

Les Cahiers du CEDIMES

Publication 2019

Dossier :

**LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DANS UNE
AFRIQUE DES GRANDS LACS CONFRONTEE A DES
PROBLEMES MULTISECTORIELS**

Institut CEDIMES Université Valahia de Târgoviște

Vol. 13 n ° 4

© Les Cahiers du CEDIMES ISSN - L : 1954-3859

« Les Cahiers du CEDIMES » est publié par l'Institut CEDIMES Campus de la
Mondialisation et du Développement Durable

Site du Jardin Tropical de Paris

la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France www.cedimes.com en partenariat
avec l'Université Valahia de Târgoviște Bd. Regele Carol I, nr. 2, 130024 Târgoviște,
Roumanie www.valahia.ro

Rédacteur en chef : Marc Richevaux

Secrétariat de rédaction : Laura Marcu, Valentin Radu

Copyright © Juillet 2017

Institut Cedimes, France

ISSN: 2110-6045

Les Cahiers du CEDIMES

Les Cahiers du Cedimes

Publication semestrielle de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de Târgoviște

Directeur de publication: Ion Cucui, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
Rédacteur en chef : Marc Richevaux, Université du Littoral Cote d'Opale, France
Rédacteur en chef invité de ce numéro : Désiré NZIBONERA BAYONGWA

Comité de lecture du numéro 4/2019:

Claude ALBAGLI, Université Paris Est, France Président de l'institut CEDIMES
Fatima ARIB, Université Caddi Ayyad de Marrakech, Maroc
Bardhyl CEKU, Université Aleksander Moisiu, Albanie
Valerius CIUCA, Université Al. I. Cuza Iasi, Roumanie
Ion CUCUI, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
Hervé CRONEL, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), France Christophe
DEMARGEAT, Université Paris Diderot Paris VII, France
Abdellatif EDDAKIR, Ecole Supérieure de Technologie de Fès, Maroc
Ahmed EL MOUTAOUASSET, Institut Cedimes Marrakech, Maroc
Eric Patrick FEUBI PAMEN, Université de Yaoundé II, Cameroun
Camelia FRATILA, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
Pascal GROUIEZ, Université Paris Diderot Paris VII, France
Amel GUEHAIRIA, ENSSEA Alger, Algérie
Abdelhafid HAMMOUCHE, Université Lille I, France
Assya KHIAT, Université d'Oran Es Sénia, Algérie
M. LARIBOU, Université de Tanger, Maroc
Isabelle LAUDIER, Institut CDC pour la Recherche, France
Mohamed M'HAMD, Université Sidi Mohamed ben Abdellah de Fès, Maroc
Bruno MAURER, Université Montpellier III, France
Clotaire MOULOUNGUI, Université du Littoral Cote d'Opale, France Philippe
NASZALYI, Université d'Evry, France

Maria NEGREPONTI DELIVANIS, Université Macédonienne, Grèce

Sidi Mohamed RIGAR, Université de Marrakech, Maroc
Bruno ROUSSEL, Université Paul Sabatier de Toulouse, France

Claudia SAPTA, Université de Picardie Jules Vernes Amiens, France

Fatima SOUAK, Université de Bejaia, Algérie

Zhan SU, Université UQUAM Laval, Canada
Blandine VANDERLINDEN, ICHEC Bruxelles, Belgique Julien VERCUEIL, Université
de Lyon III, France
Farid YAICI, Université de Bejaia, Algérie

SOMMAIRE

Présentation du rédacteur en chef invité

Marc Richevaux rédacteur en chef cahiers du CEDIMES

Éditorial

Désiré NZIBONERA BAYONGWA, Professeur associé, Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-BAKAVU en RDC, Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des PME.

SOCIETE ET DEVELOPPEMENT

1. Diagnostic du système bancaire Algérien : la problématique de la recherche d'une stratégie d'efficience

Raja SEBTI *Université de Bejaia, Algérie*
Ali BENTABET *Université d'Annaba, Algérie*

2. Analyse du système fiscal congolais par référence aux régies financières.

Fabien MAOMBI MUSHI, Professeur associé à l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-BAKAVU en RDC, Docteur en économie publique et de développement

3. Réorganisation du Secteur Portuaire en Algérie, Constat et Perspectives

Benaissa BERBER Doctorant, Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Algérie
Docteur Belkacem DOUAH *Maitre de conférences A, Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem,*

4. L'organisation des groupes vulnérables pour la prévention contre le VIH sida par l'auto prise en charge économique, sociale, financière et décisionnelle

Désiré NZIBONERA BAYONGWA, professeur associé, Docteur en Développement socioéconomique et gestion des PME *Institut Supérieur de Fiances et de Commerce, RD Congo*

5. Prévalence et facteurs associés aux besoins non satisfaits en planification familiale à Bukavu, à l'Est de la R D Congo.

Séraphine Lugwarha Nzigire, Master en politique territoriale de développement durable et stratégies entrepreneuriales *Institut Supérieur de Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RD Congo*

J.Bisimwa Nzamu *Institut Supérieur des Techniques Médicales de Nyangezi, RD Congo*

P. Mulongo Mbarambara *Institut Supérieur des Techniques Médicales de Bukavu, RD Congo*

6. Analyse des enjeux d'instauration du développement durable dans la ville de Bukavu : cas de la commune urbaine de Bagira

Jean Bashizi Mushengezi, Master en politique territoriale de développement durable et stratégies entrepreneuriales *Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC*

7. Analyse des opportunités d'un territoire urbain vers un développement durable. Cas de la commune urbaine de Bagira.

Jean Bashizi Mushengezi, Master en politique territoriale de développement durable et stratégies entrepreneuriales *Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC*

8. Analyse de la politique alimentaire dans la ville de Bukavu, province du Sud-Kivu en république démocratique du Congo

Bonaventure Moga Nyakura, Master en politique territoriale de développement durable et stratégies entrepreneuriales *Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC*

9. Contribution à l'étude sur la fabrication des concentrés pour l'alimentation du bétail, cas de la chèvre

Bonaventure MOGA NYAKURA, Master en politique territoriale de développement durable et stratégies entrepreneuriales *Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC*

L'AUTONOMIE FINANCIERE DANS UNE ENTREPRISE

10. Conséquences de la dépendance du système comptable et financier dans la prise de décisions d'un secteur non autonome

Désiré NZIBONERA BAYONGWA, Docteur en développement socioéconomique et gestion des PME *Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC*

L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

11. La théorie Pefaapaproemiste

Désiré NZIBONERA BAYONGWA, Docteur en développement socioéconomique et gestion des PME Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC

12. Problématique de la gestion des déchets solides ménagers dans la ville de Bukavu, cas du quartier Nyakavogo dans la commune de Bagira

MITIMA MISUKA Donat, Docteur en géographie et environnement
Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC

13. Gestion de la sécurité dans les écoles du sud Kivu : cas des écoles de la ville de BUKAVU.

MITIMA MISUKA Donat, Docteur en géographie et environnement Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC

NZIBONERA BAYONGWA Désiré, Docteur en développement socioéconomique et gestion de PME, Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-Bukavu, RDC

PRESENTATION DU REDACTEUR EN CHEF INVITE

Marc Richevaux

marc.richevaux@numericable.fr

Les cahiers du CEDIMES se sont penchés ou se pencheront sur les problèmes de l'instabilité (cahiers du CEDIMES n° 2/20190) qu'elle soit économique ou politiques et les coopérations régionales qui sont un moyen d'y remédier (cahiers du CEDIMES n°3/2019) ces problèmes peuvent se poser et se résoudre à un niveau internationale sur une grande échelle telle celle d'un continent comme par exemple l'Afrique pour laquelle un prochain numéro des cahiers est envisagé et attends les contributions qui peuvent être envoyées au rédacteur en chef marc richevaux@numericable.fr ou à une échelle plus petite telle celle d'un pays comme c'est le cas par exemple pour ce qui se met en place pour la RDC qui est analysé dans ce présent numéro coordonné par le rédacteur en chef invité le professeur Désiré NZIBONERA BAYONGWA Désiré qui travaille sur ces questions et a su se faire assister d'une équipe prometteuse.

Qui est NZIBONERA BAYONGWA Désiré?

TITRE ACADEMIQUE: Professeur associé

Fonction : Directeur Général de l'Institut Supérieur de Finance et de commerce de Bagira

Recherche : sa recherche est orientée vers la protection de l'écosystème du lac Kivu et Tanganyika dans la province du sud Kivu et Mokoto dans la province du Nord Kivu en RDC.

Il est né à Bukavu en République Démocratique du Congo. Après ses humanités en technique commerciale et administrative à l'Institut Bwindi à Bukavu en RDC, ses études en Management et Sciences économiques à l'Université CEPROMAD de Bukavu (premier et deuxième cycles) et ses études de Master en Politique de développement socioéconomique à l'Académie des sciences Africaines"ASCAF"au Burundien politique de développement socioéconomique et à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu sous la supervision de l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa en Sciences économiques. Il poursuit ses études doctorales en Développement socioéconomique et gestion des petites entreprises à BREYER STATE UNIVERSITY. Il soutient sa thèse en 2014 et obtient le titre de Docteur en développement socioéconomique et en gestion des petites et moyennes entreprises. Il est facilitateur dans le programme doctoral

d'enseignement ouvert et à Distance en RDC. Il est Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira en RDC. Il est Professeur à temps partiel à l'Université du cinquantenaire de Lwiro, à l'Université du CEPROMAD et à l'Institut supérieur de la pastorale familiale de Bukavu. Financier au Programme de lutte contre le VIH/SIDA au sein du Bureau Diocésain des Œuvres médicales de l'archidiocèse de Bukavu de 2002 à 2016, il est également Président du conseil d'administration et fondateur de l'association, Action pour le développement communautaire du sud Kivu. Promoteur du Complexe scolaire LA LUNE de Bagira, du centre de gestion scolaire et des petites et moyennes entreprises de Bagira et de l'Institut Supérieur des finances et de commerce de Bagira, Monsieur BAYONGWA il est aussi Fondateur de l'agence de protection de l'écosystème du lac Kivu, Tanganyika et Mokoto, et enfin Membre de l'équipe des chercheurs enseignants de l'Institut CEDIMES France.

EDITORIAL

Professeur Désiré NZIBONERA BAYONGWA
Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des PME
Professeur associé
Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce
de Bagira-BUKAVU
RDC

nzibade2@gmail.com

La RD Congo, véritable géant au cœur du continent africain, est confrontée à de nombreux défis et contradictions qui hypothèquent ses devenirs et son avenir au sein d'une mondialisation tous azimut. Connue pour son sous-sol riche en minerais de grande valeur économique et bénéficiant d'une variété de paysages naturels la RDC ne devrait pas être ce pays dans lequel tous les indicateurs économiques ont atteints les niveaux les plus bas de la planète. La gouvernance et la mise en valeur de cet immense territoire de 2 345 000 Km² demeurent des défis majeurs pour son décollage économique.

Le présent cahier du CEDIMES essaie d'appréhender les obstacles qui handicapent ce pays géographiquement bien situé dans la région des grands lacs africains. Les thèmes qui y sont traités en sont la preuve, comme le montre aussi la comparaison avec les situations dans d'autres pays.

Ils vont du Diagnostic du système bancaire Algérien : la problématique de la recherche d'une stratégie d'efficience **(SEBTT et NTABET)**, *cette dernière montrent que les banques les plus efficaces en moyenne sont les banques privées ; ceci confirme l'effet négatif de la propriété étatique, comme facteur explicatif de l'inefficience, sur la performance des banques algériennes. Bien que le système bancaire Algérien se soit engagé dans une vaste réforme, les banques algériennes font l'objet des critiques des investisseurs étrangers.*

L'analyse du système fiscal congolais par référence aux régies financières (MUSHI Fabien) montre la démotivation des investisseurs en RDC. La réorganisation du Secteur Portuaire en Algérie, tente d'évaluer en quoi ces dynamiques peuvent permettre de résoudre, au moins partiellement, le paradoxe des ports algériens.

Le planning familial dans une région surpeuplée (**Nzigire et al.**) qui fait face à une insécurité généralisée, même dans les milieux scolaires (**Bayongwa et Mitima**), et à l'augmentation des cas de VIH au sein d'une population traumatisée par des guerres répétitives (**Bayongwa**). Les thèmes traités sont variés. La problématique urbaine n'est pas délaissée : la gestion des déchets solides ménagers (**Mitima**), L'analyse des opportunités urbaines disponibles dans la région (**Bashizi**), la protection de l'écosystème lacustre du bassin de Bukavu dangereusement pollué (**Bayongwa**). L'insécurité permanente dans la région est une source d'un exode rural massif vers des quartiers souvent insalubres et ayant comme corollaire une sous production agricole d'où la nécessité de fabriquer des concentrés alimentaires pour nourrir les cheptels des grands lacs (**Moga**). Enfin, les enjeux de développement durable (**Bashizi**) devant l'absence d'une politique cohérente de développement des décideurs politiques (**Moga**) et une meilleure gestion financière des entreprises locales (**Bayongwa**) sont abordés dans ce dossier.

« DIAGNOSTIC DU SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN : LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE D'UNE STRATEGIE D'EFFICIENCE »

Raja SEBTI

Université de Bejaia, Algérie

sebtiraja@yahoo.fr

Ali BENTABET

Université d'Annaba, Algérie

Résumé :

Cet article a pour objectif de décrire les contours du système bancaire Algérien de sorte qu'ils peuvent au moins servir une réflexion sur les opérations de regroupement qui leur permettent d'atteindre un seuil d'un niveau d'efficience. Il aborde les différentes règles qui encadrent son fonctionnement, ses activités, ses problèmes d'inadaptation avec les transformations en cours de l'économie, afin de se rapprocher des normes internationales dans ce domaine. Il propose de mesurer l'efficience des banques commerciales en estimant leurs degrés d'efficacité et en déterminant la source de l'inefficience des pratiques bancaires. Les résultats montrent que les banques les plus efficaces en moyenne sont les banques privées ; ceci confirme l'effet négatif de la propriété étatique, comme facteur explicatif de l'inefficience, sur la performance des banques algériennes. Bien que le système bancaire Algérien se soit engagé dans une vaste réforme, les banques algériennes font l'objet des critiques des investisseurs étrangers.

Mots-clés : concurrence, compétitivité, efficience, concentration, performance

Classification JEL : C14, D21, G21, G32, Y10

Abstract:

This article aims to describe the contours of the Algerian banking system so that they can at least serve as a reflection on the consolidation operations which enable them to reach a threshold of an efficiency level. It discusses the various rules governing its operation, its activities and its problems of inadequacy with the current transformations of the economy, in order to bring it closer to international standards in this field. It proposes to measure the efficiency of commercial banks by estimating their efficiency and determining the source of inefficiency of banking practices. The results show that the most efficient banks on average are private banks; this confirms the negative effect of state ownership, as an explanatory factor of inefficiency, on the performance of Algerian

banks. Although the Algerian banking system has embarked on a major reform, Algerian banks are being criticized for foreign investors.

Key words: competition, competitiveness, efficiency, concentration, performance

JEL Classification : C14, D21, G21, G32, Y10

Introduction

Dans un monde caractérisé par la mondialisation des marchés et de la concurrence, la restructuration est devenue un des principaux sujets de préoccupation des pays et un domaine de recherche économique prioritaire.

Dans ce contexte, des nouvelles règles du jeu concurrentiel s'instaurent et la compétitivité s'impose pour toute institution financière comme un objectif à réaliser afin d'assurer sa continuité et sa survie.

Pour ce faire, il devient nécessaire de viser la restructuration du système bancaire algérien qui favorise son efficacité et sa compétitivité, en vue de maintenir un pouvoir de marché face aux banques étrangères.

Le contexte concurrentiel incite de réfléchir sur le positionnement du SBA qui doit s'adapter pour créer de la valeur et des stratégies en termes de performance qui permettent d'atteindre un seuil d'un niveau d'efficacité.

Notre objectif consiste à analyser la réalité de l'activité bancaire en abordant le cadre réglementaire régissant cette activité d'une part, et à identifier les déterminants explicatifs des niveaux de l'inefficacité d'autre part, pour pouvoir tirer ensuite, les défis à soulever ainsi que les perspectives qui s'ouvrent en termes de plus de concentration au sein de l'espace financier.

De ce fait, on s'interroge sur la question suivante : Les banques algériennes sont-elles en mesure de concevoir une stratégie d'organisation en termes de concentration dans la perspective d'accroître leur niveau d'efficacité, en égard aux multiples contraintes auxquelles elles font face, comme en témoignent les indicateurs internationaux peu flatteurs sur le système bancaire algérien¹?

Les deux hypothèses suivantes nous semblent appropriées pour répondre à cette interrogation :

- vu leur prédominance dans l'activité bancaire, les banques publiques bénéficient des économies d'échelle ;
- depuis l'application de la loi 90-10, les banques algériennes convergent vers l'adoption d'une stratégie de déspecialisation.

Cette étude s'articule autour de deux principaux axes, dont le premier, sera consacré au diagnostic du SBA, qui fera l'objet de notre attention, Pour cela, on présentera d'abord les réglementations qui encadrent l'activité bancaire, l'accent sera mis sur la période de la transition vers l'économie de marché c.-à-d. (la loi 90-10), ...Quant au deuxième axe, il portera sur l'application d'une méthode non paramétrique (DEA) pour mesurer le degré d'efficacité des banques commerciales en Algérie.

¹Le système bancaire algérien est classé à la 134^{ème} place en termes de compétitivité selon le World Economic Forum Global's en 2008.

Méthodologie de recherche :

Pour mener à bien cette étude, on a recouru aux approches suivantes :

- Méthode descriptive : afin d'orienter notre étude et d'apporter les éléments de réponse à notre problématique, on a choisi d'adopter l'approche descriptive qui nous a permis de décrire les caractéristiques du SBA et connaître les différentes règles qui encadrent son fonctionnement.
- Méthode analytique : elle a été utilisée dans l'analyse des rapports financiers.
- Méthode statistique : elle nous a permis de quantifier et de faciliter la compréhension des résultats de la recherche en les présentant sous forme de tableaux et graphiques.
- Méthode non paramétrique : dans notre étude empirique, nous appliquons la méthode (DEA), pour estimer le degré d'efficacité des banques commerciales en Algérie.

• Diagnostic du système bancaire Algérien

I-1- Présentation du cadre réglementaire du SBA

I-1-1-La loi 90-10 :

Cette loi vise plusieurs objectifs (Ammour, 2001, p73-81) :

- Mettre un terme définitif à toute ingérence administrative ;
- Réhabiliter le rôle de la Banque Centrale ;
- Rétablir la valeur du dinar algérien ;
- Aboutir à une meilleure bancarisation de la monnaie ;
- L'encouragement des investissements extérieurs utiles ;
- Assainir la situation financière des entreprises du secteur public ;
- Déspecialiser les banques et clarifier les missions dévolues aux établissements financiers ;
- Diversifier les sources de financement des agents économiques notamment les entreprises par la création d'un marché financier.

I-1-2-Ordonnance n° 01-01modifiant et complétant la loi 90-10:

Les managements apportés à la loi relative à la monnaie et au crédit, ont été introduits dans la loi n°01-01 du 27 Février 2001, modifiant et complétant la loi 90-10 du 14 Avril 1990. L'objet principal de ces aménagements est de diviser le Conseil de la monnaie et du crédit en deux organes¹:

- Le premier est constitué par le Conseil d'Administration chargé de l'administration et de l'organisation de la Banque d'Algérie ;
- Le second organe est constitué par le Conseil de la Monnaie et du Crédit, qui joue le rôle d'autorité monétaire.

I-1-3-Actualisation de l'ordonnance n°01-01 par l'ordonnance n°03-11:

Cette année fut marquée par la mise en faillite de deux banques privées. Il s'agit de la banque el Khalifa et la banque du commerce et de l'industrie d'Algérie (BCIA). Cette situation a poussé les pouvoirs publics à trouver une refonte de la loi sur la monnaie et du crédit afin que ce genre de scandale financier ne se reproduise plus. Pour

¹ Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001 complétant et modifiant la loi n°90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

pallier aux insuffisances de régulation du secteur bancaire, une nouvelle ordonnance relative à la monnaie et au crédit a été promulguée en Août 2003. Cette dernière s'attache à resserrer les conditions d'agrément des banques et à renforcer les règles prudentielles qui encadrent le marché du crédit (Benmansour et Lachachi, p06).

Par ailleurs, le législateur insiste sur le triple objectif suivant¹ :

- permettre à la Banque d'Algérie de mieux exercer prérogatives ;
- renforcer la concertation entre la Banque d'Algérie et le gouvernement en matière financière ;
- permettre une meilleure protection des banques de la place et de l'épargne du public.

I-1-4-Ordonnance n° 10-04 modifiant et complétant l'ordonnance n°03-11 :

L'ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010, modifiant et complétant L'ordonnance n°03-11 relative à la monnaie et au crédit, stipule que la Banque d'Algérie doit s'assurer de sécurité et de la solidité du système bancaire². Cet important renforcement du cadre législatif de la stabilité financière en 2010 est intervenu après révision de la loi relative à la monnaie et au crédit en 2003, l'ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 ayant conforté le cadre légal de l'activité bancaire, notamment les conditions d'entrée dans la profession bancaire, suite à la faillite de petites banques fragiles ayant conduit au retrait de leurs agréments.

La conjoncture pétrolière étant volatile comme cela a été démontré récemment, la refonte du système financier devient une urgence de l'heure ; dans ce contexte l'endettement, malgré une baisse substantielle du service de la dette due aux recettes exceptionnelles durant ces dernières années, il convient de procéder rapidement à la dynamisation des banques primaires actuelles en procédant au cas par cas avec pragmatisme : procéder aux capitalisation de certaines, favoriser l'ouverture du capital et la privatisation pour d'autres. Car sans une refonte du système financier sclérosé il ne faut pas s'attendre à un retour à la croissance. Par ailleurs, 95% des ressources en devises provenant de Sonatrach, une attention particulière doit être accordée à sa gestion et à la maîtrise des coûts (Mebtoul, 2002, p50).

I-2-Caractéristiques du système bancaire Algérien :

I-2-1-Le capital minimum des banques et des établissements financiers ou la contrainte réglementaire

Les banques algériennes présentent une faible taille en le comparant avec les homologues arabes ou étrangères. Pour cela, les Pouvoirs Publics Algériens ont procédé, depuis 2004, à l'augmentation du capital minimum des banques et des établissements financiers³. Et suite à la mise en place en 2008 du nouveau cadre réglementaire portant sur le capital minimum des banques et des établissements financiers, les banques privées ont eu à renforcer, à compter du Décembre 2009, leurs fonds propres ; l'Etat propriétaire ayant renforcé le capital minimum des banques publiques. Cette augmentation permet d'atténuer

¹ Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 complétant et modifiant la loi n°01-01 relative à la monnaie et au crédit

² Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010 complétant et modifiant l'ordonnance n°03-11 relative à la monnaie et au crédit

³ Règlement n 04-01 correspondant au 04 Mars 2004 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie.

les risques bancaires et constitue l'un des facteurs principaux pris en compte lors du classement des banques mondiales (comme le recommande l'un des piliers du Comité de Bâle. Cette nouvelle exigence a permis de porter le ratio de couverture des risques de crédit par le capital au niveau souhaité (Rapport de la banque d'Algérie (2009-2011), Juin 2013, p18).

I-2-2-Le degré de concentration

Le système bancaire Algérien est considéré comme fortement concentré et hiérarchisé, puisque les banques publiques restent prédominantes avec une part relative de 85,9% du total d'actifs, contre 14,1% pour les banques privées.

1. Ressources collectées :

En effet, selon les différents rapports de la Banque d'Algérie, la part banques publiques dans le total des dépôts bancaires représente 87,2% contre 12,8% des banques privées.

Tableau 1.

: (en milliards de dinars)

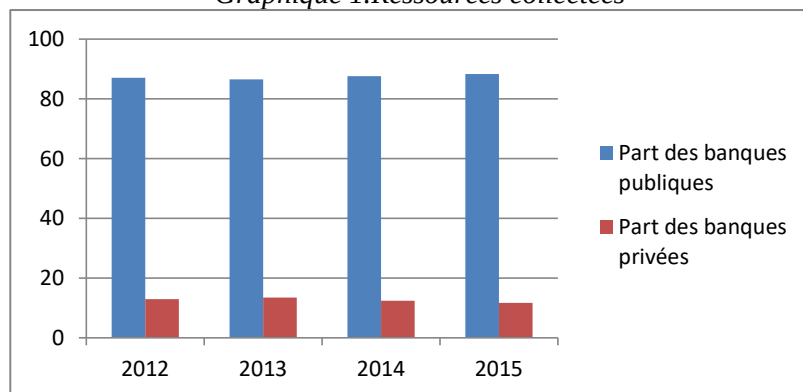
	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5
a)-Total des ressources collectées	7238,0	7787,4	9117,5	9200,7
-part des Banques publiques	87,1%	86,6%	87,7%	88,3%
-parts des Banques privées	12,9%	13,4%	12,3%	11,7%
b)- Total des crédits distribués :	4285,6	5154,5	6502,9	7275,6
-part des Banques publiques	8 6 , 7	8 6 , 5	87,8%	87,5%
-part des Banques privées	1 3 , 3	1 3 , 5	12,2%	12,5%

Source : tableau réalisé par nous même à partir des Rapports de la banque d'Algérie

Bien qu'en baisse progressive, la part des dépôts des banques publiques reste largement plus importante que celle des banques privées. Avec la baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures, qui sont principalement à vue, la part des dépôts à vue collectés par les banques baisse au profit des dépôts à terme (Banque d'Algérie, 2015, p75).

Selon le rapport du (FMI) en 2014, la concurrence au sein du secteur bancaire reste faible en raison de concentration excessive du marché, des fréquents renflouements des banques publiques et de l'insuffisance des règles de gouvernance qui régissent les banques publiques (FMI, Juin 2014, p14). Il y a plus de concurrence entre les banques du secteur privé.

Graphique 1. Ressources collectées



Source: réalisé par nous-mêmes à partir du tableau n°1

- **Crédits distribués**

Il ressort des données du tableau ci-dessus que le total des crédits des banques s'établit à 7275,6 Milliards de dinars à fin 2015. Par ailleurs, si les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public, leur contribution au financement du secteur privé demeure importante, soit 74,9%. Au cours de l'année 2015, le flux des crédits des banques publiques a bénéficié légèrement plus aux entreprises privées et ménages (Banque d'Algérie, 2015, op.cit, p73) ; traduisant l'implication des banques publiques dans le financement notamment de grands projets d'investissement dans les secteurs d'énergie et de l'eau. Quant aux banques privées, les crédits distribués portent sur le financement aux entreprises privées et ménages.

Graphique2. Crédits distribués



Source : réalisé par nous-mêmes à partir du tableau n°1

La concentration des dépôts et des crédits dans les banques publiques, s'explique par le relèvement des exigences minimales des fonds propres¹ et l'instauration de limites sur

¹Après la faillite de la banque El-Khalifa (banque privée Algérienne), en 2003, le gouvernement a imposé aux entreprises publiques l'obligation de traiter exclusivement avec les banques publiques

l'investissement étranger¹ ont en outre influé directement sur l'accessibilité du secteur bancaire, de même que l'absence d'autres possibilités de financement (par exemple au travers des marchés de capitaux).

I-2-3-La faiblesse du réseau bancaire

En effet, l'indice de densité bancaire est très faible en Algérie. À fin 2015, le réseau des banques publiques comprend 1123 agences, celui des privées 346 agences, alors que le nombre des établissements financiers s'établit à 88. Les banques publiques sont établies dans l'ensemble des wilayas, alors que les banques privées ont développé leur réseau principalement au nord du pays. En effet, le système bancaire Algérien est constitué, à fin 2015, de (29) banques et établissements financiers agréés se répartissent comme suit :

- six (06) banques publiques, dont la Caisse d'épargne ;
- quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont (01) à capitaux mixtes ;
- trois (03) établissements financiers, dont (02) publics ;
- cinq (05) sociétés de leasing dont (03) privées ;
- une mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque, qui a pris, à fin 2009, le statut établissement financier.

I-2-4-L'importance des créances compromises dans le secteur bancaire

Ces crédits accrochés ont coûté cher tant à l'Etat, au secteur et au consommateur. En effet, les créances douteuses détenues par les banques publiques de l'Etat sur les entreprises publiques (non restructurées et /ou liquidées) ont été reprises par le Trésor Public. Pour le secteur privé, cela s'est traduit par la liquidation des banques en question (affaires BCIA, Union Bank, Khalifa), mais aussi et surtout par la perte de confiance dans les banques privées.

En ce qui concerne l'évolution des créances des banques sur l'État à fin 2015, la part des banques privées et restée relativement modeste. Les créances des banques publiques sur l'Etat sont donc prédominantes, du fait des différentes opérations d'assainissement patrimonial des entreprises publiques, et même privées et agriculteurs, effectuées par l'État propriétaire par émission de titres.

Tableau 2. Les créances détenues sur le Trésor Public: (en milliards de dinars)

Créances sur l'État des banques	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5
C r é a n c e s b r u t e s				
a) - B a n q u e s p u b l i q u e s	1464,1	1 3 9 7 , 4	1 5 3 7 , 2	2 0 0 5 , 2
dont : obligations de rachat*	578,5	4 5 0 , 6	3 5 1 , 2	4 1 9 , 9
b) - B a n q u e s p r i v é e s	3 8 , 1	3 5 , 1	3 2 , 9	2 5 , 9
dont : obligations de rachat*	0 , 0	0 , 0	0 , 0	0 , 0

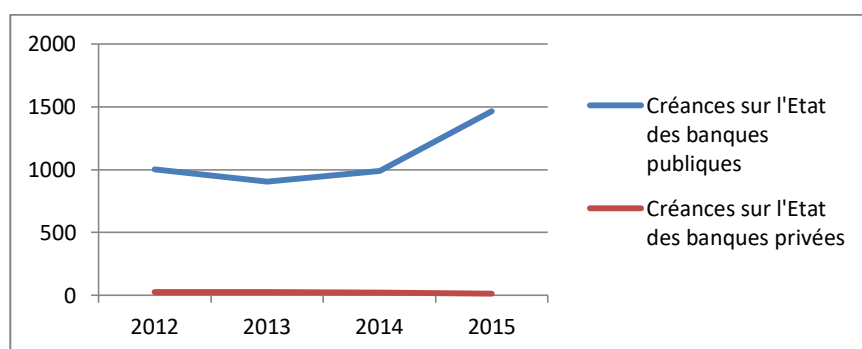
¹Le régime de l'investissement direct étranger (IDE), exige que la participation étrangère ne dépasse pas 49% des fonds propres, ce qui limite l'accès au secteur financier, notamment.

Créances nettes :	1029,2	9 3 0	1 0 1 2 , 3	1 4 7 9 , 3
a) - Banques publiques	1003,8	9 0 5 , 9	9 9 0 , 4	1 4 6 5 , 3
b) - Banques privées	2 5 , 4	2 4 , 1	2 1 , 9	1 4

Source : Tableau réalisé par nous même à partir des Rapports de la banque d'Algérie

*Les banques publiques ont vendu une partie des obligations de rachat aux compagnies assurance sur le marché secondaire des titres de Trésor

Graphique n° 03. Créances sur l'Etat des banques



Source : réalisé par nous-mêmes à partir du tableau n°2

Bien que le taux des créances non performantes reste encore élevé comparativement aux standards internationaux en la matière, le taux de ces créances nettes des provisionnements constitués, n'est plus que de 3,2% pour l'ensemble du système bancaire Algérien¹.

I-2-5-La quête de la déspecialisation

En dépit des réformes entreprises à la fin des années 80, relatives à la libéralisation du secteur bancaire et à la levée de la spécialisation, les banques publiques continuent d'appliquer les orientations de l'ancien système, alors que cela va à contre sens des textes actuels. Ainsi, et rien que pour l'exemple, la BADR continue de monopoliser le secteur agricole (Djemaa, Juillet 2012). La BEA est classée souvent parmi les premières à l'échelle maghrébine. Cependant, ce classement ne signifie pas la compétitivité de cette banque sur le marché parce qu'elle a tout simplement, le privilège de recevoir la grande

part des recettes provenant de la Sonatrach¹. La CNEP aussi est considérée comme banque de Sonelgaz, en lui accordant 90% de ses crédits d'investissement.

C'est un grand retour au concept-et à la pratique-de la spécialisation bancaire en vogue dans les années 70 qui risque de transformer durablement le paysage bancaire Algérien en l'éloignant de tous les standards internationaux (TALEB, Septembre 2014). Cependant, au-delà du discours officiel affiché de mettre à niveau le SBA selon les standards internationaux, il existe des facteurs réfractaires et anhilants tels que la nature rentière de l'économie algérienne, la présence et la persistance d'une sphère économique informelle à l'origine de plus de 40% des richesses créées.

- **Mesure de l'efficacité des banques commerciales en Algérie**

II-1-Le concept d'efficacité

Il s'agit dans ce qui suit de mesurer l'efficacité des banques commerciales en Algérie en estimant leurs degrés d'efficacité. Pour ce faire, nous allons utiliser une méthode non paramétrique (DEA) laquelle a été utilisée dans plusieurs études sur l'efficacité portant sur un certain nombre de pays : (Ramanathan, 2007) sur l'efficacité de 55 banques des pays du Conseil du Golf sur la période (2000-2004) ; (Yudistira, 2003) qui a analysé 18 banques islamiques .On trouve également, l'étude réalisée par (Benzai Y, 2016) sur 14 banques algériennes(2003- 2013), l'étude de (Benkhettou et Djemoui, 2013) sur 10 banques algériennes en 2010, et celle réalisée par (Benlebbad et al. , 2014) qui porte sur l'efficacité des différentes facultés de l'Université de Tlemcen (2010), et l'étude de (Abdelkader Mohamed Ahmed Abdallah et Hamed Omar Mohamed Tahar, 2013) sur les banques soudanaises (2009-2010). L'étude de (Sandrine Kablan) qui se propose de mesurer l'efficacité des banques de l'UMEOA et ses déterminants après la restructuration du système bancaire survenu de (1993-1996).

II-1-1-Définition de l'efficacité

Au sens de (Allen Berger and Emilia Bonaccorsi di Patti, 2006), la performance d'une banque c'est à la fois faire les bons choix et bien faire ces choix. A ce sujet, plusieurs études ont été élaborées en se basant sur l'évaluation de l'activité bancaire. Donc, il s'avère nécessaire de présenter le concept d'efficacité.

Comme pour beaucoup de concepts, il n'y a pas de définition universelle reconnue pour l'efficacité. Voici quelques définitions pour illustrer la manière dont on utilise ce terme:

« L'efficacité est une mesure interne de la performance de l'entreprise, elle est très fréquemment appréciée en termes de coûts de production, de profit ou de productivité et elle est mesurée par la quantité des ressources utilisées pour produire une unité de bien ou de services » (Johnson and Schooles, 1997, p151).

Selon certains auteurs, « l'efficacité est un concept qui en combine deux autres, puisqu'il met en rapport l'efficacité par rapport aux moyens engagés pour atteindre les résultats attendus » (Bannour et Labidi, 2013, p 107). Autrement dit, l'efficacité mesure le rapport entre coût et efficacité.

Selon (Farell, 1957), l'efficacité s'obtient par une analyse de benchmark en comparant la performance d'une unité à celle des meilleures dans l'atteinte de l'objectif spécifié.

¹La première entreprise Africaine dans les hydrocarbures

II-1-2-Différents types de l'efficience

Pour certains auteurs l'efficience globale est le produit de trois types d'efficience suivants:

a)- L'efficience technique : une banque est dite techniquement efficiente si elle maîtrise les aspects techniques de sa production et parvient à offrir le maximum de services avec le minimum de ressources possibles (Benzai Y, p27). Cette efficience renvoie à la capacité à d'éviter des pertes en produisant autant d'outputs que le permet l'utilisation des inputs ou en utilisant le moins possible d'inputs tel que le permet la production d'outputs » (Harold, Lovell and Shmidt, 1993).

b)-L'efficience allocative ou de répartition : une banque peut être plus efficiente que ses concurrentes dès lors qu'elle choisit les combinaisons de facteurs de production (les inputs) les moins coûteuses et qu'elle offre les services les plus rentables (outputs) (Benzai Y, op.cit, p27). L'efficience allocative permet de donner une information complémentaire sur les performances (Anup Agrawal and Charles R.Knoeber, 1996).

c)-L'efficience d'échelle : c'est le cas d'une entreprise en situation de concurrence parfaite, et qui opère à une échelle appropriée, c'est-à-dire que son coût marginal doit être égal au prix de marché de son produit ; (Bannour et Labidi, op.cit,p110). Elle repose sur la notion d'économie d'échelle et mesure la contribution d'un changement de taille à la réduction des coûts bancaires. En effet, la banque bénéficie des rendements d'échelle croissants ou d'économie d'échelle lorsqu'elle n'a pas atteint la taille optimale qui lui permet de minimiser ses coûts moyens.

II-1-3-Présentation de la méthode d'enveloppement des données (DEA)

La méthode DEA a été développée par Charnes et al. (1978, 1981), elle se fonde sur le concept de technologie de production développée par (Shephard 1970). Celui-ci permet de présenter l'activité des entités étudiées à partir de la relation qui lie l'ensemble des ressources employées (inputs) à l'ensemble des services produits (outputs) (Seiford and Thrall, 1990). La méthode DEA se base sur la technique de programmation linéaire visant à mesurer l'efficience relative des firmes évaluées. En admettant que chaque firme produit des outputs à partir des inputs, cette méthode au sens de (Koopmans, Tjalling C, 1951) « consiste à chercher pour chaque producteur s'il existe un autre producteur qui le surclasse: celui-ci est meilleur que le producteur initial auquel il est comparé, s'il produit une plus grande quantité d'outputs à quantité d'inputs donnée, ou si, à quantité d'outputs donnée, il utilise une quantité moindre d'inputs. S'il existe ce « meilleur » producteur se caractérise par des quantités d'inputs et d'outputs solutions du programme linéaire d'optimisation (Bekkar, 2006, p36).La méthode DEA est un outil d'analyse et d'aide à la décision dans les domaines suivants (Jean-Marc Huguenin, 2013, P07) :

- en calculant un score d'efficience, elle indique si une organisation dispose d'une marge d'amélioration ;
- en fixant des valeurs cibles, elle indique de combien les *inputs* doivent être réduits et les *outputs* augmentés pour qu'une organisation devienne efficiente ;
- en identifiant le type de rendements d'échelle, elle indique si une organisation doit augmenter ou au contraire réduire sa taille pour minimiser son coût moyen de production ;
- en identifiant les pairs de référence, elle désigne quelles organisations disposent des *best practise* à analyser.

Dans plusieurs études récentes, la méthode DEA est appliquée avec l'hypothèse de rendements d'échelle variables VRS, en argumentant que l'hypothèse de rendements d'échelle constants CRS est convenable lorsque les firmes opèrent dans une échelle

optimale. Ce qui ne peut pas être le cas étant donnée la concurrence imparfaite, les contraintes et les exigences de réglementations (Kosmidou, K., Pasiouras, F., 2007).

II-1-4-Choix des variables et données

Pour mesurer le degré de l'efficacité des banques commerciales en Algérie, nous avons mené une étude économétrique s'étalant sur la période (2012-2015) et portant sur un échantillon de 08 banques commerciales. Pour procéder aux calculs du degré d'efficacité, nous utilisons les variables Dettes et charges comme inputs et les variables Créances et PNB comme outputs.

Les créances : sont composées par les prêts et créances sur les institutions financières+prêts et créances sur la clientèle

PNB : le produit net bancaire désigne la valeur ajoutée créée par l'activité de la banque. Ses deux composantes principales sont la marge d'intermédiation et les commissions

Les dettes : sont composées par les dettes envers les institutions financières +les dettes envers la clientèle+les dettes représentées par des titres

Les charges générales d'exploitation: sont composées par les frais du personnel + dotations aux amortissements et aux provisions

Notre étude porte sur l'analyse de l'efficacité des banques commerciales en estimant leur degré d'efficacité et en déterminant la source de l'inefficacité des pratiques bancaires si elle est liée à une mauvaise affectation des facteurs de production ou tout simplement les banques subissent des chocs externes pouvant affecter négativement leurs performances.

La période de l'étude s'étalant de 2012 jusqu'à 2015 et la taille de notre échantillon restent tributaires de la disponibilité des données (bilans et comptes de résultat) publiées par les banques. Ainsi, nous disposons d'un échantillon de 08 banques pour lesquelles nous détenons les informations nécessaires à la conduite de cette étude empirique, notre étude se limite aux banques commerciales pour pallier les problèmes statistiques liés au manque d'homogénéité des produits bancaires. Le tableau ci-après présente la liste des banques de notre échantillon.

Tableau n° 3. Les banques commerciales algériennes retenues pour l'étude (En Milliers de DA)

B a n q u e	Capital social (fin 2015)
S o c i é t é G é n é r a l e	2 4 8 7 3 1 9 6 2
Banque Extérieure Algérienne	2 6 0 2 8 1 1 6 1 8 7 0 3 , 0 2
A l B a r a k a	1 9 3 5 7 3 0 5 7 5 4 8 , 9 9
B N P P a r i b a s	2 5 2 5 8 7 5 3 6
Banque Nationale Algérienne	2 7 1 9 0 8 1 2 1 9
A l S a l a m B a n k	4 0 5 7 5 2 0 7
T r u s t B a n k	4 8 5 0 0 6 1 8 3 1 9 , 3 3

A r a b G u l f B a n k	1	7	7	3	7	7	5	1	1
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Source :Tableau réalisé par nous même à partir des Rapports des banques commerciales

II-1-5-Application du modèle et discussion des résultats obtenus

L'application de la méthode DEA sur l'efficacité des banques commerciales en Algérie pendant la période (2012-2015) a été réalisée en utilisant le programme MDEAP2 (Version2.1) développée par (Tim Coelli, 1996). Les résultats de l'estimation sont présentés dans le tableau (4).

On peut remarquer que les 2 hypothèses de rendement d'échelle CRS et VRS fournissent des scores d'efficacité relativement rapprochés, on retiendra dans le commentaire des résultats des scores de l'hypothèse VRS étant la plus appropriée pour notre échantillon.

Résultats de l'estimation des scores d'efficacité

Ce score d'efficacité θ est compris entre 0 (inefficacité totale) et 1 (efficacité parfaite) (Quey-Jen Yeh, 1996, p981). Les organisations situées sur la frontière servent de pairs (ou de benchmarks) aux organisations inefficaces. Ces pairs sont associés aux best practices observables. La méthode DEA est par conséquent une technique de benchmarking (Jean-Marc Huguenin, 2013, op.cit, p08).

Le tableau suivant présente les principaux scores d'efficacité des banques commerciales :

Tableau n°4.Scores d'efficacité des banques sur la période (2012-2015)

	θ revr	E ff	θ r e c t	θ échl	Rendements
Société Générale	1,0000	*	1,0000	1,0000	-
B E A	1,0000		0,2838	0,2838	D R S
A L B a r a k a	0,9978		0,1482	0,1486	D R S
BNP Paribas	0,1881		0,1767	0,9395	I R S
B N A	0,8899		0,2339	0,2628	D R S
A l S a l a m	1,0000	*	1,0000	1,0000	-
T R U S T	1,0000		0,2623	0,2623	D R S
A G B	1,0000	*	1,0000	1,0000	-

Source : résultats fournis par le logiciel MDEAP (Vesrion2.1)

D'après le tableau, on constate que les banques qui ont obtenu les meilleurs scores d'efficacité (100%) sur la période étudiée sont la SG, la BEA, Al Salam Bank, TRUST Bank, AGB (100%), et Al Baraka (99,78%).

La disparité, au niveau d'efficacité entre les banques, peut être due aux problèmes causés par les crédits non performants (voir le tableau n°2). En effet, les grandes banques qui sont

généralement caractérisées par une part importante des crédits non performants sont moins efficaces que les banques de taille inférieure qui sont caractérisées par un faible pourcentage des crédits non performants.

La lecture détaillée du tableau nous livre d'autres remarques pertinentes concernant la source de l'efficacité. En effet, on remarque que les banques privées (en particulier les petites banques en termes de bilan) ont obtenu presque les mêmes scores d'efficacité technique que les grandes banques publiques, ce qui témoigne de leur capacité à maîtriser les aspects techniques de leur production et parviennent à offrir le maximum de service avec le minimum de ressources possibles. Cependant, la détérioration de leur efficacité est principalement causée par la baisse de l'activité du commerce extérieur pour des raisons liées à la politique monétaire en matière de rationalisation des dépenses¹. Les banques privées face à la prédominance des banques publiques et l'opacité du système bancaire en général, n'arrivent pas à choisir les combinaisons de facteurs de production les moins coûteuses, ou ne parviennent pas à offrir les services les plus rentables (absence d'économie d'échelle, concurrence,...etc.). Donc, si l'on en juge par la taille, on remarque que les banques de petite et de moyenne taille (la taille est mesurée par le total actif) de notre échantillon telles que la SG, Al Salam Bank et l'AGB affichent des efficacités moyennes meilleures que celles réalisées par la BEA et la BNA.

En termes d'efficacité d'échelle, les différences des niveaux d'efficacité entre les banques publiques et les banques privées restent relativement importantes. Ainsi, les résultats montrent que les banques les plus efficaces en moyenne sont les banques privées (ceci confirme l'effet négatif de la propriété étatique, comme facteur explicatif de l'inefficacité, sur la performance des banques algériennes).

Notons cependant que la SG, Al Salam Bank et l'AGB restent toujours les meilleures des banques commerciales. Elles sont les premières en termes d'efficacité d'échelle avec (100%) suivies par la BNP Paribas avec (93,95%).

Si on prend comme exemple la BEA et la BNA qui sont deux banques publiques affichant des scores d'efficacité d'échelle moyenne moins importante que les banques privées. Ces deux grandes banques souffrent de plusieurs problèmes.

En effet, la question de la qualité des actifs, le problème majeur des banques en Algérie demeure dans l'importance des charges générales notamment les frais du personnel.

Dans ce qui suit, on va présenter les situations individuelles des banques qui font référence à l'efficacité pure et d'échelle (VRSTE). Les potentiels d'amélioration sont par conséquent calculés en fonction du score d'efficacité technique pure et d'échelle.

1-La Société Générale :

La Société Générale a une efficacité pure de 100% et une efficacité d'échelle de 100%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle constants ; elle opère à sa taille optimale. Comme la Société Générale a un score d'efficacité pure de 100%, aucun pair de référence n'est identifié.

2-La Banque Extérieure Algérienne :

¹Le récent choc externe, lié à la chute des prix du pétrole à partir du second semestre 2014, apporte de nouveaux défis à la politique monétaire, notamment au regard de l'impact substantiel sur la balance des paiements extérieurs qui affecte la position financière extérieure et qui pourrait peser sur la stabilité financière externe.

La BEA a une efficience pure de 100% et une efficience d'échelle de 28,38%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle décroissants. Cette banque est bien gérée. Elle ne peut pas améliorer son efficience pure : la marge d'amélioration se situe dans un ajustement de sa taille : en la réduisant, la Banque Extérieure Étrangère peut économiser 71,62% (100-28,38) des inputs.

3-La Banque Nationale Algérienne :

La BNA a une efficience pure de 90% et une efficience d'échelle de 26,28%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle décroissants. En améliorant la manière dont la banque est gérée, 10% (100-90) des inputs peuvent être économisés. En ajustant la taille de la banque, la consommation d'inputs peut être réduite de 73,72% (100-26,28). Pour améliorer sa performance, la Banque Nationale Algérienne doit analyser les pratiques des banques suivantes : BEA (1%), TRUST (1,8%) et Al Salam Bank (98,1%) qui sont identifiées comme ses pairs de référence. La BNA devrait concentrer son analyse de best practise sur la BEA présentant la valeur lambda la plus élevée.

4- La BNP Paribas :

La BNP Paribas a une efficience pure de 18,81% et une efficience d'échelle de 93,95%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle croissants. Pour améliorer sa performance, la BNP Paribas doit analyser les pratiques des banques SG (2,3%), AGB (8,2%) et Al Salam Bank (89,4%) qui sont identifiées comme ses pairs de référence.

5-TRUST Bank :

Cette banque a une efficience pure de 100% et une efficience d'échelle de 26,23%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle décroissants.

6-Arab Gulf Bank :

L'Arab Gulf Bank a une efficience pure de 100% et une efficience d'échelle de 100%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle constants ; elle opère à sa taille optimale. Comme L'Arab Gulf Bank a un score efficience pure de 100%, aucun pair de référence n'est identifié.

7-La Banque d'Al Baraka :

Cette banque a une efficience pure de 99,78% (100%) et une efficience d'échelle de 14,86%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle décroissants. Pour améliorer sa performance, la Banque d'Al Baraka doit analyser les pratiques des banques suivantes : BEA (6,1%) et TRUST (93,9%).

8-Al Salam Bank :

Al Salam Bank a une efficience pure de 100% et une efficience d'échelle de 100%. Elle évolue dans une situation de rendements d'échelle constants ; elle opère à sa taille optimale. Comme Al Salam Bank a un score efficience pure de 100%, aucun pair de référence n'est identifié.

Conclusion :

L'évolution du système bancaire Algérien est indéniable. Elle n'a cependant, pas encore permis d'atteindre le seuil critique qu'imposent les exigences de croissance. En effet, selon le rapport du Fond Monétaire International (FMI) en 2014, La concurrence au sein du secteur bancaire reste faible, mais par contre bien présente entre les banques du secteur privé. Le test des hypothèses présentées dans l'introduction rejette les deux hypothèses. Pour les grandes banques publiques, on observe de légères déséconomies d'échelles, qui

s'expliqueraient en grande partie par des difficultés relatives à la gestion d'un établissement plus complexe et plus dispersé géographiquement, ce qui ne permet pas aux grandes banques de réaliser des économies d'échelle significatives (H1). Pour réduire leurs tailles, il faut d'abord les assainir financièrement et éventuellement un plan social.

La loi 90-10 (LMC) a mis un terme à la spécialisation des banques en leur permettant d'exercer toutes les activités bancaires. Cependant, les banques Algériennes ont dans une moindre mesure gardé leur spécialisation (H2). La concentration des crédits accordés par certaines banques publiques au profit d'un seul secteur, voire même d'une seule entreprise, risque de se révéler à l'avenir un facteur de fragilité qui semble ignorer les règles prudentielles les plus élémentaires... Les banques Algériennes sont appelées à diversifier leurs activités et à proposer une gamme de produits à l'instar des banques Européennes.

Et enfin, encourager les rapprochements bancaires à l'image de toutes les grandes banques internationales, il s'agissait d'élargir leurs domaines de compétence, renforcer leur professionnalisme, accroître leur rentabilité et diversifier leurs risques. Les opérations de regroupement permettent l'émergence de nouvelles entités bancaires capables de faire face à la concurrence des banques étrangères, Et par conséquent, la fusion bancaire en Algérie est d'un apport stratégique et de survie pour la solidité du système bancaire et financier, notamment pour passer d'une économie rentière à une économie productive. En d'autres termes, il faut ouvrir le capital aux banques ayant un savoir-faire sur le plan managérial, organisationnel, la qualité des ressources humaines, et il faut revoir les statuts de la banque conformément aux normes internationales pour améliorer le climat des affaires et garantir une bonne gouvernance,...etc. Bref, instaurer l'esprit de la libre entreprise et mettre en place des mécanismes de gestion de marché.

Bibliographie

- 1-Agrawal, Anup. , and Charles, R. Knoeber(1996), «Firm Performance and Mechanisms to Control Agency Problems between Managers and Shareholders»,*Journal of Financial and Quantitative Analysis*, 31(3): 377-397.
- 2-Ammour, Benhalima (2001), *Le système bancaire Algérien : Textes et Réalité*, 2ème édition, éditions Dahlab, Alger.
- 3-BANNOUR, Bouthaina., et LABIDI, Moez(2013),« Efficience des banques commerciales Tunisiennes : étude par l'approche de frontière stochastique », *Panaeconomicus*, 1, pp.103-132.
- 4-Bekkar, M (2006), « Etude comparative d'un réseau bancaire modélisation de la consommation des ressources par la régression PLS, et application du benchmarking interne par la technique Data Envelopment Analysis (DEA) », Mémoire de Magister en économie et statistiques appliquées non publié, l'Institut National de la planification et de la Statistique, Alger.
- 5-Benmansour, Abdellah., et Lachachi, Meriem. « Quelle place occupe la loi 90-10 dans la politique Algérienne »: <https://elbassair.net>, consulté le 16/01/2015.
- 6-Benzai, Yassine (2016), « Mesure de l'efficience des banques commerciales algériennes par les méthodes paramétriques et non paramétriques », « Thèse » de Doctorat en sciences économiques, Université de Tlemcen, p27.
- 7-Berger, Allen. , and Emilia, Bonaccorsi di Patti (2006),«CapitalStructure and FirmPerformance: A New Approach to Testing Agency Theory and an Application to the Banking Industry»,*Journal of Banking and Finance*, 30 (4):1065-1102
- 8-Charnes, A., Cooper, W.W., & Rhodes, E (1978), «Measuring the Efficiency of Decision Making Units», *European Journal of Operational Research*, 2, 429-444.

- 9-Coelli, T(1996), « A guide to Deap version 2.1: A data envelopment analysis, computer program». CEPA "Working paper".
- 10-Djemaa, Nabi.l. « La spécialisation des banques est hors la loi ». , publié dans EL Watan le 02 Juillet 2012, qu'on peut retrouver sur le site : www.djazairress.com, consulté le 10/03/2015
- 11-Farrell, Michael J(1957), «The Measurement of Productive Efficiency», *Journal of the Royal Statistical Society*, 120(3): 253-281.
- 12-Harold, Fried O., Knox C. A. Lovell, and Shelton S. Schmidt (1993), «The Measurement of Productive Efficiency: Techniques and Applications». Oxford: *Oxford University Press*.
- 13-Jean-Marc, HUGUENIN(2013), «Data Envelopment Analysis DEA : un guide pédagogique à l'intention des décideurs dans le secteur public ». *IDHEAP- Cahier 278/2013*, Lausanne.
- 14-Johnson, G., and Schools.K (1997), *Exploring corporate strategy, texts and cases*, (4e ed), New York: Prentice Hall.
- 15-Kablan, Sandrine (2-7 Juin 2007), « Mesure de la Performance des Banques dans les Pays en Développement: le cas de l'UMEOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine)». « Workshop».
- 16-Koopmans, Tjalling C (1951), «An Analysis of Production as an Efficient Combination of Activities». In *Activity Analysis of Production and Allocation*, Koopmans, Thalling C. eds, Kowles Commission for Research in Economics, Monograph n°.13. New York.
- 17-Kosmidou, K., Pasiouras, F., & Tsaklanganos, A (2007), « Domestic and multinational determinants of foreign bank profits: the case of Greek banks operating abroad». *Journal of Multinational Financial Management* 17, 1–15.
- 18-Mebtoul, Abderrahmane (2000), *L'Algérie face aux défis de la mondialisation (Tome2 : Réformes économiques et privatisation)*, OPU, Alger.
- 19-Quey-Jen, Yeh (1996), «The Application of Data Envelopment Analysis in Conjunction with Financial Ratios for Bank Performance Evaluation», *Journal of the O. Research Society*, Vol. 47, №. 8, Aug.,
- 20-Ramanathan, R (2007), «Performance of Banks in Countries of the Gulf Cooperation Council», *International Journal of Productivity and Performance Management* 56, 137-154.
- 21-TALEB, Yazid. « Les banques publiques Algériennes, instruments passifs des choix du Gouvernement », article apparu, du 30 Septembre 2014, qu'on peut retrouver sur le site : www.Mmaghrebemergent.com, consulté le 12/03/2015
- 22-Yudistira, D (2003), «Efficiency in Islamic Banking :an empirical analysis of 18banks."Working Paper", Departement of Economics. Loughborough University, Leicestershire, UK.
- 23-Ordonnance n°01-01 complétant et modifiant la loi n°90-10 du 14 Avril 1990. www.joradp.dz.
- 24-Ordonnance n°03-11 complétant et modifiant la loi n°01-01 www.joradp.dz.
- 25-Ordonnance n°10-04 complétant et modifiant l'ordonnance n°03-. www.joradp.dz.
- 26-Règlement n 04-01 correspondant au 04 Mars 2004. www.joradp.dz.
- 27-Rapport de la banque d'Algérie (Juin 2013), « la stabilité du système bancaire Algérien 2009-2011 ». www.bank of algeria.dz.
- 28-Rapport du FMI (Juin 2014), « L'Algérie : Évaluation de la stabilité du système financier ». www.imf.org
- 29-Rapport de la Banque d'Algérie (2015), « Évolution économique et monétaire en Algérie ».
- En arabe :**
- 30- « الكفاءة الإستخدامية للموارد المتاحة في المؤسسات (بن لباد محمد، عباس عبد الحفيظ و قادري رياض. 2016) : دراسة تطبيقية على جامعة تلمسان 2014" ، المؤتمر العربي الدولي DEAالخدمية باستخدام التحليل التطويقي للبيانات (السادس لضمان جودة التعليم العالي. فريد بن ختو، محمد الجموعي قريشي (2013) ، "قياس كفاءة البنوك الجزائرية باستخدام تحليل مغلف البيانات 31-DEA.2013 / 12 عدد 12 / الباحث - مجلة الباحث - عدد 12 / 2013»

عبد القادر محمد احمد عبد الله و حمد عمر محمد طاهر، " كفاءة البنوك التجارية العاملة بالسودان باستخدام التحليل 32-
("، المؤتمر السنوي للدراسات العليا و البحث العلمي-الدراسات الإنسانية و التربوية، فبراير DEAالتطويقي للبيانات)
2013، الخرطوم-السودان.

ANALYSE DU SYSTEME FISCAL CONGOLAIS PAR REFERENCE AUX REGIES FINANCIERES.

Fabien MAOMBI MUSHI
Institut Supérieur des Finances
et de Commerce
de Bagira-BUKAVU,
RDC

Fabien.Maombi_mushi@dphu.org

Résumé

Le prélèvement équitable sur les revenus des particuliers et de collectivités publiques fait l'objet des discussions, qui montrent une divergence des vues entre les contribuables et l'Etat. Le premier accuse le second de fraudeur, tandis que le second accuse le premier de gaspilleur et détourné des ressources publiques. Ces reproches sont tous deux fondés mais controversés.

Etat contribuables revenus

The fair levy on the income of individuals and public authorities is the subject of discussions, which show a divergence of views between taxpayers and the state. The first accuses the second of fraud, while the second accuses the first wasted and misappropriator of public resources. These

accusations are both well-founded but controversial.

Keys words

State taxpayers income

Classification JEL H 21

INTRODUCTION

Le prélèvement équitable sur les revenus des particuliers et des collectivités publiques est un sérieux problème et fait l'objet des discussions, qui montrent une divergence des vues entre les contribuables et l'Etat. Le premier accuse le second de fraudeur, tandis que le second accuse le premier de gaspilleur et détourné des ressources publiques à ses propres intérêts ; ces reproches restent tous deux fondés bien que controversés.

L'Etat est l'un des acteurs principaux dans la mobilisation des moyens et leur affectation. Il est donc important de s'intéresser à l'examen des différents mécanismes qui permettent à l'Etat de se doter des moyens pour la satisfaction des besoins de la collectivité toute entière.

Chaque citoyen a l'obligation de contribuer aux finances publiques en participant activement à une réalisation effective des recettes permettant à l'Etat d'actionner ses services. En contrepartie, il est juste et normal que les contribuables exigent de l'Etat une gestion saine de leurs contributions et une garantie de leur sécurité.

Afin de répondre à notre préoccupation dans ce travail, nous nous sommes posé la question fondamentale ci-dessous pour mieux orienter notre réflexion.

«Les régies financières de la RD.Congo (DGI, DGRAD, DGRP et DGDEA) maximisent-elle efficacement les recettes ?»

Ce travail envisage d'analyser le système fiscal congolais. Nous cherchons à :

- * Décrire le système fiscal et son application en R.D.Congo;
- * Analyser les mécanismes de conception et de réalisation des ressources en R.D.Congo en générale et principalement dans les régies financières.

Dans le cadre de ce travail et en vue de saisir l'essentiel, nous avons adopté une approche méthodologique basée essentiellement sur la méthode analytique, accompagnée des approches comparative, statistique et historique

La Constitution du 18 février 2006 en ses articles 2 et 3, la loi N° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, ont consacré le régionalisme politique entre le pouvoir central et les provinces et la décentralisation à l'intérieur des provinces.

Selon ce nouveau cadre institutionnel, les provinces sont des composantes politiques dotées de la personnalité juridique au sein desquelles sont des ETD. Les unes et les autres sont gérées par les organes provinciaux ou locaux élus et disposent d'une autonomie de gestion de leurs ressources humaines, économiques, financières et techniques.

L'autonomie financière des entités territoriales se traduit notamment, par la reconnaissance de ces entités d'un budget propre lequel est alimenté par de recettes.

De ce fait, le nouveau cadre institutionnel appelle une législation fiscale appropriée reconnaissant à chaque entité (pouvoir central, province et ETD) des impôts et taxes qui lui sont propres. Cette dernière préoccupation a trouvé des réponses dans le texte de l'ordonnance loi N° 13/001 du 23 février 2013 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances des provinces et des ETD ainsi que leurs modalités de répartition. Voilà pourquoi la fiscalité congolaise a trois articulations : la fiscalité nationale, fiscalité provinciale et la fiscalité locale.

La structure de ces trois types de fiscalité se présente de manière suivante :

- **Les impôts relevant de la fiscalité nationale sont :**

1. Les impôts sur les revenus (Impôts mobiliers, impôts sur les bénéfices et profits, impôts sur les rémunérations, Impôts exceptionnels sur les rémunérations versés aux expatriés), et impôts personnels minimum pour expatriés.
2. La taxe sur la valeur ajoutée,

- **3. Fiscalité provinciale comprend :**

- les impôts réels (impôts fonciers, impôts sur les véhicules automoteurs, impôts sur les concessions minières, forestières et d'hydrocarbures),
- les impôts sur les revenus locatifs.

- **3. La fiscalité locale comprend uniquement l'impôt personnel minimum.**

Dans le cadre de notre travail, nous passerons en revue les différentes institutions chargées de la perception de ces impôts. Il s'agit notamment de

- Direction Générale des impôts
- Direction Générale des recettes administratives, judiciaires, domaniale et de participation (DGRAD)
- Direction Générale des recettes provinciales

Nous parlerons à la fin de la parafiscalité sociale et prendrons le cas type pour la République Démocratique du Congo l'INSS institut National de Sécurité sociale.

Notre sujet porte sur l'analyse critique du système fiscal congolais, nous nous appuierons, comme énoncé ci- haut, à la foi sur la Constitution du 18 février 2006 en ses articles 2 et 3 et sur la loi de finances n° 14/0 27 du 31 décembre 2014 relative aux finances publique, la

loi n° 13 / 001 et 003 du 23 Février 2013 portant reformes des procédures administratives et financière.

- **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**
- **Création :**

La Direction Générale des Impôts a été créée par le décret N° 017/2003 du 2 mars 2003, tel que modifié et complété par le décret N° 011/43 du 22 novembre 2011. Pour aboutir à ce stade, cette direction a subi plusieurs mutations dont :

- **Direction de Contribution (DC) de 1960 à 1988,**

À ce stade, l'administration fiscale était l'une des nombreuses directions du Ministère des Finances. Elle était placée sous l'autorité du Secrétaire Général des Finances et était composée des divisions, des bureaux et des ressorts fiscaux à Kinshasa et une direction dans chaque province. À cette période, l'administration fiscale gérait l'impôt par nature d'impôt. Le Directeur des contributions avait du mal à contrôler et avoir une maîtrise totale sur les activités de l'administration fiscale sur l'étendue du pays, d'où la nécessité d'une réforme de ses structures.

- **Direction Générale des Contributions (DGC) de mars 1988 à mars 2003,**

Avec la création de la DGC, les autorités changent la méthode de gestion de l'impôt. En effet, l'impôt qui était géré par nature d'impôt à l'époque est désormais géré par mission fiscale de l'impôt.

Avec cette réforme, une inspection générale de service a vu le jour. Il a été créé une Direction Provinciale des Contribution dans chaque Province et un Ressort des contributions dans chaque Commune des grandes villes. Plusieurs primes furent créées en dehors du salaire de la fonction publique pour motiver le personnel.

- **Enfin, la Direction Générale des Impôts DGI**

Cette réforme avait pour but l'amélioration de la gestion de l'impôt et du concept impôt en lieu et place de contribution qui justifie cette deuxième mutation de la structure de l'administration fiscale ; C'est ainsi que sont nées :

- La Direction des Grandes Entreprises (DGE) qui gère toutes les missions fiscales des grandes entreprises sur tout le territoire national ;
- Le Centre d'Impôt (CDI) dans chaque Direction opérationnelle pour gérer les entreprises de taille moyenne mais avec les mêmes procédures de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et le Centre d'Impôt Synthétique (CIS) pour gérer les micros et petites entreprises.

Néanmoins, avec la nouvelle Constitution et la loi sur la libre administration des provinces désormais l'impôt foncier, l'impôt sur le véhicule, l'impôt sur le revenu locatif rétrocédés aux provinces seront gérés de façon autonome par les régies provinciales.

▪ **Mission de la DGI**

La DGI exerce dans le cadre des lois et règlement en vigueur, toutes les missions et prérogatives en matière fiscale (assiette, contrôle, recouvrement et contentieux).

Elle est chargée d'étudier et de soumettre à l'autorité compétente les projets des lois, des décrets et d'arrêtés à la matière.

Elle doit être consultée pour tout texte ou convention à incidence fiscale. Elle exerce ses compétences de manière exclusive sur toute l'étendue du territoire national.

▪ **Attributions de la DGI**

Pour réaliser sa mission la DGI, doit exécuter les attributions qui lui sont conférées par l'Etat, à savoir :

- Elle supervise, élabore les stratégies et coordonne l'ensemble des activités,
- Elle dispose du droit d'évoquer les affaires et peut les reformer sauf en matières contentieuses où les décisions de dégrèvement ou de rejet sont une affaire des Directeurs,
- L'inspection de service contrôle, veille à l'application des lois et règlement en vigueur et au respect des directives de l'administration centrale,
- Elle peut être chargée des missions d'enquêtes et du contre vérification,
- Les directions opérationnelles sont chargées de la gestion de l'ensemble des opérations fiscales de tous les contribuables et sélectionner suivant les critères définies par la Direction Générale.

▪ **Compétences, procédures d'exécution des recettes publiques**

La procédure d'exécution de la recette comprend deux phases : la phase administrative et la phase comptable.

- La phase administrative comprend trois opérations, à savoir : La constatation, la liquidation et l'ordonnancement ;
- La phase comptable comprend le recouvrement.

Il est à noter que la DGI exerce de manière exclusive toutes ces quatre opérations.

Réalisation par rapport aux assignations à la DGI

Tableau comparatif des recettes ordonnancées et les recettes recouvrées : Exercices 2011 – 2013.

A n n é e	Recettes Prévues e n F C	Recettes recouvrées en FC	Taux de recouvrement	Ecart en FC	Taux d'écart
2 0 1 1	11.884.852.368,58	8.976.342.028,88	7 5 , 5 3 %	2.908.510.339,7	24,47%
2 0 1 2	20.486.182.132,30	12.852.877.858,50	6 2 , 7 4 %	7.633.030.427,38	37,29%
2 0 1 3	24.574.464.343,79	11.437.325.291,36	4 6 , 5 0 %	13.137.139.052,43	53,50%
T o t a l	56.945.498.844,67	33.266.545.178,74	5 8 , 4 2 %	23.678.953.665,93	41,58%

- **DIRECTION GENERALE DES RECETTES ADMINISTRATIVES JUDICIAIRES, DOMANIALES ET DE PARTICIPATIONS « DGRAD »**

○ **Création de la DGRAD**

La DGRAD a été créée par le décret N° 0058 du 27 décembre 1995 portant création, organisation et fonctionnement de la DGRAD. Elle est un service public de l'Etat doté d'une autonomie administrative et financière placée sous l'autorité directe du ministère ayant les finances dans ses attributions. Ce décret a été complété par celui décret N° 0059 de la même date portant les règlements d'ordre intérieur du personnel de carrière des services publics de l'Etat.

○ **La mission de la DGRAD**

Dans le cadre des lois et des règlements en vigueur, la DGRAD exerce les missions suivantes :

- Exerce toutes les missions et prérogatives en matière d'ordonnancement et de recouvrement des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations,
- Élabore en collaboration avec les administrations en charge de taxations, des projets des lois, des décrets, d'arrêtés, de circulations et des instructions qu'elle soumet aux autorités compétentes,
- Propose après consultations la modification ou la révision de la législation et de la réglementation en matière des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations initiées par les autres administrations ainsi que toute décision d'admission au régime d'exception.

○ **Attributions de la DGRAD**

Dans le cadre des lois et règlements en vigueur la DGRAD a comme attributions essentielles :

- Le contrôle avant émission des titres de perceptions de la régularité des toutes les opérations de constatations et de liquidation des recettes administrative, judiciaires, domaniales et de participations effectuées par le service générateur ou d'assiette,
- La validation des actes et documents administratifs par l'apposition du cachet sec aux différents documents de paiement des sommes dues (quittance de perception ou bordereau de versement),
- La relance et la poursuite en recouvrement des débiteurs défaillants conformément aux lois et aux règlements en vigueur,
- Mener des études de nature à améliorer l'organisation et le fonctionnement de la DGRAD,
- La gestion du personnel, des crédits, des biens meubles et immeubles.

○ **Compétences et procédures**

La DGRAD s'occupe des opérations d'ordonnancement et de recouvrement des recettes non fiscales tandis que les tâches de constatation et de liquidation demeurent du ressort des ministères et des services générateurs des recettes.

L'ordonnancement implique le contrôle à priori des opérations de constatations et de liquidations des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations avant l'émission de la note de perception. En cas d'irrégularité, la DGRAD, peut procéder à l'ordonnancement d'office.

Signalons qu'en matière des procédures des recettes non fiscales, les opérations de constatation et de liquidation relèvent de la procédure d'assiette tandis que l'ordonnancement et le recouvrement ont leurs propres procédures.

▪ **Procédures d'assiette**

L'assiette de droits, des taxes et redevances revenant au pouvoir central les procédures de sa constatation sont fixées par des législations sectorielles.

Le taux ainsi que la période de paiement des droits des taxes et redevances sont fixées par l'arrêté conjoint du ministère ayant les finances dans ses attributions et celui de l'administration le constate et le liquide, conformément aux dispositions et règlements en vigueur en la matière.

Les agents taxateurs (agents du ministère) sont tenus conformément à la présente ordonnance – loi :

- D'identifier l'acte et le fait générateur d'un droit, d'une taxe ou d'une redevance payable au trésor public ainsi que les éléments d'assiette y afférent ;
- De relever les éléments d'identification de l'assujetti ou du redevable, tel que prescrit par la réglementation en vigueur ;
- De calculer le montant dû par l'assujetti ou le redevable.

Les agents taxateurs ont l'obligation, sous peine de sanctions prévues par la loi relative aux finances publiques et le règlement général sur la comptabilité publique, de communiquer les éléments de constatation et de liquidation aux ordonnateurs de l'administration des recettes non fiscales.

L'agent taxateur est tenu de mettre à la disposition de l'ordonnateur attitré, des inspecteurs de l'administration des recettes non fiscales en mission ou de tout autre fonctionnaire dûment mandaté, tout document ayant servi à la constatation et à la liquidation, le registre des droits constatés et liquidés, ainsi que le répertoire des redevables ou assujettis.

▪ **Procédures d'ordonnancement**

Les opérations d'ordonnancement des droits, taxes et redevances du pouvoir central sont de la compétence des personnes qualifiées relevant de l'administration des recettes non fiscales appelées ordonnateurs des recettes non fiscales et ayant reçu l'habilitation conformément à la loi relative aux finances publiques et au règlement général sur la comptabilité publique.

Ces derniers sont accrédités selon les cas auprès des agents taxateurs, du receveur de l'administration des recettes non fiscales, conformément au règlement général sur la comptabilité publique.

La note de perception est établie, après contrôle, par l'ordonnateur des recettes non fiscales, sur base des éléments contenus dans la facture, la note de débit ou de taxation émise par l'agent taxateur.

À l'issu des opérations d'ordonnancement, l'ordonnateur transmet sous sa propre responsabilité la note de perception au receveur des recettes non fiscales pour prise en charge et mise en recouvrement de la recette auprès du redevable.

Le nombre des feuillets de la note de perception et leur répartition aux différents destinataires sont déterminés par voie d'arrêté du ministère ayant les finances dans ses attributions.

Il existe d'autres procédures particulières en matière d'ordonnancement des droits, taxes et redevances encadrés par l'administration des recettes non fiscales pour les opérations ci-après : annulation des notes de perception, ordonnancement de régularisation, ordonnancement de paiement échelonné, ordonnancement d'office et d'ordonnancement des pénalités.

▪ **Procédure de recouvrement**

L'organisation et la composition des services de receveur des recettes non fiscales sont définies par des règlements d'administration pris suivant le règlement général sur la comptabilité publique.

Le receveur des recettes non fiscales a l'obligation de prendre en charge les recettes ordonnancées jusqu'à leur encaissement au compte général du Trésor Public. Les notes de perceptions sont notifiées au redevables par huissier.

Le paiement des sommes dus au trésor Public au titre de droits, taxes et redevance ainsi que des pénalités, majoration, accroissement et les amendes y afférentes est effectué par le redevable, contre remise d'un acquit libératoire, au compte du receveur des recettes non fiscale, sur base de la note de perception préalablement prise en charge.

Pour les droits, taxes et redevances dont l'exigibilité est fixée par les lois et règlement particulier, le montant porté sur la note de perception est payable dans le délai prévu par les différents lois et règlements.

Pour les droits, taxes et redevances sans échéance légale ou réglementaire fixe, le montant porté sur la note de perception est payable dans les huit jours à dater de la réception.

En ce qui concerne les droits, taxes et redevances à délai de paiement non réglementé, toute renonciation à payer les droits pour lesquels la note de perception a été sollicitée, doit être signalé au receveur des recettes non fiscales dans un délai de huit jours

avec copie pour information à l'administration ayant constaté ce droits, taxes et redevances.

▪ **Procédure de recouvrement forcé**

Le recouvrement forcé intervient lorsque l'assujetti ne s'est pas acquitté des droits, taxes et redevances dans le délai prévu par la loi. L'administration procède par le rôle. Le rôle est dressé par le receveur des recettes non fiscales à l'échéance. Il est rendu exécutoire, selon le cas par le visa du Directeur général, Provincial ou urbain de l'Administration des recettes non fiscales, et les assujettis disposent d'un délai de huit jours pour apurer leurs dettes, à dater de la réception de l'avertissement extrait de rôle.

Lorsque le délai expire, l'huissier assermenté fait le commandement, les saisies immobilières et les ventes, à l'exception de ventes immobilières lesquelles sont de la compétence du notaire. Le receveur des recettes non fiscales peut procéder à l'avis à tiers détenteurs. Ces mesures de poursuite comprennent les commandements, les avis à tiers détenteur, la saisie immobilier (saisie arrêt) et immobilière et enfin la vente.

Tout retard dans le paiement des droits, taxes et redevances ou sommes quelconques entraînent outres les pénalités prévues dans les textes réglementaires, l'application des intérêts moratoires de 4% par mois de retard sur le montant dû. L'intérêt moratoire est compté du premier jour du mois autour duquel les droits, taxes et redevances auraient dû être payés au jour du mois de paiement effectif ; tout mois commencé étant compté intégralement.

Les pénalités de recouvrement ont pour base de calcul le montant dû et les pénalités d'assiette pour lesquels le paiement n'est pas intervenu dans le délai.

Réalisation par rapport aux assignations (DGRAD)

Tableau comparatif des recettes ordonnancées et les recettes recouvrées : Exercice 2014 – 2016.

Année	Recettes ordonnancées en FC	Recettes recouvrées en FC	Taux de recouvrement	Ecarts en FC	Taux d'écart
2 0 1 4	12.570.394.602,35	8.095.830.608,38	6 4 , 4 1 %	4.474.563.993,97	35,59%
2 0 1 5	8.850.993.613,03	6.006.791.632,94	6 7 , 8 7 %	2.844.201.980,09	32,13%
2 0 1 6	8.857.248.448,49	8.304.636.385,30	9 3 , 7 6 %	552.612.063,19	6,24%
T o t a l	30.278.636.663,87	22.407.258.626,62	7 5 , 3 5 %	7.871.468.037,25	24,65%

Notons qu'au regard du règlement général sur la comptabilité publique qui dispose à son article 25 que les receveurs de recettes non fiscales ont l'obligation de recouvrer toutes les notes de perception qu'il ont prises en charge ; en d'autres termes, il est le responsable de recettes non recouvrées.

- **LA DIRECTION GENERALE DES RECETTES PROVINCIALE (DGRP)**

A la différence de la DGI et de la GDRAD qui sont chargées de drainer les recettes en faveur du gouvernement central, la DGR a pour mission de collecter les recettes en faveur du gouvernement provincial du Nord Kivu et cela est une conséquence de la décentralisation conformément à la constitution du 18 février 2006 qui confère aux provinces et aux ETD les compétences exclusives de créer leur régie financière.

C'est ainsi que certains impôts et taxes jadis allouées au gouvernement central étaient cédés à la province pour appuyer les moyens de sa politique. Les taxes et impôts provinciaux et locaux sont :

○ **Les impôts provinciaux et locaux comprennent:**

- Les impôts sur la superficie des propriétés bâties et non bâties
- L'impôt sur le véhicule automoteur
- L'impôt sur le revenu locatif
- L'impôt personnel minimum

○ **Les taxes d'intérêt commun comprennent :**

- La taxe spéciale de circulation routière
- La taxe annuelle pour la délivrance de la patente
- La taxe de consommation sur la bière l'alcool, les spiritueux et le tabac,
- Toute autre taxe et redevance instituée par la loi
- La taxe de superficie sur la concession minière
- La taxe sur les ventes des matières précieuses des productions artisanales
- Les taxes spécifiques à chaque province et ETD sont prélevées sur les matières locales non imposées par le pouvoir central
Elles sont soit rémunératoires, soit fiscales conformément à l'annexe à la présente ordonnance loi.
- Les modalités de répartition des recettes d'intérêt commun. La part des recettes d'intérêt commun allouée aux ETD est établie à 40%. La répartition des ressources entre les ETD est fonction des critères des capacités de production, la superficie et de la population. L'Edit provincial en détermine les mécanismes de répartition.

• **NOTION SUR LA DOUANE (DGDA)**

La loi Congolaise attribue à la DGDA, un statut juridique d'entreprise publique régie par la loi n°008/009 du 07 / Juillet / 2008 portant sur la transformation des entreprises publiques.

○ **Généralités sur la DGDA**

La Direction Générale des Douanes et Accises DGDA, en sigle, est un service administratif et financier de l'Etat placé à la frontière et au bureau de l'intérieur qui

s'occupe des mouvements des marchandises faisant l'objet du commerce international et de la gestion de quelques produits d'accises et de fabrication locale.

Le mot « Accise » est tiré de deux mots latins : « Accessus = qui veut dire « accès » et « excessus » qui veut dire « excès », alors une accise est une taxe qui frappe certains produits énumérés expressément par la loi et qui peuvent détenir des externalités (effets) négatives sur la santé humaine ou sur l'environnement après leurs consommations.

- **Historique de la Douane**

L'origine de la douane semble être plus ancienne car elle date même avant la période médiévale, plus précisément dans l'antiquité. Les origines lointaines de la douane proviennent de la perception des impôts et taxes perçus sur les marchandises à l'entrée et à la sortie des pays au profit des grands seigneurs féodaux.

Le terme « douane » dérive des différents jargons : les perses (aujourd'hui appelés les iraniens), l'appelaient « DIVANE » pour signifier le lieu où se tenait la réunion des administrateurs des finances. Les arabes quant à eux, parlaient de « DIOUAN » et les italiens parlaient de « DOGANA ou DOANA ».

L'histoire nous enseigne que l'Inde, l'Égypte, la Chine, la Grèce pratiquaient déjà des impôts sur les marchandises étrangères et à Rome on parlait de « PORTARIA », pour signifier les droits perçus par les receveurs tout dans les ports à l'entrée qu'à la sortie des marchandises.

- **Notion de la direction générale des douanes et accises EN RDC**

- **historique de la douane en RDC**

En RDC, la connaissance des services douaniers est liée à la celle de la colonisation lors de l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.) constitué le 26 Février 1985.

Afin de permettre la liberté du commerce dans le bassin du fleuve Congo, il fut adopté une politique douanière selon laquelle la marchandise entrant dans la colonie n'était soumise à aucune taxe autre que la taxe rémunératoire en compensation du service rendu.

Les droits de douane étaient considérés comme patrimoine du Roi Léopold II.

Le décret du 29 Janvier 1949 coordonne et révisé le régime douanier de la colonie belge et l'ordonnance n°33/9 du 06 Janvier 1950 portant règlement d'exécution du décret ci-dessus sont à la base de grande réforme de la politique douanière en vigueur dans la colonie, qui a été inspirée de la métropole jusqu'au 15 mai 1979, date à la quelle fut crée l'office des douanes et accises.

Ainsi différentes dates ont marqué l'histoire juridique de la douane Congolaise après l'accession du Congo à l'indépendance :

Le 1^{er} Janvier 1962 : Une nouvelle organisation douanière ;

Le 23 Janvier 1964 : Création d'un service des informations douanières et financières, la police douanière ou la brigade douanière.

Le 7 Janvier 1968 : Création d'un tarif douanier à l'importation et à l'exportation.

En 1972 : Adhésion de notre pays au conseil de coopération douanière et adoption de la nomenclature des Bruxelles.

Le 15 Mai 1979 : Création de l'office des douanes et accises (OFIDA)

En 1985 : Adhésion de notre pays aux dispositions du système harmonisé (SH).

Le 4 Octobre 1987 : Ratification de l'accord pour adhésion au S.H.

Le 10 Mars 1988 : La mise en application du S.H.

Le 13 Mars 2003 : Promulgation de la loi n°002/03 du 13 Mars 2003 instituant un nouveau tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation.

Le 16 Mai 2008 : Arrêté ministériel n°01/CAB/MIN/FINANCE/2008 du 16/05/2008 relatives aux Droits de consommation ou droits d'Accises.

Le 3 Décembre 2009 : Création de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA).

Le 20 Août 2010 : Promulgation de l'ordonnance loi n°10/002 du 20 Août 2010 portant Code des Douanes.

Le 25 Janvier 2011 : Décret n°011 / 06 du 25 Janvier 2011 portant institution du cadre organique de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA).

Statistiques des recettes de la RD Congo de 2013 à 2015

N o	R E C E T T E S	B U D G E T 2 0 1 3	BUDGET 2014	BUDGET 2015
		EXECUTE (EN FC)	VOTE (EN FC)	VOTE (EN FC)
1	RECETTES INTERNES	4 066 031 165 216	5 480 395 169 919	6 004 190 458 794
2	Recettes courantes	4 066 031 165 216	5 480 395 169 919	6 004 190 468 794
3	Recettes des Douanes et Accise	1 713 957 715 871	2 456 599 330 291	2 579 343 267 599
4	Recettes des Impôts	1 513 451 000 000	1 958 643 743 484	2 374 764 594 071

5	Recettes non Fiscales	442 616 833 467	654 717 096 144	622 544 376 946
6	D G R A D	368 425 027 757	565 977 985 144	622 544 376 946
7	A U T R E S	74 191 805 710	88 739 111 000	0
8	Recettes de Pétroliers	396 005 615 878	410 435 000 000	427 538 220 178
9	D G I	161 220 485 231	169 520 668 000	184 505 121 293
1 0	D G R A D	234 785 130 647	240 914 332 000	- 3 098 8

- **Vers l'impôt moderne**

La mutation du rôle de l'État, dont on attend de plus en plus, dans une logique de solidarité liée à la diffusion des théories socialistes et radicales, permet de réintroduire le débat sur l'impôt à partir du début du XX^e siècle. Ce débat, qui suscite de vives passions, aboutit en 1914 à la création de l'impôt sur le revenu, dont le véritable « père » est le président du Conseil, le radical Joseph Caillaux. Combinant dans sa version primitive au sein d'un même impôt un aspect analytique et synthétique (la taxation frappant d'abord de façon proportionnelle les différentes catégories de revenus ou « cédules » puis, de façon progressive, l'ensemble du revenu global), l'impôt sur le revenu est progressivement simplifié, jusqu'en 1948 où est introduit un impôt unique et progressif sur le revenu, ainsi qu'un impôt sur les sociétés, dont le taux est pour sa part proportionnel.

Pendant longtemps, le capital semble échapper à l'impôt, dans la mesure où il n'est envisagé qu'au travers des revenus qu'il engendre (plus-values, revenus des valeurs mobilières, revenus fonciers et agricoles) ou lors des mutations dont il fait l'objet (droits de succession). En 1982, la création de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF), supprimé en 1986, rétabli en 1988 sous la forme, quelque peu différente, de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), a tenté de remédier à ce qui a été perçu comme une inégalité.

De leur côté, les impôts indirects n'ont pas été supprimés, mais ils ont fait l'objet de significatives mesures de simplification, visant à substituer aux impôts sur des consommations particulières un impôt synthétique. Amorcée en 1917 avec la création de la taxe sur les paiements, devenue en 1920 la taxe sur le chiffre d'affaires, puis en 1936 la taxe à la production, cette réforme aboutit en 1954 à la création de la taxe à la valeur ajoutée (TVA), imaginée par Maurice Lauré, et dont l'aspect novateur consiste en son caractère déductible à chaque fois que le bien ou le produit fait l'objet d'une valeur ajoutée. L'ingéniosité de cet impôt, dont l'application est progressivement généralisée à tous les types de transactions, lui a valu d'être adopté dans un certain nombre de pays, notamment en Europe.

Impôt et fiscalité, système de contributions obligatoires prélevées par l'État, pèse sur les personnes, les entreprises et les biens.

- **Conclusion et constat général sur les régies financières de la RDC**

Au terme de ce travail, il a été constaté que les Régies financières n'atteignent pas les objectifs d'encadrement des recettes publiques. L'image actuelle de la RDC, son immensité et le volume des recettes réalisées par ses régies financières suscite un questionnement dans le chef de chaque observateur.

Pour cette raison et pour une mobilisation rationnelle des finances, il convient de suggérer une ligne de conduite qui doit le responsable fiscal doit:

1. veiller au respect des dispositions de la loi financière en identifiant et en responsabilisant sans équivoque les principaux responsables de la gestion financière : l'ordonnateur du budget et le gestionnaire des crédits. Chacun doit jouer sans faille son rôle dans l'exécution d'un budget ;
2. mettre tout en œuvre pour la mise en place d'une structure de gestion des recettes et des dépenses faisant office d'un centre d'ordonnancement;
3. assurer la mise en route d'un certain nombre d'outils de gestion financière dont le plan de trésorerie hebdomadaire, qui prévoit les recettes à réaliser et les dépenses à engager ; le tableau de bord qui permet de mesurer, à des périodes fixes, la progression vers les objectifs repris dans le plan de trésorerie ;
4. procéder à des améliorations de la tenue d'une comptabilité par le recours à un certain nombre d'instruments de gestion budgétaire et comptable, notamment les livres auxiliaires et l'outil informatique devant permettre une meilleure saisie, une exploitation d'un canevas budgétaire plus élaboré, tant pour les recettes que pour les dépenses en vue de l'identification de la nature et de la catégorie de chaque type d'opération. Ce canevas jouerait alors le rôle d'un tableau de bord. Il importe également d'initier la tenue des fiches budgétaires d'engagement des dépenses ;
5. respecter scrupuleusement les directives du règlement général de la comptabilité publique, sans oublier cependant que l'exécution du budget est un processus flexible aux exigences d'une méthodologie rigoureuse, elle peut allier les impératifs d'une gestion souple ;
6. renforcer le recouvrement des recettes par la mise en place d'une structure plus opérationnelle de perception alliant l'amélioration du rendement à l'efficacité, grâce à l'augmentation de la productivité et la réduction des coûts. En vue de respecter au mieux la réglementation en la matière, il y a lieu de faire recours de plus en plus, aux services qui sont censés être spécialisé notamment : la Brigade de vérification de budget et de comptabilité ;
7. mettre en place une politique permettant de sensibiliser la population pour que chacun en ce qui le concerne le rôle d'agent de développement en contribuant à la réalisation des recettes fiscales et non fiscales;
8. organiser des réunions périodiques et multiplier des rencontres avec les opérateurs économiques notamment les membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et tous les contribuables dans le cadre de l'éducation et de la sensibilisation pour le paiement des droits, impôts et taxes dues au trésor public et aux Entités Territoriales Décentralisées.
9. le respect des points susmentionnés pourrait constituer un pas de géant dans la recherche incessante de la mise sur pied du management dans le fonctionnement de la RD Congo.

La reforme fiscal prônée par la RD. Congo se constituerait en une référence, si elle intègre les notions suivantes :

- détermination de la capacité contributive de chaque citoyen et la construction des tissus économiques et sociaux;
- améliorer la gestion administrative et considérer les citoyens comme égaux devant la loi surtout dans le paiement d'impôts et taxes en évitant le trafic d'influence;
- promouvoir des activités de rentabilité économique et sociale vérifiée ;
- briser les barrières vers un climat d'affaire assaini

BIBLIOGRAPHIE

- A. TROTABAS.L, Droit Fiscal ; éd ;Dalloz, 4^e Ed, Paris,1980
- B. Silem A et Albertini JM, Lexique d'économie, Dalloz,1984
- C. MATTRET. J.B, Les Finances de l'Etat Préparation au Concours Attaché territorial catégorie C filière Administrative.
- D. Jacques le Caheux, les français et l'impôt, Odile jacob, la documentation française, Avril 2008.
- E. SAIDJ, L. – Finances Publiques. – Paris : Dalloz, 4^{ème} édition, 2003
- F. MUZELLEC, R. – Finances Publiques. – Paris : Sirey, 14^{ème} édition, 2006.
- G. MARTINET A et Ali, Lexique de Gestion, 5^{ème}, Ed .Dollaz, Paris, 2000
- H. Chr VAN LIERDE, Notion de Législation Sociale des Finances Publiques et de Droit Fiscal, CPR, Kinshasa, 1983.
- I. RDCongo, Ministère des Finances, Direction générales des impôts, guide fiscal et comptable de la TVA, 1^{ere} édition,2015
- J. Bienvenu (Jean-Jacques), Lambert (Thierry), Droit fiscal, Paris, Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental », 2^e édition 1997

LOIS & TEXTES LEGAUX

- la loi N° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces.
- La Constitution du 18 février 2006
- loi n° 11/ 011 du 13 Juillet 2011 relative aux finances publique,
- la loi n° 004/2003 du 13 mars 2003 portant reforme des procédures fiscales, telle que modifiée et complétée par la loi n°06/003 du 27 févr. 2006.
- Loi n° 13/001, 13/003 et 13/004 du 13 juillet 2013
- Loi n° 004/2003 du 13 mars 2003 portant reforme de procédures fiscales, telle que modifiée et complétée par la loi n°06/003 du 27 février 2006.
- Code des impôts
- Code de douanes et accises

REORGANISATION DU SECTEUR PORTUAIRE EN ALGERIE, CONSTAT ET PERSPECTIVES

Benaissa BERBER

*Doctorant,
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem,
Algérie*

benaissa.berber@gmail.com

Docteur BelkacemDOUAH

*Maitre de conférences A,
Université Abdelhamid Ibn Badis
de Mostaganem,
Algérie*

kacemdouah1@yahoo.fr

Résumé

Les ports de commerce algériens sont pris dans un paradoxe important de leur développement. D'un côté, la logique d'extraversion des flux héritée de la période coloniale – et renforcée par la suite – a rendu l'économie algérienne fortement dépendante envers le transport maritime (environ 96% du commerce international algérien). De l'autre, le retard dans la modernisation des infrastructures portuaires accentue leur inadéquation croissante aux normes mondialisées de la logistique moderne. Le passage de l'économie étatisée à l'économie libérale, au début des années 1990, n'a fait qu'aggraver la tendance, les ports étant incapables d'absorber efficacement les flux commerciaux (faible productivité, délais d'attente très longs des navires, saturation des terminaux, accessibilité nautique limitée, etc.), allant jusqu'à ralentir l'insertion même du pays dans

l'économie mondiale. Des mesures récentes prises par les autorités algériennes visent à réhabiliter les ports nationaux afin qu'ils puissent, d'une part, assurer leur rôle d'infrastructures de transport et d'outils d'aménagement du territoire, et de l'autre, réduire la dépendance envers les autres ports maghrébins et méditerranéens en attirant plus d'escales directes. À cela s'ajoutent les contrats de management passés avec des partenaires étrangers comme DPW (Dubai Ports World) pour les ports d'Alger et de DjenDjen et Protek International (Singapour) pour le port de Bejaïa. Au final, l'étude tente d'évaluer en quoi ces dynamiques peuvent permettre de résoudre, au moins partiellement, le paradoxe des ports algériens.

Mots-clés : port, transport maritime, mondialisation, Algérie, infrastructures portuaires.

Abstracts

Algerian commercial ports are caught into an important paradox in their development. On the one hand, the flow extraversion logic which has been inherited from the colonial period - still reinforced later on - has made the Algerian economy strongly dependent on maritime transport (about 95% of the Algerian international trade). On the other hand, the slowness in harbor substructure modernization accentuates their growing inadequacy to the globalized standards of modern logistics. The passage from the state control of the economy to the liberal one, in the 1990s has but increased the trend. The harbors being unable to absorb trade flows (weak productivity, very long waiting delays of the ships, terminals saturation, limited nautical access...) to the point of slowing down the country insertion within the world economy. Recent measures taken by the Algerian authorities aim to rehabilitate the national ports so that they might, on the one hand, achieve their role as transport substructures and as means of arranging the territory, and on the other hand to reduce the dependency towards other Maghreb and Mediterranean ports by attracting more direct stopovers. To this can be added the contracts concluded with foreignP partners such as DPW (Dubai Ports World) for the ports of Algiers and Djen Djen, and Protek International (Singapore) for the port of Bejaia. As a conclusion, the study tries to estimate to what extent those dynamics could make it possible to find a solution, at least partly, to the paradox felt by Algerian ports.

Keywords : port, maritime transport, globalization, Algeria, Port infrastructure.

Introduction

L'Algérie assure la quasi-totalité de ses échanges extérieurs par voie maritime, soit près de 96%. Ceci implique que ces ports soient performants. Or ces ports sont déficients et le pays paye 170 millions de dollars par an de surestaries. En effet il est fréquent de voir les ports algériens qualifiés de coûteux et congestionnés. Afin de remédier à cette situation, le pays s'est engagé dans la réforme du modèle de gestion portuaire en autorisant des joint-ventures avec des partenaires étrangers.

L'application de la réforme portuaire s'est heurtée à l'hostilité des syndicats du personnel portuaire, notamment des dockers, pour qui privatisation signifie licenciement. Il est admis par ailleurs que la transition vers le modèle aujourd'hui dominant de gestion portuaire par des sociétés privées s'accompagne de coûts sociaux en termes d'emplois perdus et/ou à reconvertir. Ce modèle consiste à concéder les fonctions commerciales à un partenaire spécialisé qui s'engage selon les clauses contractuelles négociées préalablement avec l'autorité portuaire. Cette dernière conserve une fonction régalienne avec la responsabilité générale de l'espace foncier.

Ces changements se produisent alors même que l'Afrique dans son ensemble "glisse vers l'Asie" et accueille de nouveaux acteurs portuaires internationaux afin de dynamiser la gestion portuaire et de faciliter la mise en place de chaînes logistiques. Avec le projet Tanger Med, le Maroc accueille d'ores et déjà des opérateurs portuaires globaux comme APM Terminals (Danemark), PSA (Singapour) et Eurogate (Allemagne) en plus de l'opérateur local Marsa Maroc, signe d'une intégration plus poussée dans le système logistique mondial. Le contexte est aussi l'émergence d'une zone euro-méditerranéenne visant le développement d'un système intégré de transport fondé sur des réformes importantes au sein des pays membres.

Les mutations du commerce international et du transport maritime ont eu une influence décisive sur les structures administratives et techniques des ports, les transformant de plus en plus en entreprises autonomes. En effet, de profondes transformations techniques ont accompagné la croissance des décennies 1950 à 1970 dans le monde : diversification des types de navire, accroissement considérable de leur taille et enfin essor de la conteneurisation, ouvrant ainsi un nouveau cycle d'innovations technologiques portant pour l'essentiel sur l'organisation et les pratiques du transport, notamment avec la généralisation des échanges informatisés d'informations.

La nécessaire réorganisation du secteur portuaire algérien s'impose de plus en plus d'autant que les ports constituent à la fois la vitrine du développement de l'activité économique et sociale, l'espace le plus propice permettant la majorité des échanges extérieurs et l'outil le plus adéquat pour mieux répondre aux exigences de l'économie de marché.

Dés lors, l'importance des rôles des ports en tant qu'outil d'un meilleur soutien au développement des activités économiques et sociales, appelle à un nouveau schéma organisationnel, à une restructuration profonde qui s'appuie sur une séparation des fonctions d'autorités et des activités commerciales ou économiques, à un encadrement juridique qui tient en compte le principe même de l'économie du marché et à une professionnalisation de la chaîne portuaire de manière à donner toutes les chances à l'Algérie de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale.

L'objet du présent article est d'essayer de répondre à la question suivante : ***Quel schéma d'organisation préconiser pour les ports algériens pour mieux soutenir le développement de l'économie nationale ?***

Cet article a pour objet de :

- **Présenter** la vision du nouveau paysage portuaire basée sur le renforcement et l'adaptation des capacités portuaires aux nouvelles exigences de transport maritime ;
- **Montrer** l'intérêt de se doter de ports performants, catalyseurs de la compétitivité de l'économie nationale et acteurs incontournables dans le positionnement de l'Algérie comme plateforme logistique du bassin méditerranéen ;

- **Montrer** qu'une démonopolisation et l'ouverture des activités commerciales permettrait :

1. d'attirer des investisseurs privés dans les ports,
2. de soulager l'Etat d'une partie des charges financières,
3. De bénéficier de savoir-faire dans le traitement de trafics spécifique.

- **Rétrospective du système portuaire algérien**

Le système portuaire algérien a connu, depuis l'indépendance en 1962, plusieurs modes d'organisation et d'administration de ses activités.

a. Première période 1963 - 1970

Dès l'année 1962, les structures mises en place ont été inspirées du modèle français, mais avec le souci de répondre et satisfaire les orientations économiques nouvelles¹.

Ainsi, l'autorité portuaire incarnée par les ports d'Alger, d'Oran et d'Annaba a été mise en œuvre durant la période 1962-1970².

Cette autorité activait sous la forme de « ports autonomes » à l'image du système français, avec un domaine d'action très large en matière d'exploitation, de travaux publics, de sécurité de la navigation etc....

A partir de 1967, les ports autonomes jusque-là gérés avec la participation des Chambres de Commerce et d'Industrie, ont vu leur gestion confiée pour partie au Ministère des Travaux Publics pour l'aspect lié à l'entretien des infrastructures et superstructures portuaires.

Par ailleurs, les acconiers privés avaient en charge les activités de manutention et d'acconage jusqu'en 1967. A partir de cette année-là, elles ont été dévolues à la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation C.N.A.N.

b. Deuxième période 1971 - 1982

A partir de 1971, l'Office National des Ports (**O.N.P**)³ a été créée avec comme objectif la centralisation des décisions en matière de gestion et de développement des ports à l'échelle nationale⁴. Cet organisme avait pour mission la gestion, l'exploitation, la police, la sécurité et le développement des ports.

Au cours de la même année a été créée la Société Nationale de Manutention et d'Acconage (**SONAMA**) qui avait le monopole des activités d'acconage et de manutention.

¹ Décret N° 63-442 du 5 novembre 1963 portant modification du décret N° 62-268 du 12 mars 1962 définissant le régime spécial des ports autonomes.

² Décret N063-443 du 9 novembre 1963 portant l'application du décret définissant les régimes spéciaux des ports autonomes.

³ Ordonnance N° 71-29 du 13 mai 1971 portant création de l'office nationale des ports (ONP).

⁴ Ordonnance N0 75-40 du 17 juin 1975 portant organisation des séjours de marchandises dans des ports.

Les activités de remorquage relevaient des prérogatives du seul armement national la Société Nationale de Transport Maritime (**S.N.T.M.- C.N.A.N**).

c. Troisième période 1982 - 1998

Avec la restructuration des entreprises nationales lancée en 1982, le secteur portuaire a été assis sur le regroupement des activités, c'est à dire une concentration des métiers.

Ainsi, les Entreprises portuaires créées par les **décrets 82-283 à 290 du 14 Février 1982¹**, bien que décentralisées, se sont vu confier des missions qui étaient auparavant exercées par trois sociétés différentes en l'occurrence :

- L'Office National des Ports (**O.N.P**)
- La Société Nationale de Manutention et d'Acconage (**SONAMA**)
- La Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (**C.N.A.N**) pour la partie remorquage.

En 1989, date de passage des entreprises à l'autonomie, l'organisation de l'ensemble des ports de commerce repose sur dix (10) Entreprises portuaires érigées en Entreprise Publique Economique, Société par actions (**EPE – SPA**) et toutes issues de la restructuration économique de 1982².

2. Contraintes, limites et insuffisances du système organisationnel en place³

Outre les contraintes en matière d'infrastructures, d'équipements, d'investissements et de développement des Ports, le système organisationnel en place, aboutissement, comme signalé précédemment, de la restructuration économique opérée en 1982, a fait ressortir après plus d'une décennie de fonctionnement ses limites et ce à plusieurs niveaux susceptibles d'être résumées comme suit⁴ :

- Affaiblissement de l'exercice des missions de puissance et des services publics :

Si la juxtaposition d'attributions de puissance publique et commerciales consacrées par le texte portant création de ces entreprises portuaires, laissait espérer une prise en charge harmonieuse de ces types de fonction, la réalité a démontré très vite leur incompatibilité⁵.

Le statut commercial de l'entreprise dont la motivation est tout à fait légitimement celle de son propre intérêt n'a pu assurer efficacement l'exercice des attributs de puissance publique représentant l'intérêt général. Une primauté est ainsi accordée aux activités commerciales au détriment des missions de services publics.

¹Décrets 82-283 à 290 du 14 Avril 1982 portant création des entreprises portuaires d'Annaba, Skikda, Bejaia, Alger, Mostaganem, Arzew, Oran, Ghazaouet.

² Loi 88-01 du 12 mars 1988 portant loi d'orientation des entreprises publiques économiques (EPE).

³ Communication/ Direction des Ports- Ministère des Transports : Réorganisation du Système Portuaire Algérien, Journées d'Etudes du 26 et 27 Mars 2002 à Alger.

⁴BOUSBIA Mahmoud, la facilitation du transport maritime international et du passage portuaire ; cas de l'Algérie, Tunis 2003.

⁵ Lire Ouvrage : MOHAMED Cherif Fatima Zohra, l'activité portuaire et maritime de l'Algérie, problèmes et perspectives, OPU ,2004.

- **Insuffisances de la fonction coordination des activités des opérateurs et usagers portuaires :**

L'objectif premier de cette fonction répondait au souci de veiller à une utilisation optimale du port par l'ensemble des opérateurs.

L'activité portuaire impliquant l'intervention d'une multitude d'intervenants et générant souvent de nombreux litiges, nécessite l'existence d'une tierce partie neutre à même de coordonner et de contrôler l'ensemble des activités portuaires.

Cette fonction ne pouvait être assumée efficacement et sans partie pris par l'entreprise portuaire actuelle. Etant elle-même partie prenante et contractante dans des actes commerciaux, ses intérêts se sont souvent opposés à ceux des usagers portuaires, voire même à l'intérêt général.

- **La vulnérabilité et la lourdeur de l'organisation en place :**

Les attributs de puissance et de service public ainsi que les activités commerciales confiées à une seule entreprise, nécessitent un niveau de savoir-faire et des exigences propres qui ne peuvent se suffire des mêmes approches d'organisation, de déploiement, d'intéressement et d'actions.

Par ailleurs, le rattachement d'activités disparates, voire de professions parfois spécifiques (ex : manutention, remorquage) au sein d'une même entité s'est avéré être à la fois un facteur de lourdeur dans le fonctionnement et un frein aux actions visant l'amélioration des performances de chacune de ces fonctions, accentuant ainsi la vulnérabilité de l'organisation en place laquelle permet en outre une série de subventions croisées entre activités déficitaires et activités bénéficiaires.

- **L'importance des surcoûts :**

L'absence de toute forme de compétitivité et de concurrence dans l'exercice des activités commerciales et partant de toute forme de régulation qui caractérisent généralement les activités portuaires et maritimes, est à l'origine aussi de nombreux surcoûts qui se manifestent à travers notamment l'importance des surestaries, taxes de congestion et des coûts de fret élevés appliqués à destination de l'Algérie.

3. Nouveau système organisationnel projeté du secteur portuaire algérien

En 1998, la révision de *l'ordonnance 76- 80 du 23 Octobre 1976*¹ portant code maritime algérien à la faveur de *la loi 98- 05 du 25 Juin 1998*², touche à sept aspects essentiels, il s'agit :

- De la démonopolisation de l'activité maritime,
- Des conditions d'accès à la profession d'armateur,

¹ Ordonnance 76- 80 du 23 Octobre 1976 portant Code Maritime Algérien (CMA).

² Loi n°98-05 du 25 juin 1998 modifiant et complétant l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976 portant code maritime.

- De la mise en place d'une autorité maritime unique,
- De la mise en place d'un dispositif disciplinaire et pénal nouveau,
- De l'évolution des règles de responsabilité de transport maritime de marchandises,
- De la mise en place de nouvelles règles portuaires,
- De la consécration de puissance publique en la personne de l'autorité,
- De la séparation des activités de service public des activités commerciales.

Ce nouveau code maritime a consacré la création de nouvelles entités dénommées « **autorités portuaires** », les entreprises portuaires sont engagées dans un nouveau schéma d'organisation et de fonctionnement.

Les ports algériens s'emploient à universaliser leur mode d'organisation et de gestion en séparant les missions de service public dévolues aux autorités portuaires des activités commerciales réservées aux entreprises soumises aux règles de la concurrence.

a. Principes essentiels de l'option de réorganisation projetée

Les insuffisances et limites relevées dans l'organisation en place, l'inadaptation des infrastructures existantes, le déficit en équipements adaptés, ainsi que des procédures de commerce extérieur inadaptées, se sont traduits par des performances en deçà des normes requises et n'ont pas permis au système portuaire national d'absorber les mutations technologiques, organisationnelles et sociales qu'ont connu les places portuaires dynamiques du monde entier au cours des dernières décennies¹.

De plus des exigences induites par le processus de développement du pays générant une demande de transport de plus en plus importante et diversifiée et les nouvelles technologies de transports maritimes d'une part et les mutations économiques que connaît le pays qui vient de surcroît de libéraliser son commerce extérieur et de s'ouvrir à l'économie mondiale ont mis en évidence l'indispensable nécessité d'une refonte du système portuaire en place².

Dans ce contexte, une réforme du secteur est alors élaborée avec la promulgation de la **loi 98-05 portant nouveau code maritime** et visant principalement à³ :

- **L'amélioration** des performances en modernisant l'organisation, les méthodes et technologies dans les opérations portuaires,

¹Communication/ Direction des Ports- Ministère des Transports : Réorganisation du Système Portuaire Algérien Journées d'Etudes du 26 et 27 Mars 2002 à Alger.

²BOUSBIA Mahmoud, la facilitation du transport maritime international et du passage portuaire ; cas de l'Algérie, Tunis 2003

³Ministère des Transports – Direction des Ports : Projet de démarche pour l'évolution des entreprises portuaires dans le cadre de redéploiement des activités commerciales.

- **L'adaptation** rapide de l'offre de service portuaire aux besoins de l'économie, sur le plan de la qualité et de la compétitivité, de façon à réduire les coûts directs et indirects de transport,
- **L'amélioration** de la compétitivité des chargeurs algériens et une meilleure contribution au développement de l'économie nationale,
- **L'utilisation** optimale du complexe portuaire existant et un développement harmonieux de ce dernier,
- **La réduction** des charges supportées par l'Etat dans ce secteur en facilitant la participation des usagers au financement des opérations de développement,
- **L'atténuation** de la vulnérabilité des approvisionnements du pays,
- **L'insertion** du secteur dans la logique de respect des standards internationaux et ce à tous les niveaux et notamment de l'exploitation et de la gestion ainsi que de la sécurité et de l'environnement etc....

D'une manière générale, il existe des ports à gestion soit centralisée ou décentralisée (toujours par rapport à l'Etat) soit privatisée avec toutefois et pour chaque tendance diverses nuances.

Il est utile de rappeler que quel que soit le pays, c'est toujours l'Etat qui définit les régimes juridiques des ports. Il lui revient de préciser en conséquence le niveau de dépendance (par rapport à lui) de l'entité publique agissant pour son compte et à ce titre son rôle dans le fonctionnement et le développement des infrastructures peut être différent¹ :

- **Dans la conception macro-économique**, l'objectif essentiel étant de favoriser le commerce extérieur de réduire les coûts de passage des marchandises et pour laquelle la recherche du profit n'est pas la préoccupation première, l'Etat aura tendance à placer les ports sous sa dépendance :
 - Soit directe (gestion centralisée) par la mise en place d'une institution dépendante directement de lui et exerçant en son nom ;
 - Soit indirecte (gestion décentralisée) par délégation de ses missions à un opérateur public généralement quel que soit son statut et sa nature juridique qui aura à les exercer à travers le strict respect d'un cahier des charges.

L'Etat n'est que très rarement engagé dans la gestion directe d'un port. Il confie en général cette tâche à un établissement dont il a le contrôle, jouissant de l'autonomie

¹ Ministère des Transports – SOGEPORTS : Rapport intérimaire, Etude et Plan de développement stratégique des ports Algériens, Global Insight, Juin 2004.

financière et exploitant les infrastructures et le domaine portuaire sur la base d'un cahier des charges lui fixant ses missions et ses obligations.

- **Dans le cadre d'une conception plus libérale**, c'est la tendance à la privatisation avec là aussi un certain nombre de nuances. En effet, à l'exception de quelques exemples limités où la privatisation a porté sur le capital avec un transfert de propriété du domaine portuaire, il s'agit souvent d'une opération portant beaucoup plus sur la privatisation de la gestion des activités commerciales.

b. Cadre juridique de la réforme du secteur portuaire algérien

Le schéma organisationnel à privilégier se devait d'être basé sur la séparation entre les missions de service public et les activités commerciales susceptibles d'être ouvertes à la concurrence tout en procédant à l'affirmation des attributs de l'Etat pour ce qui concerne les premières et en sauvegardant impérativement la souplesse nécessaire au fonctionnement qui ne saurait s'accommoder d'une gestion soumise aux règles strictes de l'administration pour accroître l'efficacité des intervenants.

C'est à ces conditions que l'Etat s'assurera de l'ensemble des moyens pour l'atteinte des objectifs qu'il s'est assigné pour ce secteur et induits par l'exigence de la compétitivité de la filière portuaire.

L'encadrement juridique sur lequel s'appuie la réforme portuaire est le nouveau dispositif législatif constitué par la **loi 98-05** portant code maritime.

Cet instrument législatif, tout en définissant les ports et les principales fonctions inhérentes à l'activité portuaire, a précisé leurs attributions et domaines d'intervention d'une part et a consacré d'autre part, à travers certains principes fondamentaux, le nouveau cadre organisationnel devant se substituer au système en place et parmi lesquels il convient de rappeler :

- **La séparation des missions de service public et des activités commerciales** exercées, jusqu'à l'heure actuelle, par une seule et même entité au niveau de chaque port « **l'Entreprise Portuaire** ».

Ainsi, les missions de service public liées à la gestion, la préservation du domaine, au développement, à la coordination et à la police et à la sécurité de la navigation maritime et des ouvrages portuaires, sont dévolues à de nouvelles entités dénommées « **Autorités Portuaires** » ayant pour missions :

1. **Le suivi** de l'activité des entreprises opérant sur le domaine portuaire et du respect par ces dernières des règles de base touchant aux pratiques commerciales et à la concurrence ainsi qu'à toutes les prescriptions et obligations des cahiers des charges ;
2. **Une contribution** au développement, à l'animation et à la promotion des places portuaires ;

3. **La collecte et la diffusion** d'informations spécialisées et de statistiques opérationnelles sur l'activité portuaire ;
4. **Une contribution** à l'identification et à la résolution des problèmes liés aux procédures du commerce extérieur, rôle de facilitation au plan local etc....

C'est à ce titre que sont intervenus les **textes réglementaires n° 199-200/201/202 promulgués le 18 Août 1999** portant respectivement **statut- type et création de trois autorités portuaires régionales Est- Centre et Ouest** et dont la mise en place constitue aujourd'hui une des premières priorités assignée à ce secteur.

L'autorité portuaire pour la région **Est** regroupera les ports de Skikda, Annaba et Djendjen avec son siège à Skikda. L'autorité régionale **Centre** avec comme siège à Alger, regroupera les ports d'Alger, Dellys, Béjaia et Tenès. L'autorité **Ouest** avec son siège à Arzew regroupera les ports d'Arzew, Oran, Mostaganem et Ghazaouet.

Il a été ainsi retenu au plan institutionnel de passer d'une gestion centralisée à une gestion spécialisée plus autonome où sont dissociés le rôle de l'autorité portuaire agissant au nom de l'Etat et celui des exploitants des services commerciaux.

Par ailleurs, l'approche régionale retenue (**Est, Ouest et Centre**) consacre le principe d'une décentralisation effective quant à la gestion et l'exploitation de ce complexe et répond au souci de rapprocher autant que possible le centre de décision de la base.

Cette formule présente aussi l'avantage de permettre une meilleure impulsion de la compétitivité par région à travers la recherche de trafics et par un plus grand intéressement des opérateurs et usagers à une participation aux investissements :

- **La démonopolisation et l'ouverture des activités portuaires commerciales** et notamment de la manutention, l'aconage et du remorquage qui ne seront plus du ressort d'un seul opérateur public mais ouvertes sur la base d'un cahier des charges à l'ensemble des opérateurs lesquels évolueront ainsi dans un marché concurrentiel ;
- **Une clarification des obligations de l'Etat et de l'autorité portuaire en matière de financement des investissements** d'entretien de développement et de renouvellement des infrastructures et superstructures portuaires ;
- **Une définition du rôle et de l'étendue de la fonction police et sécurité dévolue à l'autorité portuaire** à travers une détermination des règles générales relatives à la protection et préservation du domaine portuaire et des modalités de répression des infractions à ces règles.

La stratégie de mise en œuvre a privilégié le modèle de « **port propriétaire** » dans lequel l'autorité publique :

- Se désengage d'une part des activités purement commerciales, devant désormais être ouvertes à la concurrence et exercées par des entreprises spécialisées publiques

ou privées sur la base d'un cahier des charges et sous des régimes divers d'autorisation ou d'agrément permettant une participation au financement des opérations de développement ;

- Se recentre d'autre part sur les fonctions des autorités portuaires modernes et en particulier :
 - La gestion du domaine portuaire, le pilotage d'une réflexion stratégique sur le développement, la promotion de nouvelles technologies en matière d'exploitation, la promotion du transport multimodal et des fonctions de logistiques associées ;
 - Le contrôle de l'application des réglementations générales et particulières notamment celles relatives à l'exploitation, à la sécurité et à l'environnement ;
 - Le suivi de l'activité des entreprises opérant sur le domaine portuaire et du respect par ces dernières des règles de base touchant aux pratiques commerciales et à la concurrence ainsi qu'à toutes les prescriptions et obligations des cahiers des charges ;
 - Une contribution au développement, à l'animation et à la promotion des places portuaires ;
 - La collecte et la diffusion d'informations spécialisées et de statistiques opérationnelles sur l'activité portuaire ;
 - Une contribution à l'identification et à la résolution des problèmes liés aux procédures du commerce extérieur, rôle de facilitation au plan local etc....

c. Statut et missions fondamentales de ces autorités portuaires

Suivant les dispositions de la **loi 98-05**, les nouvelles autorités portuaires assurent toutes les missions de service public liées à l'entretien, le développement, la gestion, la préservation et la conservation du domaine public qui leur est affecté et sur lequel elles disposent d'un droit exclusif de jouissance ainsi que l'exercice des services de pilotage et lamanage.

Le régime juridique est quant à lui précisé à travers le texte réglementaire (**décret 99/199 du 18 Août 1999**)¹ fixant le statut-type de l'autorité portuaire laquelle est définie comme un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière avec un champ de compétence s'étendant à un ensemble de ports civils (commerce, pêche et plaisance).

Il importe de noter aussi qu'un cahier des clauses générales annexé au statut-type a fixé les sujétions de service public de ces autorités portuaires.

¹ Décrets n°199-200/201/202 du 18 août 1999 portant respectivement statut et création de trois autorités portuaires régionales Est, Ouest et Centre.

Par ailleurs, tout en confiant aussi à cette dernière des attributions en matière d'animation et de coordination entre les différents intervenants dans l'activité portuaire et de promotion commerciale du ou des ports dont elle a la charge, le texte suscit  précise aussi les missions fondamentales  nonc es pr c demment et d volue   l'autorit  portuaire et qui m ritent d' tre rappel es m me succinctement :

10. Entretien et d veloppement : Sur ce plan, les pr rogatives de l'Etat et de l'autorit  portuaire sont mieux pr cis es. Ainsi, l'Etat, compte tenu des responsabilit s qui lui incombe en mati re d'entretien, de cr ation et de modernisation des infrastructures continuera   en assumer le financement avec toutefois une participation d sormais consacr e de l'autorit  portuaire   ces financements dans des proportions qui devraient  tre pr cis es ult rieurement.

Ces autorit s auront   assurer quant   elles l'int gralit  du financement de l'entretien et du d veloppement des superstructures des outillages portuaires. Elles sont tenues en outre de jouer un r le plus actif en mati re de planification du d veloppement   travers notamment une participation d sormais consacr e   l' laboration des sch mas directeurs de d veloppement portuaire.

11. Au plan de la gestion et de l'exploitation : cette mission se rapporte   l'utilisation du domaine public portuaire qui lui est affect  et compos  d'infrastructures et superstructures et de d pendances grev es de servitude au profit de la circulation maritime et de d veloppement des ports et qu'elle a vocation   exploiter, entretenir, d velopper et pr server, conform ment aux principes essentiels d'utilisation d termin s par la loi.

Aussi et conform ment   son statut, il est admis que l'autorit  portuaire puisse exploiter directement certains ouvrages et installations sp cifiques et n cessaires   l'ex cution de ces missions ou en confier la gestion et l'exploitation   d'autres op rateurs sous diverses r gimes.

Sur les investissements r alis s par des tiers sur le domaine portuaire, l'autorit  exercera le r le normalement assur  par toute autorit  conc dante, avec un droit m me de regard sur les tarifs pratiqu s.

Elle est tenue par ailleurs d'assurer elle-m me les op rations d'avitaillement en eau douce, de pilotage et de lamanage ainsi que la r gulation du mouvement de la navigation. Il n'est pas exclu aussi qu'elle puisse exercer elle-m me et dans des circonstances particuli res et en cas de n cessit , les activit s commerciales n cessaires au fonctionnement des ports.

Cette alternative devrait intervenir principalement pour contenir ou att nuer les effets d'un monopole qui se serait cr e et que le contr le administratif ne suffirait pas   ramener   un comportement raisonnable. ⁽¹⁾

- **En mati re de pers v ration et de conservation :** pour assurer cette mission, l'autorit  portuaire dispose   travers un corps d'agents habilit s, d'un pouvoir de police

pour régler la navigation et le stationnement des navires, la circulation terrestre dans le port ainsi que pour gérer son propre domaine et plus largement pour faire respecter les règles générales et particulières liées à l'exploitation, la sécurité et à la protection de l'environnement.

Elle est tenue également de veiller à l'utilisation rationnelle de l'outil portuaire en garantissant un usage conforme à son objet et destination, de s'assurer du respect de l'ensemble des dispositions des cahiers des charges relatives aux autorisations d'exploitation de l'outillage, d'occupation du domaine et d'exercice des activités commerciales.

- **Mission de coordination et promotion commerciale de la place portuaire :** cette mission consiste pour l'autorité portuaire à s'investir dans des actions d'animation, d'information et de coordination des places portuaires, en liaison avec l'ensemble des opérateurs et usagers constituant la communauté portuaire. Sur ce plan, elle a la responsabilité d'animer la communauté portuaire pour qu'elle prenne conscience des atouts et insuffisances de la place portuaire et entreprenne les actions nécessaires pour sa promotion.

Le défi à relever en termes de services, d'infrastructures, d'équipements appropriés et d'une manière générale de l'amélioration des performances du complexe portuaire, ne concerne pas en réalité l'autorité portuaire seule mais interpelle tous les intervenants à œuvrer dans cet objectif.

C'est à cette condition que le développement des démarches « qualités » tant souhaitée et engagée au niveau de certains ports pourrait être élargie non seulement à l'ensemble des intervenants portuaires mais aussi à l'ensemble des ports à l'effet de les mettre en conformité avec les normes internationales de qualité dans tous les aspects. ⁽¹⁾

○ **Démarche privilégiée de mise en place des nouvelles autorités portuaires**

Il convient de signaler que la mise en œuvre du nouveau schéma organisationnel devant se substituer au système en place avec la mise en place effective de ces trois autorités portuaires devrait s'appuyer essentiellement sur les moyens des entreprises actuelles.

Aussi, dans le cadre de la redynamisation du processus de mise en œuvre, la démarche retenue par l'administration se veut une démarche pragmatique privilégiant la concertation et la coordination qui doivent prévaloir à ce niveau et ce dans un souci :

- **D'assurer** la continuité du fonctionnement des ports service public par excellence et compte tenu du caractère stratégique de ce secteur pour l'économie nationale.
- **D'atténuer** les coûts économiques d'être induits éventuellement par cette opération.
- **De préserver et valoriser** les expériences acquises.

La stratégie à privilégier pour l'ouverture du secteur de l'exploitation et devant permettre la participation d'autres opérateurs devant intervenir dans un régime d'autorisations,

concessions et autres, assorti d'un cahier des charges, devra être adaptée au niveau de chaque port, étant entendu que la compétition qui est un atout ne doit pas intervenir au détriment de l'intérêt général.

Aussi, l'instauration à terme d'un marché concurrentiel à travers l'impulsion de la compétitivité entre les prestataires de ces services devrait impérativement tout en évitant leur atomisation, s'assurer qu'ils soient de taille suffisante pour permettre aux différents intervenants d'être viables financièrement et pouvoir investir en équipements et répondre ainsi aux besoins d'une exploitation efficace. ⁽¹⁾

Le système portuaire actuel a induit un certain nombre de contraintes dans l'exécution des missions dévolues aux entreprises portuaires notamment la dualité qui existe entre les objectifs de puissance publique (gestion du domaine, fonction de développement et de sécurité, pilotage) assignés à l'Autorité portuaire et les activités commerciales (acconage, manutention et remorquage).

Les Ports, lieu principal de convergence de la quasi-totalité (96%) de nos échanges extérieurs doivent être harmonisé avec les modes de fonctionnement existant dans la plupart des pays.

Leur adaptation aux exigences induites aussi bien par les règles de l'économie de marché que par les effets de la mondialisation d'une part et l'introduction des nouvelles technologies des transports maritimes d'autre part, nécessite impérativement une réorganisation et un redéploiement des activités portuaires qui tendent à séparer les missions de service public et les activités commerciales à l'effet de rendre l'outil portuaire plus performant et plus efficace.

L'importance du secteur portuaire en tant que soutien au fonctionnement de l'activité économique nationale est telle que sa refonte nécessite l'adhésion de tous les pouvoirs publics et l'engagement du partenaire social.

Conclusion

Les ports sont des espaces économiques stratégiques permettant d'assurer actuellement en Algérie la quasi-totalité des échanges extérieurs (près de 96 % par voie maritime). Dès lors, l'efficacité de leur fonctionnement constitue un facteur déterminant pour le développement économique portuaire.

Le complexe portuaire en place dispose incontestablement d'atouts importants à travers notamment la densité de son réseau, ce qui procure une certaine souplesse (13 ports sur 1200 km de côtes) son potentiel humain et système de dessertes (route/rail) relativement bien développés et susceptibles de permettre un élargissement de l'offre logistique pour peu que soient créées des structures commerciales adaptées.

Il est constitué de 13 ports de commerce dont 8 à prédominance de trafics de marchandises générales (Alger, Dellys, Oran, Annaba, Djen Djen, Mostaganem, Ghazaouet et Ténès) 3

ports mixtes marchandises générales et hydrocarbures (Arzew, Skikda et Béjaia) et 2 ports spécialisés dans les hydrocarbures (Skikda nouveau port et Béthioua El djedid).

L'organisation actuelle de cet ensemble infrastructurel repose sur 10 entreprises portuaires érigées en entreprises publiques économiques "EPE" depuis 1989 date de passage à l'autonomie et toutes issues de la restructuration économique de 1982, laquelle avait abouti pour le secteur portuaire au regroupement des principales activités portuaires au profit d'une entité responsable de la gestion et de l'exploitation du port qu'elle a en charge (remorquage, manutention, acconage, logistique, etc ...)

Au plan financier, les investissements publics ont été longtemps limités et concentrés sur certains ports et quelques projets industriels. Une certaine reprise des financements publics s'est opérée à partir de 1985.

Aujourd'hui, les priorités budgétaires de l'Etat ne lui permettent plus de consacrer à ce secteur les ressources financières dont il a besoin pour combler son retard. Le recours à d'autres formes de participation à ces investissements s'impose.

C'est à ce titre que s'inscrit la réforme du secteur portuaire national qui intervient par ailleurs dans le cadre d'une opération plus large touchant l'ensemble du secteur économique national. Elle constitue l'élément déterminant pour l'ensemble des autres actions à mettre en œuvre particulièrement en matière de développement, de modernisation et de promotion du secteur portuaire.

Confronté au refus et à la pression des syndicats des ports quant à la réforme projetée du secteur portuaire en Algérie, les autorités centrales ont opté pour autre une démarche plus subtile et graduelle, à savoir la mise en place d'actions de partenariat avec des opérateurs étrangers pour le traitement de trafics spécialisés nécessitant un savoir-faire spécifique et dont les ports n'en disposent pas.

L'activité ciblée a porté sur le traitement du conteneur et trois actions de partenariat ont été constituées en joint-venture pour la l'organisation et l'exploitation de terminaux à conteneurs :

- Première action de partenariat entre l'Entreprise Portuaire de Bejaia et la société Singapourienne PORTEK,
- Deuxième action de partenariat entre l'Entreprise Portuaire d'Alger et la Société Dubaï Port World,
- Troisième action de partenariat entre l'Entreprise Portuaire de Djendjen et également la Société Emirati Dubaï Port World.

Les partenaires étrangers apporteront au terme de ces actions :

1. La technologie indiquée dans le domaine de l'activité conteneur,
2. Le management adéquat dans le domaine,

3. Le savoir-faire en terme de formation,
4. L'expérience dans le domaine de la maintenance des équipements,
5. Le Système de marketing avéré et étendu.

L'impact de ces actions de partenariat en terme d'efficacité, d'efficience et d'effectivité milite aujourd'hui vers le renforcement de telles actions et qu'il serait utile de détailler lors de prochains travaux.

Bibliographie

Ouvrages

- Manuel de statistiques de la CNUCED, New York et Genève, 2012
- MOHAMED Cherif Fatima Zohra, l'activité portuaire et maritime de l'Algérie, problèmes et perspectives, OPU ,2004.
- Jean GROSDIDIER DE MATONS, Droit Economie et Finances Portuaires, édition 2000.
- Manuel de gestion portuaire, Nations Unies, New York, 2000.
- SARI Djilali, les mutations socio- économiques et spatiales en Algérie, OPU, 1993.
- BERBER Amel, thèse de doctorat « réforme du secteur portuaire Algérien », 2016-2017.

Textes Règlementaires

- Décret N° 63-442 du 5 novembre 1963 portant modification du décret N° 62-268 du 12 mars 1962 définissant le régime spécial des ports autonomes.
- Décret N° 63-443 du 9 novembre 1963 portant l'application du décret définissant les régimes spéciaux des ports autonomes.
- Ordonnance N0 71-29 du 13 mai 1971 portant création de l'office nationale des ports (ONP).
- Ordonnance N0 75-40 du 17 juin 1975 portant organisation des séjours de marchandises dans des ports.
- Décrets 82-283 à 290 du 14 Avril 1982 portant création des entreprises portuaires d'Annaba, Skikda, Bejaia, Alger, Mostaganem, Arzew, Oran, Ghazaouet.
- Loi 88-01 du 12 mars 1988 portant loi d'orientation des entreprises publiques économiques (EPE).
- Ordonnance 76- 80 du 23 Octobre 1976 portant Code Maritime Algérien (CMA).
- Loi n°98-05 du 25 juin 1998 modifiant et complétant l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976 portant code maritime.
- Décrets n°199-200/201/202 du 18 août 1999 portant respectivement statut et création de trois autorités portuaires régionales Est, Ouest et Centre.

Rapports, revues et documents :

- Ministère des Transports - Direction des Ports: Réorganisation du Système Portuaire Algérien, Journées d'Etudes du 26 et 27 Mars 2002 à Alger..
- Ministère des Transports – SOGEPORTS : Projet de démarche pour l'évolution des entreprises portuaires dans le cadre de redéploiement des activités commerciales.
- Ministère des Transports – SOGEPORTS, Rapport intérimaire, Etude et Plan de développement stratégique des ports Algériens, Global Insight, Juin 2004.
- BOUSBIA Mahmoud, la facilitation du transport maritime international et du passage portuaire ; cas de l'Algérie, Tunis 2003.

Divers Sites Internet :

- Conférence des nations unis pour le commerce et le développement, www.unctad.org
- La compagnie nationale de navigation, www.cnan-dz.com
- Ministère des transports, www.ministeredetransports.dz
- Office nationale des statistiques, www.ons.dz.com
- Organisation maritime internationale, www.imo.org

L'ORGANISATION DES GROUPES VULNERABLES POUR LA PREVENTION CONTRE LE VIH/SIDA PAR L'AUTO PRISE EN CHARGE ECONOMIQUE, SOCIALE, FINANCIERE ET DECISIONNELLE

NZIBONERA BAYONGWA Désiré

*Institut Supérieur des Finances et de Commerce
de Bagira,
RDC*

nzibade2@gmail.com

RESUME

Ce travail s'intéresse à l'organisation des groupes vulnérables pour la prévention contre le VIH SIDA par l'auto prise en charge économique, sociale, financière et décisionnelle

L'opportunité de ce dernier est d'appréhender comment faire un lien entre la prévention du VIH sur le plan médical et économique en organisant les groupes vulnérable en groupement de solidarité pour que ces groupes solidaires dont les membres se choisissent par affinité afin qu'ils puissent exercer une activité génératrice de revenu commune ou pas pour leur stabilité économique et sociale. "L'organisation économique et sociale a conduit le législateur à intervenir progressivement, formant ainsi le droit comptable"¹.

¹ C, Gestion de la PME, *guide pratique du chef d'entreprise et son conseil*, éd Francis le Febvre 2013 p292

L'objectif de ces groupes solidaires est de lutter contre la pauvreté et cela leur éviter l'oisiveté et toute déviation comportementale pouvant leur conduire au VIH SIDA. Au-delà d'enrichir mes connaissances sur l'organisation des groupes solidaires, cet article m'a permis de comprendre dans quelle mesure les groupes vulnérables bien encadrés et organisés peuvent contribuer au développement de l'économie de tout le pays en général avec un petit capital mais un grand esprit d'équipe solidaire.

mots clés : organisation, vulnérable, prévention, filets maillants

SUMMARY

This work focuses on the organization of vulnerable groups for the prevention of HIV AIDS by self-management economic, social, financial and decision-making

The opportunity of the latter is to understand how to make a link between HIV prevention on the medical and economic level by organizing the vulnerable group into a solidarity group so that these solidarity groups whose members choose by affinity so that they may be engaged in an activity generating income, whether common or not, for their economic and social stability. "The economic and social organization has led the legislator to intervene gradually, thus forming the accounting law.

The goal of these solidarity groups is to fight poverty and avoid idleness and any behavioral deviation that can lead to HIV AIDS. Beyond enriching my knowledge on the organization of solidarity groups, this article has allowed me to understand to what extent well-supervised and organized vulnerable groups can contribute to the development of the economy of the whole country in general with a small capital but a great team spirit.

Key words: Organisation, Vulnerable Group, Prevention Mesh Nets

➤ *Classification JEL Z O*

DESCRIPTION DU CONTEXTE DE L'ANALYSE

1. PRESENTATION DU CODILUSI

Le CODILUSI l'un de secteurs du bureau diocésain des œuvres médicales de l'archidiocèse de Bukavu qui est une association sans but lucratif. Elle fonction au sein du BDOM sur la colline Bugabo dans la commune de Kadutu en province du Sud Kivu. Elle compte plus de 13 locaux pour les bureaux et 24 chambres pour héberger ses volontaires communautaires lors des formations. Elle fonctionne en moyenne avec un chiffre d'affaire de 900 000 \$ l'an financé par ses partenaires.

Le CODILUSI regroupe 13 employés engagés à temps plein et qui travaillent avec plus de 1500 bénévoles communautaires dans les hôpitaux (relais communautaires et assistants sociaux), paroisses (les comités d'appui aux orphelins) et associations locales (les accompagnateurs communautaires), qui sont divisés en 4 départements, tous sous la direction du Responsable du CODILUSI :

1° La commission d'information, d'éducation et de communication (I.E.C)

2° La commission de dépistage et de prise en charge des séropositifs et des malades du sida (commission médicale)

3° La commission d'appui communautaire aux familles et orphelins victimes du Sida

4° Le service financier, comptable et gestion des AGR

Chacun de ces secteurs travaillent en complémentarité pour une meilleure prise en charge du problème VIH/Sida.

Le service financier comptable est commun à toutes les commissions par le fait qu'il met le fonds à la disposition de ces dernières pour la réalisation des activités et produit les états financiers qui englobent la gestion financière et comptable du CODILUSI.

Les autres services ou commissions ont des tâches spécifiques mais qui contribuent à la réalisation des objectifs du CODILUSI:

1° La commission d'information, d'éducation et de communication (I.E.C) qui réalise ses actions au niveau des paroisses par les comités paroissiaux de lutte contre le sida (CO.PA.LU.SI.) ou les équipes d'éducation à la vie et au niveau des écoles par des « clubs pour la vie » qui s'occupent de l'animation et la sensibilisation en matière de prévention sida en plus du cours d'éducation à la vie.

2° La commission de dépistage et de prise en charge des séropositifs et des malades du sida (commission médicale) qui réalise ses activités au sein des centres de santé et hôpitaux de l'Archidiocèse de Bukavu et autres de la province.

3° La commission d'appui communautaire aux familles et orphelins victimes du Sida qui réalise ses actions au niveau des paroisses à travers des comités paroissiaux d'appui communautaire aux orphelins du Sida.

Au sein du CODILUSI de taille de 13 agents à contrat à DI et plus de 1500 volontaires, il est aisé de percevoir l'interaction constante

2 FONCTIONNEMENT

Entre les différents services/commission décrit plus haut tout commence par la sensibilisation de la population pour le changement de comportement et pour le dépistage volontaire. Suite aux séances de sensibilisation et causeries éducatives, la demande de dépistage volontaire a sensiblement augmenté dans les zones de santé en 2013.

105 séances de vidéo-mobile ont été organisées sur la prévention du VIH/Sida en faveur de plus de 7 000 personnes dans les 26 zones de santé ciblées par le projet.

36 réunions de plaidoyer organisées sur le VIH/Sida ont été réalisées en faveur des 520 leaders locaux et communautaires dans 26 zones. Dans le même cadre des activités de communication pour le changement de comportement, des émissions radio sur le VIH/Sida

ont été produites chaque semaine à la radio Maendeleo, à la radio Vision Shala, 10 émissions radiodiffusées et 5 émissions télévisées ont été produites. La Sensibilisation de plus de 1500 leaders et hommes en uniforme sur les violences sexuelles. Ces activités ont conduit aux dépistages volontaires et à la formation de groupes des donneurs bénévoles de sang avec l'objectif de décourager les donneurs familiaux dont le risque de contamination est certain. Les dons bénévoles de sang ont continué dans les différentes structures sanitaires par les donneurs bénévoles de sang de 75 associations membres de l'AMIDOSA avec une augmentation remarquable des dons de sang occasionnels par manque de moyens pour encadrer les donneurs bénévoles. Suite aux difficultés financière, la sécurité transfusionnelle n'a pas répondu aux attentes.

Plus de 48 000 femmes enceintes ont bénéficié des services PTME et 4 zones de santé appuyées par Global Stratégies for HIV Prévention dont 47 540 femmes ont accepté le dépistage et parmi elles 3 030 ont été dépistées par le VIH+, soit 0,6%.

55 449 personnes ont bénéficié des services de dépistage volontaire du VIH dans le centre de dépistage volontaire.

Lorsqu'une personne est déclarée séropositive ou si elle a des infections opportunistes, le CODILUSI prend sa prise en charge médicale, psycho sociale et économique selon les moyens financier disponible.

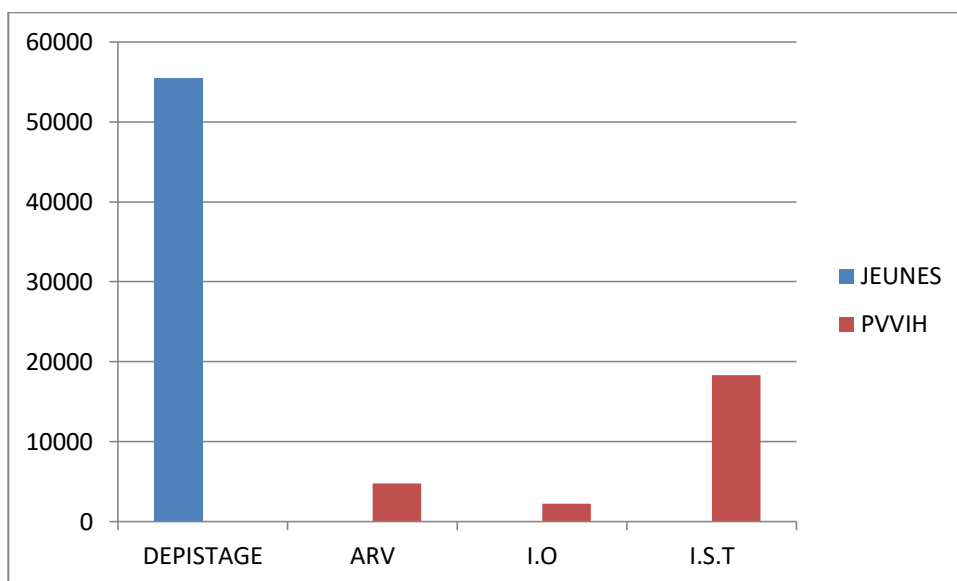
Sur le plan médical:

4 754 PVV prises en charge par les ARV dans 28 zones de santé.

2 226 PVV ont bénéficié de la prise en charge des IO.

18 312 personnes ont bénéficié de la prise en charge des IST

Les soins à domiciles ont été offerts à 17 PVV grabataires



Partant de ce graphique, nous constatons qu'avant toute prise en charge médicale, le CODILUSI passe par le dépistage. Un grand nombre de personnes souffrent des IST et un nombre réduit des PVVIH qui sont sous ARV.

Sur le plan psycho-social :

Photo des orphelins scolarisés par CODILUSI



- Appui à la prise en charge psycho-sociale de plus de 1 251 orphelins affectés par le VIH/Sida et enfants vulnérables dont 651 pour le projet global fund et 600 orphelins du projet secours catholique France et Association Véronique Kivu affectés par le VIH/Sida ont bénéficié d'un appui scolaire.
 - Distribution des kits scolaire pour tous les OEV appuyés par le projet Global Fund.
- Enfin pour stabiliser économiquement ces personnes atteintes par le VIH et permettre réinsertion socioéconomique des victimes des viols et violences sexuelles, le CODILUSI passe à la prise en charge économique par l'octroi des microcrédits à 500 femmes pour organiser les AGR.

Photo remise de l'argent pour AGR

Photo d'une activité AGR



La mission est d'organiser ces personnes en groupements de solidarité, de les restructurer et de leur doter d'une structure pouvant aider à la constitution d'une coopérative, plus tard pour accéder au crédits, il sera uniquement développé la notion sur les groupements de solidarité pour l'auto prise en charge pour plus d'efficacité et de performance. *"Les notions d'efficacité et de performance relèvent de ce qui est réalisé et de la manière employée pour y parvenir"*¹.

4. LES ELEMENTS FACTUELS OU LES OBSERVATIONS UTILISEES

1. PROBLEMATIQUE

Depuis 1999, le Comité diocésain de lutte contre le sida s'intéresse à la prise en charge communautaire des personnes vivant avec le VIH/Sida (séropositifs et malades du sida) dans les formations sanitaires sous la gestion du Bureau diocésain des œuvres médicales (BDOM) et dans certaines paroisses de l'Archidiocèse de Bukavu.

A partir de l'an 2000, le CODILUSI commence à recevoir les victimes des violences sexuelles venant de tous les coins et villages de la province du Sud Kivu pour le dépistage,

¹ Stephen ROBBINS et David DECENZO, *Management, l'essentiel des concepts et des pratiques*, éd nouveaux horizons, p29

la dédramatisation et la réinsertion socioéconomique à travers les activités génératrices de revenus. A côté de ces viols de bandes armées, il y a le phénomène de viol domestique qui s'observe et le vagabondage sexuel des filles et des femmes issues de familles pauvres.

Partant de ces faits observés, le CODILUSI a compris que c'est une façon de faire véhiculer le VIH dans la communauté. Pour faire face à ces problèmes les questions à se poser sont les suivantes:

- Comment renforcer la prise en charge communautaire des couches vulnérables pour prévenir contre le VIH?
- Est-il important de regrouper la population en petits groupes dans des villages pour parler de la question VIH ?
- La prise en charge par les AGR est-elle une approche efficace pour réduire la pauvreté et faire face au VIH?

Toutes ces questions trouveront les réponses dans le développement de ce rapport.

2. Objectif global

L'objectif de ce travail est de contribuer à l'amélioration de la prise en charge économique à travers les activités génératrices de revenus dans les groupements de solidarité des personnes vulnérable encadrées par le CODILUSI afin de prévenir contre le VIH et de diminuer le taux de contamination par l'auto prise en charge communautaire.

3. Objectifs Spécifiques

- Rendre opérationnel la coopérative d'épargne et crédit des groupes vulnérables pour accéder facilement aux crédits sans beaucoup d'exigences des garanties
- Disponibiliser les outils de gestion comptable et financière en langue locale dans les groupements de solidarité
- Continuer avec les sensibilisations, l'éducation et l'information sur le VIH SIDA pour le changement du comportement des vulnérables ;
- Légaliser le statut de l'action solidaire pour le développement (association qui regroupe tous les groupements de solidarité)

4. Hypothèse

La constitution des groupements de solidarité pour les AGR contribuerait à la prévention du VIH dans la communauté vulnérable et pauvre

5. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

1. Les groupes encadré par CODILU

1 Échantillon

L'échantillon peut être entendu comme étant une fraction de la population choisie de telle manière que l'on puisse valablement affirmer que les caractéristiques observées sur cet échantillon, sont aussi présentes et dans les mêmes proportions dans la totalité de la population dont il a été tiré.

Voici alors comment se compose notre échantillon en tenant compte de l'objectif poursuivi qui n'est autre que de vérifier si La constitution des groupements de solidarité pour les AGR contribuerait à la prévention du VIH dans la communauté vulnérable et pauvre.

Tableau n° I. Composition de l'échantillon

CATEGORIE DES ENQUETES	EFFECTIFS	%
Les membres des groupements de solidarité□	15	33
Les membres de comité des groupements de solidarité□	30	67
TOTAUX	45	100

Le grand nombre de personnes interrogées est dans la catégorie des membres du comité, ce choix s'explique par le fait que les membres du comité détiennent la grande partie de l'information. L'échantillon est de 45 sur 100 membres identifiés à Canya soit 35%

2. Description du guide d'entretien

Notre guide de recherche se présente sous la forme d'un questionnaire, comprend vingt-deux questions. Ces questions se subdivisent en un variable d'étude et quatre thèmes que nous présentons dans le tableau ci-dessous :

Tableau II. Répartition des variables et thèmes d'étude

VARIABLES	THEMES
Vision économique	La pentate
	Impacte des AGR sur le plan économique.
	Le rapport des revenus des AGR
	Tenue de la comptabilité

La lecture de ce tableau nous fait voir que notre questionnaire a été élaboré en fonction d'une variable: la vision économique

3 La variable : Vision économique

Pour cette variable, nous avons considéré quatre thèmes :

- La pentate
- Impacte des AGR sur le plan économique.

- Le rapport des revenus des AGR
- Tenue de la comptabilité

5. Présentation et analyse des données

Tableau n° I. Patente de petit commerce.

N°	QUESTIONS	OUI	NON	SANS AVIS
		%	%	%
10.	Les bénéficiaires des AGR payent-ils le permis de pêche ?	0%	100%	00

Au vu de cette question nous constatons que toutes les personnes qui font le petit commerce avec un capital de moins de 100 dollars ne s'intéressent pas à la patente. *Cette façon de faire oblige à l'Etat à faire payer à ces personnes une taxe journalière de 100fc par jour. Le 100FC pour toute l'année*

Tableau n°2. Impacte des AGR sur le plan économique.

N°	QUESTIONS	OUI	NON	SANS AVIS
		%	%	%
10.	Les AGR dont -il l'indépendance économique qui influence une bonne prévention contre le VIH ?	100%	0%	00

Cette réponse prouve à suffisance que la pauvreté économique est à la base de la contamination du VIH. Une bonne prise en charge économique rend les vulnérables autonome du fait la prévention

Tableau n°3. Le rapport des revenus des AGR

N°	QUESTIONS	OUI	NON	SANS AVIS
		%	%	%
10.	Les rapports de revenus sont -ils partagés entre les vulnérables ?	0%	100%	00

Les rapports de revenus ne sont pas partagés par manque de la traçabilité comptable qui favoriserait la prise de décision due à l'analphabétisme d'où nécessité D'un projet de l'alphabétisation.

Tableau n°4. Tenue de la comptabilité

N°	QUESTIONS	OUI	NON	SANS AVIS
		%	%	%
10.	La tenue de la comptabilité d'une AGR est-il important ?	100%	0%	00

Toutes les vulnérabilités montrent que la tenue de la comptabilité est très important car elle comme un miroir de la vie financière, sociale et économique d'une activité en générale de l'activité.

CONCLUSION

Ce travail a porté sur l'organisation des groupes vulnérables pour la prévention contre le VIH SIDA par l'auto prise en charge économique, sociale, financière et décisionnelle. Mais la question qui reste à se poser pour l'avenir est celle -ci : « Le changement d'état de vulnérabilité économique vers une vie normale, d'aisance, de bourgeoisie peut-il exposer au VIH SIDA ? »

Nous pouvons formuler les recommandations suivantes susceptibles d'aider le CODILUSI à améliorer et pérenniser la prise en charge économique des groupes vulnérables ciblés :

1. Rendre opérationnel la coopérative d'épargne et crédit des groupes vulnérables pour accéder facilement aux crédits sans beaucoup d'exigences des garanties
2. Disponibilité les outils de gestion comptable et financière en langue locale dans les groupements de solidarité
3. Continuer avec les sensibilisations, l'éducation et l'information sur le VIH SIDA pour le changement du comportement des vulnérables ;
4. Augmenter le nombre des accompagnateurs sur terrain car 4 ne peuvent pas suivre plus de 500 personnes ;
5. Légaliser le statut de l'action solidaire pour le développement (association qui regroupe tous les groupements de solidarité)

Nous osons croire que le CODILUSI prendra en compte nos recommandations pour la meilleure prise en charge.

**ASSOCIES AUX BESOINS NON SATISFAITS EN PLANIFICATION
FAMILIALE A BUKAVU, A L'EST DE LA R D CONGO**

S. Lugwarha Nzigire
Institut Supérieur de Finances et de Commerce,
RDC

seraphine.lugwarha@gmail.com

J.Bisimwa Nzamu
Institut Supérieur des Techniques Médicales
de Nyangezi,
RD C

Résumé

Les besoins non satisfaits en planification familiale constituent un gap entre les intentions reproductives des femmes et leurs comportements en matière de contraception. L'objectif de cette étude était de déterminer la prévalence des besoins non satisfaits en planification familiale et les facteurs y associés dans la ville de Bukavu. Il s'agissait d'une étude transversale analytique conduite auprès de 540 personnes au cours du mois de mai 2018. L'échantillonnage aléatoire en grappe a été utilisé. L'analyse bivariée par le test de chi-carré ou de Fisher puis l'analyse multivariée par la régression logistique ont permis d'identifier les facteurs associés aux besoins non satisfaits en planification familiale. La prévalence contraceptive était de 19,1% et la prévalence des besoins non satisfait en planification familiale était de 33,0%. Celle des besoins d'espacement était de 74,8% et celle des besoins de limitation était de 44,4%. Les principaux facteurs favorisant la survenue des besoins non satisfaits en planification familiale étaient l'espace inter génésique de moins de 2 ans, la culture pro nataliste et l'âge avancé (de 35 ans et plus). La prévalence des besoins non satisfaits en planification familiale est élevée et ses déterminants étaient l'espace inter génésique de moins de 2 ans, la culture et l'âge avancé. L'implication de toutes les couches de la communauté notamment les professionnels de santé par des sensibilisations intensives abaisserait le niveau des besoins non satisfaits en planification familiale.

Mots clés

prévalence, besoins non satisfaits, planification familiale, bukavu.

Abstract

Unmet need in family planning is the gap between constitute a gap between the womens's reproductive intentions and their contraceptive behaviour. The objective of this study was to determine the prevalence of unmet need in family planning and its associated factors in the town of Bukavu. It was an analytical cross-sectional study conducted among 540 people during May 2018 in the town of Bukavu. The cluster random sampling was used. Bivariate analysis using the test of chi-square or Fisher then the multivariate analysis using the logistic regression permitted to identify the factors associated with unmet need in family planning. Contraceptive prevalence was 19.1% and the prevalence of unmet need in family planning was 33.0%. Unmet need for spacing was 74.8% and unmet need for limitation was 44.4%. The principal factors associated with unmet need in family planning were space inter genesic less than 2 years, the pronatalist culture and the advanced age (35 years and more). The prevalence of unmet need in family planning was high and its determinants were space inter genesic less than 2 years, the culture and the advanced age. The involvement of all the community leaders in particular the health professionals by intensive sensitizings would lower the level of the unmet need in family planning.

Keywords

prevalence, unmet need, family planning, Bukavu.

Classification JEL Z 0

Introduction

Les besoins non satisfaits en planification familiale (BNSPF), tel qu'ils sont définis dans les enquêtes DHS est une variable composite dont la mesure dérive principalement de l'effet conjoint de trois variables : la proportion des femmes en union, la proportion des femmes selon leur préférence en matière de fécondité et la proportion des femmes selon leur pratique contraceptive (Croft T., 1998). Les besoins non satisfaits en matière de PF font référence à un écart existant entre les aspirations et les pratiques des femmes en âge de procréer, dans l'espacement et limitation des naissances (Westoff C.F, 1988).

Dans les pays en développement, une personne sur quatre est une femme en âge de procréer. Environ 867 millions parmi ces femmes veulent soit éviter toute grossesse, soit espacer ou limiter les grossesses futures (Susheela Singh, 2012; USAID, 2009) mais malheureusement elles sont incapables de le faire, malgré une augmentation considérable de l'accès aux contraceptifs et de leur utilisation à l'échelle mondiale (Gill K, Pande R, 2007). Parmi ces femmes, 222 millions n'utilisent pas de moyens de contraception modernes, et donc elles présentent un besoin non satisfait en matière de contraception moderne (Susheela Singh, 2012). Certaines ont recours à des méthodes traditionnelles de planification familiale qui présentent un taux d'échec élevé (Singh, S., 2009), d'autres encore n'utilisent aucune forme de contraception.

En dépit du déclin de la fécondité désormais confirmé et de l'augmentation continue de la prévalence contraceptive ces dernières années en Afrique subsaharienne, de nombreux pays de cette région tardent encore à s'engager sur la voie de la transition démographique (Guengant J. P, 2009; Schoumaker B., 1999; Schoumaker B, 2008).

En République Démocratique du Congo (RDC), malgré la mise en place du Programme National de Santé Reproductive (PNSR), qui vise à promouvoir les contraceptifs, la proportion de femmes en âge de procréer qui utilise régulièrement des méthodes contraceptives modernes reste toujours faible. La prévalence de l'utilisation des contraceptifs modernes chez les femmes en âge de procréer ne dépassent pas généralement 5%, et la tendance n'a pas changé depuis 1983 (Bertrand JT, Mangani N, Mansilu M, 1985). La RDC connaît à la fois une forte fécondité (7,3) et un taux de mortalité maternelle de 1298/100 000 naissances vivantes (UNICEF, 2002). Ces taux élevés démontrent la nécessité de disposer de stratégies bien élaborées pour améliorer la santé reproductive. Il a été démontré que le risque de décès maternel augmente proportionnellement au nombre de grossesses (Hoj L, da Silva D, Hedegaard K, Sandstrom A, 2002; Testa J, Ouedraogo C, Prual A, De Bernis L, 2002). Ainsi, réduire les risques de grossesse et/ou d'accouchement, augmenter leur espacement pourrait avoir un impact positif sur la mortalité maternelle.

Au Sud-Kivu, plus particulièrement dans la ville de Bukavu, il existe aussi des besoins non satisfaits en planification familiale. Ces besoins non satisfaits contribuent directement, non seulement au taux de croissance démographique du pays mais surtout, au taux de mortalité maternelle et infantile. Comme conséquence, nous avons la surpopulation, le faible taux de scolarisation des enfants avec le phénomène des enfants dans la rue, la prostitution des jeunes filles, aux mouvements de banditisme dans la province, au taux élevé de la malnutrition dans les ménages, à la faible autonomisation de la femme, à l'abandon des enfants par leurs parents pour la recherche de la survie.

A notre connaissance, il existe peu ou presque pas des publications scientifiques sur la prévalence et les facteurs associés aux besoins non satisfaits en planification familiale dans la ville de Bukavu. Raison pour laquelle l'impact des interventions faites dans cette ville

n'est pas visible dans les ménages : faible taux d'utilisation des méthodes contraceptives dans les ménages, avec un taux d'utilisation des méthodes contraceptive de 5 %, pauvreté accru, d'après les données du rapport de la zone de santé de Kadutu de l'année 2017.

L'objectif principal de cette étude était de déterminer la prévalence et d'identifier les facteurs associés aux besoins non satisfaits en planification familiale à Bukavu

Approche méthodologique

Notre étude est du type transversal à visée analytique. Elle s'était déroulée pendant la période allant du 01 au 31 mai 2018 dans la zone de santé de Kadutu auprès des personnes âgées de 14-49 ans et qui constituent notre population cible.

La technique d'échantillonnage en grappes à deux degrés avait été utilisée pour le choix de l'échantillon. Pour calculer la taille de l'échantillon, nous avons utilisé la formule générale de Schwartz : $N = Z^2 \cdot p \cdot q \cdot d / e^2$ où Z = degré de confiance de 95% (valeur typique=1,96), p = proportion des hommes et femmes ayant des besoins non satisfaits en planification familiale pour l'année 2014, proportion = 0,22 (EDSII 2014) ; $q = 1 - p = 1 - 0,22 = 0,78$; d = effet de grappe (valeur = 2,05) ; e = précision souhaitée = 5% soit 0,05.

$n = 3,84 \times 0,22 \times 0,78 \times 2,05 / 0,0025 = 540$ personnes. Au total, nous avons considéré 540 fiches des participants.

Pour la collecte des données, nous avons fait recours aux méthodes et techniques suivantes : la technique d'interview, l'enquête par questionnaire et l'analyse documentaire. Les données recueillies dans cette étude étaient en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles, sociobiologiques, contextuelles et le désir des hommes et des femmes d'espacer ou limiter les naissances permettant une mesure du niveau des besoins non satisfaits ainsi que les facteurs associés aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

Etaient considérées comme ayant des besoins non satisfaits en matière d'espacement ou de limitation, celles n'utilisant pas la contraception, mais qui déclarent au moment de l'enquête vouloir espacer ou limiter leur naissance.

Notre variable dépendante était les besoins non satisfaits et les variables indépendantes sont les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles, sociobiologiques, contextuelles des enquêtés.

Les données avaient été saisies et analysées au moyen des logiciels Excel 2013 et Epi Info 7.2. Pour les variables qualitatives, les effectifs et les pourcentages avaient été calculés tandis que pour les variables quantitatives, la moyenne et la déviation standard étaient calculées.

Pour la recherche d'une éventuelle association entre la variable dépendante et les variables indépendantes, le test de Chi-carré et la régression logistique avaient été utilisés. Le seuil de signification était fixé à $p < 0,05$. Un consentement libre et éclairé était obtenu avant la collecte des données. Tout enquêté avait le libre choix de participer ou de ne pas participer à l'étude.

Résultats et discussion

Prévalences des besoins non satisfaits en planification familiale dans le milieu d'étude

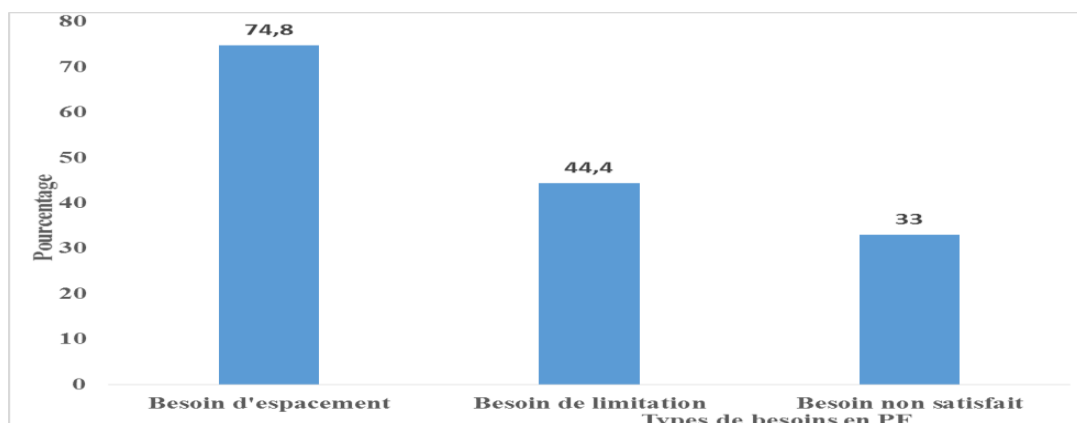


Figure 1 : Prévalence globale des besoins non satisfaits en planification familiale

La prévalence des besoins d'espacement des naissances était de 74,8%, celle des besoins de limitation était de 44,4% alors que globalement, les besoins non satisfaits en PF était de 33,0%. La prévalence des BNSPF trouvée dans notre étude est proche des prévalences trouvées dans différentes études réalisées en Arabie Saoudite ('A. Farheen, Ever use of contraceptives among women attending primary health care centers at Abha, Saudi Arabia', 2013; Albezrah, 2015; M. Al Sheeha, 2010; Shamsun Nahar Khalil , Maha Mohammed Alzahrani, 2018) mais aussi inférieure ou supérieure des prévalences trouvées dans plusieurs autres parties du monde. Les prévalences des besoins non satisfaits étaient de 15,3% à Bangladesh, 15,8% en Inde, 31,4% au Népal et 37,5% au Pakistan (Chowdhury, n.d.). Une étude Kenyane rapporte une prévalence de 16,5% (M.O. Omwago, 2013), au Caire en Egypte une prévalence de 7,4% avait été trouvée (M.K. Sultan, I. Bakr, N.A. Ismail, 2012) tandis qu'à Dar es Salam en Tanzanie, la prévalence des BNSPF était de 30,7% (T. Umbeli, A. Mukhtar, 2005).

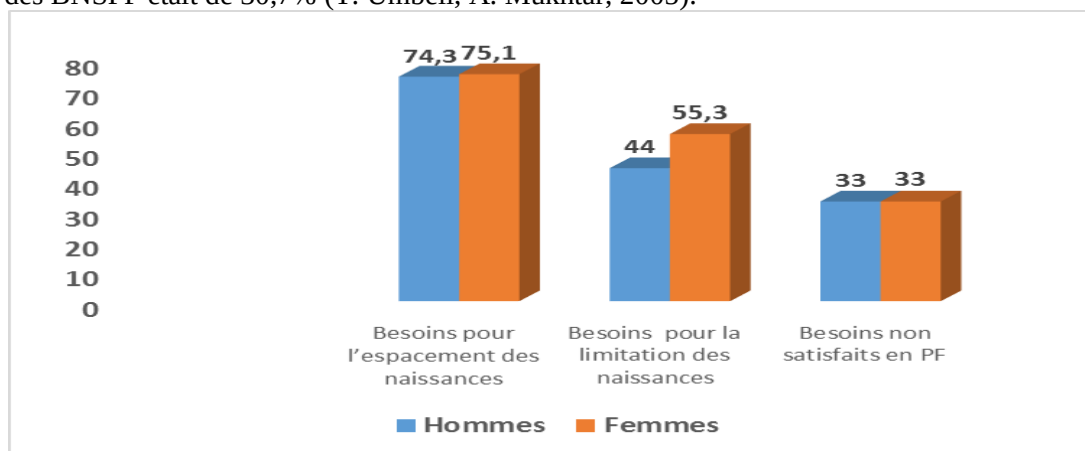


Figure 2 : Prévalence des besoins non satisfaits en planification familiale selon le sexe

La figure 2 montre que l'homme a aussi des besoins non satisfaits en planification familiale pour l'espacement ainsi que pour la limitation. Globalement, ils ont tous les mêmes besoins non satisfaits en planification familiale. Contrairement à ce que pense l'opinion que les hommes désirent avoir beaucoup d'enfants.

Caractéristiques sociodémographiques associées au besoin non satisfait en planification familiale

Le tableau 1 résume les résultats relatifs aux caractéristiques sociodémographiques associées au besoin non satisfait en planification familiale.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques associées au besoin non satisfait en planification familiale

Caractéristiques sociodémographiques	n=540	% BNSPF	OR (IC à 95%)	P
Age en année				
≤ 34	339	29,1	1	
≥ 35	201	38,3	1,5 (1,01-2,15)	0,041
Etat civil				
Marié	377	34,5	1,2 (0,83-1,92)	0,253
Non marié	163	29,4	1	
Sexe				
Féminin	349	33	1,0 (0,68-1,45)	0,993
Masculin	191	33	1	
Revenue mensuel				
Inconnu	338	34	1,1 (0,78-1,65)	0,497
Connu	202	31,2	1	
Travaille actuellement				
Oui	245	31	1	
Non	295	34,6	1,2 (0,81-1,68)	0,381
A travaillé dans les 12 mois précédent l'étude				
Oui	242	32,6	1	

Non	298	33,2	1,0 (0,71-1,47)	0,887
-----	-----	------	-----------------	-------

Milieu de provenance

Urbain	331	32,9	1	
Rural	209	33	1,0 (0,69-1,45)	0,983

Les résultats du tableau ci-dessus montrent une association significative entre l'âge et les besoins non satisfaits en planification familiale ($p=0,041$). Les besoins non satisfaits ne se manifestent pas durant la période d'extrême fertilité chez l'homme comme chez la femme (âge inférieur à 35 ans). Ce fait social ne pourra être réglé que par la scolarisation des enfants jusqu'au niveau supérieur, pour réduire le taux de fécondité de la population. La plupart des études portant sur les BNSPF avaient identifié l'âge comme un facteur important de différenciation du phénomène chez les femmes (Djangone R, 1999). Les jeunes satisfont plus leurs besoins en PF que les plus âgées. Cela s'expliquerait par la différence de scolarisation favorable aux jeunes, et le degré d'attachement aux valeurs pro natalistes véhiculées par les modèles culturels traditionnels chez les femmes plus âgées.

Facteurs socioculturels associés au besoin non satisfait en planification familiale

Les données relatives aux facteurs socioculturels associés au besoin non satisfait en planification familiale sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Facteurs socioculturels associés au besoin non satisfait en planification familiale

Facteurs socioculturels	n=540	% BNSPF	OR (IC 95%)	à p
Tribu				
Shi	335	33,4	1,1 (0,73-1,53)	0,766
Autres	205	32,2	1	
Niveau d'étude				
Non instruits	82	30,5	1	
Instruits	458	33,4	1,1 (0,67-1,96)	0,604
Religion				
Catholique	284	32,7	0,9 (0,68-1,40)	0,910
Non catholique	256	33,2	1	

Les Bashi, les personnes instruites et les personnes d'autres églises que l'église catholique, ont des besoins non satisfaits en planification familiale par rapport aux autres mais sans différence significative ($p > 0,05$). Malgré la différence des tribus, ces personnes habitent sur un même territoire qui les amène à avoir de mêmes caractéristiques sociales. L'instruction est un facteur important de changement social, elle fait partie des variables retenues pour appréhender la place de la femme dans la société et par conséquent dans son foyer. En fait, une femme instruite est plus réceptive aux valeurs de la modernisation, peut participer à la prise de décision au sein de son foyer/couple, peut également se défaire des pressions culturelles en matière de fécondité et planifier avec succès ses naissances (Akoto

E., Tambashe O., 2002). En effet, selon la religion catholique, dans la tâche de transmettre la vie, l'homme n'est pas libre de procéder à sa guise, comme s'il pouvait déterminer de façon entièrement autonome les voies honnêtes à suivre. Il doit conformer sa conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage et de ses actes, et manifestée par l'enseignement constant de l'Eglise.

Facteurs sociobiologiques associés au besoin non satisfait en planification familiale

Les résultats des facteurs sociobiologiques associés au besoin non satisfait en planification familiale sont résumés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Facteurs sociobiologiques associés au besoin non satisfait en Planification familiale

Facteurs sociobiologiques	n=540	% BNSPF	OR (IC 95%)	à p
Nombre d'enfants actuels				
≤ 2	248	35,3	1,3 (0,86-1,84)	0,215
≥ 3	292	30,2	1	
Nombre d'enfants souhaités				
≤ 2	390	35,3	1,2 (0,76-1,75)	0,467
≥ 3	150	32,1	1	
Désir d'avoir d'autres enfants				
Oui	323	31,3	1	
Non	217	35,5	1,2 (0,83-1,74)	0,307
Espace inter génésique				
< 2 ans	363	64,6	3,9 (2,63-5,81)	0,001
≥ 2 ans	177	35,6	1	
Tous les enfants ont étudié				
Oui	116	32,1	1,20 (0,76-1,09)	0,401
Non	424	36,2	1	
Si crise financière, priorité au garçon				
Oui	163	36,8	1,3 (0,86-1,88)	0,211
Non	377	31,3	1	
Préférences en rapport avec le sexe				
Les deux	487	33,3	1,1 (0,60-2,24)	0,650
Aucun	53	30,2	1	
Si filles seulement, désir d'un garçon				
Oui	216	37,5	1,4 (0,96-2,05)	0,067
Non	324	29,9	1	
Si garçon seulement, désir d'une fille				

Oui	201	34,8	1,1 (0,78-1,68)	0,478
Non	339	31,9	1	

Parmi les facteurs sociobiologiques étudiés, seul l'espace inter génésique est significativement associé aux besoins non satisfaits en planification familiale ($p < 0,05$). D'autres facteurs montrent un pourcentage légèrement élevé mais sans lien significatif. Les parents qui ont des enfants dont l'âge est supérieur à 2 ans ne manifestent plus des besoins non satisfaits en planification familiale. A cet âge la forte dépendance de l'enfant envers ses parents est réduite. Cette attitude d'irresponsabilité des parents ne facilite pas la maîtrise de la fécondité dans la vie des couples. Ce problème social ne peut être réglé que par l'éducation des jeunes à la responsabilité à partir de la puberté.

La relation entre la parité et les BNSPF permet de cerner le désir des femmes pour des familles de petite ou de grande taille. Puisque le comportement d'une femme face à la PF dépend, entre autres, du nombre d'enfants qu'elle a déjà eu (Djangone, 1999), la parité devrait influencer à la fois la demande potentielle et les besoins en espacement ou en limitation des naissances.

Facteurs contextuels au besoin non satisfait en Planification familiale

Le tableau ci-dessous présente les résultats en rapport avec les facteurs contextuels au besoin non satisfait en Planification familiale.

Tableau 4 : Facteurs contextuels au besoin non satisfait en Planification familiale

Facteurs contextuels	n=540	% BNSPF	OR (IC à 95%)	p
Satisfait de la méthode utilisée				
Oui	288	34	1,10 (0,77-1,58)	0,573
Non	252	31,7		
Informé sur les contraceptifs				
Oui	386	32,9	1	
Non	154	33,1	1,0 (0,67-1,50)	0,961
Discussion sur la PF avec son partenaire				
Oui	245	34,7	1,1 (0,79-1,68)	0,435
Non	295	31,5	1	
Avoir déjà entendu parler de la PF				
Oui	464	31,6	0,92 (0,55-1,56)	0,781
Non	76	33,2	1	
Avoir déjà entendu parler des bénéfices de PF				
Oui	409	34,2	1	
Non	131	29	0,7 (0,51-1,20)	0,268

Avoir déjà entendu parler des désavantages de la PF

Oui	385	33,5	1	
Non	155	31,6	0,9 (0,61-1,36)	0,671

Connaît les effets secondaires des contraceptifs

Oui	318	34	1	
Non	222	31,5	0,9 (0,62-1,29)	0,554

Connaît les avantages des contraceptifs

Oui	312	33	1	
Non	228	32,9	0,9 (0,69-1,43)	0,976

Nous n'avons pas pu mettre en évidence une relation statistiquement significative entre les facteurs contextuels et les besoins non satisfaits en planification familiale ($p>0,05$). La connaissance des inconvénients des produits contraceptifs, la non discussion de la planification familiale entre les conjoints, ne constituent pas un frein à la pratique de la planification familiale. Ceci montre un changement dans la relation homme et femme au sein des ménages. Car jadis la femme ne pouvait pas prendre une décision sans l'avis de son conjoint. La décision unilatérale en planification familiale ne peut pas contribuer au développement socio-économique des ménages car aucun projet consensuel ne sera intercalé durant l'intervalle d'un enfant à un autre.

Connaissances insuffisantes sur les services de PF associées au besoin non satisfait en planification familiale

Tableau 5 : Connaissances insuffisantes sur les services de PF associées au besoin non satisfait en planification familiale

Connaissances	n=540	% BNSPF	OR (IC 95%)	à p
Avoir déjà entendu parler d'un service de PF				
Oui	431	33,2	1	
Non	109	32,1	0,9 (0,60-1,49)	0,832
Raisons de ne pas utiliser une méthode de PF				
Problème de Santé	55	34,5	1,1 (0,60-1,94)	0,792
Peur des effets secondaires	101	37,9	1,4 (0,90-2,01)	0,136
Inaccessibilité géographique	15	40	1,3 (0,47-3,90)	0,556
Trop cher	18	38,9	1,3 (0,49-3,4)	0,586

Méthode difficile à utiliser	63	31,7	0,9 (0,53-1,65)	0,826
Méthode non disponible	3	33,3	1,1 (0,09-11,29)	0,989
Interdictions religieuses	109	28,4	0,7 (0,48-1,21)	0,260
Opposition du mari/épouse	143	35,7	1,2 (0,79-1,76)	0,422
Notre culture s'y oppose	29	55,2	2,6 (1,24-5,64)	0,008

Les principales raisons de ne pas utiliser une méthode contraceptive dans notre milieu d'étude étaient l'opposition du mari/épouse, la culture pro nataliste, l'inaccessibilité géographiques, le coût cher de contraceptifs, la peur des effets secondaires et les interdictions religieuses. Parmi ces raisons, seule la culture pro nataliste était en association significative avec le besoin non satisfait en planification familiale ($p < 0,05$). La population a développé l'idée d'avoir un nombre élevé d'enfants comme une richesse, une assurance en cas d'attaque. C'est ainsi qu'on trouve même chez un homme qui n'a pas d'emploi, un nombre élevé d'enfants, plus même de 10, qu'il engendre au dos soit de ses frères ou sœurs qui sont aussi limités. L'une des raisons principales de l'existence des besoins non satisfaits est le manque évident d'accès à des services de qualité. En effet, la présence d'un service de santé dans une région ne garantit pas toujours son utilisation. L'utilisation d'un service de santé dépend entre autres de la qualité du service rendu, de la distance à parcourir pour y parvenir, de la continuité du service et des coûts d'utilisation.

Influence concomitante des facteurs favorisant les besoins non satisfaits en planification familiale

Tableau 6 : Régression logistique des facteurs favorisant les besoins non satisfaits en PF

Facteurs favorisants	OR ajusté	IC à 95%	p
Age de l'enquêté	1,9	1,12-5,57	0,012
Espace inter génésique	3,5	1,48-6,95	0,001
Culture pro nataliste	2,6	1,22-5,06	0,006

Après analyse multivariée par régression logistique, les trois principaux facteurs favorisant la survenue des besoins non satisfaits en planification familiale étaient l'espace inter génésique de moins de 2 ans, c'est-à-dire qu'au-delà de 2 ans, l'enfant devient moins exigeant, le désir d'avoir un autre enfant naît dans la vie des couples, sans tenir compte des autres paramètres de la vie de l'enfant. La culture pro nataliste, cette culture héritée de nos ancêtres, n'est plus d'actualité car les conditions de vie, les circonstances qui les amenaient à réfléchir ainsi ne sont plus les mêmes aujourd'hui et l'âge avancé (de 35 ans et plus) avec $p < 0,05$; la conscience des couples se réveille à cet âge au moment où ils ont déjà engendré des enfants non proportionnellement à leur revenu. Ces facteurs beaucoup plus culturels, contribuent à l'explosion démographique caractérisée par un taux de

fécondité élevé de 7,7 enfants par femme, dans la province du Sud-Kivu. Pourtant les couples de la zone de santé de Kadutu, ne sont pas en mesure de répondre aux besoins primaires de leur procréation, vu que plus de 60% de ces derniers vivent sans emploi.

Conclusion

La prévalence des besoins non satisfaits en planification familiale est élevée dans notre milieu d'étude et ses déterminants sont l'âge, l'espace intergénéral et la culture pro nataliste. Le mariage entre l'âge de 20-34 ans, la sensibilisation de la population sur le respect de l'espace intergénéral de plus de deux ans et la lutte contre la mentalité rétrograde de considérer l'enfant comme une richesse ou un pouvoir pourraient réduire ce taux des besoins non satisfaits en planification dans notre milieu d'étude.

Références

- A. Farheen, Ever use of contraceptives among women attending primary health care centers at Abha, Saudi Arabia. (2013). *Int. J. Curr. Res. Rev.*, 5(10), 26–32.
- Akoto E., Tambashe O., A. A. et D. R. (2002). Besoins nonsatisfaits en planification familiale et transition contraceptive au Burkina Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. *African Population Studies*, 17(1), 19–45.
- Albezrah, N. A. (2015). Use of modern family planning methods among Saudi women in Taif. KSA, 4(4), 990–994. <https://doi.org/doi.org/10.18203/2320-1770.ijrcog20150412>.
- Bertrand JT, Mangani N, Mansilu M, L. E. (1985). Factors influencing the use of traditional versus modern family planning methods in Bas Zaïre. *Stud Fam Plann*, 16, 332–341.
- Chowdhury, R. H. (n.d.). Unmet need for contraception in South Asia: levels trends and determinants. *Asia-Pacific Popul. J.*, 16(3), 3–22.
- Croft T. (1998). Description of the Demographic and Health Surveys Individual Recode Data File, DHS Questionnaires and Manuals.
- Djangone R. (1999). Relations de genre au sein du couple et besoins non satisfaits en matière de planification familiale en Côte d'Ivoire. IFORD Yaoundé.
- Gill K, Pande R, M. A. (2007). Women deliver for development. *The Lancet*, 370(9595), 1347–1357. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61577-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61577-3)
- Guengant J. P, M. J. F. (2009). Proximate determinants of fertility in sub-saharan africa and their possible use in fertility projection», United Nations Expert group meeting on recent and future trends in fertility, Population Division. New York, NY.
- Hoj L, da Silva D, Hedegaard K, Sandstrom A, A. P. (2002). Factors associated with maternal mortality in rural Guinea-Bissau. A longitudinal population-based study. *BJOG*, 109, 792–799.
- M. Al Sheeha. (2010). Awareness and use of contraceptives among Saudi women attending primary care centers in Al-Qassim, Saudi Arabia. *Int. J. Health Sci. (Qassim)*, 4(1), 11–21.
- M.K. Sultan, I. Bakr, N.A. Ismail, N. A. (2012). Prevalence of unmet contraceptive need among Egyptian women: a community-based study. *BMC Pregnancy Childbirth*, 26(12), 6.
- M.O. Omwago. (2013). Factors Influencing Couples' Unmet Need for Contraception in Kenya. *African Population Studies*, 21(2).
- Mini-santé, M. de P. (2014). Enquête Démographique et Sanitaire. RDC.
- Schoumaker B. (2008). Stalls in fertility transitions in sub-Saharan Africa: real or spurious? Document de travail (Vol. 30). Louvain-la-Neuve.
- Schoumaker B., T. D. (1999). Relations entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud. Document de travail (Vol. 2). Louvain-la-Neuve.
- Shamsun Nahar Khalil, Maha Mohammed Alzahrani, A. F. S. (2018). Unmet need and demand for family planning among married women of Abha, Aseer Region in Saudi Arabia. *Middle East*

- Fertility Society Journal, 23, 31–36.
- Singh, S., D. W. (2009). *Abortion worldwide: a decade of uneven progress*. New York, NY.
- Susheela Singh, J. E. D. (2012). *Adding it up: Costs and benefits of contraceptive services. Estimates for 2012*. New York, NY.
- T. Umbeli, A. Mukhtar, M. A. A. S. (2005). Study of unmet need for family planning in Dar Assalam, Sudan 2001. *Eastern Mediterr Health J.*, 11(4), 594–600.
- Testa J, Ouedraogo C, Prual A, De Bernis L, K. Bg. M. (2002). Determinants of risk factors associated with severe maternal morbidity: application during antenatal consultations. *J Gynecol Obstet Biol Reprod*, 31, 44–50.
- UNICEF. (2002). *Enquête Nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS d'enquête*. Kinshasa.
- USAID. (2009). *Family Planning and the MDGs: Saving Lives, Saving Resources*. Task Order. Washington, DC.
- Westoff C.F. (1988). The potential demand for family planning: A new measure of unmet need and estimates for five Latin American countries. *International Family Planning Perspectives*, 14(2), 45–53.

ANALYSE DES ENJEUX D'INSTAURATION DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA VILLE DE BUKAVU : CAS DE LA COMMUNE DE BAGIRA

Jean BASHIZI MUSHENGEZI

*Institut Supérieur des Finances et de Commerce,
RDC*

Bashizimushengezi2018@gmail.com

Résumé

Ce travail porte sur l'Analyse des enjeux d'instauration du développement durable dans la ville de Bukavu : cas de la commune urbaine de Bagira ; pour ce faire, nous avons évoqué la problématique qui intègre à la foi l'environnement, le social et l'économie pour la ville de Bukavu et la Commune urbaine de Bagira particulier.

L'accession au développement durable, exige que le territoire tienne en principe compte des différents piliers du développement soutenable dont la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

Le problème majeur observé dans ce territoire et qui préoccupe la population sur le plan environnement reste à coup sûr l'insalubrité, sur le plan social, c'est la surpopulation et sur le plan économique, allusion est faite au revenu mensuel.

Pour ce faire, nous nous sommes assigné comme objectif de réaliser une étude sur les liens qui existent entre l'écologie, le social et l'économie afin d'instaurer une politique qui vise le développement durable et qui contribue au bien être de la personne humaine.

En effet, pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé les méthodes ci-après : Historique et l'Analytico-comparative au service desquels nous avons adjoint les techniques documentaires, l'enquête par questionnaire et l'entretien libre. Nos résultats prouvent que la plus part des enquêtés, 102 soit 85% démontrent que les raisons du manque d'assainissement de l'environnement est dû à l'irresponsabilité de l'Etat qui ne s'en soucie pas même et 15% soit 18 déterminent qu'il y a absence d'animation sur l'assainissement.

Sur 120 enquêtés, 114 soit 96,6 % affirment que leur revenu mensuelle est insuffisant pour couvrir les besoins primaire de la famille à cause de l'inflation et de l'hyperinflation constaté sur le marché de l'Offre et de la Demande.

Mots clef : Développement durable, Ecologie, sensibilisation, sous-développement

Abstract

This work focuses on the analysis of the establishment of sustainable development in the city of Bukavu: case of the urban commune of Bagira; To do this, we discussed the issue that integrates the environmental, social and economic values for the city of Bukavu and the particular Bagira Urban District.

Accession to sustainable development requires that the territory should in principle take into account the different pillars of sustainable development, including the environmental dimension, the social dimension and the economic dimension.

The major problem observed in this territory and which concerns the population in terms of environment remains abruptly on the insalubrity, on the social level, it is the overpopulation and on the economic level, allusion is made to the monthly income.

To this end, we have set ourselves the goal of carrying out a study on the links that exist between ecology, the social and the economy in order to establish a policy that aims at sustainable development and contributes to the well-being of the person. human.

In order to achieve this objective, we have used the following methods: History and Analytico-comparative, for which we have added documentary techniques, the questionnaire survey and the free interview. Our results show that the majority of respondents, 102 or 85% demonstrate that the reasons for the lack of environmental sanitation is due to the irresponsibility of the state that does not care even and 15% or 18%. determine that there is no animation on sanitation.

Out of 120 respondents, 114 or 96.6% say that their monthly income is insufficient to cover the primary needs of the family because of the inflation and hyperinflation seen in the supply and demand market.

Key words: Sustainable development, Ecology, awareness, under development

Classification jel D 69

1. Problématique

La réduction de la pauvreté dans la ville de Bukavu reste encore une urgence nécessaire et la prise en compte de la protection de l'écologie ne peut se faire que si elle est intégrée aux politiques de développement au sens large. Les objectifs de promouvoir des règles environnementales, l'impératif de préserver l'environnement des conséquences néfastes du changement climatique, de la restructuration de l'économie et des contraintes en matière de ressources, les politiques garantissant une bonne gestion des ajustements liés à la démographie sont au centre des enjeux de l'heure pour favoriser l'écologisation de l'économie.

Le lien entre la croissance démographique et la croissance économique suscite encore de nombreuses réactions. De manière générale, une forte hausse de l'activité économique, comme lors de la révolution industrielle, s'accompagne aussi de transformations démographiques.

Partant de la théorie, la croissance économique se réalise uniquement par la croissance démographique.

Il importe de se poser la question telle que :

Quelle stratégie le gouvernement congolais et les autorités de la Commune urbaine de Bagira peuvent-elles mettre en exergue pour instaurer une politique efficace de développement afin de résoudre les problèmes environnementaux, sociaux et économiques de l'entité ?

1.2. Hypothèse

Une bonne politique de développement durable, exécutée dans les normes convenables contribuerait au bien être des personnes et la gestion efficace de l'environnement.

1.3. Objectif du travail

Nous nous sommes assigné comme objectif de réaliser une étude sur les liens qui existent entre l'écologie, le social et l'économie afin d'instaurer une politique qui vise le développement durable et qui contribue au bien être de la personne humaine et de l'environnement.

1.4. Choix et Intérêt du sujet

Les motivations qui ont canalisé le choix de ce thème sur le développement durable dans la ville de Bukavu sont d'ordre personnel et scientifique.

2. Revue de la littérature

2.1. Cadre conceptuel

Pour parler le même langage que nos lecteurs et avoir le même sens des termes que nous, force est de les définir.

- **Analyse** : Etude faite en vue de discerner les différentes parties d'un tout de déterminer ou expliquer les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres¹.
- **Enjeux** : ce qu'on peut gagner ou perdre dans une entreprise ou dans un projet ²
- **Politique** : ensemble des options prises collectivement ou individuellement par le gouvernement d'un Etat ou d'une société dans les domaines relevant de son autorité ; ou c'est une manière concertée d'agir, de conduire une affaire.
- **Développement**: action d'évaluer de progresser, amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement. Le concept de développement est polysémique. Il évoque plusieurs dimensions à la fois théoriques et même idéologiques. Pour les uns, le concept de développement relève de la croyance, tandis que pour d'autres, il relève de l'idéologie ou encore de la théorie économique.

2.2. Types de développements

- **Développement durable**

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins³

- **Le développement exogène**

Il est déterminé et imposé de l'extérieur. Il peut être conçu par des nationaux mais en faisant appel aux capitaux et à l'assistance technique étrangère. L'Afrique offre de multiples exemples types de cette attitude d'imposition de modèle de développement comme attitude d'imitation servile et ridicule. On va par exemple se référer dans les analyses et stratégies de développement à un système mondial de développement qui a ses acteurs, ses règles de jeu et ses résultats. Le développement se mesure ainsi par l'augmentation sans cesse du Revenu National Brut(RNB). Mais aussi par monétarisation, l'industrialisation, la spécialisation internationale et la production.

- **Le développement endogène**

Le développement est endogène lorsque :

- Il est conçu, organisé, conduit et dirigé par les membres de la communauté concernée
- Il est réalisé avec des ressources matérielles et financières dépendant d'abord et avant tout de la communauté propre
- Il se réalise en fonction du projet de société que la communauté concernée se donne.

Voici les trois conditions pour la réalisation du développement endogène :

- Avoir une conscience critique du caractère relatif du processus gradué du développement. Agir et de conformer selon les impératifs de cette conscience.
- Etre animé d'une volonté politique réelle.
- Avoir confiance à soi-même.

Hormis les deux types fondamentaux précités, le développement peut être également urbain et rural.

¹J.REY-DEBOVE (1989), « Le robert méthodique, Dictionnaire méthodique du français actuel» édition, S.C.C-Paris, p.484

²J. REY-DEBOV, idem, p.399

³ HERVE DEVILLÉ, *économie et politique de développement*, édition, Harmattan P.13

Le développement est urbain quand il s'occupe des entités urbaines.

Le développement est rural quand il se consacre à la situation de campagne.

Le développement rural doit être une préoccupation permanente, constante et globale des nations sous-développées. Parler d'un développement rural suppose qu'il existe un état de sous-développement et que le développement rural serait un pôle tendant à conduire les populations rurales vers un état de développement. Il vise les nécessités des ruraux. Ce développement peut être aussi communautaire, intégré ; harmonieux et total, sectoriel et partiel ; intégral, national et local.

- **Le développement est communautaire** lorsqu'il est réalisé par des communautés de base pour le bien commun public et individuel. Il est l'œuvre des divers ensembles convergeant vers le bien-être commun. C'est une politique coordonnée, systématique tendant à organiser le progrès global d'une région bien déterminée avec la participation de la population intégrée. Ici on vise le bien commun, il faut que tout le monde y participe.
- **Le développement intégré** sous-entend, l'intégration de tous les secteurs d'activité au processus du développement d'un milieu donné.
- **Le développement est dit harmonieux et total** lorsque l'amélioration des conditions se réalise soit horizontalement, soit quantitativement et qualitativement mais de façon simultanée au sein d'une masse rurale et urbaine d'une nation.
- **Le développement est sectoriel** lorsqu'il ne se limite qu'à un seul secteur de la vie sociale particulier l'économie dont les facteurs pris en compte sont notamment l'utilisation de technique moderne et l'augmentation de la population.
- **Le développement est dit partial** lorsqu'il est commandé par l'intérêt de détenteurs des nouvelles techniques.
- **Le développement intégral** est celui qui prend en charge non seulement les conditions économiques et matérielles mais aussi les valeurs culturelles et spirituelles de nos communautés pour les intégrer dans notre temps¹.

Ainsi pour AUBERTIN, le développement est un ensemble des moyens visant à accroître le produit global par l'innovation et l'investissement, en attendant la fluctuation et en réduisant les tensions structurelles au sein de l'économie. Il se situe au niveau de la croissance économique².

Tandis que pour MPASI ATEZO, le développement, d'une façon générale est le processus de transformation profonde et durable, de structures politiques, mentales, économiques, judiciaires, socioculturelles, administratives, lequel processus traduit sur le plan de la réalité vécue par le croissement continu du bien-être matériel, moral et intellectuel ou par la croissance de la vie de la communauté concernée.³

- **Sous-développement** est avant tout un ensemble de structures (déséquilibres entre les différents secteurs économiques, oppositions ethniques, clivages sociaux entretenus par l'ampleur des inégalités de patrimoine, de revenu, de pouvoir, d'éducation, dépendance commerciale, financière, technologique et culturelle vis-à-vis de

¹ BASHIGE ATSI BushigeCharles(2018), «Cours de management opérationnel et développement durable», inédit, ISFC-Bukavu, p.19-20

² Aubertin et Ali, *Histoire de développement dans Revue du tiers monde Vol XXII*, n°90, p. 292

³ MpasiAtezo, « *Pour la promotion d'un développement endogène du monde rural, quelle formation ?* », dans *Le carnet*, n°1, 1983, p.16.

l'extérieur, mentalités« archaïques » vis-à-vis du progrès technique, ou des rapports entre les sexes.).

Appliqué à l'économie, le développement durable intègre trois dimensions :

- **économique** (efficacité, rentabilité) : trouvé un juste équilibre entre profit et gestion durable de l'environnement.
- **sociale** (responsabilité sociale) : satisfaire les besoins essentiels des populations en réduisant les inégalités sociales dans le respect des différentes cultures.
- **environnementale** (responsabilité environnementale) : maintenir l'équilibre écologique sur le long terme en limitant notre impact sur l'environnement.

Il s'agit de réussir à concilier **le progrès social et économique** avec la sauvegarde de l'équilibre naturel de la planète, c'est l'enjeu majeur de ce début du XXI^e siècle.

2.3. Revue de la littérature théorique

Il appert de tout ceci que le développement est un processus d'amélioration du bien-être visant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Il est un processus essentiellement situé dans le temps et dans l'espace. Ce qui signifie qu'il peut y avoir un monde de développement valable pour tous et tout temps et en tout lieu, car, tout le monde ne peut pas se développer à l'instar de tel ou tel peuple. Le développement est le fruit de l'activité et du travail des hommes, il ne s'importe pas et il ne peut pas être le fruit d'une assistance internationale¹.

Quant à Georges DEFOUR, « le développement est une manière de travailler avec les gens de telle sorte qu'ils soient stimulés à améliorer leur environnement physique et moral par un processus particulier où ils discutent, planifient, organisent et agissent librement par eux-mêmes. Le groupe alors s'évalue, se purge, se corrige, découvre ce qui l'empêche de s'épanouir, cherche sa voie propre, se réoriente, intègre ce qui peut l'aider ²».

Ainsi, nous découvrons que le développement n'est pas seulement synonyme de croissance économique accélérée. C'est un concept qui couvre aussi tous les domaines : morale, social, politique, juridique et culturel.

Selon **Joseph KI-ZERBO**, se développer soi-même implique deux choses :

- avoir à partir de sa propre force une volonté commune de progrès.
- mobiliser toutes les forces disponibles, tout d'abord par la formation politique et par la suite par la traduction en action concrète. Ce qui suppose sept préalables :
 - l'engagement de masse dans la responsabilité (pour éviter le sabotage) ;
 - la connaissance et la satisfaction des besoins fondamentaux (se nourrir, se faire soigner, l'éducation,...) ;
 - l'intégration de la démocratie et l'incitation d'une bonne gouvernance ;
 - la promotion de l'identité culturelle. Celle-ci englobe tous les systèmes des relations sociales des valeurs et des attentes qui distinguent globale du développement : qui doit concerner toutes les couches sociales ;
 - l'établissement politique et économique³.

¹Berger, *De tiers monde les idées à réviser*, Paris, PUF, 1987, p. 18.

² DEFOUR G., *Le développement rural en Afrique centrale. Théories et essais d'analyse critique*, édition Bandari, Bukavu, 1994, P.337.

³KI-ZERBO, « *Que signifie connaître vraiment le tiers monde ?* », dans, *Education des adultes et développement*, n°19, 1982, pp. 261 – 268.

D'après Mgr TSHIBANGU TSHISHIKU Tarsis, le développement implique quatre éléments :

- les données premières de la nature comprenant les faits de la nature matérielle et les dons de l'homme fondés sur le complexe génétique, sur la biologie et la psychologie ;
 - les infrastructures physiques : route, école, hôpitaux, maison,...
 - l'état culturel, le cadre et les structures de l'environnement ;
 - la modification de la psychologie générale du peuple : une forte conscience du besoin et de la nécessité du progrès, une volonté claire et nette de réaliser ce progrès.

Ainsi, la Commune de Bagira dispose des opportunités qu'une fois canalisées contribueraient au processus de changement et de développement au niveau local en particulier, au niveau provincial et national en général.

2.4. Les conditions d'accès et les objectifs du développement¹

Un certain nombre de conditions sont requises pour accéder à un mode de développement qui puisse être qualifié de durable ; parmi celles-ci nous mettrons en évidence les conditions principales exposées ci-après :

- le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables ne peut excéder celui de leur régénération ;
- le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne doit pas excéder le rythme de développement de substituts renouvelables ;
- le volume de déchets et de pollution ne doit pas excéder celui que peut absorber l'environnement.

Ces conditions sont loin d'être respectées par nos modes de production actuels. Il devient cependant urgent de commencer à tenir compte des limites physiques et biologiques du milieu dans lequel nous vivons sous peine d'handicaper de manière irréversible notre cadre de vie et celui des générations futures.

2.5. Les objectifs de développement durable

Le principal objectif du développement consiste à satisfaire les besoins et les aspirations de l'être humain.

Les principaux objectifs du développement durable peuvent être synthétisés de la manière suivante :

Le maintien de l'intégrité de l'environnement par la préoccupation au sein des activités humaines du maintien de la diversité biologique des écosystèmes au moyen de mesures de protection de la qualité de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles.

L'amélioration de l'équité sociale par un meilleur accès à une éducation épanouissante, à des emplois durables, à des logements sains et à des services sociaux de qualité ainsi qu'à un meilleur accès aux processus de prise de décision dans le respect des droits et des libertés des personnes formant les différents groupes sociaux.

L'amélioration de l'efficacité économique par une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières au moyen d'une responsabilisation des entreprises et des consommateurs par rapport aux biens et services qu'ils produisent et utilisent et par l'adoption de politiques publiques visant à une internalisation des coûts sociaux et environnementaux². La mise en pratique de ces conditions et la visée simultanée et

¹HERVE DEVILLÉ, idem, pp.21-22

²HERVE DEVILLE, ibidem, P.19

équilibrée de ces objectifs permettra la commune urbaine de Bagira d'atteindre à terme des modes de développement soutenables.

11.6. Les finalités du développement durable

La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

L'épanouissement de tous les êtres humains

Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

11.7. Les valeurs induites par le développement durable

Le développement durable se fonde sur le respect d'un certain nombre de valeurs et de principes et la mise en œuvre de celui-ci nécessite l'adhésion aux principes fondateurs suivants :

- **La démocratie** sans laquelle le développement durable n'est pas transmissible. Il est nécessaire de disposer d'institutions fiables et pérennes qui soient en mesure d'assurer les besoins présents et futurs dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle, dans le respect de la différence et de la diversité au sein d'un climat pacifié et d'assurer la protection et la survie du patrimoine naturel et culturel.
- **L'autonomie** dans les choix de développement doit être reconnue à chaque pays en n'excluant pas la planification internationale ainsi que la coopération entre les pays permettant les transferts technologiques et la mise en place de structures indispensables au développement durable.
- **L'équité** consacre la reconnaissance au niveau mondial de l'environnement planétaire et la nécessité d'en partager les ressources entre les générations présentes et futures tant au niveau des populations que des États.
- **L'interdépendance** qui permet de connaître les répercussions environnementales de toute action ou décision individuelle par le biais de la coopération internationale.
- **La responsabilité** des conséquences environnementales et sociales de la politique des États doit pouvoir leur être imputée et ceux-ci doivent l'assumer en regard des engagements internationaux communs liés au développement durable¹.

2.8. Les impératifs stratégiques

Il nous faut formuler, rapidement, des stratégies qui permettront aux territoires d'abandonner leurs voies actuelles de croissance et de développement, souvent destructrices, pour le chemin vers un développement durable.

- Pour ce faire, il faudra des changements de politique dans tous les pays, qu'il s'agisse de leur propre développement ou des effets de leurs pratiques sur le développement des autres pays.
 - Il découle de l'idée de développement durable un certain nombre d'objectifs critiques relatifs aux politiques de développement et d'environnement:
 - reprise de la croissance
 - modification de la qualité de croissance ;

¹ HERVE DEVILLÉ, *Economie et politique de développement*, édition, Harmattan, p.22

- satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ;
- maîtrise de la démographie ;
- préservation et mise en valeur de la base de ressources ;
- réorientation des techniques et gestion des risques ;
- intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décision

4.9. Sous-développement

Pour Sandra RODRIGUEZ, il s'agit plutôt d'un concept construit par les sociétés occidentales et basé sur leur propre histoire, pour définir ce qu'elles entendaient par la « croissance » et le « progrès » et l'appliquer ensuite au reste du monde. En effet, chaque société tend à se placer au centre de l'univers et à voir les autres à travers des verres colorés. Ce qui distingue la société occidentale des autres.

Ainsi, on ne saurait simplement identifier sous-développement à la pauvreté économique.

En effet, le sous-développement n'est pas un retard en richesses par rapport aux pays développés (pays industrialisés).

C'est que nous estimons que le sous-développement est avant tout un ensemble de structures (déséquilibres entre les différents secteurs économiques, oppositions ethniques, clivages sociaux entretenus par l'ampleur des inégalités de patrimoine, de revenu, de pouvoir, d'éducation, dépendance commerciale, financière, technologique et culturelle vis-à-vis de l'extérieur, mentalités « archaïques » vis-à-vis du progrès technique, ou des rapports entre les sexes.

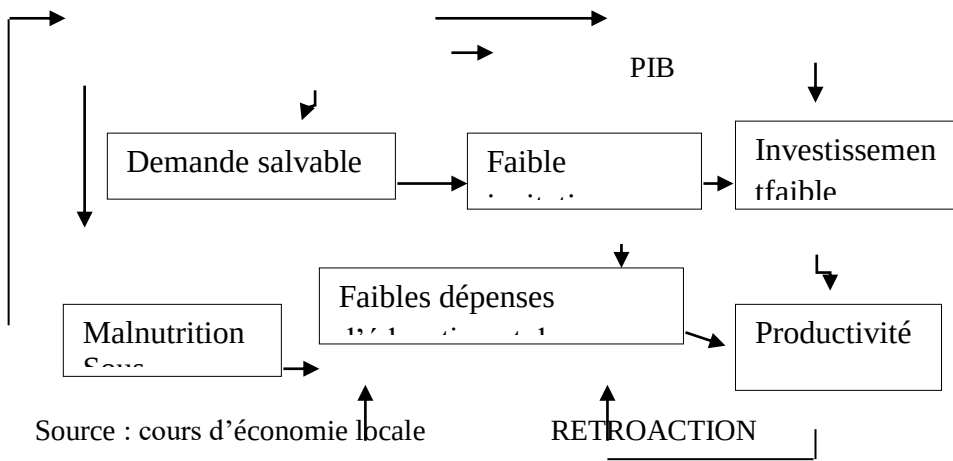
On admet généralement les caractères suivants comme indices du sous-développement¹

- La démographie des pays sous-développés : elle se caractérise par une forte natalité, une forte mortalité, une faible espérance de vie et un taux élevé d'accroissement de la population ;
- Les niveaux de vie sont très bas: faible revenu par tête d'habitant; sous-alimentation et malnutrition; nombreuses maladies contre lesquelles les pays luttent difficilement à défaut de médicaments, par manque de formations médicales suffisantes et par carence de personnel médical et paramédical; faible scolarisation et analphabétisme; grande misère des paysans; chômage et sous-emploi; manque d'eau potable et de logement;
- Les pays sous-développés riches en matières premières sont cependant faiblement industrialisés: ils consomment de faibles quantités d'énergie mécanique; ils produisent et consomment peu d'acier; ils n'ont pas de machines pour alléger les travaux; les voies de communication ne suffisent pas aux besoins d'échange. Beaucoup de pays sous-développés sont mono-exportateurs; tous souffrent de la «détérioration des termes de l'échange». Les pays sous-développés investissent peu pour leur développement : ils s'endettent pour investir. Les pays sous-développés souffrent de la domination politique et économique qu'exercent sur eux les pays industrialisés ;
- Les structures politiques et sociales des pays sous-développés sont arriérées.

Figure 1: Cercle vicieux de la pauvreté et du sous développement



¹J. F. BUREAU, p. 10.



3. PRÉSENTATION DES DONNÉES

3.1. Questionnaire et les phases d'enquête.

Le protocole méthodologique d'enquête se compose d'une fiche de douze questions qui ont été administrées à la population adulte (Hommes, femmes et jeunes) de la Commune urbaine de Bagira.

3.2. Profil démographique

Lorsqu'on parle de la démographie on se réfère souvent sur le peuplement humain qui fait référence à peupler. La démographie a des impacts positifs et négatifs sur les liens sociaux et sur le développement de la Commune de Bagira. Nous ferons allusion aux différents paramètres tels que : l'âge, sexe, état civil. Les résultats se présentent distinctement dans les tableaux ci-après.

Tableau 1: L'âge des enquêtés

Age	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
De 18 à 29 ans	25	20,8	20,8
De 30 à 39 ans	48	40	68,8
De 40 à 49 ans	36	30	98,8
De 50 à 69 ans	11	9,1	100
Total	120	100	

Source : Notre conception à partir du traitement avec le logiciel SPSS

Ce tableau explicite l'échelonnement des enquêtés selon l'âge. Ceci nous pousse à souligner que nombreux d'enquêtés se trouvent dans la catégorie d'âge de 30 à 39 ans qui représente 40% suivi de la catégorie des personnes qui ont l'âge de 40 à 49 ans dont l'effectif est de 36 enquêtés avec 30%.

Tableau 2: Niveau d'étude des enquêtés

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
----------------	-----------	-------------	--------------------

Sans instruction	13	10,8	10,8
Primaire	30	25	35,8
Secondaire	43	35,8	71,6
Supérieur et Universitaire	34	28,3	100
Total	120	100	

Source : Notre conception à partir du traitement des données par le logiciel SPSS

Au regard des résultats inscrits dans ce tableau nous remarquons que sur cent pourcent des enquêtés 10,8% sont des analphabètes, 25% sont du niveau primaire, 35,8% sont du niveau secondaire et 28,3% sont du niveau supérieur et universitaire.

Nous remarquons que la commune urbaine de Bagira est composée d'une population très dynamique constituée des personnes intellectuelles. C'est un atout qui est favorable pour le développement. Tout processus de développement suppose un effort qui est déployé à une population très active.

3.3. Profil environnemental

Dans la Commune de Bagira vivent des personnes condamnées à une pauvreté absolue, ils ne peuvent aucunement ou suffisamment satisfaire leurs besoins physiologiques fondamentaux ; Ils souffrent de la faim, de la sous-alimentation, des maladies dues à l'insalubrité observée partout telles que : le choléra, le paludisme, l'affection gastro intestinale.

Tableau 3: Le manque de solution

Solution aux Problèmes	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
L'Etat ne s'en occupe pas	102	85	85
Manque de sensibilisation	18	15	100
Total	120	100,0	

Source : Notre conception à partir des données traitées par le logiciel SPSS

Au regard des résultats ci-haut observé, 102 sur 120 enquêtés soit 85% déclarent qu'ils n'ont pas trouver de solutions à ces problèmes (insalubrité, pollution d'air, les déchets liquides et solides, pollution d'eau, odeur nauséabondes,...) parce que l'Etat ne s'en n'occupe pas pourtant c'est lui qui régule tout et qui est censé à protéger l'environnement, aussi 18 soit 15% montrent qu'il y a un manque de sensibilisation de la part du gouvernement à la population.

Tableau 4: Raison du manque d'assainissement du milieu

Raison du manque d'assainissement	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Ignorance	12	10	10
Pauvreté	5	4,1	14,1
Irresponsabilité de l'Etat	100	83	97,1
Absence d'animation	3	2,5	100
Total	120	100	

Source : notre conception à partir du traitement des données avec le logiciel SPSS

De ce tableau, nous remarquons que la plus part des enquêtés, 194 soit 50,7% démontrent que les raisons du manque d'assainissement de l'environnement est dû à l'irresponsabilité de l'Etat qui ne s'en soucie pas même et 102 soit 26,6% montrent que la population est dans l'ignorance sur l'assainissement de l'environnement, 66 soit 17,3 déterminent qu'il y a absence d'animation qui fait que la population ne soit pas informer de l'assainissement du milieu et 21 soit 5,5 démontrent que la raison probable est la pauvreté qui caractérise la population qui fait qu'elle n'assainisse pas son environnement.

Tableau 5: Sources des différentes maladies observées dans la commune de Agira

Mauvaise gestion des ordures cause des maladies	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
OUI	111	92,5	92,5
NON	9	7,5	100,0
Total	120	100,0	

Source : notre conception à partir du traitement des données avec le logiciel SPSS

De ce tableau, nous observons que sur 120 personnes enquêtés 111 soit 92,5% reconnaissent que la mauvaise gestion des ordures peut être la source des différentes maladies observées dans la commune de Agira telles que: le choléra, le paludisme, affection gastro-intestinale,... et soit 7,5% prouvent que les maladies observées à Bagira ne sont pas dues à la mauvaise gestion des ordures.

3.4. Profil socio-économique

Le développement est un processus d'amélioration du bien-être visant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. L'augmentation de l'effectif du ménage ou de la population exerce une pression croissante sur l'exploitation des ressources, elle accroît les émissions des déchets et surtout, il y a des impacts socio-économique au niveau de revenu du ménage. Plus la taille du ménage est élevée plus il y a exigence des dépenses exorbitantes pour satisfaire chacun selon ses besoins, cela influence des inégalités (de la vie, de la santé, de la liberté) des hommes devant le progrès. Mais le plus grand obstacle du progrès se trouve dans l'homme lui-même. Les résultats de ces tableaux justifient cette inégalité.

Tableau 21: L'appréciation de la considération de revenu mensuel par rapport à l'économie du pays.

Qualification du revenu mensuel	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Médiocre	9	7,5	7,5
Suffisant	10	8,3	15,8
Insuffisant	101	84,1	99,9
Total	383	100,0	

Source : notre conception à partir du traitement des données avec le logiciel SPSS

A partir des résultats de ce tableau, il ressort que 84,1 % affirment que leur revenu mensuelle est insuffisant pour couvrir les besoins seulement primaire de la famille cela à cause de l'inflation et de l'hyperinflation constaté sur le marché de l'Offre et de la

Demande, seulement 8,3% qui déclarent que leur revenu mensuel est suffisant pour satisfaire les besoins familiaux et 7,5% qualifient leur revenu médiocre. Selon les analyses ci-dessus les principales stratégies d'adaptation face à la diminution des revenus ont été :

- la baisse du nombre de repas ou des quantités des repas ;
- la consommation d'aliments moins coûteux ou moins préférés ;
- le recours au crédit ;
- la diminution des soins de santé.

4. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans cette partie nous avons analysé les résultats de nos recherches tout en jetant un regard à nos questions clé.

4.1. Interprétation

La Commune urbaine de Bagira a ses opportunités qui s'appuient sur les trois composantes du développement durable qui sont interdépendantes, à savoir :

- la dimension environnementale
- la dimension sociale
- la dimension économique

Le développement durable doit être à la fois **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable**. Le social doit être un objectif, l'économie, un moyen et l'environnement, une condition.

4.2. Les origines de la dégradation de l'environnement

Trois causes relevant principalement de l'activité humaine peuvent être identifiées comme étant responsable de la dégradation de l'environnement au niveau planétaire ; l'importance respective de celles-ci varie selon l'espace géographique et le niveau de développement du territoire considéré¹. Ces causes sont :

- la taille de la population [P] ;
- le niveau individuel moyen de consommation [A] ;
- la nature de la technologie [T].

La variable d'impact, I, s'exprime au moyen de la relation suivante : $I = P.A.T$

L'augmentation de la population exerce une pression croissante sur l'exploitation des ressources et l'occupation de l'espace et elle accroît de ce fait sensiblement l'émission des déchets. Ce facteur, non négligeable, risque d'avoir des conséquences importantes sur l'écologie planétaire et ce particulièrement dans les pays en voie de développement où il est particulièrement déterminant.

Les relations humaines doivent présider à tout processus du développement. Il s'agit de 3 types de relations :

- la relation de Servance qui est celle entre l'homme et la nature qui lui est donné et qu'il doit transformer pour un accroissement continu

¹HERVE DEVILLÉ, *économie et politique de développement*, édition, Harmattan, p.9

- la relation d'Immanence ou relation intersubjective qui doit porter l'homme vers l'autre. « Je ne suis moi-même que lorsque je contribue à la grandeur de l'autre et qu'en lui je trouve ma réalisation »
- la relation de Transcendance ou une relation du devenir¹

Parce que l'homme est caractérisé par son agir, il doit toujours viser à accomplir son devoir, celui de changer positivement son entourage en l'améliorant. Agir signifie avant tout opérer un changement dans son milieu, un changement qui vise le bien de tous. Pour bien agir, il faut un dialogue transparent. C'est-à-dire que « L'avenir d'un peuple ne peut se penser sans une décision libre et responsable de la part des ce peuple même non seulement de bâtir son milieu mais aussi y habiter. Cela implique la capacité, pour lui de s'asseoir pour réfléchir sur ce qu'ils voient et ce qu'ils doivent faire

Néanmoins, Il ne peut y avoir de développement sans que soit résolu le problème de l'insécurité alimentaire et sanitaire ; sans évolution du niveau d'éducation des hommes et des femmes, acteurs du développement local. Ainsi le progrès comporte les aspects multiples. On parle du progrès sanitaire, économique, social, politique,...

Mais, le plus grand obstacle au progrès se trouve dans l'homme lui-même, dans la mesure où d'une part, ce dernier cherche le pouvoir, l'avoir, le savoir, non seulement en dialogue avec les autres, mais contre eux; dans la mesure où d'autre part il cherche le pouvoir, l'avoir, le savoir non pas comme des moyens pour devenir plus humain, mais comme des fins en soi. Dès lors, la richesse de l'un devient la misère de l'autre, le savoir de l'un devient l'ignorance de l'autre; le pouvoir de l'un devient l'oppression de l'autre. Ainsi la soif insatiable de pouvoir, et de savoir oppose des hommes entre eux et également les peuples entre eux. Face à cette situation, il s'avère important que la population en prenne conscience et contraigne ses dirigeants à la réguler. Ce qui suppose que ces derniers trouvent, à leur tour, des stratégies pour une issue qui favorise non seulement la satisfaction des besoins de chacun mais aussi que cette issue puisse durer. Dans la mesure où l'écologie s'intéresse à l'activité humaine, elle est dite politique. En ce sens, l'écologie politique est attirée vers un double côté. L'un va de l'activité sociale à son effet sur l'environnement, et l'autre va de l'environnement au bien-être des humains. En d'autres mots, « l'écologie politique est l'écologie d'une espèce particulière, l'espèce humaine, une espèce sociale et politique »².

L'écologie politique vise un développement soutenable. Soutenable parce qu'il faut que ce développement permette, d'une part, à chacun de satisfaire ses besoins et, d'autre part, il faut que ce développement puisse durer.

Cependant, loin de vouloir transformer l'écologie en politique, nous pensons comme Alain Lipietz, en paraphrasant cet adage: « *si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique s'occupe de toi* », que « *si nous ne nous occupons pas, en écologistes, de politique, l'écologie politique du réel va s'occuper de nous* »³.

D'où l'hypothèse selon laquelle, la mise en application d'une politique « managériale » de l'institution qu'est la Commune de Bagira, est la meilleure piste de solution pour l'instauration du développement durable dans la commune tout en privilégiant la participation de la population à la gestion de la chose publique.

¹BASHIGE ATSI BUSHIGE Charles, (2018), «Cours de management et développement durable», inédit, ISFC-Bukavu, p.56

² LIPIETZ Ibidem., p. 14.

³LIPIETZ, Op.cit., p. 17.

En ce sens, les dirigeants politiques congolais sont appelés à promouvoir ce développement soutenable comme moyen de la sortie de la crise écologique dont ils sont victimes. Pour cette fin, ils peuvent repenser leur politique d'urbanisation en y menant des études appropriées. Bien plus, ils sont conviés à améliorer les conditions de vie dans les milieux urbains. Cependant, tout cela ne va pas de soi. C'est ainsi qu'une sensibilisation et une conscientisation de la population aux crises écologiques s'avère importante. De tout ceci, il apparaît que le problème écologique est véritablement l'affaire de tout homme. En ce sens, les dirigeants politiques sont appelés à le prendre au sérieux dans la mesure où il engage le vivre ensemble des hommes. De même, ils doivent faire en sorte que l'écologie politique vise un développement soutenable pour tout homme.

4.3. RÉSULTATS D'ENQUÊTE

Résultat 1. A présent la commune de Bagira est en train de perdre son aspect naturel suite à l'augmentation de la population due à l'exode rurale, l'émission des déchets éparpillés un peu partout, les conditions d'hygiène très précaire et pourtant le service d'hygiène existe et qui ne s'en soucie pas de la situation, qui ne tient pas compte du danger néfaste pour l'écologie et la santé humaine. L'un des indicateurs le plus évident pour déterminer les facteurs d'insalubrité dans la commune de Bagira reste le manque de suivi de service d'hygiène.

Résultat 2

En ce qui concerne les raisons du manque d'assainissement du milieu les acteurs démontrent que c'est l'irresponsabilité de l'Etat car c'est lui qui régule tous, cela se démontre par nos enquêtes qui prouvent à 85% que les raisons du manque d'assainissement de l'environnement est dû à l'irresponsabilité de l'Etat qui ne s'en soucie pas même pourtant c'est lui qui régule tout et qui est censé à protéger l'environnement, 15% montrent que la population est dans l'ignorance sur l'assainissement de l'environnement, 17,3 % déterminent qu'il y a absence d'animation qui fait que la population ne soit pas informer cela prouve qu'il y a un manque de sensibilisation de la part du gouvernement à la population.

Résultat 3. La mauvaise gestion des ordures est la base des différentes maladies observées dans la commune urbaine de Bagira et qui a l'impact négatif sur l'économie du ménage.

Résultat 4. Il est remarqué que le manque de solution de l'insalubrité dans la Commune de Bagira est un problème de l'Etat qui a abandonné ses responsabilités et qui ne se soucie pas même de l'état de santé de la population et il ne s'en occupe pas pourtant c'est lui qui régule tout et qui est censé à protéger l'environnement.

Résultat 5. Nous observons que les enquêtes reconnaissent que la mauvaise gestion des ordures peut être la source des différentes maladies observées dans la commune de Bagira telles que : le choléra, le paludisme, affection gastro-intestinale,... qui appauvrissent incessamment les ménages.

Résultat 7. De l'Opinion sur le revenu mensuel par rapport à l'économie du pays, Il ressort que des sujets affirment que leur revenu mensuel est insuffisant pour couvrir les besoins seulement primaire de la famille cela à cause de l'inflation et de l'hyperinflation constaté au marché de l'offre et de la demande cela indique que, les ménages aspire au système du sous développement car la demande solvable est limitée, faible incitation à investir, et faible niveau d'épargne; l'Etat a le devoir d'investir dans la production afin de relever le revenu national brut.

Résultat 8. De l'augmentation de recettes de la commune pour le développement durable, les enquêtés ont répondu que sans l'instauration d'une bonne gouvernance la taxe ou l'amende pour la pollution ne peut contribuer à l'augmentation des recettes de la Commune de Bagira.

CONCLUSION

Ce travail a porté sur l'étude de l'analyse d'instauration du développement durable dans la ville de Bukavu. Cette recherche est partie d'une question principale dont : quelle stratégie le gouvernement congolais et les autorités de la Commune de Bagira peuvent utiliser pour instaurer la politique du développement durable dans la ville de Bukavu afin de lutter contre le sous-développement?

Notre objectif est d'analyser les enjeux qui freinent le développement dans la ville de Bukavu afin de trouver les compétences et apprentissages nécessaires aux acteurs par la suite chercher les pistes de solution pour éradiquer les paramètres qui handicapent l'instauration d'une bonne gouvernance en aidant les acteurs à prendre conscience du développement durable pour faire honneur à ses obligations d'homme et à la protection de l'écologie. et enfin, définir les stratégies à mettre en œuvre dans la prise en charge locale du développement des milieux de vie des collectivités.

Eu égard à ce qui précède, la ville de Bukavu est une entité territoriale urbaine décentralisée qui nécessite une bonne gouvernance pour instaurer la politique du développement soutenable. Mais la politique qui est d'application actuellement ne reflète pas l'espoir d'instaurer le développement sur le plan environnemental, social et économique car on assiste à des épreuves telles que la pollution de l'environnement, l'accroissement continu de la population qui nécessite la réadaptation conséquente des conditions de vie ; le non-respect de normes urbanistiques et ses effets ; quasi inexistence des unités de production ; la stagnation des eaux provenant des pluies et des ménages avec son impact sur la santé communautaire ; la prolifération des écoles dans un environnement marqué par un grand déficit des services sociaux tels que l'eau, le courant électrique...

Une institution en situation de monopole de la décentralisation jouit de la liberté de gestion de son entité territoriale à la nécessité d'accéder au développement durable selon ses opportunités si la bonne gouvernance sera d'application.

Au sens le plus large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature. La poursuite de cet objectif exige encore le développement des éléments suivants : un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions, un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome ; un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré ; un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement ; un système administratif souple capable de s'auto corriger.

Ces conditions sont en fait les objectifs que devraient se fixer tous ceux qui entreprennent des activités locales, nationales ou internationales, dans le domaine du développement. Ce qui compte, c'est la sincérité avec laquelle ces objectifs sont recherchés et l'efficacité des actions correctrices. Le concept de développement durable démontre que les problèmes écologiques ne peuvent être dissociés du bien-être des

populations et du développement économique général. Ce développement ne se limite donc pas à la dimension économique, mais considère également les dimensions sociale et environnementale. Ce concept élargit donc le cadre de l'analyse économique à deux dimensions supplémentaires qui interagissent dans les prises de décision économique et qui sont de nature à affecter profondément celles-ci.

Il est donc nécessaire de créer les conditions pour que les dimensions transversales du développement, telles que les problèmes environnementaux, économiques et sociaux longtemps négligés dans la planification locale deviennent de véritables leviers du développement endogène dans les prises de décision.

L'hypothèse selon laquelle, la mise en application d'une politique managériale de l'institution qu'est la ville de Bukavu est la meilleur piste de solution pour l'instauration du développement durable dans ce milieu urbain tout en privilégiant la participation de la population à la gestion de la chose publique est confirmée de par tous les remparts de cette étude. Bien plus, l'autorité est conviée à améliorer les conditions de vie dans les milieux urbains. Cependant, tout cela ne va pas sur des roulettes. Il faudra aussi une sensibilisation et une conscientisation de la population aux crises écologiques.

Octobre 2018

Bibliographie

- Aubertin et Ali, Histoire de développement dans Revue du tiers monde Vol XXII, n°90.
- Berger, (1987) De tiers monde les idées à réviser, Paris, PUF.
- DEFOUR G., Le développement rural en Afrique centrale. Théories et essais d'analyse critique, édition Bandari, Bukavu, 1994, P.337.
- GUMUCHIAN H. et MAROIS Cl., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement, PUM, Anthropos, p.425
- HERVE DEVILLÉ, économie et politique de développement, édition, Harmattan
- J.REY-DEBOVE(1989), « Le robert méthodique, Dictionnaire méthodique du français actuel» édition, S.C.C-Paris,
- KI-ZERBO, (1982)« Que signifie connaître vraiment le tiers monde ? », dans, Education des adultes et développement, n°19, 1982,
- MBAYA MUDIMBE, (1997), Le développement endogène au Zaïre, conception de la majorité silencieuse, dans Afrique et développement, n°10, 1997, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa.
- Mpasi Atezo, (1983), « Pour la promotion d'un développement endogène du monde rural, quelle formation ? », dans Le carnet, n°1.
- 'Sophie BOUTILLIER et Sylvain ALLEMAND, (2010), Economie sociale et solidaire, Harmattan. Paris.

Thèse et cours

- BASHIGE ATSI Bushige Charles(2018), «Cours de management opérationnel et développement durable», inédit, ISFC-Bukavu.
- Ivaldo de Sousa Moreira, Gouvernance territoriale du développement rural au Brésil, Le cas d'un front pionnier : « Portal da Amazônia., 18 février 2014,
- KATUMBA(2018), «cours de développement et mondialisation», inédit, ISFC-BUKAVU,

**ANALYSE DES OPPORTUNITES D'UN TERRITOIRE URBAIN VERS LE
DEVELOPPEMENT DURABLE. CAS DE LA COMMUNE URBAINE DE
BAGIRA**

JEAN BASHIZI MUSHENGEZI

*Institut Supérieur des Finances et de Commerce,
RDC*

bashizimushengezi2018@gmail.com

Résumé

Ce travail porte sur l'Analyse des opportunités d'un territoire urbain vers un développement durable : cas de la commune urbaine de Bagira ; pour ce faire, nous avons évoqué

la problématique qui intègre à la fois l'environnement, le social et l'économie pour la Commune urbaine de Bagira qui aspire à ce défi.

Le développement territorial pose notamment la question de la gouvernance partagée entre institutions gouvernementales et acteurs locaux.

Ainsi, la question principale pour résoudre l'inégalité est celle de savoir quelle stratégie les autorités de la Commune urbaine de Bagira peuvent mettre en exergue pour instaurer une politique efficace de développement afin de résoudre les problèmes environnementaux, sociaux et économiques de l'entité.

Pour ce faire, nous nous sommes assigné comme objectif de réaliser une étude sur les liens qui existent entre l'écologie, le social et l'économie afin d'instaurer une politique qui vise le développement durable et qui contribue au bien être de la personne humaine et de l'environnement.

En effet, pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé les méthodes ci-après : Historique et l'Analytico-comparative ; au service desquels nous avons adjoint les techniques documentaires et l'entretien libre.

Il est ressorti de nos analyses que les autorités sont appelés à économiser et préserver les ressources naturelles à favoriser la cohésion sociale, capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels.

Mots clés : Opportunité, Développement, sensibilisation

Abstract

This work focuses on the analysis of the opportunities of an urban territory towards a sustainable development: case of the urban commune of Bagira; To do this, we discussed the issue that integrates the environment, the social and the economy for the urban community of Bagira that aspires to this challenge.

. Territorial development raises the question of shared governance between government institutions and local actors. .

Thus, the main question to resolve the inequality is what strategy the authorities of the Bagira Urban Community can highlight to establish an effective development policy in order to solve the environmental, social and economic problems of the entity.

To this end, we have set ourselves the goal of carrying out a study on the links that exist between ecology, the social and the economy in order to establish a policy that aims at sustainable development and contributes to the well-being of the person. human and the environment.

Indeed, to achieve this goal, we used the following methods: Historical and Analytico-comparative; to whose service we have added documentary techniques and free maintenance.

Our analysis shows that the authorities are called upon to save and preserve natural resources in order to promote social cohesion, the capacity of our society to ensure the well-being of all its citizens. This well-being translates into the possibility for everyone to access, whatever their standard of living, basic needs.

Keywords: Opportunity, Development, Awareness

En anglais

1. Introduction

C'est pour l'homme, une exigence en soi de chercher les moyens possibles afin qu'il soit considéré comme sujet de la vie sociale, de l'investissement, de développement, spécialement dans la collectivité. La nature est au service de l'humain pour le respect de sa dignité afin de lui permettre d'atteindre sa fin et d'acquérir son plein développement humain car la société est faite pour l'homme et non l'inverse.

L'homme ne peut développer ses aptitudes dans la société que grâce aux éléments que celle-ci lui procure pour sa vie physique, intellectuelle, morale et sociale. Celui-ci est né naturellement bon mais la société l'a transformé. En revanche, il déforme la nature, sa mère nourricière. Pourtant, il a le devoir sacro-saint de le conserver. La Nature et l'Homme sont condamnés de vivre en symbiose. Cet équilibre est ce que les conservateurs de la nature et les protecteurs de l'homme cherchent à toujours établir et toujours maintenir aux prix de lutte contre l'ignorance et la méchanceté destructrice humaine.

Les nations développées accordent une place de choix au développement durable de ses citoyens, ce qui garantit leur dignité et permet à tout moment d'investir à partir de son avoir. Le citoyen a le devoir de veiller au développement de la communauté surtout quand il bénéficie de la sécurité sur tous les plans.

Turgot, en 1750 avait déjà souligné l'importance d'un développement qui soit soutenable d'un point de vue de l'écologie, satisfaisant d'un point de vue économique et équitable d'un point de vue social, malgré les faibles pressions subies par l'environnement à cette époque. Actuellement, les pressions exercées par le développement de l'activité humaine sur l'environnement et la structure sociale ont suscité une véritable prise de conscience qui a conduit à des projets d'encadrement du développement économique dans une perspective de résorption des inégalités sociales et de sauvegarde de l'environnement, perspective appelée développement durable.

Le développement territorial pose notamment la question de la gouvernance partagée entre institutions gouvernementales et acteurs locaux. L'apprentissage, comme nous venons de le mentionner, devient une préoccupation centrale pour permettre aux acteurs de participer à ces dynamiques et il est nécessaire de réfléchir aux modalités de son accompagnement. En donnant différents repères sur les principaux concepts utilisés, nous proposons de clarifier les enjeux qui se posent autour de cet accompagnement vers un développement local.

Une collectivité comme la Commune urbaine de Bagira se heurte aujourd'hui à différents problèmes tels que : l'accroissement continu de la population qui nécessite la réadaptation conséquente des conditions de vie ; le non-respect de normes urbanistique et ses effets ; la disparition progressive du marché central; la quasi inexistence des unités de production ; la stagnation des eaux provenant des pluies et des ménages avec son impact sur la santé communautaire ; le problème de moyen de transport, le problème du courant électrique, etc.

De l'environnement de l'être humain, le pas du développement pourrait dépendre du seul être humain. C'est lui qui est au centre du développement et c'est aussi lui qui en est

le moteur. Et à ce titre, il peut modifier son environnement tout en oubliant que la nature reprend toujours, tôt ou tard, sa forme datant et cela, au détriment de l'homme qui l'a déformée. Il s'avère que mieux la gestion de l'environnement et des opportunités est bonne, mieux l'homme assure sa survie. Pour atteindre cet objectif, les scientifiques ont pensé au développement à long terme, c'est-à-dire, le développement d'hier, celui d'aujourd'hui sans oublier le développement dont profiteront les générations à venir.

Il va de soi que la question clé de notre étude est : ***serait-il possible, compte tenu du niveau avancé de pourrissement qui sévit dans le chef de l'autorité, de l'habitant, la nature elle-même, d'envisager le développement durable au sein de cette entité ?***

Au regard de ce qui précède, il nous vient à la pensée, la question suivante:

- quels sont les types de connaissances ainsi que des compétences nécessaires aux acteurs pour qu'ils puissent contribuer au développement durable de la Commune urbaine de Bagira?

2. Hypothèse

Au vue des objectifs que nous cherchons à atteindre et considérant la problématique de notre recherche, les fils conducteurs de ce travail, notre hypothèse donc, est :

- *La mise en application d'une politique « managériale » de l'institution qu'est la Commune de Bagira, serait la meilleure piste de solution pour l'instauration du développement durable dans la commune tout en privilégiant la participation de la population à la gestion de la chose publique.*

3. A la recherche d'un cadre conceptuel du développement

3.1. A propos de la définition

Le concept « développement » est utilisé pour désigner différents niveaux d'une réalité extrêmement complexe. Jusqu'à nos jours il n'y a pas une définition proposée et acceptée par tous. Cependant il existe quelques approches définitionnelles des spécialistes selon les tendances.

Pour certains théoriciens du développement, le concept évoquerait simplement la croissance économique d'une nation, grâce notamment aux technologies. Dans ce cas, le développement est conçu comme l'entrée des pays dits sous-développés dans le concert des nations et dans le circuit commercial mondial (FMI, BM, etc.) croissance économique est parmi le critère du développement. Cela dans le moyen de maintenir dans l'atmosphère d'influence bon nombre des pays indépendants ou semi-indépendants.

Pour d'autres, ce concept évoquerait carrément le progrès humain dans toutes les dimensions de la vie d'une communauté donnée. Ce concept progrès peut parvenir du dedans ou du dehors. C'est tout un processus de transformation et d'accroissement contenu.

Ainsi pour AUBERTIN, le développement est un ensemble de moyens visant à accroître le produit global par l'innovation et l'investissement, en attendant la fluctuation et en réduisant les tensions structurelles au sein de l'économie. Il se situe au niveau de la croissance économique.¹

¹ Aubertin et Alii, « Histoire de développement » dans *Revue du tiers monde* Vol XXII, n°90, pp. 292 – 300.

Tandis que pour MPASI ATEZO, le développement, d'une façon générale est le processus de transformation profonde et durable, de structures politiques, mentales, économiques, judiciaires, socioculturelles, administratives, lequel processus traduit sur le plan de la réalité vécue par le croissement continu du bien-être matériel, moral et intellectuel ou par la croissance de la vie de la communauté concernée.¹

Il appert de tout ceci que le développement est un processus d'amélioration du bien être visant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Il est un processus essentiellement situé dans le temps et dans l'espace. Ce qui signifie qu'il peut y avoir un monde de développement valable pour tous et tout temps et en tout lieu, car tout le monde ne peut pas se développer à l'instar de tel ou tel peuple. D'où il faut se garder servilement de modèle proposé par l'étranger ; au contraire, il faut procéder à un mixage afin de trouver dans ces multiples modèles des traits significatifs, intéressants, susceptibles d'être intégrés au sein de la communauté concernée. C'est ce que confirme BERGER lorsqu'il écrit :

« Le développement est le fruit de l'activité et du travail des hommes, il ne s'importe pas et il ne peut pas être le fruit d'une assistance internationale »².

Ainsi, nous découvrons que le développement n'est pas seulement synonyme de croissance économique accélérée. C'est un concept qui couvre aussi tous les domaines : morale, social, politique, juridique, culturel,... Il concerne aussi et surtout ceux qui sont appelé à diriger la population. Ces derniers doivent avoir le souci d'une gestion saine de la « *Res publica* » et le respect des personnels et de leur dignité humaine.

3.2. Présuppositions De Base

Selon Joseph KI-ZERBO, se développer soi-même implique deux choses :

- Avoir sa propre force une volonté commune de progrès.
- Mobiliser toutes les forces disponibles, tout d'abord par la formation politique par la suite par la traduction en action concrète. Ce qui suppose sept préalables :
 - L'engagement de masse dans la responsabilité (pour éviter le sabotage)
 - La connaissance et la satisfaction des besoins fondamentaux (se nourrir, se faire soigner, l'éducation,...)
 - L'intégration de la démocratie,
 - La promotion de l'identité culturelle. Celle-ci englobe tous les systèmes des relations sociales des valeurs et des attentes qui distinguent globale du développement : qui doit concerner toutes les couches sociales.
 - L'établissement politique et économique³

Pour BERGER, le développement suppose des prises des décisions radicales et surtout l'autonomie des hommes et des communautés concernées par ce processus.

D'après Mgr TSHIBANGU TSHISHIKU Tarsis, le développement implique quatre éléments :

1. Les données premières de la nature comprenant les faits de la nature matérielle et les dons de l'homme fondés sur le complexe génétique, sur la biologie et la psychologie.

¹ Mpasi Atezo, « Pour la promotion d'un développement endogène du monde rural, quelle formation ? », dans *Le carnet*, n°1, 1983, p.16.

² Berger, *De tiers monde les idées à reviser*, Paris, PUF, 1987, p. 18.

³ KI-ZERBO, « Que signifie connaître vraiment le tiers monde ? », dans, *Education des adultes et développement*, n°19, 1982, pp. 261 – 268.

2. Les infrastructures physiques : route, école, hôpitaux, maison,...
3. L'état culturel, le cadre et les structures de l'environnement.
4. La modification de la psychologie générale du peuple : une forte conscience du besoin et de la nécessité du progrès, une volonté claire et nette de réaliser ce progrès.

4. Types de développement

On distingue deux types fondamentaux de développement : exogène et endogène.

4.1. Le développement exogène

Il est déterminé et imposé de l'extérieur. Il peut être conçu par des nationaux mais en faisant appel aux capitaux et à l'assistance technique étrangère. L'Afrique offre de multiples exemples types de cette attitude d'imposition de modèle de développement comme attitude d'imitation servile et ridicule. On va par exemple se référer dans les analyses et stratégies de développement à un système mondial de développement qui a ses acteurs, ses règles de jeu et ses résultats. Le développement se mesure ainsi par l'augmentation sans cesse du RNB (Revenu National Brut). Mais aussi par monétarisation, l'industrialisation, la spécialisation internationale et la production.

4.2. Le développement endogène

Née, il y a une vingtaine d'années, l'idée du développement endogène repose sur le souci de faire participer les populations des pays en développement aux décisions et actions relatives au développement de leur milieu définitif. Elle relève de la double nécessité pour le développement d'un pays de tenir compte de ses particularités : sociales, culturelles et nationales et de mobiliser les modalités et capacités créatrices de l'ensemble de ses habitants.¹

Le développement est endogène lorsque :

- Il est conçu, organisé, conduit et dirigé par les membres de la communauté concernée
- Il est réalisé avec des ressources matérielles et financières dépendant d'abord et avant tout de la communauté propre.
- Il se réalise en fonction du projet de société que la communauté concernée se donne.

En effet, le développement endogène est un processus dans lequel la communauté est engagée en vue de sa progression ou de son avancée graduée vers son accomplissement de son projet de société. Cette progression se traduit par une amélioration réelle et constante des conditions matérielles d'existence par une participation active intelligente et responsable toujours accrue de la majorité de ses membres à la production et à l'utilisation rationnelle des biens matériels et des services, à l'instauration d'un ordre social et économique toujours plus juste, plus humain et plus prospère.

5. Développement, Progrès et obstacles majeurs

Du verbe latin « *progre*di » le concept progrès signifie « marcher en avant ». Le progrès évoque un double phénomène : le phénomène d'accumulation et le phénomène d'amélioration. Le premier est une transformation du moyen ancien en nouveau ; tandis que le second est aussi une transformation ou mieux un développement dans le sens d'un plus-être à divers égards. Le progrès est l'une des aspirations fondamentales de l'homme et de tout homme.

¹ MBAYA MUDIMBE, « Le développement endogène au Zaïre, conception de la majorité silencieuse », dans, *Afrique et développement*, n°10, 1997, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, p.9

Ce dernier en effet, cherche toujours à passer d'un état inférieur à un état supérieur supposé meilleur. Ce passage peut être perçu comme un changement quantitatif ou comme un changement qualitatif. Ainsi le progrès comporte les aspects multiples. On parle du progrès sanitaire, économique, social, politique,...

Partant de ce qui précède, nous remarquons que l'homme, dans ses activités poursuit un objectif : le bonheur. Ce bonheur est un progrès authentique de l'homme toutes les dimensions de son existence: un progrès intégral qui s'étend à tous les hommes et harmonisé qui s'étend à tout homme.

Toutefois, il existe une inégalité des hommes et des peuples devant le progrès qui montre que pour réaliser celui-ci, il y a des nombreux obstacles à surmonter et les opportunités sur lesquelles il faut s'appuyer. L'inégalité devant la vie, l'inégalité devant la santé, l'inégalité devant la nourriture, l'inégalité devant le savoir, l'inégalité devant la liberté.

Mais, le plus grand obstacle du progrès se trouve dans l'homme lui-même, dans la mesure où d'une part, ce dernier cherche le pouvoir, l'avoir, le savoir, non seulement en dialogue avec les autres, mais contre eux; dans la mesure où d'autre part il cherche le pouvoir, l'avoir le savoir non pas comme des moyens pour devenir plus humain, mais comme des fins en soi. Dès lors, la richesse de l'un devient la misère de l'autre, le savoir de l'un devient l'ignorance de l'autre; le pouvoir de l'un devient l'oppression de l'autre. Ainsi la soif insatiable de pouvoir, et de savoir oppose des hommes entre eux et également le peuple entre eux.

En ce qui concerne la commune de Bagira nous pouvons dénombrer différents obstacles majeurs au développement. Il s'agit de l'organisation de gestion politique et administrative, organisation socio-économique collectiviste (du conformisme moral), organisation de transport, mauvaise gestion du marché central quasi abandonné par les marchands, multiplication des églises...

En revanche, le négro-africain ne connaît guère la lutte pour la vie. La solidarité clanique sous-entend la vie en société au point que la vie collective se caractérise par l'absence de tout esprit d'émulation de la part de l'individu, par l'absence d'initiative créatrice individuelle et de forte personnalité à tout point de vue. Par ailleurs, cette solidarité clanique enracinée dans la mentalité des gens est largement entamée par les contingences du monde moderne, engendre le parasitisme social. De plus, le respect rigide de l'ordre des ancêtres ôte à l'individu tout sens critique, toute liberté dans son exercice raisonnable et raisonnée et se faisant l'endoctrine. La mauvaise gestion des différentes opportunités dans leur aspect négatif sont demeurés très vivace chez les congolais. Anachronique et incompatible avec l'esprit du développement, cet aspect qui enferme l'homme dans un monde d'angoisse et d'insécurité, l'aliène et entrave toute assomption de sa particularité historique, son ouverture et sa participation à la quête de l'universel du fait que l'individu se laisse écraser par la force surhumaine qu'il croit impossible de maîtriser par des voies normales des expériences et techniques modernes.

En somme, la théorie de complot dans son aspect négatif appliquée par les autorités en place a conduit à la désintégration de nos sociétés actuelles et à la mauvaise gestion des opportunités. Il est une des causes de l'inaction que nous observons partout. Cette attitude a comme conséquence, l'enrichissement de la classe politique au détriment du peuple. Cela explique en partie l'hyper-religiosité que nous observons aujourd'hui dans notre société.

Face à ces obstacles, la philosophie du développement est appelée à sauvegarder et à enrichir les valeurs de l'humanisme et de la solidarité en suscitant et en promouvant les valeurs de dialogue et l'esprit d'amour entre les hommes. Par ailleurs, l'homme du développement est appelé aussi à contribuer à l'éveil des causes, des capacités et des potentialités de l'homme en le conviant à l'auto-formation et l'auto-développement qui sont une marche assurée vers le progrès.

Un homme se développe en esprit, en âme, et corporellement en se servant des choses et la société est ainsi organisée que l'homme doit avoir de l'argent afin de devenir propriétaire de ces choses. L'objet de toute vie est son développement; et tout ce qui vit a un droit inaliénable à tout le développement qu'il est capable d'atteindre. Le droit de la personne à la vie signifie son droit d'avoir un accès libre et sans restriction à toutes les choses qui peuvent être nécessaires à son plein développement mental, spirituel, et physique; ou, en d'autres termes, son droit d'être riche¹.

Les grandes fonctions du manager

5.1. La planification

Parmi les actes de la fonction administrative telle que définie par Fayol, il présente à ses yeux une importance toute particulière. Il s'agit de la prévision.

En dépit de la diversité et de la confusion quant à la définition de ce concept, les auteurs et les praticiens reconnaissent l'importance de la planification dans le processus du management au sein des organisations grandes ou petites. En effet, « pour survivre toute organisation doit être capable de maîtriser le changement. Si elle gère bien le changement elle progressera, si elle gère mal ou néglige, elle disparaîtra »².

5.1.1. Essai de définition de la planification

Les différents auteurs n'arrivent pas à s'entendre sur une définition précise de la planification, ni sur le contenu qu'il faut lui donner.

- A. WATTERSON définit la planification comme « un effort organisé, conscient, continu dont le but est de choisir les moyens pour atteindre les objectifs soigneusement précis ».
- Selon Aron WILDAVSKY, « la planification permet le contrôle du futur par les actions dans le présent ».

Les éléments communs se trouvent dans la plupart des définitions proposées par ces auteurs :

- La planification est un choix et donc une décision quant aux objectifs d'une organisation. Cette décision implique un choix parmi une multitude d'actions qu'il faut entreprendre. Parmi les éléments du choix nous avons : l'homme, le matériel, les finances, les idées, le présent. Ces actions sont délibérées consciemment entreprises dans le présent influencer le futur. C'est donc pour éviter que les événements ne se produisent pas au hasard ou par chance qu'on planifie
- La planification est un ensemble d'actions entreprises dans le présent et implique une influence sur le futur. En effet, pour que la planification réussisse, il faut un certain pouvoir pour imposer d'investir dans le présent en vue d'avoir le résultat dans le futur.

5.1.2. Intérêt et limite de la planification

¹Wallace D. Wattles, *Science pour devenir riche, une science exacte*, éditions Mille Poètes, 1901, p. 11

²Michael KAMI, *La fécondité de la planification*

Une des caractéristiques de l'environnement de l'entreprise ou de l'organisation c'est l'incertitude ou la turbulence. Dans un tel environnement la planification devient alors une nécessité si l'on veut réaliser les objectifs que l'on s'est assigné. Les raisons qui justifient cette nécessité de planifier sont :

La planification aide le responsable à percevoir la nécessité du changement pour l'avenir, à éviter l'entreprise c'est-à-dire la dégradation des énergies, etc.

La planification éveille la conscience du manager sur l'objectif de l'opération

Elle permet de développer clairement les priorités et de déterminer les meilleures stratégies pour atteindre les objectifs.

La planification fournit une base de contrôle au sein de l'opération c.à.d. permet de comparer ce que l'on fait à ce qui est prévu dans le plan.

La planification n'est pas une panacée (dernier remède), une potion magique, un remède de tout. Elle présente les faiblesses :

La planification est limitée par l'incertitude des faits avenir car aucun dirigeant ne peut prévoir de façon nette et précise les événements du futur. Aussi si la situation change par rapport aux hypothèses du futur il se peut que le plan perd beaucoup sa valeur.

La planification n'élimine pas les risques

Elle ne modifie pas l'environnement mais ce dernier agit sur la planification.

Elle se heurte à des obstacles psychologiques. En effet, les individus se soucient plus du présent que de l'avenir. Ils préfèrent le présent qui est sûr.

Elle peut étouffer les initiatives et retarder les actions.

5.1.3. Processus de la planification

Il n'existe pas de recettes magiques ni une façon unique de planifier. Tout dépend des organisateurs. Cependant, il y a un ensemble d'étapes que le manager suit dans ce processus :

1ère étape : le diagnostic de l'organisation ou état de lieu ou analyse du contexte.

Au cours de cette étape, on dresse l'état actuel de l'organisation, on scripte les éléments du contexte duquel on extrait les situations problématiques qui nécessitent la planification bref on y identifie les problèmes.

2ème étape : détermination ou définition des objectifs

Un objectif peut être défini comme étant une situation positive désirable que l'on veut atteindre ou réaliser dans l'avenir. Il s'agit d'une description claire et précise du résultat spécifique que l'on s'engage avoir produit à une date donnée. Ex : Construire une Centrale Hydroélectrique d'une puissance de 6000m/h d'ici 2019.

Les objectifs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. Les quantitatifs sont chiffrables et mesurables. Ex : recouvrez 95% de recettes d'impôts et des taxes au cours de l'exercice budgétaire 2018.

Par contre, les objectifs qualitatifs ne sont pas facilement mesurables et chiffrables. Ex : Améliorer les conditions de transport dans la commune de Bagira.

3ème étape : Établissement des critères

Ces critères doivent servir de termes de référence à l'occasion de contrôle ou de l'évaluation du plan pour vérifier si les résultats obtenus sont conformes aux objectifs fixés par le plan.

Ex : - Augmenter de 20% la participation de la population à la gestion de la chose publique.

- Rendre vivant le marché central de la commune de Bagira.

4^{ème} étape : Évaluation du plan

Cette étape consiste à vérifier si le plan a été exécuté conformément aux objectifs fixés. Elle permet de comparer les réalisations ou les résultats et les objectifs du plan d'analyser les écarts problématiques et d'envisager les actions correctives.

L'évaluation peut se faire soit :

Avant l'exécution du plan et cela pour s'assurer que le plan, le projet ou le programme vaut la peine d'être entrepris et que les conditions d'environnement n'ont pas complètement changé. C'est ce qu'on appelle évaluation ex-ante ou évaluation à priori ou encore l'évaluation diagnostic.

Soit au cours de l'exécution du projet et cela pour corriger les éléments et les actions du plan. C'est l'évaluation en cours d'exécution.

Soit enfin après exécution du projet et cela pour s'assurer qu'on a atteint les objectifs assignés au plan. C'est ce qu'on appelle évaluation ex-post.

6. Étude territoriale de la commune de Bagira

La commune de Bagira dispose des opportunités qu'une fois canalisées contribueraient au processus de changement et de développement au niveau local en particulier, au niveau provincial et national en général. Nous désignons par dynamiques locales les processus de changement à l'échelle locale, impliquant des agents économiques, des mouvements sociaux, la société civile et ses organisations, ou encore les assemblées et les instances communautaires, municipales ou inter-municipales.

D'où le manager est celui qui organise et commande la manœuvre, dignifie les personnels de l'entreprise. C'est celui qui, touchant de sa main la réalité, se débrouille pour que ça marche. C'est celui qui réussit en s'adaptant aux conditions changeantes (environnement). Ainsi donc, étymologiquement, le gestionnaire est l'intendant qui veille à ce que tout marche pour le mieux.

6.1. Opportunités économiques

La commune de Bagira regorge tant d'opportunités économiques qui sont les grands marchés de Bagira, le marché de Nkafu, le marché de Ciriri et autres petits marchés locaux les usines comme la Brasserie, limonaderie et malterie, l'Office National de Café, la Pharmakina, les coopératives d'épargnes et des crédits, les mutuelles de solidarité, les ateliers de couture, des boutiques et d'autres activités occupant l'espace géographique de la commune. Les flux économiques, la route principale qui va de la place de l'indépendance à Bagira centre joue un rôle très important facilitant le transport des personnes et de leurs biens. Les usines en place emploient des jeunes de la commune et ceux des communes voisines ; ce qui diminue le taux de chômage dans la commune. Dans ces marchés se passent des échanges de biens et services. Une petite activité créée contribue à la diminution de taux de chômage. On doit encourager la création d'emploi.

6.2. Opportunités sociales et culturelles

La commune urbaine de Bagira est composée d'une population très dynamique constituée des personnes intellectuelles. C'est un atout qui est favorable pour le développement. Tout processus de développement suppose un effort qui est déployé à une population très active. A cette population nous pouvons ajouter d'autres éléments pouvant contribuer au développement soutenable de la commune comme par exemple : les

hôpitaux (hôpital général de Bagira, hôpital général de Chiriri), les centres de santé (dispensaires privés et publics), les maisons de loisir, les hôtels, la mutuelle de santé les équipes de football, de basketball et de volleyball, les groupes musicaux ;...L'autorité en place se contente de ces atouts pour une meilleure gestion du territoire qui lui est à sa responsabilité et qui peuvent être considérés comme secteur d'activités génératrices de recette s'ils sont bien cadrés.

6.3. Opportunités géographiques

La commune de Bagira englobe le relief, le sol, l'hydrographie et le climat très favorable qu'un entrepreneur détenant une information sur ces éléments et surtout sur les variations saisonnières peut savoir quelle spéculation agricole mettre en valeur et présager les types d'activité à lancer dans la commune de Bagira. Faire recours à tous ces diplômes enregistrés année par année dans la communes serait un moyen possible pour savoir ce qui est à faire pour le développement de la commune de Bagira.

7. Éléments freins aux opportunités locales

La population active de la commune travaillent dans des communes voisines ne rentre que le soir pour le repos et la détente. Nous y observons l'absence des organismes non gouvernementaux pouvant créer un mouvement d'attraction. A cela s'ajoute la rareté du courant électrique pourtant considéré comme élément moteur et indispensable pour le développement d'un milieu et qui attire les investisseurs à la création des activités productives des biens et services pour l'intérêt de leur part et de la population en général. La délinquance juvénile caractérisée par la consommation des produits alcoolisés et des drogues de toutes qualité, l'ouverture et fermeture des maisons de vente de ces boissons et produits ne sont pas réglementées, un enfant sur trois a accès libre aux études à cause des différents frais non contrôlés par les autorités politico administratives en place qui appauvrissent la situation socio-économique de ménage, le prix de transport routier non fixé par les autorité compétentes, le marché central quasiment inoccupé seulement les petits marchés sont viables car les vendeurs préfèrent effectuer leurs activités au bord de la route sans tenir compte de différents dangers et dégâts comme si le monopole de décision leur appartient...

8. Alternative pour maximiser les opportunités locales

Envisager un développement durable dans la commune de Bagira signifie recadrer les actions de développement au milieu dans lequel ces activités sont envisagées. Recadrer les actions de développement tient compte des conditions socio-économiques de l'organisation sociale du milieu physique, des connaissances de la population vis-à-vis des actions envisagées. Ces actions doivent susciter et diffuser l'esprit d'entreprise, mais aussi doivent modifier le genre de vie de la population de la commune de Bagira, nous citons : la santé, la nutrition, l'éducation, logement, loisir, gestion de l'espace...

Ceci n'est possible que par une volonté décisive de la population de passer de l'état de stagnation au progrès car les gens eux-mêmes sont les agents de la transformation de leur milieu.

La notion de développement territorial renvoie à l'idée d'une planification qui privilégie des mécanismes prenant en compte des stratégies basées sur la gestion sociale¹. Le Service de développement social envisage la gestion sociale des territoires comme un ensemble d'instances collaboratives, complémentaires et concurrentielles de ses actions. La gestion sociale implique le partage des processus de prises de décisions et de gestion proprement dites, ce qui signifie que tous les acteurs doivent s'organiser afin d'assumer des responsabilités dans la conduite des actions sur ce territoire

La pyramide des problèmes de R. FRITZ montre que réussissent dans la vie les personnes qui poursuivent les objectifs et recherchent des problèmes. Pour FRITZ, le secret de la réussite réside dans le travail sans relâche à atteindre des objectifs précis. Pour lui, il s'agit d'aller du passable à l'excellent. Car le succès ne survient pas du jour au lendemain, il est au contraire le résultat d'un long et sévère apprentissage. Un bon manager est donc celui qui sait transformer des difficultés en opportunité.

Les principes de développement durable

La Loi sur le développement durable définit seize principes qui doivent être pris en compte par l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de leurs différentes activités. Les seize principes constituent des balises qui guident chaque organisation du secteur public, quelle que soit sa mission, afin que ses interventions s'inscrivent dans une démarche qui tienne compte des trois dimensions indissociables du développement durable (environnemental, social et économique). Les principes de développement durable se voient accorder une importance de même valeur lorsque vient le temps de prendre une décision.

Santé et qualité de vie

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. Ce principe peut se traduire par ces actions : Sensibiliser le personnel aux bienfaits d'un mode de vie équilibrée (juste répartition du temps entre loisir, sport, famille et travail).

Équité et solidarité sociales

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra générationnelle et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales. Ce principe peut se traduire par ces actions : Évaluer l'impact de ses décisions actuelles sur l'avenir, adopter un code d'éthique en milieu de travail, mettre en place un plan d'action pour contrer l'intimidation dans les différentes communautés, mettre en œuvre des mesures d'aide aux personnes démunies, utiliser les services d'une entreprise d'économie sociale lorsque cela est possible.

Protection de l'environnement

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement. ces actions ci-après peuvent concrétiser ce principe: réduire la consommation d'énergie (électricité, pétrole, etc.), diminuer la quantité des matières résiduelles en réduisant la consommation, en recyclant et en

¹ La gestion sociale est conçue comme un processus permettant de gérer des affaires publiques, à travers la décentralisation politico-administrative, en redéfinissant les formes d'organisation et les relations sociales avec durabilité,

réutilisant davantage, adopter une politique d'achat qui permet de minimiser l'empreinte écologique de l'organisation.

Efficacité économique

L'économie de la ville de Bukavu et de ses Communes urbaines doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement. Envisager ces actions peut contribuer à l'efficacité économique: favoriser la consommation de biens et de services moins dommageables pour l'environnement, privilégier l'achat de produits locaux lorsque possible afin de contribuer à la santé économique des collectivités, réviser et améliorer les processus organisationnels afin de les rendre plus efficaces.

Participation et engagement

La participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique. Les autorités doivent mener des campagnes de sensibilisation et d'information pour susciter la participation et l'engagement des membres au développement durable de l'entité territoriale, tenir des séances d'information et de consultation publique, mettre sur pied un comité-conseil pour le développement de la commune, cela par quartier, faciliter la participation (clarté des règles, transparence et flexibilité des processus, représentativité de tous les groupes, utilisation des technologies de l'information et de la communication), veiller à la participation des parties prenantes dans les processus d'évaluation et d'amélioration des conditions de vie de la population, mettre en place des mesures de reconnaissance et de soutien à l'égard des employés qui font du bénévolat.

Accès au savoir

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation du public à la mise en œuvre du développement durable. Ces actions sont à envisagées: sensibiliser le personnel au moyen de capsules d'information, d'activités ou de conférences, intégrer l'acquisition de connaissances sur les principes de développement durable dans les programmes scolaires ou dans différentes situations d'apprentissage et d'évaluation, encourager la mise en place de communautés de pratique qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie dans les milieux scolaires.

Subsidiarité

Les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernées. Pour y arriver il serait important de Préciser les rôles et responsabilités des différents niveaux d'autorité, faire connaître les rôles respectifs et favoriser le partage des responsabilités entre les différentes parties prenantes, promouvoir une approche de gestion axée sur l'autonomie et la transparence.

Partenariat et coopération intergouvernementale

Les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci. D'où il est important de déterminer si des partenaires appartenant à d'autres paliers de gouvernement sont concernés en vertu d'ententes, de lois, d'habitudes, de champs d'action, etc., tenir des

rencontres d'échange entre les élus de différents paliers de gouvernement qui œuvrent sur un même territoire; établir des ententes de partage de l'équipement collectif entre la commission sectorielle et la municipalité dans les domaines du loisir, du sport, du transport, etc.

Prévention

En présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source. Cela implique de reconnaître les facteurs de risque, les caractériser et augmenter les connaissances à leur sujet (par exemple la violence, l'intimidation), identifier les groupes vulnérables en fonction des facteurs de risques; élaborer et mettre en œuvre des stratégies de prévention efficaces.

Précaution

Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures efficaces visant à prévenir une dégradation de l'environnement. Le manager doit évaluer les effets de l'action et déterminer la nature des risques le cas échéant, élaborer des mécanismes permettant de mieux informer la population, déterminer des critères d'attribution de subventions qui permettent de considérer les risques identifiés.

Protection du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. Cela peut se traduire par ces actions : Intégrer des critères de protection et de valorisation du patrimoine culturel dans les grilles d'analyse de projets, comme : la revitalisation du patrimoine bâti, l'accessibilité des sites patrimoniaux aux populations voisines; adopter une approche de concertation entre les citoyens, les employés, les élèves, les étudiants et les groupes communautaires dans les projets de conservation ou de valorisation du patrimoine culturel.

Préservation de la biodiversité

La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens. D'où, il est important de déterminer si des espèces menacées ou vulnérables sont concernées par l'action, définir des critères de préservation de la biodiversité dans les appels d'offres, Sensibiliser la population dans l'ensemble à la valeur écologique de la biodiversité et des écosystèmes dans leur milieu de vie.

Production et consommation responsables

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco efficacité, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources. Ce principe peut se traduire par ces actions : Adopter des guides d'achat éthique et écologique, analyser les besoins réels en ressources pour en réduire la consommation, utiliser les services d'une entreprise d'économie sociale lorsque cela est possible.

Pollueur payeur

Les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement de la lutte contre celles-ci.

Mettre en place des mesures de réduction de la pollution déjà existante, sensibiliser au principe de pollueur payeur et intégrer dans les appels d'offres des critères de prévention de la pollution en cas d'accident ou de négligence seraient le moyen possible pour lutter contre la pollution environnementale.

Internalisation des coûts

La valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale. En éducation, ce principe peut se traduire par ces actions : Réaliser une analyse de cycle de vie sur un service offert par un organisme scolaire et adopter des mesures de compensation des externalités et des impacts générés par un projet (par exemple planter des arbres afin de compenser la consommation de charbon ou de braise).

CONCLUSION

MPASI ATEZO nous montre que, le développement, d'une façon générale est le processus de transformation profonde et durable, de structures politiques, mentales, économiques, judiciaires, socioculturelles, administratives, lequel processus traduit sur le plan de la réalité vécue par le croissement continu du bien-être matériel, moral et intellectuel ou par la croissance de la vie de la communauté concernée.¹

Il appert de tout ceci que le développement est un processus d'amélioration du bien-être visant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Il est un processus essentiellement situé dans le temps et dans l'espace. Ce qui signifie qu'il peut y avoir un monde de développement valable pour tous et tout temps et en tout lieu, car, tout le monde ne peut pas se développer à l'instar de tel ou tel peuple. D'où il faut se garder servilement de modèle proposé par l'étranger ; au contraire, il faut procéder à un mixage afin de trouver dans ces multiples modèles des traits significatifs, intéressants, susceptibles d'être intégrés au sein de la communauté concernée. C'est ce que confirme BERGER lorsqu'il écrit : Le développement est le fruit de l'activité et du travail des hommes, il ne s'importe pas et il ne peut pas être le fruit d'une assistance internationale².

Ainsi, nous pouvons dire que le développement n'est pas seulement synonyme de croissance économique accélérée. C'est un concept qui couvre aussi tous les domaines : morale, social, politique, juridique, culturel,... Il concerne aussi et surtout ceux qui sont

¹ Mpasi Atezo, « Pour la promotion d'un développement endogène du monde rural, quelle formation ? », dans *Le carnet*, n°1, 1983, p.16.

² Berger, *De tiers monde les idées à réviser*, Paris, PUF, 1987, p. 18.

appelé à diriger la population. Ces derniers doivent avoir le souci d'une gestion saine des opportunités et le respect des personnels et de leur dignité humaine. Recadrer les actions de développement au milieu dans lequel les activités sont envisagées et encourager toute initiative qui tente à créer une quelconque activité qui favorise l'élimination du chômage.

Bibliographie

- Aubertin et Ali, « Histoire de développement » dans Revue du tiers monde Vol XXII, n°90.
- Berger, (1987), De tiers monde les idées à réviser, Paris, PUF.
- KI-ZERBO,(1982), « Que signifie connaître vraiment le tiers monde ? », dans, Education des adultes et développement, n°19.
- MBAYA MUDIMBE, (1997) , « Le développement endogène au Zaïre, conception de la majorité silencieuse », dans, Afrique et développement, n°10, 1997, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa.
- Michael KAMI, La fécondité de la planification
- Mpasi Atezo, « Pour la promotion d'un développement endogène du monde rural, quelle formation ? », dans Le carnet, n°1,
- Wallace D. Wattles,(1901), Science pour devenir riche, une science exacte, éditions Mille Poètes.
- BASHIZI MUSHENGZI Jean, (2018), Analyse des opportunités d'un territoire urbain vers un développement durable. Cas de la Commune urbaine de Bagira, ISFC.

ANALYSE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DANS LA VILLE DE BUKAVU, PROVINCE DU SUD-KIVU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Bonaventure MOGA NYAKURA

Institut Supérieur des Finances et de Commerce,
RDC

bonaventuremoga1@gmail.com

Résumé

Le présent travail s'inscrit dans l'optique de lutte contre la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu vis-à-vis de l'extérieur. Il a pour objectif global d'assurer la souveraineté alimentaire des populations. Il veut promouvoir les actions de production quantitative et qualitative et de croissance agricole, de sensibiliser la population et les agents économiques sur la nécessité des cadres organisationnels de développement économique des produits agricoles ruraux, de résilience et d'autonomisation sur le plan alimentaire.

Méthodologie : méthode historico-génétique, la MARP ou méthode accélérée de recherche participative, la méthode d'analyse, la méthode comparative,

Résultats : les produits céréaliers (riz, maïs, blé) occupent un taux d'importation de premier rang (39,7 %, 17,8%, 15,7 %), en élevage (bovin, volaille, caprin, suidé) : 42,7 %, 25,2 %, 17,1% et 13,5%. En aquaculture, l'importation est dominée par les poissons frais (95,2 %). Les sous-produits d'origine animale tels que les œufs et le lait sont aussi en quantité d'importation importante (12 953 940 pièces et 1228 430 litres).

A l'issue de nos investigations, la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu ne saura être éradiquée qu'à travers la mise en place des politiques publiques favorables et incitatives à l'agriculture urbaine, au relèvement de la paysannerie via l'agriculture intelligente, les exploitations familiales reliées au système de chaîne de valeur et aux systèmes d'échange ville-campagne.

Mots –clés: Souveraineté alimentaire, politiques publique, résilience, autonomisation,

Abstract:

The present work is situated in the framework of fight against food dependence in Bukavu city towards outside. Its global objective is to ensure food sovereignty of Bukavu people in particular and of South Kivu district in general.

Specifically, it wants to promote actions of quantitative and qualitative production and of agricultural growth, to sensitize the population and economic agents on the necessity of organizational frameworks of economic development of rural agricultural products, of resilience and of self-reliance on the food plan.

Methodology (methods): historic-genetic, made with participative research, Analytical comparative,

Results : cereal products (rice, maize ,wheat) occupy the first import rate place (39.7, 17.8%, 15.7%), in breeding, it is rather the cattle, the poultry, goats and pigs respectively 44.7%, 25.2%, 17.1% and 13.5% . In aquaculture, the import is dominated by fresh fish (95.2 %).

Sub-products of animal origin such as eggs and milk are also in important import quantity (12 953 940 pieces and 1 228 430 litres)

From our investigations, food dependency in Bukavu city will only be eradicated through putting in place of favorable public politics and stimuli from the urban agriculture to the rise of farming via smart agriculture, family exploitations bound to the system of chain of value as well as the exchange systems city countryside

Key words: Alimental sovereignty, public politics, resilience, autonomisation

Classification jel N 5

1. Introduction

1.1 Problématique :

Ces dernières années, on assiste à une situation de dépendance alimentaire à l'échelle de la ville de Bukavu et pire encore à l'échelle des milieux ruraux de la province du Sud-Kivu. La situation est d'autant plus préoccupante au vu de sa ramification et de la dimension de défis à relever dont :

1. la dépendance alimentaire du chef lieu de la province du Sud-Kivu de l'extérieur en produits de première nécessité,

2. La paupérisation et l'exode rural des populations qui font dépendre celles-ci de la ville de Bukavu, elle-même dépendante de l'extérieur sur le plan alimentaire.

3. L'insuffisance de produits alimentaires locaux de base tels le haricot, le manioc, le maïs est aggravée par l'importation de mêmes produits. Ceci crée un dysfonctionnement du marché local. A ce caractère d'importation des produits, nous pouvons ajouter la viande des bœufs, la poule, le lait, les œufs etc.

1.2 Hypothèses :

Afin de répondre provisoirement aux questions et contraintes que présente l'objet de la recherche du présent travail, qui montre que l'éradication de la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu reposerait sur des mesures de régulation politique et incitative à la production et consommation locale, ces mesures peuvent être formulées en ces termes :

1. La jugulasson de l'insécurité rurale et la régulation des taxes sur les produits locaux contribueraient un tant soit peu à la réduction de la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur.

2. L'encadrement technique des paysans agricoles par les agronomes et les autres animateurs du développement rural freinerait plus ou moins la paupérisation.

3. L'appui aux paysans agricoles par la mise à leur disposition des intrants agricoles et pastoraux de qualité (semences, engrais, géniteurs et autres input) pourrait améliorer quantitativement et qualitativement la production localement rurale.

1.3 Méthodologie et principaux résultats :

Pour la réalisation de ce travail, l'approche méthodologique s'est articulée sur les étapes suivantes :

i. La revue documentaire à travers la méthode historico-génétique pour mettre en évidence l'origine et l'évolution de la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu, à travers la méthode d'analyse des politiques agricoles pour mettre en évidence le rôle des acteurs politiques dans le volet de la sécurité et souveraineté alimentaire.

ii. Les descentes sur terrain et des consultations des quelques institutions provinciales à travers la MARP ou méthode accélérée de recherche participative portant sur un questionnaire d'enquête, les observations participatives, les interviews, l'analyse de l'élasticité de l'offre et de la demande en focus groupe d'au plus 10 personnes et en individuel à partir d'un guide méthodologique ayant servi de collecte des informations quantitatives et qualitatives sur les marchés des produits vivriers ;

iii. La présentation et commentaire des données à travers la méthode d'analyse pour appréhender l'état de lieu de la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu ;

iv. La discussion des résultats en rapport avec diverses publications sur la situation de la sécurité et souveraineté alimentaire à travers la méthode comparative pour dégager des pistes de la souveraineté alimentaire.

En effet, selon Oxfam international dans son programme humanitaire de Renforcement des capacités Humanitaires (PRCH)¹, la MARP est fondée sur le principe méthodologique de la triangulation des informations. La triangulation conseille de ne pas aborder la recherche à partir d'un seul outil ou d'une seule technique. Plus les angles sous lesquels on aborde un problème sont diversifiés, plus les informations collectées seront complètes et fiables.

En termes de résultats : l'origine et l'évolution de la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu remonte à des sources lointaines (la dégradation des sols, des cultures en milieu rural, le manque de la vision politique adéquate en matière de croissance agricole au niveau tant national que provincial) et des sources proches (l'exode rural, l'explosion démographique)

De l'analyse des politiques agricoles pour mettre en évidence le rôle des acteurs politiques dans le volet de la sécurité et souveraineté alimentaire, les résultats sont tels que l'appareil de l'État congolais n'a pas respecté les engagements auxquels la RDC avait souscrit dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dans le cadre des accords de Maputo et à l'adhésion au processus du programme détaillé de développement de l'Agriculture Africaine (PDDDA).

De l'usage de la MARP fondée sur le principe méthodologique de la triangulation des informations, les investigations ont été abordées sous divers angles, ce qui a permis la collecte complète et fiable des informations recueillies.

2. Développement

2.1 Contexte :

Les politiques alimentaires préoccupent de nombreuses nations et les agences des nations unies. Selon la FAO² : la santé des populations dépend de système alimentaire sain. Aujourd'hui, la malnutrition impose des coûts élevés à la société et se présente sous de multiples aspects :

- Dans le monde, un enfant de moins de 5 ans sur 4 souffre d'un retard de croissance, ainsi 165 millions d'enfants sont dans un état de malnutrition tel qu'ils ne peuvent jamais réaliser leur plein potentiel physique et cognitif.
- Deux milliards de personnes environ, ont une carence de vitamines et de minéraux essentiels à la santé.
- 1.4 milliards de personnes environ sont en surpoids. Parmi elles, près d'un tiers sont obèses et exposées aux maladies cardiovasculaires, au diabète et à d'autres problèmes de la santé.

Les politiques et programme destinés à réduire et ou à encourager la consommation de certains aliments se révèlent délicates à tel enseigne la nécessité de

¹ OXFAM INTERNATIONAL (2009) : Guide méthodologique d'évaluation et analyse des besoins en situation de crises humanitaires. P12

² www Fao.org (16 octobre 2013) : Journée mondiale de l'alimentation

recherche basé sur le comportement alimentaire pour comprendre les causes alimentaires et aider les individus à contrôler leur poids¹

La nutrition en tant que clé de voûte du développement², appelle une bonne nutrition qui est une des conditions essentielles de la santé, car d'elle dépend toute la croissance physique et même psychique.

Au regard de ces allégations, l'interpellation est bien entendu d'engager des actions intégrées, fondées sur des interventions complémentaires dans l'agriculture et l'agroalimentaire, la gestion des ressources naturelles, la santé publique, l'éducation et d'autres secteurs.

Pour le cas de la République Démocratique du Congo en général et de la province du Sud-Kivu en particulier dans la ville de Bukavu, la préoccupation se situe aux termes d'un questionnement repris comme suit : la souveraineté alimentaire au Sud-Kivu et dans la ville de Bukavu peut-elle être assurée ? La préoccupation est partagée avec d'autres chercheurs dont CHOUCHOU NFUNDIKO³VICTORE BUHENDWA MIRINDI, GEORGES TSHONZA MATA et JOEL MUKENI MAFUTA⁴ respectivement à travers les ouvrages (i) la province du Sud-Kivu peut-elle assurer sa sécurité alimentaire à l'horizon 2050 ? (ii) Relations entre l'excès de poids, la qualité de l'alimentation et l'insécurité alimentaire chez les premières nations vivant sur réserves de la Colombie-Britannique, Canada, facultés des études supérieures, thèse de doctorat 2013, (iii) Evaluation de la mise en œuvre du DSCR2 (Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) dans son volet sécurité alimentaire, une analyse des résultats et du rôle des acteurs politiques, dans le cadre du projet « un seul monde sans faim »,Konrad Adenaur Stiftung, kinshasa, janvier 2016.

2.2 Méthode

Pour collecter les données primaires, les approches qualitatives et quantitatives ont été combinées. L'approche qualitative s'est basée essentiellement sur deux techniques : les observations participatives et les interviews avec des groupes focalisés mais aussi à l'individuel. De ces deux De techniques, les informations recueillies sont consignées dans les tableaux de présentation et discussion des données.

L'approche quantitative a consisté à la collecte, au traitement et à l'interprétation des données. Toutes les données qualitatives et quantitatives ont été en définitive analysées pour tirer la conclusion et des recommandations sous forme des suggestions.

2.3 Résultats

¹ VICTOR BUHENDWA MIRINDI, les relations entre l'excès de poids, la qualité de l'alimentation et l'insécurité alimentaire chez les premières nations vivant sur les réserves de la Colombie-Britannique, Canada, janvier 2013, P84

²I. ROTSART DE HERTANG ET J.COURTEJOIE, Education nutritionnelle, Edition Bureau d'étude et de recherche pour la promotion de la santé, Kangu-Mayumbe, édition 2012

³CHOUCHOU NFUNDIKO, la province du Sud-Kivu peut-elle assurer sa sécurité alimentaire à l'horizon 2050 ? Editions universitaires Européennes

⁴ GEORGES TSHONZA MATA et JOEL MUKENI MAFUTA Evaluation de la mise en œuvre du DSCR2 dans son volet sécurité alimentaire, une analyse des résultats et du rôle des acteurs politiques, dans le cadre du projet « un seul monde sans faim », Konrad Adenauer Stiftung, kinshasa, janvier 2016.

3.3.1 Données statistiques d'importations des produits d'origine végétale

Tableau 1 : *Denrées alimentaires*

Produit	Unité	Nombre	Quantité Kg /sac	Quantité globale en Kg	Pourcentage
Farine de froment	sac	4 642 704	25	116067600	15,7
farine de manioc	sac	1 345 133	50	67256650	9,1
Farine de maïs	sac	2 621 314	50	131065700	17,8
Farine de sorgho	sac	195 084	50	9754200	1,3
Riz	sac	11 707 154	25	292678850	39,7
Haricot	sac	1 459 992	50	72999600	9,9
Arachide	sac	478 421	100	47842100	6,5
Total				737664700	100

Sources : 1) Service de quarantaine animale et végétale(SQAV) ,2018

2) Division provinciale du commerce extérieur, Avril 2018

Il ressort de ce tableau le taux d'importation dans l'ordre chronologique de 39,7 % pour le riz, 17,8 % pour le maïs, 15,7 % pour la farine de froment, 9,9 % pour le haricot, 9,1 % pour la farine de manioc, 6,5 % pour l'arachide et enfin 1,3 % pour la farine de sorgho.

3.3.2 Données statistiques d'importations des produits d'origine animale

Tableau 2 : *Cheptel*

Animaux	Unité	Quantité	Pourcentage
Bovin	Tête	124 483	41,7
Caprin	Tête	51 025	17,1
Ovin	Tête	7 371	2,5
Porc	Tête	40 285	13,5
Poule	Tête	75 030	25,2
Total		298 194	100

Sources : 1) Service de quarantaine animale et végétale(SQAV) ,2018

Il ressort de ce tableau les résultats selon lesquels l'importation des bovins occupe le premier rang (41,7 %) suivi successivement des poules (25,2%), les caprins (17,1 %), les suidés (13,5%) et enfin les ovins (2,5 %).

Tableau 3 : *produits lacustres*

Produits	Unité	Quantité	Pourcentage
Poissons salés	Kg	1 608 809	1,9
Poisson frais	Kg	80 954 490	95,2
Fretins secs (Ndakala)	Kg	2 256 800	2,7
fretins frais (sambaza)	Kg	199 170	0,2
Total		85 019 269	100

Sources : 1) Service de quarantaine animale et végétale(SQAV) ,2018
2) Division provinciale du commerce extérieur, Avril 2018

Tableau 4 : *Sous produits d'origine animale*

Sous produit	Unité	Nombre	Quantité/unité (œuf=pièce et lait=litre)	Total
Œufs	plateau	431798	30	12 953 940
Lait	Bidon	245 686	5	1 228 430

3.3.3 Données statistiques de productions agricoles des principales cultures (2010-2015)

Tableau 5: *statistiques de productions agricoles des principales cultures (2010-2015)*

Produit	Unité	Quantité	Pourcentage
Manioc	Tonne	33 686 892	83,6
Maïs	Tonne	1 721 826	4,3
Riz paddy	Tonne	630 026	1,6
Sorgho	Tonne	365 804	0,9
Haricot	Tonne	731 413	1,8
Arachide	Tonne	566 135	1,4
pomme de terre	Tonne	454 501	1,1
Patate douce	Tonne	2 122 041	5,3
Total		40 278 638	100

Source : Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL)

3.3.4 Données statistiques de productions animales (années 2011 à 2016)

Tableau 6 : *Statistiques de productions animales (années 2011 à 2016)*

Animaux	Unité	Quantité	Pourcentage
Bovin	Tête	2 361 208	21,5
Caprin	Tête	2 868 240	26,1
Ovin	Tête	437 438	3,9
Porc	Tête	463 274	4,2
Poule	Tête	2 455 923	22,3
Lapin	Tête	597 655	5,4
Cobaye	Tête	1 811 504	16,5
Total		10 995 242	100

Source : Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL)

3.3.5 Données statistiques sur les marchés

Tableau 7 : *Statistiques des opérateurs économiques sur les marchés*

Nomenclature	Localisation		Effectifs des vendeurs	Estimation vendeurs produits vivriers
	Commune	Quartier		
Grand marché	Kadutu	Nyamugo	10000-20000	25%
Beach Muhanzi	Kadutu	Nkafu	400-500	70%
Place de l'indépendance	Ibanda	Pajeco	150-200	100%

Source : Bureaux syndicaux des marchés

Tableau 8: *Types des marchés*

Nom du marché	Principaux produits vendus	Caractères des produits	Nombre de vendeurs	Nombre d'acheteurs	Type marché correspondant ¹
Grand marché de Kadutu	Farine maïs	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Farine manioc	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Riz	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole

¹ Prof Dr MULONGO KAZADI MWAMBA, cours d'économie agricole, inédit, 1987-1998

	Haricot	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Arachide	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Légumes	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
Beach MUHANZI	Farine maïs	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Farine manioc	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Riz	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Haricot	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Arachide	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Légumes	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
Place de l'indépendance	Farine maïs	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole
	Farine manioc	Hétérogène	Peu	Plusieurs	Oligopole

Il ressort de ce tableau, le type de marché à 100% dominé par divers produits vivriers, peu de vendeurs contre plusieurs acheteurs, d'où le type oligopole.

Tableau 9: *Ventilation des prix des produits vivriers en FC au kg au cours des années (2016-2017-2018)*

Produit	jan	Fév	Ma	Av	ma	jui	Juil	Ao	sep	Oct	No	Déc	An
Riz local	-	-	-	-	-	1120	1065	1070	1062	1077	-	962	2016
	1006	1026	1019	1000	1010	1004	1007	1011	1087	1202	1261	1207	2017
	1333	-	-	1429	-	-	-	-	-	-	-	-	2018
Riz importé	-	1031	1015	1031	1011	1018	1019	1023	1018	1039	1117	1084	2016
	1086	1096	1212	1226	1250	1336	1323	1365	1267	1388	1711	1255	2017
	1333	1333	1333	1572	-	-	-	-	-	-	-	-	2018
Farine maïs	-	643	552	601	605	500	511	500	493	553	617	669	2016
	693	770	866	829	907	890	1005	992	1102	1203	1088	1529	2017

	774	779	774	775	-	-	-	-	-	-	-	-	2018
Farine manioc	-	560	494	549	570	498	494	464	477	535	583	609	2016
	629	712	924	812	949	970	961	950	957	980	1031	1043	2017
	924	910	917	915	-	-	-	-	-	-	-	-	2018
Haricot commun	-	867	839	878		858	863	922	948	1026	1052	1029	2016
	1027	1014	1095	1186		1086	1106	1314	1301	1424	1437	1230	2017
	1067	1071	1068	1121	-	-	-	-	-	-	-	-	2018

Source: Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage, 2018

Selon les informations recueillies auprès des femmes vendeuses des produits vivriers, le prix des produits n'est toujours pas stable. Il change en fonction des éléments suivants :

- La dévaluation de la monnaie locale,
- Taxes imprévisibles et sur taxation,
- Multiplicité des services de taxation sur un même produit,
- Libéralisme économique (liberté dans la fixation des prix),
- Lieu d'origine des produits en rapport avec l'usage culinaire (cas spécifique de haricot : 1^{er} rang/haricot de Goma, 2^{ème} rang/haricot Local, 3^{ème} rang/haricot du Rwanda).
- Concurrence déloyale (fournisseur et ou grossiste en même temps détaillant).

Selon la doctrine de Keynes (note de cours), Le libre jeu du marché n'induit pas automatiquement le retour à l'équilibre mais peut au contraire conduire à des situations de sous emploi durable (chômage).

Keynes demande en effet de lutter contre le chômage durable et préconise l'intervention de l'État pour soutenir l'activité économique et assurer le plein emploi.

Tableau 10 : Trois temps du circuit économique à l'achat et à la vente des produits vivriers

Produit	J	F	M	A	M	J	Jt	At	S	O	N	D
Farine maïs	+	+	±	±	±	-	-	-	±	+	+	+
Farine manioc	+	+	+	±	±	-	-	-	±	+	+	+
Haricot commun	-	+	+	+	±	-	-	±	+	+	+	-

Source : enquête auprès des mamans vendeuses

Légende : (+)= Temps favorable, (±)=Temps plus ou moins favorable, (-)= Temps défavorable.

Les trois temps selon les opérateurs économiques signifient ce qui suit :

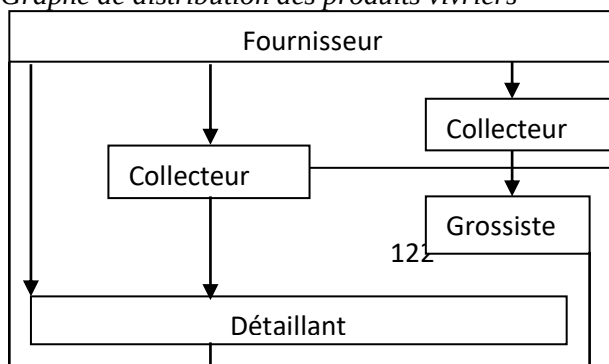
✓ **Temps favorable :**

- Peu de quantité à l'achat car rareté des produits au niveau des marchés d'approvisionnement,
- Prix à l'achat élevé mais stable excluant les petits opérateurs du marché d'achat à cause de la faiblesse de leurs chiffres d'affaire,
- Prix à la vente très élevé entraînant de grands bénéfices (beaucoup des clients sur le marché craignant la hausse de prix au fil de temps)
- ✓ **Temps plus ou moins favorable :**
 - L'offre est moyenne,
 - Prix à l'achat non stable favorable aux petits, moyens et grands opérateurs au marché d'approvisionnement
 - le prix à la vente n'est non plus stable
- ✓ **Temps défavorable :**
 - l'offre est élevée,
 - Prix à l'achat non stable favorable aux petits, moyens et grands opérateurs au marché d'approvisionnement
 - le prix à la vente est très bas au risque des pertes (beaucoup d'acheteurs et beaucoup des vendeurs sur le marché, les clients imposent le prix, le marché est favorable à toute bourse,)

Tableau 11 : *variation des quantités et des prix en temps favorable, plus ou moins favorable et en temps défavorable ces deux dernières années (2016, 2017).*

Mouvement	janv.	Fév	Mars	Avril	mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.
Produit Haricot												
Quantité achat sac de 100kg	10	7	5	5	17	21	20	19	8	7	5	6
Prix en \$ sac de 100kg	50	60	61	63	52	51	53	50	60	65	63	52
Produit Maïs												
Quantité achat sac de 50kg	8	8	10	10	16	14	14	14	8	7	7	8
Prix en \$ sac de 50 kg	21	22	19	19	15	14.5	14	13	20	21	22	20

Figure 4 : *Graphe de distribution des produits vivriers*





Les intervenants et ou acteurs dans la distribution des différents produits sont en effet :

- *Fournisseurs : dans le contexte de la distribution des différents produits vivriers dans la ville de Bukavu, c'est des produits à 90% de l'extérieur collectés, orientés et vendus sur les marchés de Bukavu en provenance tantôt de Rwanda, Ouganda, Goma, Burundi, Tanzanie, province de la Tanganyika, etc .
- * Les grossistes : intermédiaires entre les fournisseurs et les détaillants
- *Les transporteurs : qui assurent le service de déplacement des produits vers les marchés
- * Les détaillants : opérateurs qui vendent directement au consommateur final du produit
- *Les consommateurs : acteurs finaux de la chaîne de valeur

Tableau 12: *Cadre organisationnel des opérateurs économiques*

MOUVEMENT	ORGANISATION	OBSERVATION
A l'achat des produits	Rien à signaler	N'existe pas
A l'écoulement des produits	Rien à signaler	N'existe pas
A la représentation et défenses des intérêts	Syndicats	Faible capacité de négociation

3. DISCUSSION

4.1 Considérations générales

Au regard des résultats ci-haut repris et à la vision du chef de l'Etat sur la révolution de la modernité portant sur les étapes suivantes : (i) pays à revenu intermédiaire d'ici 2020 grâce à la transformation de l'agriculture, (ii) pays émergent de 2020 à 2030 grâce à une industrialisation croissante, et (iii) pays développé entre 2030 et 2050 grâce à une société des connaissances ; le chemin à parcourir est encore loin du bout du tunnel :

En dépit des efforts déployés par les Fonds social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) à travers le projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC pour la paix (STEP) et dont les composantes sont repris comme suit : (i) Appui aux communautés, (ii) Moyens de subsistance et création d'emploi, (iii) Renforcement des capacités ; la ville de Bukavu continue d'être affluée par les populations rurales à cause de l'insécurité rurale et la dépendance alimentaire de l'extérieur ne fait qu'empirer.

4.2 Particularités sur le volet pastoral : point de vue sur la production animale¹

1. Du point de vue production animale

En matières zootechniques :

- Les anciens élevages communautaires et des coopératives d'élevage, les stations de multiplication et de diffusion ont complètement disparu ou restent de nom. Cependant quelques éleveurs s'organisent pour se regrouper en coopératives et certaines ONG se donnent pour objectif de mettre et remettre en capacité leurs dirigeants.
- Les crédits d'élevage ne se donnent plus du bétail,

En matière bromatologiques :

- Pas de programme pour les études et améliorations des pâturages,
- Pas de production végétale à destination purement pour l'alimentation animale,
- L'élevage traditionnel à plus de 90%,
- Aucune initiative pour l'agro-industrie,
- Pas d'amélioration rationnelle du bétail,
- La politique de Supplémentation pour la ration de production n'existe pas,
- La politique d'abreuvement et hydraulique pastorale n'existe pas,

En matière d'industries animales :

- Les abattoirs, tueries, aires d'abattage sont dans un état de vétusté très poussée et ce qui se construit aujourd'hui ne respecte pas les normes environnementales,
- Les laiteries n'existent pas dans la province,
- Les chambres froides n'existent pas dans les abattoirs tant au niveau de la ville que dans toute la province,
- Au niveau des boucheries et charcuteries, les conditions d'hygiènes et de salubrité laissent à désirer,

Du point de vue santé animale :

En matière de médecine :

- La politique d'épidémiosurveillance des maladies dans la province n'existe pas,
- Les listes des maladies légalement réputées contagieuses et celles transmissibles ou d'allure épizootique et enzootiques retrouvées dans le code du bulletin Congo-Belge ne sont jamais actualisées conformément aux nouvelles maladies qui apparaissent et celles anciennes qui ont disparu.

En matières prophylactiques :

- Les infrastructures zoo-sanitaires n'existent plus dans la province (pas de cliniques, pas des dispensaires, pas de dipping tank, pas de laboratoire de référence, pas non plus des petits laboratoires en territoires),
- Quant aux services extérieurs, il existe bel et bien des postes d'entrée et de sortie permanents et officiels auxquels sont joints des postes de quarantaine pour l'observation des animaux pendant les délais prévus par la loi congolaise concernant les maladies de catégories A et B.

En matière d'inspection des denrées alimentaires d'origine animale :

- Concernant le contrôle de l'hygiène publique et de l'expertise des animaux, produits et sous produits d'origine animale dans les abattoirs, tueries, aires d'abattage, laiteries,

¹Laurent MBAYA MUKUNDI, Dr vétérinaire épidémiologiste, Bureau provincial Sud-Kivu de production et santé animale, rapport annuel 2012-2013

boucheries, charcuteries, marchés, couvoirs, etc , les conditions hygiéniques et humanitaires d’abattage laissent à désirer.

En matière d’approvisionnement :

- Le Bureau n’a jamais réquisitionné, ni réceptionné, en conséquence pas des produits pharmaceutiques en territoires, pas d’instruments et appareils de précision et pas d’équipements vétérinaires divers.

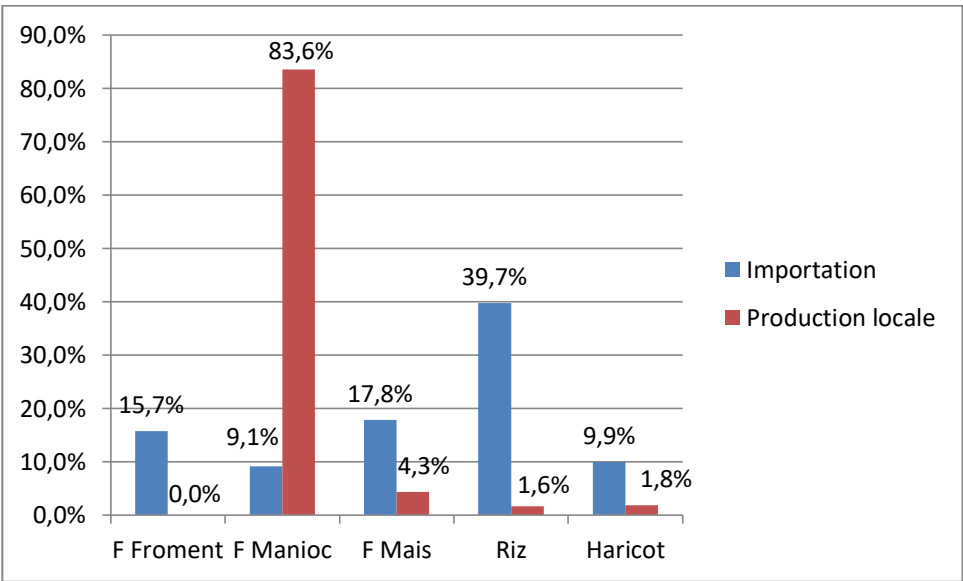
4.3 Etat de lieu des importations et de la production locale des produits.

1°. Produits d’origine végétale

Tableau 13: *Spéculation des produits d’origine végétale*

Activités	Spéculations en %				
	Farine froment	Farine manioc	Farine maïs	Riz	Haricot
Importation	15.7	9.1	17.8	39.7	9.9
Production	0	83.6	4.3	1.6	1.8

Figure 36 : Graphique de comparaison des spéculations des produits d’origine végétale (Importations et productions locales)



Les taux d’importations dépassent nettement les taux de productions locales excepté la farine de manioc. Les produits céréaliers dont le riz, la farine de maïs et la farine de froment font le gros d’importation des produits vivriers d’origine végétale respectivement : 39.7 %, 17.8 %, 15.7%, contre les productions locales en

pourcentages inférieurs : 1.6%, 4.3%, 0%. Ces écarts combien significatifs auxquels s'ajoutent le haricot font expression d'insuffisance des produits locaux et d'un marché dominé par les produits extérieurs.

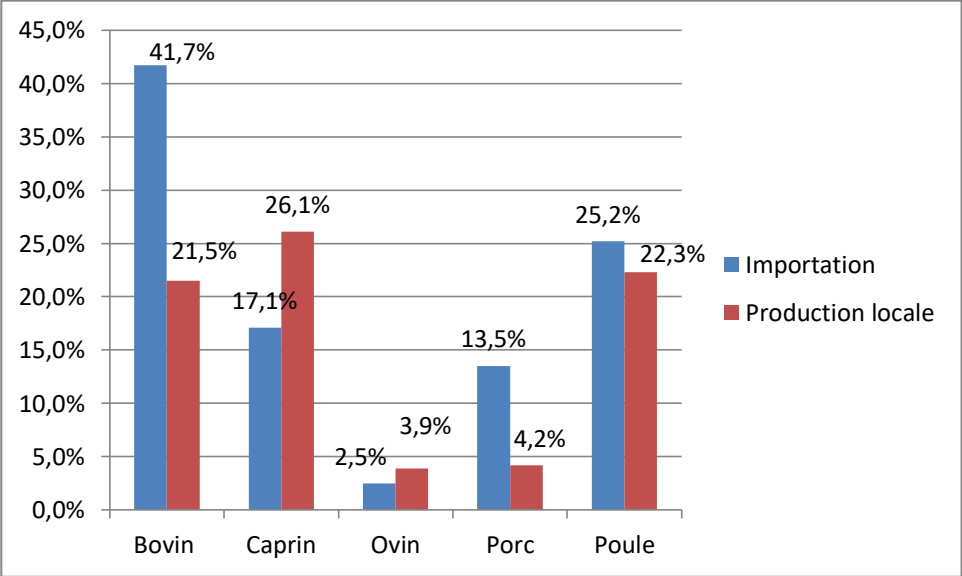
En dépit de l'écrasant taux en produit local de la farine de manioc, celle-ci n'est cependant pas perceptible sur les marchés faute probablement de routes praticables reliant la ville de Bukavu aux différents milieux ruraux. Le paradoxe, c'est que les ruraux s'approvisionnent ailleurs en ce même produit et sont surtout les populations hors zones écologiques aux conditions pédologiques dégradantes pour la culture de manioc.

2° Produits d'origine animale

Tableau 14 : *Spéculation des produits d'origine animale*

Activité	Spéculations en %				
	Bovin	Caprin	Ovin	Porc	Poule
Importation	41.7	17.1	2.5	13.5	25.2
Production	21.5	26.1	3.9	4.2	22.3

Figure 6 : Graphique de comparaison des spéculations des produits d'origine animale (Importations et productions locales)



Les taux d'importations dépassent également ceux de productions locales excepté les caprins et les ovins. Le Bovin et la volaille font le gros d'importation (41.7 % et 25.2 %) tandis que le Caprin domine l'essentiel des cheptels locaux (26.1 %).

4.4 Au regard des importations en rapport avec l'économie locale

Au regard des mouvements des produits agricoles, les indicateurs de l'économie locale sont au rouge. Les importations de produits vivriers occupent la place de choix devant les exportations non reprises car nulles. Les produits qui inondent les marchés de la ville de Bukavu sont à 90% d'origine externe traduisant ainsi la dépendance alimentaire quasi-totale.

Sur ce, la balance commerciale ainsi que celle de paiement sur le terme d'échange des produits vivriers à l'échelle provinciale sont au bas de l'échelle. Une économie aussi dépendante de l'extérieur ne peut que faire recours aux acteurs clés de l'économie locale.

Il va falloir chacun en ce qui le concerne à la participation active ayant trait à la réhabilitation du secteur agricole, pastoral et halieutique :

Aux administrations locales des entités décentralisées, de jouer le rôle des leaderships pour drainer et plaider auprès des différents intervenants ;

A la représentation provinciale des élus du peuple, de voter le budget et définir des lois de relance de l'économie locale ;

Aux acteurs locaux dont la FEC ou fédération des entreprises du Congo et autres, de voir tant peu soit-il ce qu'ils peuvent à leur niveau pour relancer de l'économie locale ;

Aux bailleurs de fonds comme la SOFIDE, le FPI, UASIDE, la FAO, etc., de contribuer à l'économie locale des entités décentralisées à travers le financement et assistance technique aux différentes réalisations et où initiatives ;

Aux consultants extérieurs chargés de recherches etc, de faciliter le processus de développement stratégiques à travers des innovations et rénovations. Beaucoup de manques à gagner figurent dans les tableaux d'importations dont la lecture laisse perplexe quant à ce qui concerne la souveraineté alimentaire et les économies locales:

4. Conclusion

La problématique de la dépendance alimentaire de la ville de Bukavu vis-à-vis de l'extérieur interpelle les approches d'autopromotion et de souveraineté alimentaire perçue sous l'angle écologique, politique et socioculturelle en relation avec le régime alimentaire sain et durable, avec les conditions écologiques adéquates, des politiques publiques adéquates et des actions incitatives au développement intégré

Les défis à relever doivent être observés en parallèle avec des variations climatiques et des enjeux économiques en relation avec des actions concrètes relatives à la pratique de l'agriculture intelligente, à la rentabilité des exploitations familiales à travers le système de chaîne de valeur, à la politique publique adéquate, au lobbying et plaider sur la traçabilité des produits locaux dans le but d'accéder aux meilleurs marchés

Bibliographie

1. OXFAM INTERNATIONAL (2009) : Guide méthodologique d'évaluation et analyse des besoins en situation de crises humanitaires. Inédit, P12
2. www Fao.org : Journée mondiale de l'alimentation, inédit, 16 octobre 2013. VICTOR BUHENDWA MIRINDI, les relations entre l'excès de poids, la qualité de l'alimentation et

l'insécurité alimentaire chez les premières nations vivant sur les réserves de la Colombie-Britannique, Canada, janvier 2013, P84

4. I. ROTSART DE HERTANG ET J.COURTEJOIE, Education nutritionnelle, Edition Bureau d'étude et de Recherche pour la promotion de la santé, Kangu-Mayumbe, édition 2012
5. CHOUCOU NFUNDIKO, la province du Sud-Kivu peut-elle assurer sa sécurité alimentaire à l'horizon 2050 ? Editions universitaires Européennes
6. GEORGES TSHONZA MATA et JOEL MUKENI MAFUTA, Evaluation de la mise en œuvre du DSCR2 dans son volet sécurité alimentaire, une analyse des résultats et du rôle des acteurs politiques, dans le cadre du projet « un seul monde sans faim », Konrad Adenauer Stiftung, Kinshasa, janvier 2016.
7. Prof Dr MULONGO KAZADI MWAMBA, cours d'économie agricole, inédit, 1987-1998
8. Laurent MBAYA MUKUNDI, Dr vétérinaire épidémiologiste, Bureau provincial de production et santé animale, rapport annuel 2012-2013

CONTRIBUTION A L'ETUDE SUR LA FABRICATION DES CONCENTRES POUR L'ALIMENTATION DU BETAIL, CAS DE LA CHEVRE.

Ir Bonaventure MOGA NYAKURA
Institut Supérieur des Finances et de Commerce,

RDC

Ir Bonaventure MOGA NYAKURA@gmail.com

Résumé

Ce travail s'inscrit dans l'optique de recherche de piste solution à la problématique liée à l'alimentation animale en l'occurrence des bêtes élevées en milieu rural souvent moins performantes que celles élevées en milieu urbain dépourvu d'espace pâturable, cas de la chèvre.

L'objectif poursuivi est celui de produire un aliment de Supplémentation à la ration ordinaire des caprins à base des ingrédients locaux et quelques additifs. Pour y parvenir, les essais d'expérimentation, des appréciations de la valeur alimentaire et d'impact ainsi que de la valeur économique du produit ont eu lieu. Les résultats sont tels que le concentré à la base d'ingrédients locaux et la soumission de ce dernier aux chèvres de milieu rural ont non seulement des effets correcteurs et de performance mais aussi économique et environnemental.

Abstract:

This work is inscribed in the optic of research of solution tracking to the problem linked to the animal nutrition at the occurrence of fostered animals in a rural environment often less performing than those fostered in an urban environment devoid of grassland space like a goat. The pursued objective is that of producing supplementary food to the ordinary ration of beasts for local ingredients and any other additives. In order to get there, the experimental attempts, appreciations of the alimental value and impact as well as of the economical value of the product occurred. Results display that those linked to the local ingredients and the submission of this one to the goats from rural area are not only of corrective effects and performance but as well as economical and environmental.

Mots –clés:Expérimentation, Supplémentation, Impact

Key words: Experimentation, supplementation, Impact

Classification jel N 5

2. Introduction

2.1 Problématique

Le constat selon lequel l'aspect morphologique des chèvres élevées en milieu urbain et pourtant vivant de ramassage est de loin appréciable par rapport à celui des bêtes en milieu rural où l'on trouve cependant quelques espaces pâturables constitue un problème qu'il faut résoudre en faveur du monde rural. Par ailleurs, les lacunes tant théoriques que pratiques du point de vue scientifique sur la fabrication d'un aliment de Supplémentation à la ration ordinaire de la chèvre du milieu rural par des ingrédients locaux constituent aussi un problème qu'il faut résoudre.

2.2 Hypothèses

Afin de répondre provisoirement aux questions ou contraintes que présente l'objet de recherche de ce travail, deux hypothèses sont ainsi formulées :

- Les ingrédients locaux ramassés ici et là par la chèvre de la ville constitueraient un bon aliment pour la production et pour l'entretien de la chèvre du milieu rural.
- Ces aliments de ramassage, une fois combinés avec le vermifuge contribueraient davantage à la santé de tous les animaux.

2.3 Méthodologie et principaux résultats

2.3.1 Pour l'expérimentation sur la fabrication des aliments concentrés, l'opération s'est réalisée en quatre phases et diverses activités dont :

2.3.1.1 Phase 1 : constitution de l'échantillon de travail

- 97,9% d'Ingrédients d'origine végétale et 2,1% d'origine animale (son du riz, farine de blé, tourteau palmiste, poudre de noix d'avocat, poudre de la bagasse, cendre des os calcinés) dans le rapport de 66% d'aliments énergétiques contre 31,9% protéiques
- Conditionnement des ingrédients en fines particule faisant intervenir diverses opérations dont pour le tourteau de noix palmiste et grain de blé (mouture, tamisage), pour les noix d'avocat (débitage, broyage, tamisage, séchage), pour le son du riz (tamisage), la canne à sucre de la bouche (nettoyage, dépulpage, débitage, broyage, défibrage, macération, séchage de la bagasse, ensuite mouture de cette dernière et enfin tamisage), pour les os des animaux des boucheries abattus (calcination, mouture et tamisage).

2.3.1.2 phase 2 : fabrication des moules faisant intervenir les matériels et travaux suivants :

- Planches, clous, sacs en polyéthylène
- Rabotage, sciage, assemblage

2.3.1.3 phases 3 : préparation de la pâte destinée à la production des recettes en ces termes :

- Faire un mélange homogène de l'échantillon du travail transformé en fines particules,
- Le mélange est progressivement plongé dans une eau propre à la température ambiante dans un bocal
- Le malaxage est réalisé dans le bocal au fur et à mesure jusqu'à l'obtention d'une pâte ferme

2.3.1.4 phases 4 : production des recettes en trois scénarios

Scénario 1 : recette de bloc à lécher sans pigment (69.8 % échantillon de travail, 20.9 % sel iodé, 0.5% Tonimix, 8.8% ciment)

Scénario 2 : recette de bloc à lécher au pigment rouge (31.9% échantillon de travail, 39.8% sel iodé, 0.4% Tonimix, 23.9 % ciment, 4 % pigment)

Scénario 3 : recette de bloc à lécher au pigment vert (36.2% échantillon de travail, 36.6% sel iodé, 0.4% Tonimix, 18.1% ciment, 9.1% pigment)

Les opérations ont consisté en ce qui suit :

- Mettre et presser la pâte dans des moules
- Créer un trou au milieu de chaque moule à l'aide d'un matériel végétal à l'état frais de nature à se friter au fur et à mesure que la pâte sèche (usage par exemple du pédoncule de la feuille de papayer) ; ce trou permettra de fixer le dispositif de suspension du bloc pour éviter le piétinement par les animaux.

- Un bloc bien séché ne laisse pas voir les traces des empreintes des doigts
- 2.3.1.5 Choix des chèvres à suivre :

Retenues sur base des critères d'âge de croissance (entre 3 à 6 mois) et du mode d'élevage en milieu rural (type traditionnel/bête attachée à la corde, villageois ou privé plus ou moins amélioré/pâturage libre avec gardien et soins occasionnels), les chèvres retenues avaient d'abord été pesées, en suite observées sur le plan clinique et enfin vermifugées contre les vers ronds et plats

2.3.1.6 Administration des aliments

L'opération a consisté à des exercices suivants :

*Associer les chèvres adultes avec celles encore jeunes pour raison d'incitation des jeunes à la consommation de l'aliment,

*Donner le supplément alimentaire ad libitum aux chèvres de leur retour du pâturage jusqu'au matin et rendre disponible l'eau d'abreuvement,

2.3.1.7 Mensuration des poids de chèvres :

A chaque retour du pâturage, on procède au Contrôle de gain journalier. A l'aide d'une balance, la chèvre est en effet placée dans un sac et enfin pesée.

2.3.1.8 Dosage des composés et éléments chimiques infimes:

Dilution dans l'eau des éléments fins pour se rassurer de la bonne distribution tel le tonmix contenant les vitamines, l'acide folique, zinc, protéines, composés chimiques comme le zinc, cobalt, manganèse, etc.

2.3.2 Pour apprécier la valeur nutritive des recettes (aliments fabriqués), les approches méthodologiques ont porté sur:

- Les analyses de la composition chimique des aliments dont les résultats dans l'ordre :
 - *Ph>7, respectivement pour les trois recettes 10.73, 10.97 et 9.12
 - *Ca en % respectivement pour les trois recettes 0.72, 0.54 et 0.39
 - *Humidité (Ho) en % respectivement pour les trois recettes 2.67, 5.62 et 10.97
 - *Matière minérale (MM) en % respectivement pour les trois recettes 63.55, 54.43 et 25.20
 - *Matière azotée digestible (MAD) en % respectivement pour les trois recettes 10.63, 19.63 et 38.44
 - *Matière grasse (MG) en % respectivement pour les trois recettes 5.6 ; 11 et 21
 - *Matière énergétique (ME) en % respectivement pour les trois recettes 17.55 ; 9.32 et 4.39
- Les essais d'acceptabilité et d'appréciation de l'appétibilité des aliments dont les témoignages pour la plupart d'éleveurs auprès desquels les essais ont été menés sur leurs chèvres sont tels que les animaux élevés en étable lèchent le bloc avant de brouter l'herbe et que les chèvres adultes avaient chaque fois tendance à broyer et à croquer le bloc.

- Sachant que les centres de satiété et de la faim sont localisés dans le cerveau au niveau de l'hypothalamus¹ et que cet organe n'est pas développé au jeune âge des animaux, de ce fait la connaissance de la quantité totale de la matière sèche pouvant être ingérée par un animal donné revêt une importance capitale pour établir le rationnement². autrement dit, il faut veiller au strict respect de la quantité d'aliment à donner aux jeunes animaux à titre préventif contre certaines maladies liées à l'alimentation.

2.3.2 Pour apprécier l'impact du produit sur la santé et le développement animal, les efforts ont porté sur les procédures suivantes :

- Appréciation des poids des animaux en kg suivant code animal (1 à 6) avant et après la ration supplémentaire respectivement 8kg, 10kg, 4kg, 7.5 kg, 7kg, 11.5kg contre 11.8 kg, 14kg, 13.3kg, 10.5kg, 10.3kg et 16.6kg
- Appréciation suivant code animal des taux d'accroissement des animaux (15.4%, 18.3%, 17.4%, 13.7%, 13.5%, 21.7%) partant de la comparaison du poids animal acquis (11.8kg, 14kg, 13.3kg, 10.5kg, 10.3kg, 16.6kg) par rapport à l'âge (3mois, 3mois, 3mois, 3mois, 2 mois, 4mois) et poids initial respectif (8kg, 10kg, 4kg, 7.5 kg, 7kg, 11.5kg).

Les nuances caractéristiques entre les chèvres d'un même âge confirment en effet l'hypothèse selon laquelle la courbe de croissance a une très grande importance pratique, puisqu'elle indique la phase moyenne ou la phase exponentielle qui correspond aux derniers stades de la gestation et aux premières étapes de la croissance post-natale lorsque les animaux ont besoin d'une alimentation complète quantitativement et qualitativement³. En effet même s'il est difficile d'apprécier le développement et la croissance animale au cours de la vie intra-utérine, on peut néanmoins faire des appréciations sur ces processus par la détermination du poids vifs et des dimensions corporelles des nouveaux nés à la naissance. Il a d'ailleurs été prouvé que lorsque les poids corporels à la naissance n'ont pas des valeurs normales, cela indique que les femelles gestantes n'ont pas été nourries selon les besoins physiologiques⁴.

- Appréciation selon le code animal (1 à 6) sur l'état morphologique de l'animal avant ration supplémentaire dont les résultats suivant l'ordre chronologique sont ainsi repris en ces termes : moins vigoureux, passable, passable, moins vigoureux, passable, passable
- Appréciation sur l'état morphologique global des animaux post ration supplémentaire : poil lisse et luisant, aucune chèvre n'est maigre, les crottes sont nombreuses, rondes et fermes, les urines sont claires et de couleur jaune (ce qui

¹ Prof Dr zootechnicien KIATOKO, Cours de l'alimentation des animaux domestiques, inédit, 1986-1987

² M.FONTAINE-J.L. CADORÉ, VADE-MECUM DU VÉTÉRINAIRE, formulaire vétérinaire de pharmacologie, de thérapeutique et d'hygiène, d'après H.MOLLEREAU, C.PORCHER, E.NICOLAS.A.BRION, SIXIEME EDITION revue et augmenté, éd. VIGOT, 1995, p. 901

³ Dr Ir TUDORASCU RADU et Drd. Ir PETRESCU G. ZOOTECHNIE GENERALE, P.164, P.U.Z. 1979

⁴ Ibid. P.165

traduit le bon fonctionnement des reins), aucune chèvre n'a transpiré et n'a toussé aux heures de repos lors de retour des parcours d'alimentation (ce qui laisse croire au bon fonctionnement des poumons), d'où la bonne santé des chèvres¹ soumises à la ration supplémentaire fabriquée.

2.3.3 Pour évaluer la valeur économique des aliments préparés, il fallait :

- Passer en revue toutes les charges en montant dépensés équivalent à un total de 40 \$,
- Tenir compte du caractère compétitif d'autres aliments semblables vendus localement,
- Faire une estimation théorique de la valeur commerciale des aliments fabriqués (134.2 \$)

2.3.4 Pour le traitement des données, les travaux ont porté surtout sur

i j	Poids en Kg/Chèvre Mumosho (milieu rural)		Poids en Kg/Chèvre Bukavu (Milieu urbain)		Poids en Kg/Chèvre rurale de Mumosho + Supplément	
	X	X ²	X	X ²		

¹Carl Jansen, Kees van den Burg, l'élevage de chèvres dans les zones tropicales, Agrodok7, Fondation Agromisa, Wageningen 2004, P.63

1	8,8	77,44	10,0	100,00	11,8	139,24
2	11,0	121,00	12,5	156,25	14,0	196,00
3	10,0	100,00	11,4	129,96	13,3	176,00
4	8,6	73,96	10,6	112,36	10,5	110,25
5	8,1	65,61	9,0	81,00	10,3	106,09
6	12,7	161,29	14,3	204,49	16,6	275,56
ni	6		6		6	
Xi =	59,2		67,8		76,5	
Xi =	599,9		748,06		1004,03	

Ni	584,1		766,14		975,37	
SCEI =			17,92		28,66	
$X^2_{io} = x^2_{io}$	15,2					
ni						

Les calculs et test F de fichier SNEDECOR et STUDENT pour confirmation ou infirmation des hypothèses à travers les analyses de la variance¹.

Légende : i=blocs et j = Niveaux

1.SCEt (somme des carrés des écarts totaux) = – = 2387,39 - = 2387,39 – 2300,68 = 86,71 avec i = 1 j = 1

2. SCER (somme des carrés des écarts résiduels)= $\Sigma^p SCE_i = 15,2 + 17,92 + 28,66 = 61,778$

3. SCEa (somme des écarts factoriels)= $SCE_t - SCE_r = 86,7 - 61,76 = 24,93$

4. CM_a (carré moyen factoriel) = avec $P \Rightarrow$ Nombre colonne = 3 = 12,4

5. CM_r (carré moyen résiduel) = avec n = = 18 = 4,12

6. Fobs ou Fcal (valeur critique)= = = 3,02

¹ Prof.Dr.DRAGANESCU C. rapport de l'amélioration génétique avec d'autres domaines d'études, Inédit P.3

7. Lecture de Flu : se lit à $\alpha = 5\%$ et à $\alpha = 1\%$

- ❖ Flu à $\alpha = 5\%$: Formule = Flu (α , p-1, n-p) avec p = 3, n = 18
 $\Rightarrow$ Flu (5%, 2, 15) = 3,68 (cfr table)
- ❖ Flu à $\alpha = 1\%$: Formule = Flu (α , P-1, n-p) avec p = 3, n = 18
 Flu (1%, 2, 15) = 6,36 (cfr table)



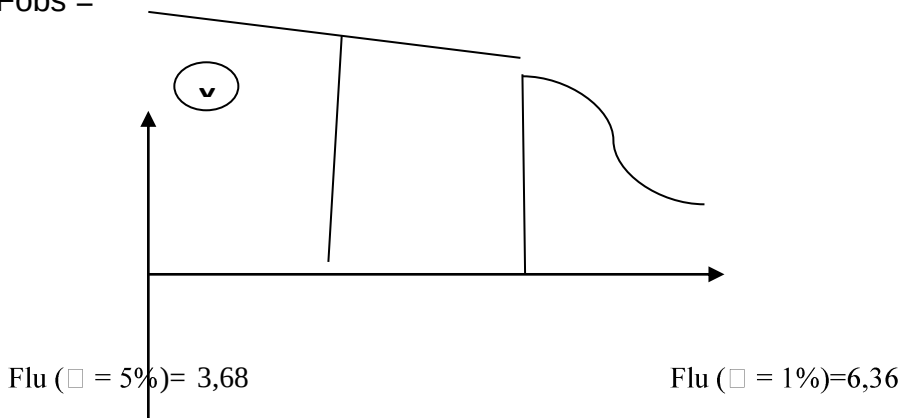
6. CONSTRUCTION DU TABLEAU SYNTHESE D'ANOVA

Tableaux

	Source de variation	dl ou degré de liberté	SCE	CM	F obs ou Fcal
1	Variation des facteurs factoriels	p-1 = 3-1 = 2	SCEa = 24,93	= 12,46	= = 3,02
2	Variation des facteurs résiduels	n-p = 18-3 = 15	SCEr = 61,7	= 4,12	
	Total	17	SCEt = 86,71		

Test et décision

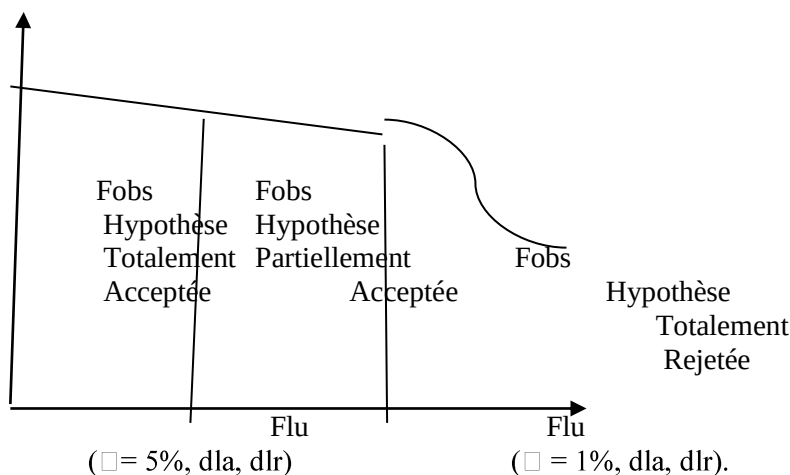
Fobs =



$$F_{obs} = 3,02 < Flu(\alpha = 5\%) = 3,68$$

On confirme par conséquent l'hypothèse selon laquelle l'aliment supplémentaire donné aux chèvres du milieu rural a des effets pertinents sur la croissance animale.

A titre de rappel, une hypothèse peut être acceptée selon que le Fobs se place dans le schéma comme suit:



3. Développement

3.1 Contexte

Depuis des décennies, la chèvre n'a cessé d'être sollicitée parmi le règne animal tant en milieu rural qu'urbain dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Elle intervient dans diverses circonstances telle les cérémonies de mariages comme partie de la dote, cadeau significatif réservé à la jeune femme qui a enfanté et pour tisser des relations entre les gens, viande préférée par beaucoup des gens, soubassement économique dans plusieurs familles en milieu rural.

A cause de la demande incessante et de la considération accordée à cette espèce animale, il ressort la nécessité et priorité à accorder au niveau tant de la recherche que de la diffusion de l'information et de la valorisation des acquis.

Dans cette optique, l'étude des facteurs externes intervenants sur la croissance animale en particulier la contribution à l'étude sur la fabrication des concentrés pour l'alimentation du bétail en l'occurrence la chèvre est un des éléments importants en vue d'un développement intégré.

3.2 Méthode

Pour collecter les données primaires ainsi que les données relatives à l'impact du produit sur la santé et le développement animal, les approches quantitatives et qualitatives ont été combinées.

L'approche quantitative s'est basée sur la technique de mensuration des poids vifs avant et après ration supplémentaire.

L'approche qualitative par contre a porté essentiellement sur la technique d'observations participatives également avant et après ration supplémentaire portant sur l'appréciation de l'extérieur des animaux domestiques, notamment la peau (aspects des poils), l'aspect des matières fécales et de la couleur des urines etc. Les données quantitatives et qualitatives ont finalement été traitées et interprétées pour tirer la conclusion sur la performance de ration fabriquée et des recommandations sous forme des suggestions.

3.3 Résultats

3.3 Résultat

RESULTATS

Présentation des blocs à lécher fabriqués



3. Méthodologie

3.1 Contexte

Vers les années 1984, les efforts selon MUCHKINK et VINCK ont porté en particulier au sujet ayant trait à l'agriculture et au développement rural. La conférence du ministère de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur des pays francophones (Yamoussoukro, 1987) avait réaffirmé avec force la priorité à accorder aux problèmes agricoles,...au niveau tant de la recherche que de la diffusion de l'information et de la valorisation des acquis.

C'est dans cette optique que l'étude des facteurs externes intervenant sur la croissance animale en particulier la contribution à l'étude sur la fabrication des concentrés pour l'alimentation du bétail en l'occurrence la chèvre est un des éléments importants en vue d'un développement intégré.

3.2 Méthode

3.3 Résultats

- *Résultat synthèse de la composition chimique des blocs fabriqués*

composition	Avec pigment rouge	Avec pigment vert	Sans pigment (teinte beige)
PH	10.73	10.97	9.12
Ca	0.72%	0.54%	0.39%
Ho	2.67%	5.62%	10.97%
MM	63.55%	54.43%	25.20%
MAD	10.63%	19.63%	38.44%
MG	5.6%	11%	21%
ME	17.55%	9.32%	4.39%

PH: potentiel d'hydrogène

MG: Matière grasse

Ca: calcium

MAD: Matière azotée digestible

Ho: Humidité

ME: Matière énergétique

MM: Matière minérale

4. Discussion

4.1 Données sur la fabrication des blocs à lécher par d'autres chercheurs

- *Proportion du mélange de la mélasse avec des graines*

Mélange	Proposition	Quantité par chèvre
-Mélasse et purin	1+1	150 à 200 g/jour
-Mélasse et graine coton	1+2	150 à 200g/jour
-Mélasse, lupin, tourteau des graines coton	1+1+0.6	Environ 300g/jour

Source : CARL JEASEN 1991-1995 VAN DEN DURG 1991 et 1995

Ce mélange par rapport à celui réalisé dans le présent travail, accuse un manque dans les apports minéraux dont l'importance est connue sur le plan pastoral.

- *Trois recettes des blocs Urée /Mélasse*

Mélasse	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3
-Mélasse	50	45	50
-Urée ou engrais	10	10	10
-Chaux vive ou éteinte	5	0	10
-Ciment	5	15	0
-Phosphore triple	2	0	2
-Sel	5	5	5
-Son de blé ou du riz	23	25	23
Total	100%	100%	100%

Source : CARL JEASEN 1991-1995

Sur le plan de représentation des ingrédients destinés à la constitution de l'échantillon du travail, les blocs de ce mélange ne peuvent qu'être excellents. Toutefois, si les chèvres consomment une très grande quantité d'urée, cela atteint leur cerveau et elles

développent les symptômes nerveux. Pour y faire face, il est conseillé de donner uniquement des fourrages grossiers.

Les blocs faisant objet de notre étude ne contiennent pas d'urée et mettent par conséquent les chèvres consommatrices à l'abri des dégâts d'empoisonnement qui serait causé par l'urée, une fois qu'elle n'est pas suffisamment mélangée.

- *Elevage des bovins villageois dans l'Ouest du Zaïre (RDC)*

Composition	Elevage du diocèse de Kikwit/Bandundu pour 353 kg de mélange		Compagnie JUL KOLO (Bas-Congo) pour un mélange de 530 kg	
Sel	160kg	45%	100 kg	56%
Chaux	75 kg	21%	50 kg	10%
Phosphate bi calcique	50 kg	14%	100 kg	19%
Sulfate de fer	15 kg	4.5%	20 kg	3.75%
Sulfate de Cuivre	2.3 kg	0.65%	2.5 kg	0.50%
Sulfate de magnésium	2 kg	0.60%	5 kg	0.95%
Sulfate de cobalt	0.3 kg	0.08%	1.5 kg	0.30%
Sulfate de manganèse	0.2 kg	0.05%	0.2 kg	0.05%
Sulfate de zinc	0.2 kg	0.05%	0.5 kg	0.40%
Iodure de potassium	6 cuillères à soupe	-	0.25 kg	0.05%
Ciment	50 kg	14%	50 kg	9.3%

Source : Ir Zootechnicien, JEAN LOIS SCHMITZ 1958

Cette formulation des blocs à lécher à base seulement des minéraux n'offre pas des apports en substances protéiques. Les blocs issus de nos investigations offrent les deux possibilités d'alimentation en éléments énergétiques et protéiques.,

- *Formule d'un concentré agneau sous la mère (utilisé en Côte d'Ivoire)*

Composition	Pourcentage
-------------	-------------

-Son de blé	40
-Tourteau de palmiste	30
-Tourteau de coton	20
-Mêlasse	10

Source : *HUMBERT 1983*

- *Formule d'un concentré pour Agneau et Agnelle sevré (ration type pour mouton djallonké)*

Composition	Pourcentage	Quantité par tête /jour
-Son de blé	40	500 g
-Tourteau de coton	50	
-Mêlasse	10	

Source : *HUMBERT 1983*

Ces résultats d'Humbert comparés à ceux obtenus à travers nos investigations dégagent des nuances à l'usage des ingrédients d'origine animale aux résultats de non repris par Humbert.

4.2 Les blocs à lécher fabriqués en rapport avec les facteurs de l'environnement.

Les ingrédients ayant contribué à la fabrication des aliments sont les noix d'avocat, le son du riz, le blé, le tourteau de noix palmiste et la bagasse de canne à sucre de bouche.

Ces éléments sont tous d'origine des plantes pour la plupart capables de pousser à Mumosho (milieu d'étude du travail). Sur ce, tout éleveur des caprins comprendra à travers ce travail qu'il est capable de nourrir ou suppléer à la ration de ces bêtes par la fabrication d'un concentré issu des plantes dont il est capable de cultiver.

En contre-partie, les bêtes nourries aux blocs fabriqués sont désormais capables de fournir beaucoup de matières fécales indispensables à l'amélioration du sol.

Enfin le recyclage de déchets de récoltes et de transformation des produits agricoles (le riz, le blé,...) contribue au déblaiement de l'environnement.

5. Conclusion

Une alimentation déficitaire, insuffisante, unilatérale et non variée ainsi que les parasites entraînent le retard de croissance des espèces animales et affectent leur santé.

La connaissance d'un bon apport supplémentaire à la ration ordinaire des élevages à l'occurrence la chèvre, permet de jouer sur les facteurs externes de la production animale.

Ainsi sachant que la croissance est un processus des changements quantitatifs, relativement irréversibles, dans le temps, et qui s'extériorise par l'augmentation de la masse corporelle, du volume et du poids vif de l'organisme animal, il faut donc profiter de la période de la croissance animale, généralement située au jeune âge pour lui fournir l'aliment indispensable.

Les animaux à l'âge adulte ont aussi besoin d'un apport en concentré pour assurer leur entretien, la production et corriger la performance.

Les résultats de notre expérimentation sur la fabrication d'un aliment concentré pour bétail dont la chèvre et la réponse de cette dernière lorsqu'elle est soumise à cette ration supplémentaire dégagent des effets correcteurs et de performance sur la croissance des chèvres de milieu rural dépassant même celles du milieu urbain généralement réputées des chèvres grasses.

L'interprétation statistique des résultats de cette étude réaffirme avec certitude les effets pertinents du concentré produit sur la croissance de la chèvre du milieu rural. Aussi les résultats d'analyse sur la composition chimique des différentes recettes prouvent à suffisance leur valeur alimentaire dont l'impact serait encore plus si le rationnement s'adressait aux chèvres des races améliorées ou même aux demi-sang capable de mieux valoriser la ration.

Sur le plan économique, la production estimée en termes de revenu est dans l'ordre de 134.2\$ contre les charges de l'ordre de 40\$. L'activité est donc jugée bénéfique.

En dépit des résultats positifs affichés par des blocs à lécher repris dans le présent travail, leur production à grande échelle en temps record, nécessite un équipement en matériels adéquats dont la balance de précision, un malaxeur/mixeur, une compresse, un séchoir à l'image d'une étuve et de moules en plastique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Prof Dr zootechnicien KIATOKO, Cours sur l'alimentation des animaux domestiques, inédit, 1986-1987
2. M.FONTAINE-J.L. CADORÉ, VADE-MECUM DU VÉTÉRINAIRE, formulaire vétérinaire de pharmacologie, de thérapeutique et d'hygiène, d'après H.MOLLEREAU, C.PORCHER, E.NICOLAS.A.BRION, SIXIEME EDITION revue et augmenté, éd. VIGOT, 1995, p. 901
3. Dr Ir TUDORASCU RADU et Drd. Ir PETRESCU G. ZOOTECHNIE GENERALE, P.164, P.U.Z. 1979

4. Carl Jansen, Kees van den Burg, l'élevage de chèvres dans les zones tropicales, Agrodok7, Fondation Agromisa Wageningen 2004, P.63
5. Prof. Dr. DRAGANESCU C. rapport de l'amélioration génétique avec d'autres domaines d'études, Inédit P.3

CONSEQUENCES DE LA DEPENDANCE DU SYSTEME COMPTABLE ET FINANCIER DANS LA PRISE DE DECISIONS D'UN SECTEUR NON AUTONOME

Désiré NZIBONERA BAYONGWA

Institut Supérieur des finances et de commerce
de Bagira,
RDC

nzibade2@gmail.com

RESUME

Dès la création d'une entreprise, les stratégies sont définies, un système de gestion est mis en place, les pouvoirs sont définis à travers un organigramme, ... Tous les facteurs clés pouvant permettre à l'entreprise de se développer sont réunis. Nous voulons dire que l'entreprise combine les facteurs financiers, humains, matériels, technologiques, ... avec le but d'atteindre ses objectifs.

Avec l'âge, si cette dernière a évolué, elle prend la taille, peut orienter sa mission dans plusieurs domaines, l'organisation de ses secteurs ou services peut devenir complexe et prendre l'allure d'une entreprise.

A ce stade, plusieurs organisations se heurtent à de multiples problèmes liés, soit à l'organisation comptable, financière, à la prise des décisions, l'autonomie qui s'annonce d'une façon informelle.

MOTS CLES

- CONSEQUENCE
- DEPENDANCE
- SYSTEME
- DECISION

ARTICLE SUMMARY

As soon as a company is created, the strategies are defined, a management system is put in place, the powers are defined through an organization chart, ... All the key factors that allow the company to develop are met. We want to say that the company combines the financial, human, material, technological, ... factors with the goal of achieving its objectives.

With age, if it has evolved, it takes the size, can guide its mission in many areas, the organization of its sectors or services can become complex and take the appearance of a company.

At this stage, several organizations face multiple problems related to accounting, financial organization, decision-making, autonomy that announces itself in an informal way.

To overcome the shortcomings of John Alden Knight's theory, a new PEFAAPAUPROEMIST theory has been developed through our work. It proposes to place the man and not the nature at the center of the fishing activities. In particular, it demonstrates the combined influence, albeit unequal, of four human factors: the state, the gillnet sellers, the ecosystem protection agency and the fishermen, and finally the fishermen's associations on the variation of the production. fish in the Bukavu Basin, this lake area located south of Lake Kivu.

Classification JEL M 00

3. DESCRIPTION DU CONTEXTE DE L'ANALYSE

Toute entreprise, quelle que soit sa taille a toujours besoin d'une fonction comptable et financière. D'un côté, la fonction comptable s'occupe de l'enregistrement méthodique et analytique des faits comptables selon les règles juridiques précises, de l'autre, la fonction financière s'intéresse à la recherche des capitaux, leur engagement ainsi que leur utilisation rationnelle et le maintien de l'équilibre financier.

Ces problèmes sont liés à plusieurs causes dont l'utilisation d'un système comptable non autonome, base des difficultés dans la prise des décisions de gestion qui ne font pas allusion au volume des activités, la dimension de l'entreprise ; la lenteur dans le circuit d'information comptable, absence des prévisions, pas de plan de trésorerie, lourdeur dans le circuit de décaissement, l'absence de contrôle et d'analyse pour la découverte des problèmes éventuels afin d'y apporter des remèdes adéquats. Bref, les problèmes comptables et financiers se posent lorsqu'une entreprise a plusieurs activités réparties dans plusieurs secteurs et que ces derniers n'ont pas une certaine autonomie dans leur service comptable et financier qui peut leur permettre de prendre de décisions à temps opportun et informer la hiérarchie.

4. LES ELEMENTS FACTUELS OU LES OBSERVATIONS UTILISEES

1. PROBLEMATIQUE

Eu égard aux aspects que l'on peut observer dans les entreprises à plusieurs secteurs, les questions suivantes méritent d'être formulées :

- 1) A travers sa comptabilité, reflète-t-elle l'image d'une organisation bien structurée ?
- 2) L'organisation financière permet-elle de la qualifier d'une organisation prospère ?

- 3) Le secteur se heurte-t-il à des problèmes comptables et financiers liés à la lourdeur administrative et financière ?
- 4) Quelles pourraient être les exigences pour une prise de décision efficace ?
- 5) Quelles solutions peuvent-elles être envisagées pour une bonne organisation dans la prise de décisions comptables et financières ?

Toutes ces questions peuvent trouver des réponses provisoires à travers notre hypothèse selon laquelle : si l'efficacité d'une entreprise reposerait sur plusieurs niveaux dans la prise de la décision, l'indépendance dans la gestion de service comptable et financier serait un atout dans la réalisation de ses objectifs.

2. METHODOLOGIE

Par méthodologie, il faut entendre les méthodes ainsi que les techniques utilisées par la recherche pour vérifier l'hypothèse ainsi formulée. Et dans le cadre de cette recherche, nous avons fait recours aux méthodes et techniques suivantes :

2.1. Méthodes

La méthode est définie comme étant l'ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et le vérifie.¹

Nous avons eu recours aux méthodes suivantes :

- la méthode systémique : qui a considéré le Comité Diocésain de Lutte contre le Sida comme un système, c'est-à-dire un tout composé de plusieurs éléments bien agencés entre eux, vivant en interdépendance réciproque et interagissant entre eux, si bien que la modification de l'un des éléments formant le tout entraîne la modification de tous le système.

2.2. Techniques

Et nous avons utilisé les techniques suivantes :

- la technique d'interview guidée : effectuée auprès des agents retenus comme membre de notre échantillon d'étude, au moyen d'un questionnaire sous forme d'un guide de recherche.
- l'observation participative : nous avons effectué notre stage pour sanctionner le cycle de licence au Comité Diocésain de Lutte contre le Sida, nous avons donc participé personnellement à certains faits qui nous ont permis de saisir certaines données par cette recherche.
- La technique du documentaire : celle-ci s'est basée sur la consultation des ouvrages, travaux de fin d'études, des rapports internes de l'entreprise.

¹R. PINTO et M. GRAWITZ, Les méthodes de recherches en sciences sociales, éd. Dalloz, Paris, p. 208.

- Le questionnaire : nous avons élaboré un questionnaire dans l'objectif de nous procurer plus d'informations fiables.

5. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

5.1. PRESENTATION DE L'ENQUETE

Pour recueillir les données, les traiter, les analyser et en faire l'interprétation, nous nous sommes servi de quelques variables d'étude qui ont donné lieu à un certain nombre des thèmes en rapport avec les quelques questions posées aux agents des Entreprise à plusieurs secteurs.

5.2. DESCRIPTION DU GUIDE DE L'ENTRETIEN

Notre guide de recherche qui se présente sous forme d'un questionnaire, avons-nous dit, comprend vingt-sept questions. Ces questions se subdivisent en cinq variables d'étude et quinze thèmes que nous présentons dans le tableau ci-dessous : Tableau : Répartition des variables d'étude

VARIABLES	THEMES
Administration du personnel	➤ Job descriptions des agents
Organisation comptable et financière de l'entreprise et de ses secteurs	➤ Existence d'une procédure de gestion et son adaptation à la taille des secteurs
	➤ Analyse financière
	➤ La gestion de la trésorerie
	➤ La capacité financière des secteurs
Prise de décisions au au sein de l'entreprise	➤ Consultation dans la prise de décision
	➤ Les outils comptables et financiers pour la prise de décisions
	➤ Les décisions financières et comptables pour l'atteinte des objectifs des secteurs

Souhaits sur l'organisation des secteurs	➤ Financement et la recherche de l'autofinancement des secteurs
	➤ Dotation des secteurs d'une procédure de gestion.

Source : Conçu par nous.

La lecture du tableau VII nous fait voir que notre questionnaire a été élaboré en fonction des variables de la présentation et du traitement de l'organisation comptable, financière, de la structure et l'examen des données quantitatives et enfin de la prise de décisions dans une entreprise à plusieurs secteurs, soit au total 5 variables correspondant chacune à un nombre des thèmes, eux-mêmes en rapport avec les numéros des questions posées.

Par ailleurs, le questionnaire n'a pas été adressé à tous les agents pour la raison suivante :

- Notre sujet de recherche était bien circonscrit dans un domaine bien spécifique, nombreux sont ceux des agents qui n'y comprendraient absolument rien.

Nous avons alors ciblé les services appropriés : chefs de services, financiers, comptables ; et de ces derniers, nous avons choisi notre échantillon.

5.3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE ET INTERPRETATION

Tout au long de cette section, nous allons présenter les résultats de notre enquête en les décomposant en vue d'en saisir les différents rapports, avant toute tentative d'explication.

Cette dernière nous amènera, osons-nous croire, à vérifier de façon objective notre hypothèse. JACK K. FORDYLE et RAYMOND WEIL, tirant un parallélisme entre les caractéristiques d'une entreprise bien gérée avec celle à mauvaise gestion : « Pour une bonne gestion, la prise des décisions s'opère après considération des facteurs suivants : compétence, sens de la responsabilité, disponibilité des données, temps et conditions requises pour la formation et le perfectionnement des cadres,... » ¹

Pour une mauvaise gestion des entreprises, les individus au sommet de la pyramide s'efforcent d'avoir le maximum de contrôle sur les décisions. Ils se transforment en « goulots d'étranglement » et prennent des décisions, sans être au préalable suffisamment informés ou documentés. Les individus se plaignent des décisions irrationnelles de leurs dirigeants.²

¹ JACK K. FORDYLE et RAYMOND WEIL, Trente méthodes pour réorganiser votre entreprise, les éditions d'organisation, Paris, 1974, p.48

² Désiré BASHIZI MULUMEODERHWA, L'impact de l'information comptable et financière, sur la prise des décisions et la survie des TST, TFE, 1993-1994, Inédit, ISGEA/Bukavu.

1. La variable : Administration du personnel

Cette variable, nous l'avons étudié dans un seul thème, à savoir : les job descriptions des agents.

La description des tâches dans une entreprise permet à chaque agent de connaître ce que l'organisation attend de lui, le degré de responsabilité dans les tâches qui lui sont attribuées, de connaître ses limites, à qui il doit faire rapport afin que l'information produite par ce dernier puisse permettre à la hiérarchie de prendre de décisions qui permettront d'atteindre les objectifs des entreprises. Le résultats de l'enquête se présentent comme suit :

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Le job description de chaque agent est signalé dans son contrat de travail dès l'engagement, c'est ce qui permet aux travailleurs de se retrouver facilement. Mais certains enquêtés ont pu montrer que certaines tâches sont exécutées sans qu'elles soient stipulées dans le contrat.

La copie de job description est remise à chaque travailleur à travers son contrat de travail, le classement de certaines décisions financières et comptables est fait au niveau des secteurs.

Eu égard à ce qui précède, la direction pourra :

- Prendre la décision d'actualiser les jobs descriptions des agents ;

2. La variable : Structure d'entreprise et ses secteurs

Pour cette variable, nous avons considéré un seul thème : - l'organigramme

a) Etude du thème : L'organigramme de l'entreprise

L'organigramme est un tableau hiérarchique qui, en donnant les services et subdivisions, montre d'une part la répartition des responsabilités et d'autre part la localisation des responsabilités dans l'ensemble de l'entreprise.

L'organigramme est un moyen d'action progressif, outil administratif de premier ordre, à condition de ne pas figer l'organisation, il est de cela comme de tous les moyens de prévision, de préparation du travail, de coordination et de contrôle. Comme outil administratif, il peut permettre à l'organisation de prendre une décision surtout quand il y a déviation sur le plan structurel.

Nous avons accueilli les réponses suivantes :

- Il existe un organigramme, retraçant les secteurs d'une manière muette, il pose le problème de vulgarisation et d'actualisation.

Pour répondre à cette préoccupation, la direction pourra :

- Afficher l'organigramme au sein de chaque poste de travail ;

- Informer à travers les notes de services sur tout retouche effectuée sur la structure ;
- Doter chaque secteur d'un organigramme bien structuré capable de répondre à leurs objectifs
- Responsabiliser les secteurs à partir de leur structuration dans le but de préparer leur autonomie future.

3. La variable : Organisation comptable et financière d'une entreprise et de ses secteurs

Cette variable, nous l'avons étudié dans six thèmes :

1. EXISTENCE D'UNE PROCEDURE DE GESTION ET SON ADAPTATION A LA TAILLE DE SECTEURS

La procédure de gestion est l'ensemble des outils de travail et les mesures d'accompagnement, utilisé par une organisation pour sauvegarder ses ressources et pour assurer la transparence, l'exactitude, l'efficacité et la fiabilité des données comptables et les confirmations sur le déroulement des activités.

A ces questions, nous avons recueilli les réponses suivantes :

- Le manuel de procédure de gestion existe mais pose le problème de vulgarisation. Les dirigeants pourront disponibiliser ce dernier dans chaque secteur ;
- Le manuel de procédure de gestion n'est pas adapté à la taille d'intervention de secteurs, compte tenu de l'évolution de chaque secteur et de la complexité des entreprises à plusieurs secteurs avec objectifs différents bien que la mission soit la même. Il pose le problème de non actualisation. Pour faciliter l'utilisation des outils de gestion, adapter à la taille de chaque secteur, de mettre en place les mesures d'accompagnement, le contrôle efficace et fiable, la direction pourra actualiser les procédures de contrôles internes qui répondrait à la taille de chaque secteur et mettre sur place les mécanismes pouvant rendre ces derniers opérationnels.

2. ANALYSE FINANCIERE

L'analyse financière est toujours fondée sur les informations établies par la comptabilité. Elle consiste en l'étude et interprétation de la situation financière d'une entreprise. A cet effet, il est indispensable dans une énorme masse d'informations comptables de rapprocher divers postes afin de calculer les ratios financiers qui permettent de caractériser la santé, l'évolution de l'entreprise du point de vue financier et économique. Bref, les performances socio-économique de l'entreprise.

A ces questions, nous avons recueilli les réponses suivantes :

- Les rapports des états financiers, produit par la comptabilité et ceux de ses secteurs existent mais posent le problème de restitution des informations contenues dans ces derniers auprès des comptables et financiers de chaque secteur. Pour permettre aux comptables et financiers de chaque secteur de détenir les informations contenues dans ces rapports des états financiers, la direction pourra

associer les comptables et financiers des secteurs dans l'analyse des états financiers produits afin d'éviter l'omission des certaines données comptables et financières.

- L'analyse financière des secteurs se fait en dehors du service financier des secteurs, ce qui fait que les ratios financiers ne sont pas calculés au niveau des secteurs pourtant ils pouvaient permettre à ces derniers de connaître la santé, l'évolution de l'organisation du point de vue financier et économique et formuler des recommandations concrètes pour la prise de décisions au niveau hiérarchique.

Pour permettre aux dirigeants d'être en possession du résultat de l'analyse financière au niveau des secteurs ; ils pourront faire une bonne organisation comptable et financière au sein des secteurs :

3. LA GESTION DE LA TRESORERIE

La trésorerie d'une entreprise représente en terme d'argent la situation de la caisse et celle de la banque. Elle a pour but de satisfaire les demandes de fonds de chaque secteur afin de contribuer à la réalisation des activités de l'entreprise. Elle doit être guidée par un plan de trésorerie établi à partir des prévisions des secteurs qui lui sont transmises.

A ces questions, nous avons recueilli les réponses suivantes :

- Le plan de trésorerie existe mais pose le problème de son respect dans sa mise en application, adaptation aux circonstances du présent. Pour permettre aux secteurs de sentir l'existence du plan de trésorerie, la direction pourra mettre en place le mécanisme de suivi de l'application de ce dernier selon la prévision de chaque secteur, rendre ce plan flexible suivant les circonstances qui l'exigent afin que les secteurs puissent atteindre les objectifs.
- Le plan de trésorerie ne répond pas aux attentes des secteurs et pose le problème de retard dans la réalisation de certaines activités, pour que les secteurs puissent être à jour par rapport à leur prévision, la direction pourra adapter ce plan à la prévision de chaque secteur.
- La gestion des comptes en banque est satisfaisante et facilite le bon déroulement de travail au sein des secteurs mais pose le problème de non identification des fonds pour certains projets qui ont un compte commun dans lequel s'effectue le virement de fonds.

Pour une bonne identification et suivi des mouvements d'entrée et sortie sur les comptes des secteurs, la direction pourra réfléchir à la création des comptes en banque pour chaque secteur afin de leur permettre de se situer dans les flux bancaire.

- La gestion de la trésorerie ne facilite pas l'avancement du travail au sein des secteurs. Cette dernière pose le problème de liquidité à temps opportun pour permettre aux secteurs de répondre à leur prévision. Pour répondre au problème de liquidité, la direction pourra faire le suivi de recouvrements de dettes mener des analyses sur les charges du personnel, les charges ayant trait à l'entretien des machines, véhicules, ordinateurs et autres,
X période en terme de liquidité.

- La procédure d’approvisionnement de fonds à la petite caisse de secteurs est fiable mais elle pose le problème de lourdeur dans la gestion des signatures des responsables pour autoriser le retrait de fonds. Pour que l’accord de retrait ne puisse plus traîner dans les mains des détenteurs des signatures, la direction pourra réfléchir comment élaborer un document qui est à la fois l’autorisation de retrait et un bon de sortie caisse à mettre au niveau de chaque secteur, approvisionner la petite caisse de ce dernier d’un montant X à utiliser pendant une période Y suivant leur prévision déposer à la trésorerie.

4. LA CAPACITE FINANCIERE DES SECTEURS

La fonction financière est très importante dans la mesure où elle renseigne sur son entreprise, sa rentabilité, sa solvabilité, son équilibre,... En plus, elle fournit aux autres fonctions les moyens suffisants pour exécuter leurs missions respectives.

La réponse à la question posée dans le tableau ci-haut montre que la capacité de gestion financière des secteurs peut améliorer les activités de l’entreprise mais elle pose le problème de calcul des ratios de la valeur ajoutée.

Etant donné que l’activité de l’entreprise s’exprime par quelques agrégats usuels, le chiffre d’affaires, production et la valeur ajoutée qui sont les principaux indicateurs de l’activité, la direction pourra surveiller les ratios de la valeur ajoutée pour mesurer, évaluer le partage par une entreprise de la valeur ajoutée.

6. LE PLAN COMPTABLE

Lorsque le comptable enregistre les données, passe des écritures ou fait des rapports comptables, il se conforme à un cadre général qui est appelé plan comptable.

En général, le plan comptable est un ensemble de règles, procédures, définitions, principes d’organisation et recommandations rassemblés dans un recueil édité par l’organisme chargé de la comptabilité dans chaque pays.

Il existe au Congo un plan comptable général appelé « Plan Comptable Général Congolais » (PCGC).

Les réponses recueillies aux questions en rapport avec le plan comptable sont :

- Le plan comptable existe, mais n’est pas mis à la disposition des comptables au niveau des secteurs. Etant donné que ce document est un outil de base pour le comptable, les dirigeants pourront le disponibiliser dans chaque secteur.
- Le plan comptable n’est pas adapté au langage des activités de certains secteurs. Pour rendre ce dernier efficace au point de vue comptable, la direction pourra élaborer un plan comptable pour chaque secteur afin de leur permettre de donner les informations en rapport avec le langage de leurs activités.

4. La variable : Prise de décisions

Cette variable, nous l’avons étudié dans 4 thèmes à savoir :

- Consultation dans la prise de décisions ;

- Les outils comptables et financiers pour la prise de décisions ;
- Les décisions financières et comptables pour l'atteinte des objectifs des secteurs;
- Recommandations des auditeurs

1. CONSULTATION DANS LA PRISE DE DECISIONS

Les réponses à ces questions sont les suivantes :

- La décision est participative mais elle pose le problème de suivi et de mise en application immédiate. Dans l'avenir, la direction pourra assister les services dans la rédaction de leur plan d'action et de financement afin que les décisions à prendre ne puissent pas être un sujet de débat ;
- La décision participative peut avoir un impact positif dans les réalisations des objectifs que l'entreprise cherche à atteindre mais elle poserait le problème du respect de plan d'action si chaque secteur n'y veille pas. Suite à ce constat, la direction pourra planifier les ateliers afin de donner les orientations sur la conception et la mise en œuvre de plan d'action de chaque secteur.

2. LES OUTILS COMPTABLES ET FINANCIERS POUR LA PRISE DE DECISIONS.

Pour garantir la qualité et la compréhension de l'information, la comptabilité doit se conformer aux principes généraux, mettre en œuvre les méthodes et procédures, utiliser la terminologie commune et adopter une organisation répondant aux exigences de contrôle et de vérification.

Pour atteindre ces objectifs de la comptabilité générale et de la finance qui consiste à inventorier le patrimoine de l'entreprise, mesurer et expliquer ses résultats, il faut se conformer aux principes fondamentaux qui sont :

- Le principe des coûts historiques ;
- Le principe de la continuité de l'exploitation ;
- Le principe de la permanence des méthodes ;
- Le principe de sincérité.

Tous ces principes sont mis en application à travers les outils comptables et financiers décrits dans le manuel de procédure de gestion d'une entreprise.

CONCLUSION GENERALE

Il s'avère indispensable de conclure que la problématique de ce travail s'était résumée par les questions suivantes :

- A travers sa comptabilité, le secteur reflète-t-il l'image d'une organisation bien organisée ?
- L'organisation financière permet-elle de qualifier le secteur d'une organisation prospère ?
- Quelles pourraient être les exigences du secteur pour une prise de décision efficace ?

- Quelles solutions peuvent-elles être envisagées pour une bonne organisation dans la prise de décisions comptable et financière ?

En effet, tout au long de cette rédaction, nous sommes fixés comme objectif de vérifier notre hypothèse de recherche selon laquelle : si l'efficacité d'une entreprise reposerait sur plusieurs niveaux dans la prise de la décision, l'indépendance dans la gestion de service comptable et financier d'un secteur au sein d'une entreprise serait un atout dans la réalisation de ses objectifs.

Pour que la démarche soit opérationnelle, nous avons eu recours à la méthode systémique qui a considéré le secteur comme un système, c'est-à-dire un tout composé de plusieurs éléments bien agencés entre eux, vivant en interdépendance réciproque et interagissant entre eux, si bien que la modification de l'un des éléments formant le tout entraîne la modification de tout le système. Elle a été suivie par la technique d'interview guidée, l'observation participative, la technique documentaire et le questionnaire.

Nous avons présenté les enquêtes effectuées sur le terrain, les données récoltées et leurs analyses pour enfin dégager l'interprétation des résultats ainsi obtenus par la recherche.

Ayant suivi cette démarche, nous sommes arrivé aux résultats selon lesquelles, l'efficacité d'une entreprise reposerait sur plusieurs niveaux de décisions, l'indépendance dans la gestion du service comptable et financier des secteurs serait un atout dans la réalisation des objectifs.

D'où notre hypothèse de travail a été confirmée au vu de ses résultats

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES SPECIFIQUES.

1. André Boyer, Gérard Hirigoyen, Jacques Thépot, Nadine Tournois, Jean-Pierre védrine : Les fondamentaux de l'entreprise, marketing, production, finance, ressources humaines, stratégies, 3^{ème} éd.1992
2. Dictionnaire Larousse Encyclopédie, 1996.
3. E. SALOMOND, « Théorie de la gestion financière », Dunod, Paris, 1972.
4. F. AFTALIEN, B. DU BOIS, J. MALKIN, Théorie financière de l'entreprise, Dunod, Paris, 1974
5. G. FOURE, Structure, organisation et efficacité de l'entreprise, Ed. Dunod, Paris
6. J. R. EDIGHOFFER, C. GIRAUD, E. DE CANCHE, N. PICAULT, S. PIHIER, J.L. TREBUCHET, Economie d'entreprise, savoir et technique, Ed.Fourcher, Paris, 1995
7. Joseph Antoine avec la collaboration de Rose-Marie, Comptabilité Cours
8. Joseph Antoine et J.P. Corneille, Lexique thématique de la comptabilité, 4^{ème} éd., De programme, 5^{ème} éd. DE BOECK, Belgique, 2001
9. KACK K. JORDYLE et Raymond WEIL, Trente méthodes pour réorganiser votre entreprise, les éditions d'organisation, Paris, 1974
10. LARVE et A. CAILLAT, Economie d'entreprise, Terminale G., Hachette technique, 1984.
11. KINZONZI NVUTUKIDI N., Comptabilité élémentaire, Ed. Foucher, Paris, 1979.
12. Matthieu G., Vocabulaire de l'économie, 3^{ème} éd., « Citoyen » Education

- Presses de l'Université LAVAL. T., Canada, 1966.
13. M.G. GORDON et G. SHILLINGLAW, La comptabilité, instrument de gestion, Les presses de l'Université LAVAL.T, Canada, 1966.
 14. Michel DARBELT et Jean Marcel LAUGINIE, Economie de l'entreprise, Tome 1, Fou Cher, Paris 1979.
 15. P. A. VERHULST, Comptabilité analytique d'exploitation, Ed. CRP, Kinshasa, 1994.
 16. P.A. VERHULST, Cours d'économie de l'entreprise, Ed. CRP, Kinshasa, 1984.
 17. R. PINTO et M. GRAWITZ, Les méthodes de recherche en sciences sociales, Ed. Dalloz, Paris, 1989
 18. Robert P., Dictionnaire de la langue française, Paris, Ed. 1972.

LA THEORIE PEFAAPAUPROEMISTE

Désiré NZIBONERA BAYONGWA

Institut Supérieur des Finances et de Commerce
de Bagira
Bukavu,
RDC

nzibade2@gmail.com

Resume

Pour pallier aux insuffisances de la théorie de John Alden Knight, une nouvelle théorie PEFAAPAUPROEMISTE a été développée à travers notre travail. Elle se propose de placer l'homme et non la nature au centre des activités de pêche. Elle démontre notamment l'influence conjuguée quoiqu'inégale de quatre facteurs humains que sont l'Etat, les vendeurs de filets maillants, l'agence de protection de l'écosystème et les pêcheurs, enfin les associations des pêcheurs sur la variation de la production des poissons dans le bassin de Bukavu, cet espace lacustre situé au Sud du Lac Kivu.

Mots clés : Etat, fournisseurs, associations, agence

Abstract

The main objective of this research was to design a standard model to contribute to sustainable and rational management of fishery resources on the Lake Kivu.

To reach this goal , we went with the theory of American John Alden Knight who developed a method of calculation based on the influence of both the sun and sea waters ,that is the conjugation of efforts implemented by the moon and the sun on the earth tans consequently on the phenomenon of swamps the impact of which on the production of fish is known.

Nonetheless, despite the undeniable success with revolutionary character in the field of fisheries. This theory presents two major gaps.

- *It favours the natural attraction of the two heavenly bodies - sun and moon. The nature, not man, is the main element of fishing activity.*
- *It is not applicable in all countries as the phenomenon of variations in tides is virtually nonexistent un continental regions that are for from the oceans such as the region bordering the Lake Kivu.*

Also, in order to overcome the deficiencies of John Alden Knight's theory, a new theory, PEFAAPAUPROEME Model has been developed through our work. It intends to place man, and not the nature, in the center of fishing activities. It demonstrates amongst other things the

conjugated influence, though unequal , of four human factors , namely gillnets , agency for the protection of the ecosystem and fishermen , and in the end , the fisherman's associations on the variation in change of fish production in the Bukavu basin, this lacustrine space il located in south of the lake Kivu.

Key words : state suppliers associations agency

Classification jel Z 0

3. DESCRIPTION DU CONTEXTE DE L'ANALYSE

1. PRESENTATION DE LA THEORIE

Cette théorie est l'une des théories de développement et de la pêche, conçue par le Professeur Docteur Désiré BAYONGWA (*Docteur en développement socioéconomique et en gestion des petites et moyennes entreprises*) de la nationalité Congolaise, Originaire de la commune de Bagira, ville de Bukavu, province du Sud Kivu, en RD Congo.

Elle prend naissance suite aux problèmes constatés sur le lac Kivu en rapport avec la diminution des captures de *limnothrissa miodon* par les pêcheurs. Cette situation est dû à l'utilisation des filets prohibés, la pêche des alevins et la surexploitation du lac Kivu. La question principale pour résoudre ces problèmes étaient de savoir comment rendre durable et rentable la pêche? Toutes les théories existantes sur la pêche ont été loin de la réalité se trouvant sur le lac Kivu.

La PEFAAPAUPROEME signifie :

Participation de l'

Etat,

Fournisseurs des filets,

Associations des pêcheurs,

Agence de protection de l'écosystème et les pêcheurs

Pour l'

Augmentation de la

Production et maintenir l'

Equilibre du

Marché pour

Epargner

2 FONCTIONNEMENT

Cette théorie a quatre piliers à savoir : l'Etat (1), les fournisseurs des filets (2), les associations des pêcheurs (3), l'agence de protection de l'écosystème et des pêcheurs (4). La combinaison du travail de ces acteurs aura un impact sur le marché, la production de *limnothrissa miodon* et l'épargne.

1. L'Etat

Alex Gershenkron publiait, en 1965, une étude de développement qui en prenait le contre-pied. Celle-ci tend à démontrer que loin de constituer un processus se répétant de façon similaire, la nature de développement puise une certaine originalité dans la situation de retard du pays. Dans son ouvrage Gershenkron souligne notamment la plus grande brutalité du décollage dans cette situation et met en évidence la place de l'Etat¹ qui est au centre dans le processus de développement puisque c'est lui qui prend les mesures nécessaires pour compenser les handicaps.

Dans le cadre de notre théorie, l'Etat doit faire une réglementation non seulement pour la protection de l'écosystème mais aussi pour donner des orientations aux fournisseurs des matériels de pêche, les associations des pêcheurs pour leur donner une mission de faire le suivi de l'approvisionnement dans le circuit de vente. Le marché doit être contrôlé afin de se rassurer si réellement ceux qui achètent les filets sont des pêcheurs et le quota de vente par pêcheur doit être prédéfini pour éviter la surexploitation du lac. Et enfin, l'Etat va donner à l'agence de la protection de l'écosystème et des pêcheurs une mission spéciale de faire respecter cette loi dans les associations, au marché et auprès de consommateurs de produits de pêche.

Du point de vue du droit, l'Etat est une entité politique dotée du pouvoir institutionnalisé et détenteur du monopole de la contrainte physique légitime. Toutefois, cette notion comporte trois sens :

- Une collectivité humaine relativement homogène fixée sur un territoire et régie par un pouvoir institutionnalisé comportant le monopole de la contrainte organisée.
- Une autorité souveraine sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire.
- Un ensemble des institutions politiques et des gouvernants dans une nation.²

2 Fournisseurs des filets maillants

Les fournisseurs doivent observer la loi, ils doivent avoir un registre de commerce et autres documents qui les autorisent à faire ce commerce. La loi et autres exigences en rapport avec la nature des filets maillants qui réglementent la pêche dans le lac Kivu seront observées. Ils doivent fournir les matériels aux associations des pêcheurs pour contrôle et vente auprès de leurs membres. Un membre sans permis de pêche ne peut pas acheter un filet de pêche. Les associations qui ne sont pas reconnues officiellement par l'Etat ne peuvent pas contracter avec les fournisseurs.

3. Association des pêcheurs

Les associations doivent observer la loi avec rigueur et sans particularité. Les matériels de pêche doivent être stockés dans une coopérative d'approvisionnement (c'est le marché) pour un bon suivi. Le registre de vente ainsi que d'autres documents liés à la vente devront

¹ Guy Mandon, *les mutations de l'économie mondiale au XX siècle d'une internationalisation à l'autre*, éd sedes, 2007 p80

² Ahmed Silem, *lexique économique*, éd Dalloz, 2008 p350

être bien complétés pour qu'il y ait traçabilité dans le suivi de livraison (de la coopérative au destinataire). Les responsables des associations sont obligés d'observer les comportements de leurs membres en ce qui concerne la gestion des matériels de pêche et la protection de l'écosystème à travers la lutte contre la pêche aux alevins.

Le comportement d'un individu peut être analysé comme l'ensemble des réponses aussi bien psychologiques (satisfactions) qui activent les tensions auxquelles il est soumis.

L'individu ressent de différentes façons ces tensions selon l'environnement dans lequel il est plongé, selon son système de motivation personnelle et enfin selon ses aptitudes. L'individu est constamment à la recherche de son équilibre dans la réalisation. Autrement dit, l'individu a simultanément un souci d'équilibre et un souci d'évolution, qui vont permettre d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.¹

La rentabilité dépendra aussi du leadership des responsables de l'association. Tout bien ou mal dépend du leadership, si je n'investis pas de mon temps pour aider les autres dirigeants à s'améliorer et à se développer, alors mes collaborateurs n'y verront pas une priorité et n'y consacreront pas de temps non plus.²

4. Agence de protection de l'écosystème et les pêcheurs

Créer pour elle un espace de prise de parole et d'expression des ses talents par des initiatives qui affermissent sa valeur, son estime de soi et sa spécificité, lui permettrait alors d'occuper dans la société une place égale à celui de l'homme.³

L'agence est composée de pêcheurs autochtones. Elle doit faire priorité aux pêcheurs qui font la pêche illicite pendant le recrutement pour la bannir. Elle doit faire respecter la loi en rapport avec la protection de l'écosystème et la bonne gestion de matériels de pêche pour une gestion rationnelle. Elle doit travailler en étroite collaboration avec les services de l'Etat, la police lacustre et quelquefois avec la force navale. La pêche des alevins doit être combattue par cette dernière. Elle contrôle les matériels de pêche chez le fournisseur avant livraison à la coopérative et chez le dernier destinataire (les pêcheurs). Pour son bon fonctionnement l'agence doit avoir un statut, un règlement d'ordre intérieur.

Lorsque les quatre piliers jouent leur rôle comme il faut, la production de la pêche va augmenter, le marché central sera approvisionné. L'agence va veiller à ce que les marchés périphériques soient approvisionnés pour qu'il ait équilibre sur le marché.

L'équilibre d'un marché s'agit de déterminer le prix qui fait que la quantité demandée soit la même que la quantité offerte, c'est le prix d'équilibre du marché. On parle d'équilibre partiel lorsqu'on a une situation d'équilibre sur un marché particulier et d'équilibre général lorsque tous les marchés sont équilibrés. Le prix d'équilibre est atteint lorsque la quantité offerte est égale à la quantité demandée.⁴

Cette façon de faire va favoriser une bonne rentabilité, qui va faciliter l'épargne. A son tour l'épargne permettra de renouveler les matériels de pêche et répondre aux autres besoins. Ainsi l'investissement sera durable et la gestion de la pêche sera réfléchie.

Pour les classiques, il y a confusion entre investissement et épargne, entre investisseur et épargnant, ceux qui épargnent sont ceux qui investissent et ceux qui investissent ne peuvent être que ceux qui épargnent. En conséquence, la décision d'investir est liée

¹ Andre Boyer et alli, *les fondements de l'entreprise*, éd d'organisation, 2001p81

² Ken blanchard et Mark Miller, *comment développer son leadership*, éd Nouveau horizons, 2005p23

³ Bernard Ugeux, *laissez-nous vivre*, éd missionnaire d'Afrique-PAC, 2012 p93

⁴ Thierry Tacheix, *l'essentiel de la macro-économie*, éd lextenso, 2012 p21

préalablement à l'existence d'une épargne et réciproquement, toute épargne existante ne peut être que destinée à l'investissement.¹

4. LES ELEMENTS FACTUELS OU LES OBSERVATIONS UTILISEES

1. PROBLEMATIQUE

La pêche est une activité universelle et intemporelle car pratiquée partout où existent les hommes et les eaux plus ou moins poissonneuses dans toutes les civilisations anciennes et actuelles.

Dans de nombreux pays comme le Japon et la Norvège, les produits de la pêche constituent la base de l'alimentation et de l'économie.

Actuellement, les problèmes liés à la pêche sont si alarmants que de plus en plus de spécialistes s'intéressent à son avenir. Citons en passant la surexploitation et la pollution permanente des eaux riches en poissons qui entraînent l'extinction de certaines espèces et la diminution de la production des produits de la pêche surtout dans l'Atlantique Nord, etc...Raison pour laquelle de nombreux chercheurs se sont penchés sur ces problèmes. Dans les années 1930, l'un d'eux, l'américain John Alden KNIGHT développe une méthode de calcul basée sur l'influence du Soleil et de la Lune sur les eaux douces et les eaux des mers suit la conjugaison des forces exercées par la lune et le soleil sur la planète terre et conséquent sur le phénomène des marées dont l'impact sur la production de poissons est très connu.

Pour vérifier sa théorie après avoir pris un échantillon de 200 prises, il remarque que 90% des poissons avaient été capturés à la nouvelle lune, système au moment où dans l'espace, la terre, la lune et le soleil sont alignés, l'influence de ces deux derniers étant la plus forte.

Ce pourcentage élevé de poissons capturés correspond aussi au moment que John Adlen KNIGHT avait calculé dans ses tables solunaires ou solunar tables, en anglais.

Les résultats de la théorie de John Alden KNIGHT sont toujours appliqués par les pêcheurs américains qui achètent les tables solunaires.

Toutefois, malgré son succès indéniable, à caractère révolutionnaire dans le domaine de la pêche.

Cette théorie présente deux failles importantes :

- Elle privilégie l'attraction naturelle de deux astres de l'univers, le soleil et la lune. La nature, et non l'homme, est le principal élément des activités piscicoles.

- Elle n'est pas applicable à tous les pays car les phénomènes de la variation des marées n'existent pratiquement pas dans les régions continentales fort éloignées des océans comme c'est le cas de la région bordant le lac Kivu.

¹ Bernard Bernier et Henri-loui Védié, *initiation à la microéconomie*, éd Dunod, 2005 p217

Ainsi, pour pallier à ces insuffisances de la théorie de John Alden KNIGHT, une nouvelle théorie » le modèle PEFAAPAUPROEME » est développée pour répondre aux problèmes de la pêche en RD Congo sur le lac Kivu.

Elle se propose de placer l'homme et non la nature au centre des activités de pêche. Elle démontrera notamment l'influence conjuguée quoiqu'inégale de quatre facteurs humains que sont, l'Etat, les vendeurs des filets maillants, l'agence de protection de l'écosystème et de pêcheurs, enfin les associations des pêcheurs sur la variation de la production des poissons dans le bassin de Bukavu, cet espace lacustre situé au Sud du lac Kivu.

2. OBJECTIF Global

L'objectif général de ce travail est de concevoir un modèle type pour contribuer à la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques

3. Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce dernier sont les suivants :

- Mettre en place un système de régulation de l'accès et d'allocation de droit de pêche,
- Rendre plus efficace le système de suivi, de contrôle et de surveillance des activités et des zones de pêche
- Protéger les ressources et l'environnement
- Développer la communication et la concertation entre les acteurs du système de gestion et de décision
- Améliorer l'approvisionnement du marché en équipement et matériel de production
- Renforcer la sécurité des pêcheurs et leurs matériels
-

4. Hypothèse

Si le modèle PEFAAPAUPROEME était mise en pratique par les pêcheurs, il contribuerait à la l'augmentation de la production de limnothrissa miodon et la protection de l'écosystème du lac Kivu.

5. PRESENTATION ET ANALYSE DE LA THEORIE PEFAAPAUPROEMISTE

Les chercheurs ayant étudié le management sous l'angle de relations humaines se comptent par centaines. Ainsi depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours leurs travaux nous ont permis d'acquérir une telle masse de connaissances sur le comportement des individus dans l'entreprise qu'il est désormais possible de prévoir celui-ci d'une manière raisonnable et fiable. Notre façon d'aborder aujourd'hui les questions liées au leadership, à la motivation, à la performance, aux enquêtes d'attitudes, à l'orientation professionnelle, à la formation des cadres ou processus décisionnel participatif, aux systèmes de rémunération par équipes et aux techniques de négociation

doit beaucoup à la contribution de ces chercheurs¹. Certaines organisations négligent la fonction logistique. Cette dernière doit être gérée d'une manière particulière car c'est elle qui a la clé de la porte pour la production, si elle achète la matière première non conforme, le cycle de la production va en souffrir. L'évolution de la fonction logistique vers ce que nous appelons la supply chain s'occupe de nombreux défis en termes de technologie et d'organisation. Mais quelles sont les raisons d'être de cette fonction ? La présence optimale des produits en rayon, certainement. La capacité de répondre aux changements rapides de besoins du marché, également. Et enfin, la maîtrise chaque jour renouvelée de la complexité qui en résulte. Tout cela à meilleur coût, cela va de soi. Le moyen mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs est autant humain que technique². L'être humain est au centre de toute activité dans une entreprise, sa place est capitale pour le développement durable.

La grande crise financière et économique de 2007-2009 ayant marqué d'une certaine façon la faillite des analyses prévisionnelles, des mathématiciens réunis à l'occasion d'un forum international sur la recherche en finance le 19 et 20 mars 2009 se sont interrogé sur les raisons de cette incapacité à prévenir l'effondrement de la finance mondiale. Plusieurs ont incriminé la confiance faite en des modèles mathématiques en vigueur avant et pendant la crise en un réseau électrique périmé qui aurait provoqué un court-circuit, déclenchant l'incendie. Il faudrait refaire le réseau électrique, c'est-à-dire mettre en œuvre une modélisation plus « moderne », moins simpliste et mieux adaptée³.

La complémentarité dans l'exécution des fonctions contribue au bon fonctionnement et au développement de tout système. Le chef d'entreprise veillera à cette pratique. Dans le cas contraire tous les acteurs sont responsables de l'échec.

Aucun facteur n'est à lui seul responsable du sous-développement. Aucune politique ou stratégie ne peut non plus, à elle seule, initier le processus complexe de développement économique⁴. Ce dernier est une condition nécessaire, mais insuffisante pour élever le niveau de vie de nombreux habitants dans des pays ayant de niveaux réduit de PIB par habitant.

Les finalités des entreprises ont déjà été bien définies au cours du temps par des auteurs comme Peter Drucker ou Octave Gélénier. La meilleure définition reste sans doute la création de richesse qui est mesurée par des indicateurs variés dont le plus utilisé est le profit⁵.

Le profit ou le bénéfice peut être utilisé pour le nouveau cycle de la production ou il peut être épargné pour un investissement futur afin d'arriver à un développement durable de toute une communauté.

Le développement est une manière de travailler avec les gens de telle sorte qu'ils soient stimulés à améliorer leur environnement physique et moral par un processus particulier où ils discutent, planifient, organisent et agissent librement par eux-mêmes.⁶

¹ Stephen Robbins et David Decenzo, *Management, l'essentiel des concepts et des pratiques*, éd nouveaux horizons 2008 p15

² Pierre Médan, *logistique et supply Chain management*, éd Dunod 2008 p VII

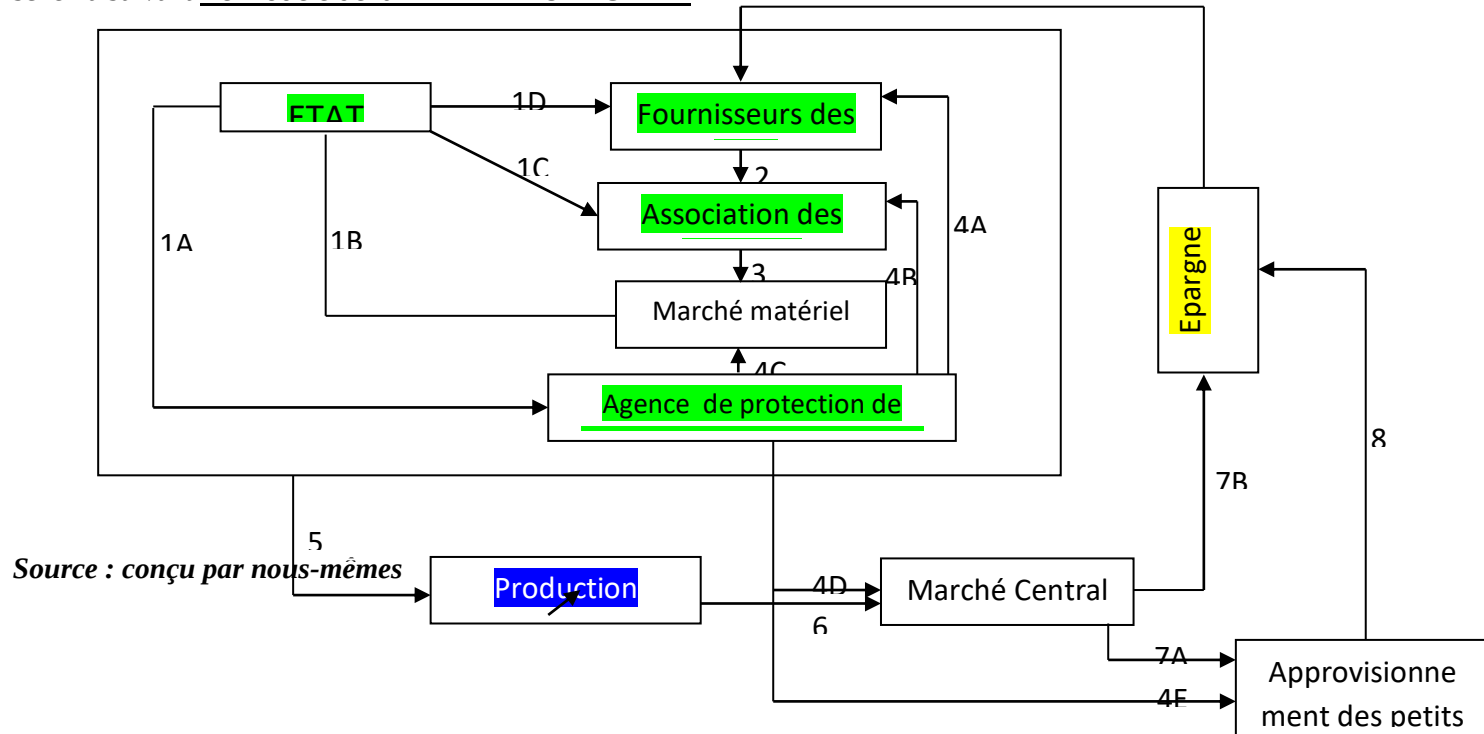
³ Charles Hadji, *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?*, édit de bock, 20012 p176

⁴ Dwight Perkin et Alli, *économie du développement*, éd Nouveau horizon, 2008 p46

⁵ Jean Brilmar et Jacque Hénord, *les meilleures pratiques de management*, éd d'organisation, 2008 p59

⁶ George Delfour, *le développement rural en Afrique centrale*, éd Bandari, 1994 p19

C'est ainsi que le modèle PEFAAPAUPROEME que nous avons conçu va favoriser une bonne collaboration et une meilleure répartition des tâches entre les acteurs principaux qui interviennent dans les secteurs de pêche pour sa gestion rationnelle et durable. Ce modèle se présente sous forme du schéma suivant **Le modèle de la PEFAAPAUPROEME**



Ce modèle a été expérimenté sur le lac Kivu par l'implication des quatre facteurs humains cités ci-haut, elle a fait des bons résultats. La production ou capture de *limnotrissa miodon* a augmenté jusqu'à 94% dans moins de 6 mois.

Après expérimentation nous avons conçu, une table périodique de pêche nommée ***HOMO NIDI-FICUS*** et le serment pour les Pêcheurs suivant les réalités du lac Kivu..

I.LA TABLE PERIODIQUE DE LA PECHE: HOMO NIDI-FICUS

La table périodique de la pêche est conçu par le professeur Désiré BAYONGWA pour une bonne réglementation de la pêche sur le lac Kivu, elle a été renforcée par le serment des pêcheurs qui reprend les éléments de cette dernière comme engagements. Elle est un véritable guide pour la protection de l'écosystème du lac Kivu et la stabilité de la pêche. La table est nommée ***HOMO NIDI-FICUS*** *et* se présente comme suit :

TABLE HOMO NIDI-FICUS

ACTIVITES	PERIODE												INDICATIONS IMPORTANTES
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
PECHE NORMALE	BON	BON	BON	BON	BON	ARRET	ARRET	ARRET	BON	BON	BON	BON	Pêche normale
ARRET POUR LA REPRODUCTION						ARRET	ARRET	ARRET					Période de 3 mois pour la reproduction concerne tout es les technique de pêche
ARRET TEMPORAIRE DE LA PECHE	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	BON S4 at	L'arrêt temporaire de la pêche concerne la technique trimaran lors de la lune
INTERDICTION DE LA PECHE, CONSOMMATION ET COMMERCIALISATION DES ALEVINS	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	INTERDICTION PRISON	Interdite toute l'année pour la protection des alevins
PROTECTION PARC ET VETATION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	PROTECTION	A observer toute l'année
CONTROLE DES ENGINES DE PECHE	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Maille 10mmFM et 5mm FC	Respect des mailles acceptés et circuit d'approvisionnement
SUIVI DES ACTIVITES DE PECHE ET SECURITE PECHEURS	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	PERMANENCE DE L'AGENCE SUR LE LAC	Le suivi c'est pour toute l'année par l'agence

Conçu par le Prof Dr Désiré BAYONGWA



1. Explication de la table

Cette table à trois grandes colonnes, la première représente les activités, la seconde trace la période de réalisation des activités et en fin la dernière fait les observations sous forme des indications à suivre

➤ Activités

La première activité, c'est la pêche en temps normale. Elle doit être observée pendant 9 mois.

La seconde c'est l'arrêt de la pêche pendant trois mois, le mois de juin, juillet et Août pour la reproduction des poissons. Cette activité concerne toutes les techniques des pêches pratiquées sur le lac Kivu

La troisième c'est l'arrêt temporaire qui s'observe à la quatrième semaine de chaque mois pour la technique de pêche à filet carrelet puisque pendant cette période la lumière de la lune se confond avec celle de leurs lampes collements et ça fait à ce qu'il n'y a pas capture d'où ils sont obligés d'arrêter la pêche, aussi c'est le moment de reconstitution du stock des ressources halieutique. La quatrième activité c'est l'interdiction de la pêche, consommation et commercialisation des alevins. L'activité est à observer pendant toute l'année sans condition. La suivante c'est le contrôle des engins de pêche. Le filet maillant numéro 10mm, carrelet numéro 5 ou 6 sont les filets acceptés par la réglementation de la pêche sur le lac Kivu. Le contrôle de ces filets doit être fait chaque mois par l'agence de protection de l'écosystème du lac Kivu, la division de l'environnement et les associations des pêcheurs. Enfin c'est le suivi des activités de pêche et la sécurité des pêcheurs qui est fait par l'agence de protection de l'écosystème du lac Kivu pendant toute l'année.

➤ La période de pêche

La période est pour une année et chaque activité est planifiée selon le mois dans lequel elle sera exécutée.

➤ Indication importante

Pour chaque activité, il y a une indication importante pour plus de précision.

2. Explication des abréviations

Ces abréviations sont : FM : filet maillant, FC : filet carrelet, S4 : quatrième semaine, at : arrêt temporaire

II. Le serment de KABERBEND (Serment des pêcheurs)

Pour que cette table soit respecté et suivi d'une manière stricte, le serment de KABERBEND sera prononcé par chaque pêcheur pour son engagement et renouvelé une fois l'an lors de la journée nation du poisson en RD Congo (le 24 Juin), il a été traduit en langue locale pour la bonne compréhension de tous les pêcheurs. Monsieur KABERBENDE est le grand père du Professeur Docteur

Désiré BAYON WA .Le serment est conçu au nom de ce dernier pour l'immortaliser. KABERBENDE était parmi le grand pionnier pêcheur coutumier sur le lac Kivu et c'est lui qui avait capturé le limnothrissa Miodon pour la première fois dans le bassin de Bukavu à la Brasserie en 1973 après son introduction dans le lac Kivu par Monsieur Albert Collart en 1956. Le serment se présente comme suit:

Le serment de KABERBEND

Je jure par la loi de la réglementation de la pêche sur le lac Kivu, par toutes autres forme des décisions en matière de la pêche, par les bons exemples des pêcheurs qui sont morts en pleine activité de pêche, en prenant à témoins les autorités qui ont la pêche en leur charge, les chercheurs qui accompagnent les pêcheurs, les présidents des associations des pêcheurs que je remplirai sans limite et contrainte le serment et l'engagement suivants:

Je respecterai les arrêts de pêche pour la reproduction des poissons,
Je serai le premier gardien des parcs marins, les frayeurs, la végétation le long du lac et les niches aquatique,

Je lutterai contre la pêche, la consommation et la commercialisation des alevins,

Je n'utiliserai jamais les filets qui ne respectent pas les mailles exigées par la réglementation de la pêche sur le lac Kivu en RDCongo,

J'éviterai d'aller au-delà de mon quota des filets à exploiter pour la surexploitation du lac Kivu,

J'éviterai de pratiquer toutes technique de pêche interdite par la loi régissant la pêche en RDCongo,

J'éviterai toutes formes de complicité pour le vol et achat des filets de mes collègues et implication dans les actes de banditisme et criminalité sur le lac Kivu,

Si je viole ce serment, que le permis de pêche me soit ravi, que la prison soit ma maison de méditation, que je puisse être une jure pour la génération futur et mourir sans exercer l'activité de pêche en RDCongo.

JE JURE

Date, signature, nom et post-nom

CONCLUSION

L'objectif principal de cette recherche était de décrire le modèle PEFAAPAUPROEME pour contribuer à la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques sur le Lac Kivu.

Pour atteindre ce dernier nous sommes partis de la théorie de l'américain JOHN ALDEN KNIGHT qui développa une méthode de calcul basée sur l'influence du soleil et de la LUNE sur les eaux douces et les eaux des Mers suite à la conjugaison des forces exercées par LA LUNE et le soleil sur la planète terre et par conséquent sur le phénomène des marées dont l'impact sur la production de poissons est très connu.

Toutefois, malgré son succès indéniable à caractère révolutionnaire dans le domaine de la pêche, cette théorie présente deux failles importantes :

- Elle privilégie l'attraction naturelle de deux astres de l'univers, le soleil et la lune. La nature et non l'homme, est le principal élément des activités piscicoles.
- Elle n'est pas applicable à tous les pays car le phénomène de la variation des marées n'existent pratiquement pas dans les régions continentales fort éloignées des océans comme c'est le cas de la région bordant le Lac Kivu.

Aussi, pour pallier ces insuffisances de la théorie de John Alden Knight, une nouvelle théorie le modèle PEFAAPAUPROEME a été développé à travers notre travail. Elle se propose de placer l'homme et non la nature au centre des activités de pêche. Elle démontre notamment les influences conjuguées quoiqu'inégale de quatre facteurs humains que sont l'Etat, les vendeurs de filets maillants, l'agence de protection de l'écosystème et les pêcheurs, en fait les associations des pêcheurs sur la variation de la production des poissons dans le bassin de Bukavu, cet espace lacustre situé au Sud du Lac Kivu. Après expérimentation de cette théorie, la table périodique de la pêche HOMO NIDI-FICUS et le serment des pêcheurs ont été conçus pour renforcer l'applicabilité de la théorie dont il est question.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

1. André Broyer et Alli, les fondements de l'entreprise, éd d'organisation, 2001
2. Bernard ugeux, laissez-nous vivres, éd missionnaire d'Afrique, 2012
3. Bernard Barnier et Henri louis Védie, initiation à la microéconomie, éd Dunod, 2005
4. Charles Hadji, Faut-il avoir peur de l'évaluation? 2d de bock, 2012
5. Dwight Perkin et alli, économie du développement, éd Nouveau horizon, 2008

6. George Defour, le développement rural en Afrique Centrale, éd Bandari, 1994
7. Jean Brilmax et Jacque Hénord, les meilleures pratiques de management, éd d'organisation, 2008
8. Ken Blanchard et Mark Miller, Comment développer son leadership, éd Nouveau horizons, 2005
9. Stephen Robbins et David Becenzo, Management, l'essentiel des concepts et des pratiques, éd nouveau horizons, 2008
10. Charles Hadji, faut-il avoir peur de l'évaluation?, éd de bock, 2012

PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS DANS LA VILLE DE BUKAVU, CAS DU QUARTIER NYAKAVOGO DANS LA COMMUNE DE BAGIRA

MITIMA MISUKA Donat

Institut Supérieur de Finances et Commerce
de Bagira,
RDC

mitimamisuka@gmail.com

RESUME

La RD Congo fait partie des PED caractérisés par une forte croissance urbaine due à une forte natalité et une forte migration intérieure des campagnes vers les villes. Les municipalités n'ont pas de politique cohérente pour la gestion des déchets produits par cette énorme population qui, bien souvent, s'entasse dans des agglomérations peu salubres.

La gestion des déchets solides ménagère est un véritable défi dans toutes les villes congolaises. La présente étude propose un type de gestion dont le soubassement est la théorie selon laquelle toute gestion rationnelle et tout développement durable doivent faire appel à une structure stable intégrée dans la communauté et donc partie prenante de ses problèmes en vue de leur résolution.

C'est ainsi que, dans le quartier Nyakavogo de la ville de Bukavu, la croissance urbaine est de 6% entre 2000 et 2016. Les Communautés Ecclésiales Vivantes créées dans toutes les Paroisses de l'Eglise catholique congolaise forment une structure dont l'une des missions est de contribuer à l'assainissement du milieu. Elles constituent le fondement de la gestion des Déchets solides ménagers dans ce quartier urbain. L'utilisation agricole est l'ultime étape dans la filière de la gestion des Déchets solides et liquides ménagers générés dans le Quartier Nyakavogo.

Mots clés croissance urbaine, déchets ménagers

ABSTRACT

DR Congo is part of the DCs characterized by a strong urban growth due to a high birth rate and a strong internal migration from the countryside to the cities. Municipalities do not have a coherent policy for the management of the waste produced by this huge population, which often sits in unsanitary communities.

The management of household solid and liquid waste is a real challenge in all Congolese cities. The present study proposes a type of management whose foundation is the theory according to which all rational management and all sustainable development must appeal to a stable structure integrated in the community and thus taking part of its problems with a view to their resolution.

Thus, in the Nyakavogo neighborhood of the city of Bukavu, urban growth is 6% between 2000 and 2016. The Living Ecclesial Communities created in all the Congolese Catholic Church Parishes form a structure whose one of the missions is to contribute to the sanitation of the environment. They form the foundation for the management of solid household waste in these two urban neighborhoods. Agricultural use is the final step in the management of solid and liquid household waste generated in the Nyakavogo district.

Key words

urban growth, household waste

Classification jel Q 53

INTRODUCTION

Le monde contemporain connaît, dans ce premier quart du 21^{ème} Siècle, un développement technologique et scientifique extraordinaire jamais atteint au cours des siècles passés.

L'industrialisation généralisée, même dans les PED confrontés à une forte croissance de leurs populations crée de nouveaux besoins et, malheureusement, de nouveaux problèmes qui affectent les hommes et leur environnement (MUHIGWA, 2010).

L'accroissement de la population mondiale devient aussi inquiétant car la Terre qui compterait aujourd'hui un peu plus de 7 milliards d'habitants a vu sa population doubler entre 1960 et 2000.

C'est ainsi que la forte croissance démographique engendre un exode rural massif vers les villes qui s'accroissent rapidement. Selon un rapport du PNUD, le taux de croissance urbaine dans les pays du Tiers Monde est de l'ordre de 3% chaque année

L'industrialisation, l'urbanisation et la forte croissance démographique ont des impacts sur l'environnement et mettent en péril les acquis du développement durable dans certaines nations.

En effet, certains auteurs, comme Gastineau et Sandron (2006) estiment que le lien entre la population et la pollution est évident : les impacts humains locaux sont proportionnels au nombre d'habitants d'une région, (Koerner et Boal, 2007).

C'est ainsi que la production des déchets ménagers augmente régulièrement. Leur gestion devient très problématique partout, dans la monde en général mais plus particulièrement en Afrique, continent sous développé par excellence¹

On estime que l'ensemble de l'humanité produit entre 3,4 et 4 milliards de tonnes déchets par an, soit environ 600 kilos par an et par personne, ce chiffre est en constante augmentation (CHALMIN et GAILLOCHET 2009).

L'augmentation rapide, quasi-exponentielle du volume de divers déchets qui prolifèrent partout dans le monde constitue un défi écologique majeur et un important enjeu environnemental, en particulier dans les pays en voie de développement dont la République Démocratique du Congo.

Dans ce pays, le problème de l'habitat et du logement se pose aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. L'enquête ENHAPSE/RDC (1999), qui a couvert les grandes villes de la RDC, révèle de mauvaises conditions de logement (promiscuité, sous-équipement, insalubrité etc.) et d'assainissement (très peu de latrines reliées aux égouts publics, inexistence des latrines publiques, évacuation des ordures ménagères non organisée etc.)

Selon une émission de la Radio Okapi, la gestion des déchets pose problème à Kinshasa et dans d'autres grandes villes de la RDC. Généralement, les ordures ménagères s'amoncellent aux coins de rue et d'autres personnes les déversent au beau milieu des avenues pour lutter contre les ravinements. Par ailleurs, certains cours d'eaux constituent aussi des lieux de dépôt des déchets de toute nature. Ce comportement a d'énormes conséquences sur l'environnement et sur l'hygiène².

La ville de Bukavu, capitale provinciale du Sud Kivu, créée et aménagée à l'époque coloniale entre les années 1935 et 1958 n'en est pas épargnée. Elle est le siège de deux grandes industries situées dans Bagira, l'une des trois communes qui, avec Ibanda et Kadutu, la composent : l'industrie alimentaire représentée par une importante brasserie et l'industrie chimique dominée par la production pharmaceutique. Les autres industries sont dispersées dans la ville et ont un caractère plus artisanal : des meuneries, des ateliers de réparations automobiles et navales, des distilleries plus ou moins clandestines, des fabriques de pains...

La croissance urbaine de la ville de Bukavu pendant ces vingt dernières années a été particulièrement forte à cause de nombreuses guerres qui ont éclaté dans la Province et qui ont provoqué un important déplacement des populations

¹ Apollinaire TINI, La gestion des déchets solides ménagers à Niamey au Niger : Essai pour une stratégie de gestion durable, Thèse de Doctorat, 2003.

²Les conséquences de la mauvaise gestion des déchets, émission radiophonique publiée le mardi, 30/04/2013 à 14:23 | Modifiée le samedi, 08/08/2015 à 06:51

pour chercher la sécurité dans la ville de Bukavu. Le service de l'urbanisme, non préparé à cet afflux massif des ruraux, a plus ou moins toléré la construction désordonnée des maisons dans des sites impropres à l'installation humaine : les versants de collines aux pentes excédents parfois 50%, les terrains marécageux, des sites traditionnellement réservés au boisement et même au cimetière, les 10 m de bordure du lac Kivu... La forte concentration de l'habitat est l'un des traits dominants du paysage urbain de Bukavu. Cette population installée sur un site inapproprié met en péril l'environnement par une production de déchets toujours plus importante d'année en année.

La population dans le Quartier NYAKAVOGO de Bagira, estimée à habitants en 2015 produit une énorme quantité de déchets ménagers. La production mensuelle par habitant (15 Kg) est importante soit 0,5 Kg/habitant/Jour pour toute la ville de Bukavu¹.

C'est à partir de toutes ces observations, que nous nous sommes intéressés à la gestion rationnelle des déchets d'origine ménagère et des eaux usées dans la commune de Bagira.

- *Pourquoi la gestion des déchets d'origine ménagère semble t-elle inefficace dans tous les quartiers et les Cellules de la Commune de Bagira ?*
- *Comment la population et les autorités politico-administratives gèrent t- elles les déchets ménagers et les eaux usées produits dans cette Commune ?*
- *Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour une meilleure approche de la gestion de tous ces déchets ?*

Aussi, notre hypothèse de recherche est-elle formulée de la manière suivante :

Une meilleure gestion des déchets ménagers et des eaux usées dans la commune reposerait en priorité sur la mobilisation des actions informelles gérées par des structures non administratives locales mais intégrées dans les communautés et, secondairement, sur l'autorité publique censée gérer les déchets solides et liquides de ses gouvernés.

Actuellement le quartier NYAKAVOGO présente un double aspect :

¹ Emission de Radio Maendeleo de Mardi 9 Janvier 2018 à 4h30 heure GMT.

- Un aspect urbain d'antan représenté par la cellule Potopoto ex-quartier C. A ce noyau planifié s'est progressivement greffé des maisons parfois en matériaux semi durables dont le nombre est devenu très important.

Les anciennes maisons de l'Office National de Logement, sont transformées, selon les moyens individuels en immeubles dispersés çà et là à travers ce quartier précité. Des constructions anarchiques et la surpopulation ont complètement dérégulé le système d'évacuation des eaux usées et rendent plus difficile la gestion des déchets solides ménagers

- Un aspect non planifié représenté par la cellule FARIALA.

Situation géographique

Le quartier Lumumba est situé dans l'extrême Nord de la ville de Bukavu, en face du Rwanda. Ses coordonnées géographiques sont comprises entre les longitudes 28° 46 '35 et 28°50'41 à l'Est du méridien de Greenwich. Dans l'hémisphère Sud, elle est située entre les latitudes 2°27'36 et 2°32'27.

Les figures N° 1 et 2 ci-dessous indiquent la position dans ville de Bukavu, en RD Congo, en Afrique et dans le monde.



Figure 1 :
La RD
Congo en
Afrique et
dans le
Monde



**Figure 2 : La
Commune de Bagira
dans la ville de
Bukavuet en RD
Congo**

NYAKAVOGO est délimité au Nord par le territoire de Kabare, à l'Est par une partie du lac Kivu et, enfin au Sud et à l'Ouest, par le quartier LUMUMBA.

Sa superficie est de Km² soit % de superficie de la ville de Bukavu

De tous les éléments climatiques de la Commune de Bagira, seule la pluviométrie a une importance considérable dans l'aménagement du réseau d'évacuation des eaux pluviales et même des déchets solides ménagers. La population profite des averses pour déverser leurs déchets dans les systèmes d'évacuation des eaux pluviales.

Deux saisons de longueur différente apparaissent : une longue saison humide de huit à neuf mois selon les années climatiques commence au mois de Septembre et se termine au mois de Mai. D'après les climatologues, une moyenne de 40 à 100 % d'eau tombée dans la région serait consacrée au ruissellement. D'où le souci de l'autorité coloniale belge d'aménager un réseau adéquat pour leur évacuation conditionnée par le degré de perméabilité et la nature du sol.

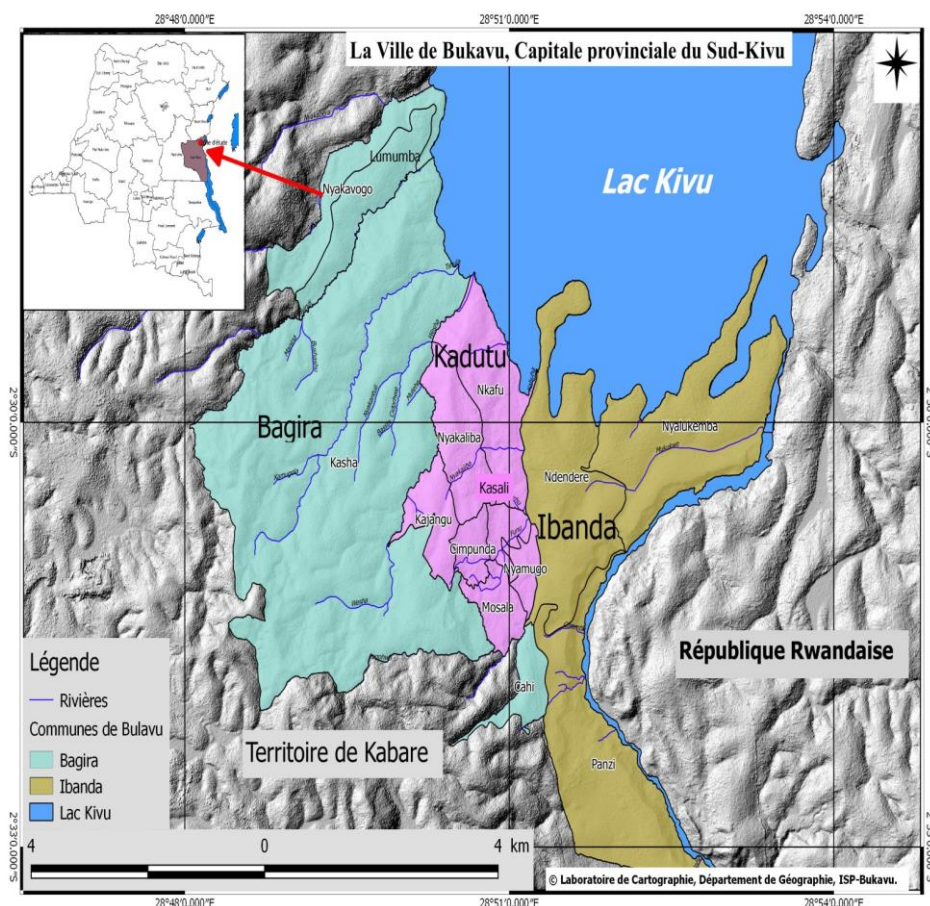
La température moyenne de 20.5 °C indique un climat doux tempéré par l'altitude compte tenu du relief et de la position de NYAKAVOGO dans la Zone Chaude. La faible amplitude thermique annuelle de moins de 5°C est peu significative. Aussi, tous les mois ont la même physionomie thermique. Le mois de Septembre est le plus chaud de l'année alors que le mois de Juillet est le moins chaud.

Cette température, conjuguée au degré d'humidité atmosphérique de la région explique en partie les odeurs nauséabondes dégagées par les déchets solides ménagers jetés clandestinement le long des routes, des avenues, des pistes et des sentiers de la Commune

La rivière Bwindi, appelée aussi Mugaba ou Nyakakungutwe dans son cours moyen c'est-à-dire une rivière qui gronde à cause de sa vitesse et de sa compétence élevées. Elle possède une embouchure deltaïque qui reçoit d'énormes quantités de déchets en provenance d'une partie du Quartier

Lumumba. Ses trois petits affluents sont la Musira, la Nyakangokwe et le ruisseau Kaliba. Elle sépare les Quartiers Lumumba et Mulambula toujours dans la Commune de Bagira.

Les deux principaux quartiers planifiés de la commune ont été aménagés sur l'interfluve des rivières Nyamuhinga et Bwindi. Ils forment ainsi une partie de



leurs bassins versants dont l'exutoire est le lac Kivu.

D'une manière générale le Quartier Nyakavogo est érigé sur le versant droit de la rivière Nyamuhinga

Figure 5 : Le quartier Nyakavogo dans la Commune de Bagira, la ville de Bukavu et la Province du Sud Kivu.

Le tableau de la subdivision administrative du Quartier NYAKAVOGO se présente de la manière suivante :

QUARTIERS	CELLULES	AVENUES
NYAKAVOGO	FARIALA I	Des moulins
		Nyaciduduma
	FARIALA II	Mokoto I
		Kamingenge
		Nyamuhinga
	POTOPOTO	Maendeleo
		Fimi
		Kagera
		Marché Kunda

Table 2 : Subdivision administrative des Quartiers Lumumba et Nyakavogo

Sur le plan administratif, NYAKAVOGO possède trois Cellules et NEUF avenues, la plus petite entité administrative d'une ville de la RD Congo.

III.2.2. Evolution de la population

Faute des recensements réguliers et scientifiques de la population, les données démographiques suivantes ont été recueillies sur base des simples opérations de l'Etat civil.

Année	NYAKAVOGO	Accroissement %
2000	14557	
2001	16737	14,9
2002	18172	8,5
2003	18464	1,6
2004	21209	14,6

2005	22203	4,6
2006	23291	4,9
2007	24400	4,7
2008	25 161	3,1
2009	26 426	5
2010	28 431	7,5
2011	29 041	2,1
2012	30 209	4
2013	31 257	3,4
2014	33 343	6,6
2015	38 137	14,3
2016	39 458	3,4
		6,4

Tableau 3 : Evolution de la population dans le Quartier Nyakavogo

Ce graphique indique une progression en croissance régulière de la population. Elle est due principalement à une forte natalité mais aussi et surtout à un exode rural massif compte tenu de l'insécurité qui règne dans les milieux ruraux.

LES ASPECTS SOCIO ECONOMIQUES

Les activités tertiaires pour la plupart informelles dominent largement la vie économique dans ces entités. Il s'agit d'un petit commerce fait dans des boutiques, à l'étalage le long des routes ou des Sentiers fréquentés par les piétons et dans les deux marchés officiels et des marchés créés spontanément dans les lieux de croisement des axes routiers.

D'autres activités à caractère artisanale demeurent. Diverses transactions se font dans des kiosques, des pharmacies, des dépôts et débits de boissons, des rares restaurants et, surtout, le transport des personnes et des biens vers le Territoire de Kabare et les deux autres communes urbaines par des motos et des véhicules. En vue de faire face à un taux de chômage fort élevé, de nombreux jeunes s'adonnent à la vente des unités d'appel téléphonique et au rechargement

des batteries faibles des téléphones portables. D'autres détaillent le carburant destiné aux véhicules et à la production énergétique par des générateurs.

Une multitude de petits artisans existent : tailleurs, vendeurs ambulants de poisson frais, manutentionnaires, vendeurs dans des quincailleries, réparateurs des téléphones, ordinateurs, véhicules, motards, chauffeurs, cordonniers, coiffeurs, maçons, échangeurs de la monnaie étrangère, domestiques, l'extraction et le taillage des pierres locales ou du voisinage occupent une certaine catégorie de la population.

Un hôpital général de référence et quatre centres de santé insuffisamment équipés ainsi que plusieurs écoles officielles et privées de niveau maternelle, primaire et secondaire existent dans les deux quartiers.

Des services étatiques sont également représentés : les Sociétés Regideso pour la distribution de l'eau dans les ménages et SNEL pour la distribution du courant électrique dont les coupures intempestives sont régulières. Les Directions générales des postes, de migrations et des impôts ont des bureaux dans ce milieu ainsi qu'une Salle des spectacles et des fêtes de la Commune

L'agriculture de subsistance a presque disparu, les terrains bâtis augmentent d'année en année par rapport à l'espace cultivé. Les cultures maraichères servant de complément à l'alimentation familiale sont constituées par les haricots, le maïs, les légumes et le manioc. On les rencontre dans certaines parcelles sous forme de jardinage et dans les milieux non bâtis, tels que l'hinterland de l'Institut de Bagira et le terrain environnant le Lycée Nyakavogo. Même une partie de l'espace occupé par le Cimetière de Mwisigiko est cultivée. Aucune culture industrielle n'existe. Des rares arbres fruitiers sont disséminés à travers ce quartier : avocatiers, les plus nombreux, citronniers, goyaves, bananiers...

Cette activité ne génère pas suffisamment de déchets susceptibles de mettre en péril la santé de la population

L'élevage en stabulation est fort réduit et ne concerne que quelques ménages qui ont aménagés au sein même de leurs parcelles un coin destiné à l'élevage des porcs, le plus important, car plus rentable que les autres formes d'élevage. Des poulaillers domestiques produisant la chair et les œufs sont disponibles. Les élevages bovin et ovin n'existent pas à part quelques chèvres élevées plus aléatoirement dans certaines familles. La pisciculture n'existe pas faute d'un espace et d'un relief appropriés.

Compte tenu de la médiocrité de l'élevage, les déchets d'origine pastorale y sont peu représentés sauf dans l'abattoir officiel de Fariala où l'on égorge du bétail venu des autres milieux.

La proximité du lac Kivu a incité certaines personnes à pratiquer une pêche artisanale dans le delta de la Nyamuhinga qui ne porte aucune construction. La faible production obtenue par quelques pêcheurs utilisant des vieilles pirogues en bois et des filets maillants ne donne pas des quantités importantes de déchets solides ménagers.

Le delta de la Bwindi ne produit aucun poisson car il est entièrement aménagé et habité. La rivière recevant peu de déchets ménagers pouvant alimenter le poisson du lac comme c'est le cas de la Nyamuhinga. Faute de poissons, le reste de la rive du lac n'est pas exploité par les pêcheurs.

MATERIELS ET METHODES

- La technique documentaire consiste à analyser des documents écrits et leurs contenus.
- Les techniques vivantes portent sur les questionnaires, les entretiens de qualité et les expérimentations expéditives dont les résultats peuvent être enregistrés et dépouillés dans un bref délai.
- Les techniques d'étude des collectivités et des groupes au moyen des enquêtes et expérimentations réalisées selon les protocoles suffisamment structurées soumis aux exigences temporelles d'une observation participante. Ces dernières, pour des études qui se font sur des courtes durées de l'année, ne sont que partiellement d'application pour qu'on espère les voir aboutir à une véritable immersion sociale et donc à une perception des faits tels que vécus par la population-cible.

Toutes ces méthodes de recherche se déroulent dans les quatre principales étapes ci-dessous :

- La collecte ou la récolte des données
- La mise en ordre des données récoltées
- Le traitement statistique des données ordonnées et classées.
- L'interprétation et la modélisation des données traitées.

1. l'observation in situ

Elle nous a permis de nous imprégner des réalités des déchets dans la commune de Bagira. Elle est pleine d'immondices qui jonchent les routes, les sentiers et les autres endroits fréquentés par la population tels que le voisinage des marchés, des hôpitaux et centres de santé, des écoles, des parcelles construites ou non, aux embouchures des rivières et le long des grandes canalisations d'évacuation des eaux de ruissellement issues des pluies.

2. La cartographie et le mode GPS

En géographie, la carte est un mode commode de représentation des phénomènes observés à la surface terrestre. L'observation in situ a été suivie d'un relevé des dépotoirs à l'aide d'un GPS.

Les positions des dépotoirs de Lumumba et de Nyakavogo ont été relevées successivement en marchant. C'est ainsi que le GPS (Global Positioning System) de marque Garmin 60 a été utilisé. Cet outil reçoit de plusieurs satellites géostationnaires des signaux (acquisition satellitaire) qui fournissent instantanément les coordonnées X, Y et Z. Il offre deux grands avantages : une grande économie de temps et surtout, une récolte rapide des données d'un espace tridimensionnel ou en 3D (X= longitudes, Y=latitudes, Z= altitudes). De telles données nous ont permis de produire un schéma planimétrique des divers dépotoirs de Nyakavogo en plaçant les différents points levés dans une grille de repérage à l'échelle voulue. Ce qui nous a permis d'entamer leur analyse spatiale.

3. La technique de l'échantillonnage

Nous avons utilisé l'échantillonnage tel que défini par François DEPELTEAU dans son ouvrage « *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats* ». L'échantillon étant un sous ensemble d'éléments d'une population donnée, la technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon.

Nous avons débuté nos enquêtes dans les ménages dispersés à travers les QLN entre les mois d'Avril 2014 et de Juin 2016. On a 38 137 pour Nyakavogo soit un total de 78 295 habitants au 3^e trimestre 2015. Ainsi nous avons estimé le nombre de ménages en divisant la population totale par 7 qui est la taille moyenne d'un ménage en RDC selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) c'est-à-dire deux parents et cinq enfants (Voix du Congo profond, 2010). D'autres recherches récentes menées sur les populations de l'Afrique subsaharienne montrent que le nombre d'individus dans un ménage varie entre 6 et 8 personnes, la moyenne étant de $(6+8)/2 = 7$ personnes. Pour trouver le nombre de ménages, nous avons divisé le nombre de la population totale de Nyakavogo par le nombre moyen de personnes soit Nyakavogo en compte 5448.

Enfin la détermination de la taille de l'échantillon a été réalisée selon la table d'estimation proposé par DEPELTEAU selon lequel pour une population comprise entre 10 000 et 20 000 individus statistiques, les valeurs comprises entre 370 et 377 sont acceptées à un niveau de confiance de 95 % et un niveau de précision de ± 5 %.

C'est ainsi que nous avons pris un échantillon de 372 ménages répartis dans les différents quartiers et Cellules

4. Le questionnaire

Le questionnaire comprenait les quatre parties distinctes suivantes :

La première partie portait sur les caractères socio démographiques des enquêtés identifiés aussi par quartiers, cellules et avenues : âge, genre, lieux et types d'habitations, ancienneté dans la Cellule, les occupations, la situation familiale, la taille des ménages et le niveau d'étude.

La seconde partie concernait la gestion des déchets solides ménagers, synthétisée en 20 questions à choix multiple ou fermées.

Les éléments de cette partie sont :

- la source des déchets ménagers solides,
- l'utilisation d'une poubelle pour stocker les déchets,
- le type de poubelle,
- les autres lieux de stockage des déchets,
- le tri des déchets à domicile,
- la localisation de la poubelle,
- les dépotoirs publics,
- l'éloignement du dépotoir,
- la destination des déchets après stockage dans la poubelle,
- la fréquence de la vidange de la poubelle,
- la personne chargée de vider la poubelle,
- la fréquence de la vidange des dépotoirs de la Cellule,
- le Service de la vidange,
- le mode de transport utilisé pour le chargement
- les modes de traitement définitif des déchets.

La troisième partie portait sur la gestion des déchets liquides subdivisée en cinq questions sur leur source, l'utilisation et les types de latrines, la destination des eaux usées en provenance des toilettes et des autres travaux ménagers et l'état des caniveaux et des égouts.

Enfin, la quatrième et dernière partie était en rapport avec la connaissance des notions de base sur la gestion des déchets. Elle comprenait les huit éléments suivants :

- l'information sur la gestion des déchets,
- la source d'information,
- la notion de déchet,
- l'information sur les dangers des déchets,
- les dangers des déchets,
- les méthodes de protection,
- les propositions de gestion par l'Etat congolais

- le paiement d'une taxe éventuelle pour la gestion des déchets par les autorités communales.

Matériels de traitement des données

1. Le logiciel de traitement des données SPSS

Les techniques statistiques d'analyse des données ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS-20 qui nous a servi à calculer le test statistique du chi-carré à plusieurs variables ou échantillons. L'intérêt de ce test est de comparer la répartition observée à la répartition théorique d'un caractère qualitatif à k classes (SCHWARTZ, 1963).

La probabilité correspondant α et le nombre de degrés de liberté ddl donné et dont les effectifs sont supérieurs à 5 ont été déterminés pour des cas spécifiques par logiciel SPSS.

Au niveau de l'interprétation, si $\alpha > 0,05$, la différence n'est pas significative, d'où l'indépendance de deux paramètres étudiés, soit NS

Si $\alpha < 0,05$, la différence était significative, par conséquent la valeur de α détermine le degré de signification et les deux paramètres sont dépendants, soit S

Si $\alpha \leq 0,01$ la différence est très significative et les deux paramètres sont hautement dépendants, soit SS.

Comme les effectifs théoriques inférieurs à 5 ne permettent pas une interprétation statistique valable, la correction de YATES a été utilisée pour le calcul du chi-carré. Pour les échantillons étendus à un ddl > 1 , nous n'avons pas utilisé le chi-carré corrigé car les résultats étaient identiques.

Ce même logiciel a été utilisé pour le calcul de données de tendance centrale ou de dispersion en ce qui concerne la répartition des dépotoirs dans les Quartiers Lumumba et Nyakavogo.

Les graphiques sous forme d'histogrammes ou des diagrammes circulaires ont également été faits grâce à ce logiciel.

2. Le logiciel Excel

Nous l'avons utilisé pour décrire la répartition spatiale des dépotoirs dans le Quartier Nyakavogo ainsi que le papier millimétré y incorporé.

LES RESULTATS ET LEURS DISCUSSIONS

Schéma général optimal des circuits d'évacuation des DSM dans les quartiers Lumumba et Nyakavogo

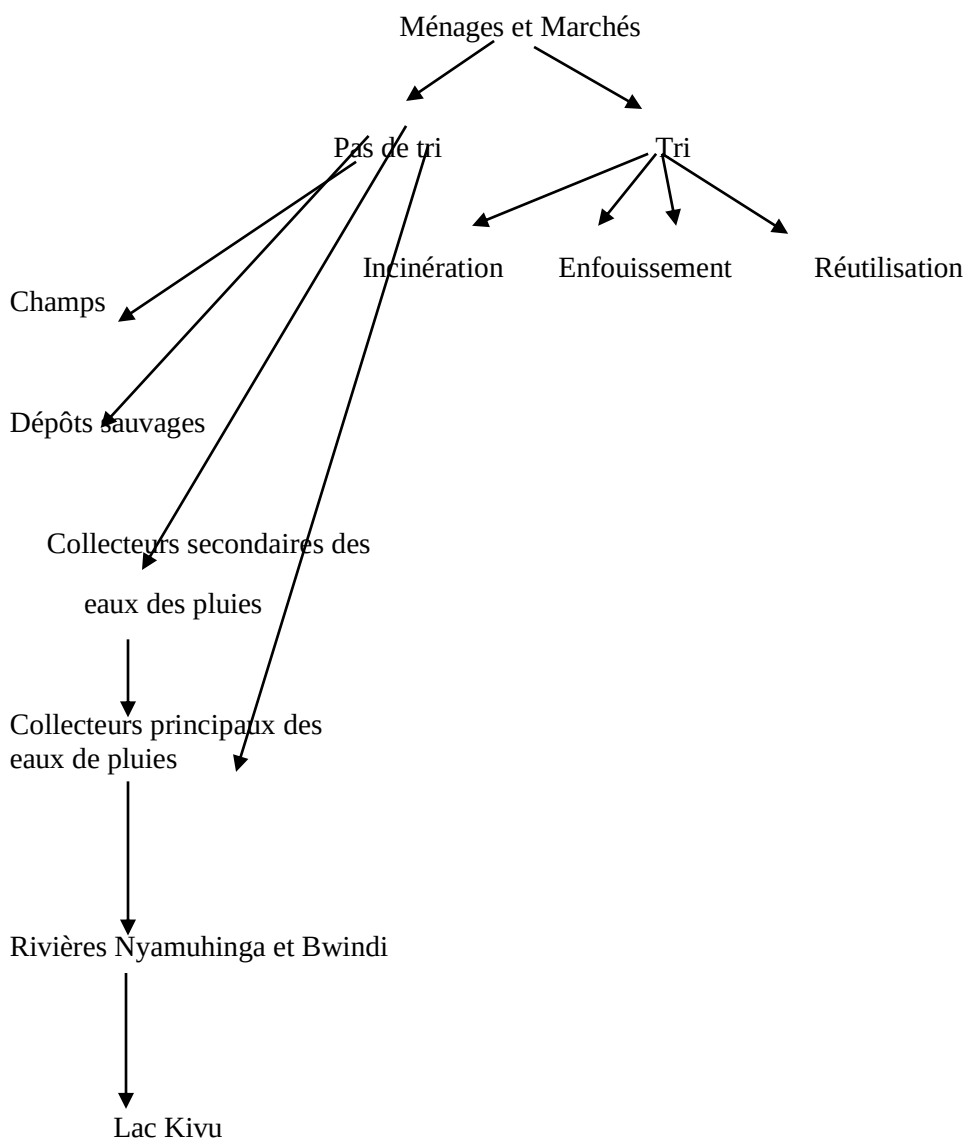


Figure : Evacuation des DSM dans les Quartiers Lumumba et Nyakavogo.

Les divers déchets produits dans les ménages et dans les marchés officiels central et de Kunda ainsi que les marchés dits pirates des Quartiers B, C, Laïc, Nyaki sont acheminés à pied et dans des sacs jusqu'aux collecteurs secondaires et/ ou principaux des eaux pluvieuses. Le Quartier Nyakavogo possède quatre collecteurs principaux dont l'un situé aux alentours du Lycée Nyakavogo est complètement détruit et, en grande partie, enseveli sous la boue apportée et accumulée lors des averses. Toutes ces canalisations déposent les DSM directement dans la rivière Nyamuhinga.

Le Quartier Lumumba a deux collecteurs qui se rejoignent dans la Cellule Makoma pour aboutir dans la rivière Bwindi.

Quelque fois, après un tri manuel des DSM, une certaine quantité souvent biodégradable est ensevelie dans le sol, incinérée, répandue dans les champs ou même réutilisée comme c'est le cas des débris de braises ou des bouteilles et sachets encore en bon état.

Les deux rivières déposent enfin les DSM dans le lac Kivu.

Ainsi décrites, les étapes d'acheminement des DSM vers le lac Kivu informelles et nocturnes, ayant lieu seulement pendant les averses car le débit des eaux de ruissellement est suffisamment important pour les transporter dans les rivières.

Avec une moyenne d'âge de 34 ans et à majorité féminine, la population habite dans des maisons en planches sans étage et en briques avec un étage et ayant une ancienneté de 14 ans. La proportion des femmes au foyer et des petits commerçants est importante. Les mariés et les célibataires sont nombreux avec une taille de ménage de 7 personnes en moyenne.

La connaissance sur la problématique des déchets et de leurs nuisances sur l'environnement et la santé humaine dépend du niveau d'études des producteurs des déchets : le niveau d'étude des ménages est élevé car la majorité de la population a un diplôme de fin d'études secondaires, soit 41,9 % de la population.

Les résultats des enquêtes indiquent que la totalité des déchets proviennent des activités et des travaux effectués dans les cuisines. La cellule Potopoto est la plus concernée.

Dans l'ensemble, l'utilisation d'une poubelle pour stocker les déchets est un acquis : 79,3 % des tous les ménages.

Les principaux types de poubelles utilisés sont constitués par des sacs (41,4 %) Lorsque les poubelles ne sont pas disponibles, les autres endroits où la population jette ses propres déchets sont, au vu des résultats un coin de la parcelle pour 16 % et dans un trou pour 4 % de l'ensemble de ménages. La Cellule Potopoto jette plus de DSM dans les caniveaux avec 85% de tous les lieux de stockage.

La majorité de la population ne procède pas au tri des déchets solides ménagers avant de les mettre dans la poubelle.

L'essentiel de ménages, soit 66,1 % ont des poubelles dehors, près de la maison. Les dépotoirs publics sont rares car en moyenne 79 % de la population

ne reconnaissent pas leur existence. Ce chiffre est supérieur à 81 % dans toutes les Cellules. Dans le meilleur des cas, il s'agit des simples futs dans lesquels les ménages déposent gratuitement leurs déchets. 77% de ménages de Bagira n'utilisent pas de dépotoirs publics car ils n'existent pas et 5,5% seulement de ménages sont situés à moins de 10 mètres d'une sorte de dépotoir composé des futs déposés dans certains coins des Cellules par quelques privés.

Plus de la moitié de déchets solides ménagers sont déversés dans des champs cultivés et dispersés entre les habitations. Aucune Cellule n'est épargnée.

La décharge de la poubelle est réservée aux enfants et aux mamans, rarement aux papas qui gèrent leurs familles et la propreté générale des ménages et de leurs parcelles.

Il n'existe pas de service de ramassage dans toutes les Cellules, comme le reconnaissent 91% des ménages. Très peu de ménages paient occasionnellement certains individus pour le ramassage et l'évacuation nocturne de leurs déchets vers les rivières et les canalisations des eaux pluvieuses

En ce qui concerne les modes de traitement définitif, l'incinération ou la mise à feu est le traitement final le plus utilisé dans l'ensemble de ménages et de Cellules. 59 % de ménages privilégient ce mode de traitement, plus simple et peu coûteux, surtout en saison sèche.

Ces déchets proviennent des activités domestiques pratiquées dans les divers ménages. Elles sont issues des eaux de la lessive, de la vaisselle, des toilettes ou latrines et des eaux de pluie s'écoulant sur la toiture. Les sources les plus fréquentes sont les eaux de la lessive, de la vaisselle et des toilettes. Celles des pluies occupent, dans l'ensemble, des faibles proportions.

Les latrines existent dans l'ensemble des ménages.

D'une manière générale, l'état des caniveaux et des égouts n'est pas bon dans les Cellules où ils sont aménagés car 59,8 % des caniveaux et des égouts se trouvent dans une mauvaise situation ou une situation passable, 64,3 % de la population du Quartier Nyakavogo n'ont pas d'information sur la gestion des déchets

Le canal d'information des ménages sur les déchets est composé des mass media et des écoles ; 71,5% de ménages de Bagira définissent les déchets comme étant des saletés ou ordures diverses.

Les populations sont bien informées sur les dangers que représentent les déchets sur la santé humaine. En effet, 99,2% des ménages le reconnaissent.

Comme les services de ramassage des déchets n'existent, les populations se débrouillent pour les gérer elles-mêmes, sans toujours y parvenir car les déchets sont toujours visibles et permanents aux mêmes endroits situés généralement aux bords des routes et, dans la plupart des cas le long des caniveaux.

Les ménages ont proposé l'assistance des ONG locaux mais il n'en existe aucun qui s'occupe des déchets. C'est pourquoi ils ont émis des propositions à l'Etat congolais pour une meilleure gestion

L'application de la législation en matière de gestion des déchets, la création d'un service de ramassage des déchets sont les principales propositions des ménages. Elles représentent 85,7% des propositions totales dans la Quartier Nyakavogo et 67,5% .

La majorité de ménages acceptent de payer une certaine somme d'argent pour assurer l'évacuation de leurs déchets. Cette tranche compte 72 % de l'ensemble de ménages, un quart de ménages n'est pas disposé à payer quoique ce soit. Toutefois les autres ménages acceptent de payer mensuellement car la moitié de ménages est disposée à payer un montant variant entre 500 et 1000 Fc.

En RDC, les études sur les pratiques des ménages sont rares et peu fouillées. Toutefois à Bagira, le tri à la source existe mais n'est pas de mise et la réutilisation domestique est rare sauf l'épandage dans les champs, l'enfouissement et l'incinération.

Dans les cellules de Fariala I et II, de nombreuses ménages enfouissent ou brûlent leurs détritux difficiles à comptabiliser

L'analyse des données fournies par les ménages met en évidence la forte proportion des déchets biodégradables (près de 65 %).

Cette importante part de déchets biodégradables indique des possibilités de valorisation (cas de compostage) favorable à l'agriculture dans le territoire rural de Kabare avoisinant les Quartiers Lumumba et Nyakavogo.

Les déchets ménagers créent plusieurs problèmes à l'environnement et constituent une source potentielle de microbes pathogènes susceptibles d'affecter les humains. Les maladies bactériennes les plus répandues sont la fièvre typhoïde devenue endémique, la dysenterie et le choléra qui a causé des morts par manque d'eau pendant le mois de Juillet 2017.

L'analyse spatiale des dépotoirs a montré des dépôts pirates de dimension et de composition variables jonchent les bordures des caniveaux, dans les Avenues et même dans les canalisations jouxtant les routes ou les pistes des gros carrelages en béton armé, spécialement aménagés pour les piétons.

Globalement, la concentration des dépotoirs pirates est maximale dans une étendue calculée de 1,2 Km². Dans cette partie, on a surtout l'Est de Potopoto.

L'Indice du Voisinage le Plus Proche, l'IVPP, de 17 est fort élevé : dans un rayon de 300 m seulement du Centre qui est la Place communale, le nombre des dépotoirs pirates est très élevé. Plus on s'éloigne de la Place communale vers la périphérie, la concentration de dépotoirs diminue car l'IVPP diminue également passant de 7 à 2 dépotoirs voisins les plus proches.

Les divers déchets produits dans les ménages et dans les marchés officiels central et de Kunda ainsi que les marchés dits pirates de quartier C, Laic, Nyaki sont acheminés à pied et dans des sacs jusqu'aux collecteurs secondaires et/ ou principaux des eaux pluvieuses. Le Quartier Nyakavogo possède quatre collecteurs principaux dont l'un situé aux alentours du Lycée Nyakavogo est complètement détruit et, en grande partie, enseveli sous la boue apportée et accumulée lors des averses. Toutes ces canalisations déposent les DSM directement dans la rivière Nyamuhinga.

Présentation du modèle Mimi pour la gestion des déchets dans les QLN

1. Les faiblesses des modèles utilisés actuellement

1.1. Le modèle moderne

L'un des modèles utilisés pour la gestion des déchets est celui qui concerne les Pays industrialisés qui donnent priorité à la gestion moderne de type industriel financé par les gouvernements de ces nations. Suite à la pression des mouvements écologiques et des sociétés de protection de l'environnement qui ont pignon sur rue dans ces pays, les Etats mobilisent d'importants moyens techniques financiers et financiers. L'organisation de la collecte, du transport et du traitement des déchets est assurée.

Cette forme de gestion, on le conçoit, ne peut pas être d'application à grande échelle dans nos pays en général et surtout en RD Congo qui a de nombreux défis à relever dans le domaine de son développement et compte tenu des insuffisances dans la gestion des déchets telles que relevées ci-dessus.

1.2. Le modèle mixte

Un autre modèle décrit par Tini consiste à combiner les efforts d'une gestion de type moderne et l'autre de type traditionnel, plus informel mais parfois efficace.

Ce modèle est confronté souvent au manque d'une réelle volonté politique comme l'a démontré Tini à travers sa thèse sur la gestion des DSM dans la ville de Niamey au Niger.

D'autre part, les résistances de la population, peu sensibilisée et contrainte de payer des amendes selon le principe du pollueur- payeur ont été enregistrées.

3. Le modèle informel

Un troisième modèle, très répandu dans les villes de la RD Congo et actuellement d'application dans le quartier Nyakavogo est un non modèle car il est laissé aux ménages qui doivent se débrouiller avec leurs déchets. Tout ce article a exposé ses insuffisances.

Description et explication du modèle Mimi

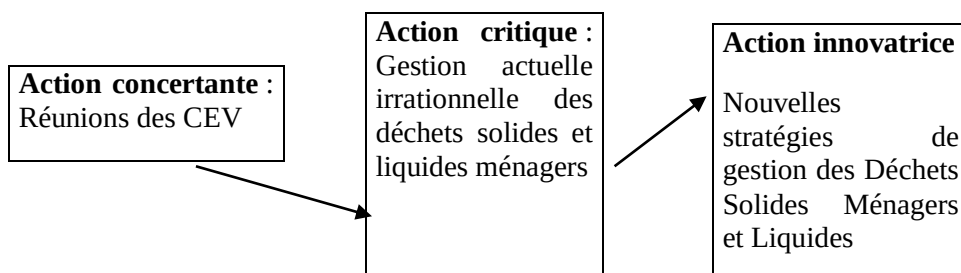
Mimi est une abréviation qui reprend les deux premières syllabes des noms de l'auteur de cet article, à savoir **Mitima Misuka**.

C'est un modèle informel structuré différent des trois autres qui existent actuellement.

Il consiste à appliquer la théorie de la dialectique fonctionnement- changement dans une structure qui n'appartient ni à l'Etat ni aux privés mais plutôt à une catégorie de la population productrice des déchets et motivée pour assainir son milieu qui est en même temps son cadre de vie. Cette structure permanente est représentée par les Communautés Ecclésiales Vivantes ou CEV dont l'une des missions est la création et le maintien d'un environnement sain, favorisant la santé des ménages.

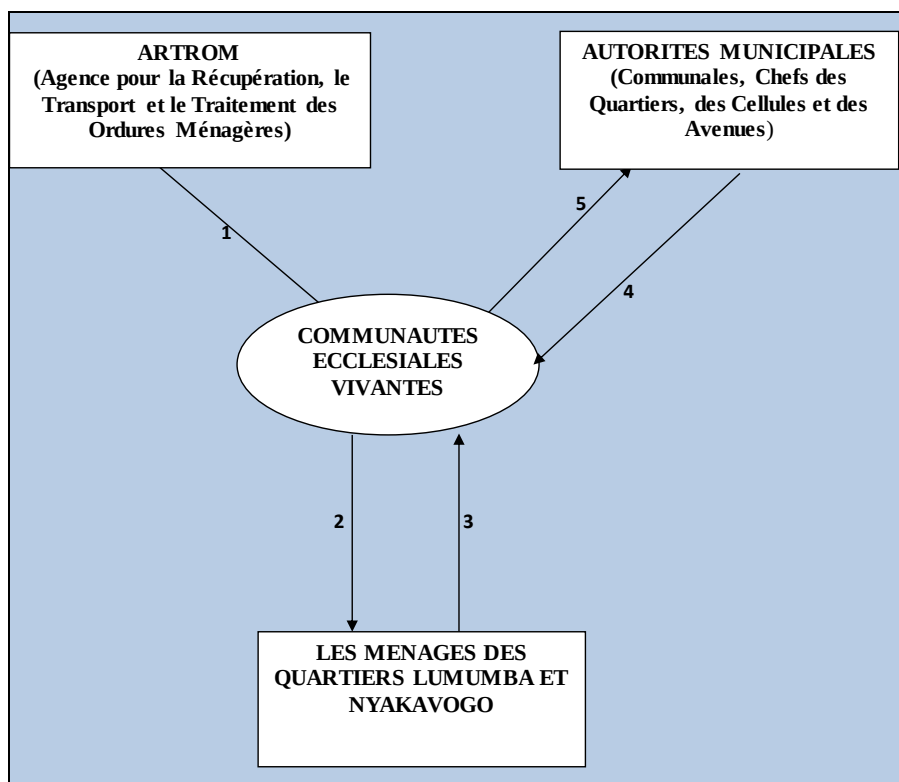
Les CEV sont cet élément innovateur et bivalent car elle est intégrée à la communauté de Bagira et y jouit d'une grande estime. Dans leur structure de fonctionnement les chrétiens qui font partie des CEV sont issus des communautés locales ayant des occasions de concertation hebdomadaire régulière. Ils peuvent initier des actions innovatrices en matière de gestion des déchets solides et liquides ménagers et, donc, être une nouvelle force d'impulsion d'assainissement du Quartier Nyakavogo.

Le schéma suivant résume les trois actions de cette théorie en relation avec la gestion des déchets dans le Quartier Nyakavogo



Le modèle de gestion Mimi est composé de trois éléments essentiels dans lesquels la force d'impulsion est la CEV. Les eaux usées de gestion plus complexe ne sont pas concernées par notre modèle.

Ce nouveau modèle **Mimi** pour la gestion des DSM se présente de la manière



suivante :

Figure : LE MODELE MIMI DE LA GESTION DES DECHETS

Explication des divers éléments du modèle Mimi.

L'acteur central est l'ensemble des CEV dispersées dans Nyakavogo. Loin d'être autonome, il est en relation avec trois autres acteurs importants, intervenant dans la production, la récupération, le transport, le traitement final et la mise en application des lois sur les DECHETS.

Les CEV récupèrent les Déchets auprès des ménages (2) qui les ont produits, moyennant une taxe modique car 80 % d'entre- eux ont accepté de la payer (3). Elles les acheminent vers les camions de L'ARTROM (1), cette Agence chargée de les récupérer et de les acheminer vers la station de Nyaciduduma dont le terrain est suffisamment vaste pour leur stockage. Les agents de l'ARTROM

sont recrutés en priorité dans les CEV. L'ARTROM est l'instrument juridique des CEV.

Les CEV transmettront les rapports d'activités aux autorités municipales (5) chargées de les accompagner principalement par l'application des lois en la matière (4)

V.3. Application du modèle Mimi dans les Quartier Nyakavogo

Chaque CEV n'est pas autonome en ce qui concerne la gestion des déchets solides ménagers.

Toutes les CEV utiliseront l'ARTROM comme instrument juridique qui, comme le suggère l'abréviation, est une Agence dont la mission est triple : ramasser ou récupérer auprès des ménages les Déchets, les transporter par voie routière et les traiter sommairement avant de les réutiliser principalement sur le plan agricole étant donné que, Nyakavogo est bordée par deux terroirs agricoles en plus du lac Kivu d'un autre côté.

Les camions de l'ARTROM récupéreront des sacs de déchets préalablement triés dans les ménages qui payeront la taxe mensuelle ad hoc après s'être abonné comme client bénéficiaire des services de l'Agence¹.

Onze points d'entreposage et de ramassage sont soigneusement identifiés suivant cet itinéraire :

1. Rond-point AKA dans l'Avenue Maendeleo
2. Les hauts des Escaliers dits 109².
3. Le carrefour du Camp Manda
4. Le Rond-point marché Kunda
5. Le voisinage du centre de Santé Nyamuhinga près de la salle du Royaume des témoins de Jéhovah.
6. Le marché pirate Kafundwe
7. Derrière le Commissariat de la police nationale congolaise
8. Le Rond-point Kumakuku.
9. Le voisinage de Complexe Scolaire la Lune.
10. Le marché central de Bagira
11. Le Rond-point de l'Institut de Bagira.

Les caractéristiques communes de tous ces points sont leur accessibilité car situés tous au bord de la route et leur répartition spatiale sur l'ensemble de ménages.

¹ Voir le modèle de la fiche d'abonnement proposée en annexe.

² Ce sont des escaliers qui comptent 109 marches d'où cette appellation.

Pour faciliter le tri, dans un premier temps, un tri manuel à domicile est effectué. Chaque ménage sépare ses propres déchets en deux catégories :

- les déchets biodégradables seront déposés dans un sac de couleur blanche
- les autres déchets non biodégradables seront déposés dans des sachets ou des sacs de n'importe quelle autre couleur.

Après cette première étape de ramassage, les camions de l' ARTROM transportent et déchargent ces déchets dans le terrain de l'ancienne station d'épuration située à Nyaciduduma, à quelques mètres du pont de la rivière Nyamuhinga.

Les techniques de compostage décrites dans les chapitres précédents seront mises en œuvre en vue de produire des engrais qui seront vendus aux agriculteurs du territoire de Kabare et des quartiers à caractère rural prononcé de la commune de Bagira : Chahi, Mulambula, Chikonyi, Kanoshe, Mulwa , Ciriri , Kasha-Buholo et Cikera.

Le reste de déchets non biodégradables seront acheminés vers des dépotoirs plus ou moins officiels situés dans le voisinage de l'usine de production des eaux minérales Hongo, située à environs deux à trois kilomètres de la Place communale

CONCLUSION

Eu égard à tous ces résultats et aux insuffisances des types de gestion pratiqués actuellement dans le monde, nous avons créé un nouveau modèle de gestion des Déchets. C'est le modèle Mimi centré sur une structure intégrée à la communauté et génératrice des déchets. Cette structure composée des Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV), utilisera un instrument juridique, l'ARTROM, pour concrétiser ses actions dans Nyakavogo.

Les résultats du X₂ concernant les rapports entre les CEV et la gestion des déchets se résument dans ce tableau :

	Variables analysées	Valeur du test	ddl	α	> 0,05 ?
1	Les CEV et l'utilisation d'une poubelle	1,350	1	0,0245	Non
2	Les CEV gèrent les DSM dans les Cellules des QLN	12	10	0,0280	Non

3	Les CEV gèrent les DSM dans les divers Quartiers	2,97	2	0,0226	Non
4	Les CEV et la connaissance des dangers des DSM	1,746	2	0,0418	Non

Ils confirment notre hypothèse selon laquelle une meilleure gestion des déchets solides ménagers dans le quartier Nyakavogo repose sur la mobilisation des actions gérées par une structure locale, intégrée dans la communauté. C'est pourquoi nous avons proposé un projet de gestion des DSM basé sur le modèle Mimi.

BIBLIOGRAPHIE

1. **ANONYME. (2004).** Guide des déchets ménagers. sl., 98p
2. **ANONYME. (2007).** Bukavu, une ville sans dépotoir public. Bukavu, RD Congo, 3 p
3. **ANONYME. (2010).** Manuel de gestion de l'environnement. 4^e édition, Nouveau-Brunswick, 120p
4. **ANONYME. (2016).** Rapport annuel de la Division provinciale de la Statistique du Sud-Kivu. Bukavu, 86p
5. **ANONYME.** Rapport annuel de la commune de Bagira 2016. Bukavu, 80 p
6. **ANONYME. ().** Guide des déchets ménagers. Que trier et comment ? 124 p
7. **BAYUBASIRE B. (1995).** L'évacuation des ordures, une stratégie dans l'assainissement de la ville de BUKAVU, Inédit, ISDR/BUKAVU, 53 p.
8. **BERGERON. F. (2008).** Analyse des systèmes de gestion des déchets par l'étude du mécanisme de répartition des déchets. (sl) 98 p
9. **BIREMBANO B. (2012).** Inondations et sédimentation dans les basses terres du littoral du lac Kivu : Cas du Bassin versant de la Tshula. DEA, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 148p
10. **BISIMWA D.K., Ail. (2010).** Contribution à la gestion et à l'exploration des voies de valorisation des déchets ménagers dans la ville de Bukavu, Sud-Kivu/RD Congo. Bukavu, 16p
11. **BISUDI B. (2011).** Evacuation des eaux pluviales en système séparatif par caniveaux superficiels. Cas du versant droit de la rivière Mbinza dans sa limite comprise entre la ligne de crête et la route de Matadi au quartier Mbinza Pigeon et conception d'un bassin de retenue. Institut national du bâtiment et des travaux publics de Kinshasa, 92 p
12. **DAMIEN A. (2004).** Guide de traitement des déchets, 3^e édition, Dunod, Paris. 430p
13. **MULALISI B.H. (2016).** Problématique de la gestion des déchets ménagers dans la ville de Bukavu/DR Congo : Cas spécifique du quartier Panzi en commune d'Ibanda in International Journal of Innovation and Scientific Research, ISEAV/Walungu, Bukavu, RD Congo, 20 p
14. **MUSHAGALUSA M. (2008).** Les déchets des emballages en plastique sur les rues de Bukavu dans une approche explicative, Inédit, Mémoire, ISDR/BUKAVU, 62 p.

15. **MUZALIWA G.(2007).** Problématique de l'évacuation des ordures ménagères dans la commune de Bagira, cas du quartier LUMUMBA, Inédit, ISDR/ BUKAVU, 58p.
16. **NGAHANE. E. L., All. ().** Analyse comparative des résultats de caractérisation d'ordures ménagères : cas des communes de Bembéréké (Bénin), Kinama (Burundi), Gombe et Kimbanseke (RDC) in Revue DECHETS Science et Technique, 12 p
17. **NGAMBI J.R. (2015).** Déchets solides ménagers de la ville de Yaoundé (Cameroun) : de la gestion linéaire vers une économie circulaire. Géographie. Université du Maine,
18. **SAFARI D., All. (2012).** Ville de Bukavu transformée en poubelle publique. CICD, Bukavu, 12p
19. **TINI A. (2003).** La gestion des déchets solides ménagers à Niamey au Niger : Essai pour une stratégie de gestion durable, INSA, Lyon, France, 310 p
20. **VANNIER T. (2001).** Environnement et développement urbain : l'assainissement et la gestion des ordures ménagères dans la ville de Thiès (Sénégal), mémoire de stage, Enda, tiers Monde RUP, Université Louis Pasteur de Strasbourg, Ecole et observatoire des sciences de la terre, Dakar, 125 p.
21. **MITIMA M. D. (1981).** Les égouts dans la ville de Bukavu : commune de Bagira, Travail de Fin de Cycle de Graduat, ISP/Bukavu, 88 p

GESTION DE LA SECURITE DANS LES ECOLES DU SUD KIVU : CAS DES ECOLES DE LA VILLE DE BUKAVU

Dr MITIMA MISUKA Donat

Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira,RDC

mitimamisuka@gmail.com

Prof Dr NZIBONERA BAYONGWA Désiré

Institut Supérieur des Finances et de Commerce de RDC.

nzibade2@gmail.com

RESUME

L'insécurité dans les milieux scolaires est devenue un problème planétaire car la plus grande partie des écoles en souffre à tous les niveaux.

Les Pays en voie de développement, confrontés à de nombreux défis semblent négliger cet aspect qui risque de mettre en péril leur avenir.

La présente étude essaie d'analyser, d'expliquer et de donner des recommandations raisonnables pour contribuer à la réduction de l'insécurité dans les écoles du Sud Kivu, en l'occurrence celles de la ville de Bukavu.

Cette étude montre que l'insécurité dans les écoles de Bukavu revêt un double aspect :

Elle est d'abord externe avec des variables incontrôlables tels que les vols nocturnes pour 75% des cas d'insécurité, le kidnapping, les attaques, les accidents routiers, un environnement périscolaire inadéquat...

Elle est ensuite interne, due aux actes entre apprenants eux-mêmes, entre parents et éducateurs...

Compte tenu de nombreuses insuffisances en matière sécuritaire enregistrées dans les écoles de la ville, les auteurs proposent la création d'une Agence des gardes scolaires, autonome privée et spécialisée.

Mots-clé : Sécurité, école, agence de gardes scolaires

Classification jel I 20

ABSTRACT

Insecurity in schools has become a global problem as most schools suffer at all levels.

Developing countries, faced with many challenges, seem to neglect this aspect, which risks jeopardizing their future.

This study attempts to analyze, explain and make reasonable recommendations to help reduce insecurity in schools in South Kivu, namely those in the city of Bukavu.

This study shows that insecurity in Bukavu schools has two aspects:

It is initially external with uncontrollable variables such as night flights for 75% of insecurity cases, kidnapping, attacks, road accidents, an inadequate extracurricular environment ...

It is then internal, due to acts between learners themselves, between parents and educators ...

Given the numerous failures in the security sector recorded in the schools of the city, the authors propose the creation of a school guard agency, autonomous private and specialized.

Keywords: Security, school, school guard agency,

L'insécurité dans les milieux scolaires est devenue un problème planétaire car la plus grande partie des écoles en souffre à tous les niveaux.

Les Pays en voie de développement, confrontés à de nombreux défis semblent négliger cet aspect qui risque de mettre en péril leur avenir.

La présente étude essaie d'analyser, d'expliquer et de donner des recommandations raisonnables pour contribuer à la réduction de l'insécurité dans les écoles du Sud Kivu, en l'occurrence celles de la ville de Bukavu.

Cette étude montre que l'insécurité dans les écoles de Bukavu revêt un double aspect :

Elle est d'abord externe avec des variables incontrôlables tels que les vols nocturnes pour 75% des cas d'insécurité, le kidnapping, les attaques, les accidents routiers, un environnement périscolaire inadéquat...

Elle est ensuite interne, due aux actes entre apprenants eux-mêmes, entre parents et éducateurs...

Compte tenu de nombreuses insuffisances en matière de la sécuritaire enregistrées dans les écoles de la ville, les auteurs proposent la création d'une

Agence des gardes scolaires, autonome privée et spécialisée.

Key words: security, school, agency school's guards

INTRODUCTION

Le monde contemporain subit des mutations rapides et multiformes dans pratiquement tous les secteurs de la vie politique, sociale, économique ou culturelle des nations. Les effets positifs et négatifs de la mondialisation sont ressentis à de degrés divers même dans les coins les plus reculés de notre planète.

Dans le domaine politique, par exemple, les media rapportent régulièrement des cas de violences inouïes et des actes sadiques commis lors de conflits ou même en période de paix par des individus dont les motivations ne sont pas bien connues.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, en France, un groupe de presse dénommé *Charly Hebdo* avait été sauvagement attaqué en pleine ville de Paris.

Ce cas, loin d'être isolé, se répète partout dans le monde et affecte même les milieux scolaires.

Des faits liés à la violence et à l'insécurité scolaires sont si alarmants que dans de nombreux pays, de mesures sont prises et de nouvelles lois sont promulguées en vue de les éradiquer.

Le présent article a comme but l'étude de ce phénomène dans la province du Sud Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo en général et dans la ville de Bukavu en particulier. En effet, des nombreux cas d'insécurité ont été rapportés par les media locaux. C'est ainsi que le Lycée Mère Armanda de Murhesa en Territoire voisin de Kabare avait connu des attaques nocturnes des voleurs à mains armées qui furent accompagnées de violences. A l'occasion de la commémoration de la Journée de l'enfant africain du Samedi 16 Juin 2018, *Radio Maendeleo*, au cours du Bulletin d'information de 18 Heures, avait rapporté que les violences sexuelles et le kidnapping dans les établissements scolaires de la ville de Bukavu sont courants malgré la présence, dans la plupart des cas, des vigiles nocturnes. Des attaques nocturnes sporadiques suivies des vols et du vandalisme sont monnaie courante dans cette ville où le taux de chômage est élevé.

METHODOLOGIE ET HYPOTHESES

Des questionnaires adressés aux élèves du Primaire et du Secondaire, aux parents, aux enseignants, aux vigiles des écoles, au personnel de la Direction scolaire ainsi qu'aux personnes vivant dans le voisinage immédiat des écoles ciblées ont été largement utilisés pour recueillir les informations nécessaires¹.

Le tableau N° 1 synthétise le contenu des questions adressées à chaque catégorie des enquêtés.

N°	Catégorie des enquêtés	Nombre de Questions	Contenu général
1	Les élèves	25	Identification, Cas d'insécurité, Origine de ces cas
2	Les enseignants	14	Identification, cas et causes de l'insécurité, leur gestion, les recommandations et avis sur la création d'une Agence de gardes scolaires.

¹ Ces questionnaires ciblés se trouvent en annexe

3	Les parents d'élèves	13	Identification, Identification, cas et causes de l'insécurité, cas d'enfants victimes de l'insécurité, les propositions de résolution et avis sur la création d'une Agence de gardes scolaires
4	Les voisins de l'école	17	Identification, cas et causes de l'insécurité, le kidnapping particulier, les recommandations à la Direction
5	Le personnel de la Direction	25	Identification, cas et causes de l'insécurité, le Chargé de la sécurité, les propositions et partenariat avec une Agence scolaire
6	Les Sentinelles	13	Identification, cas et causes de l'insécurité, Réactions, moyens de défense utilisés, Difficultés et propositions

Le choix des écoles a été fait en fonction de critères tels que la localisation dans les trois communes de Bukavu, le type de réseau d'enseignement auquel appartient l'école, l'ampleur de l'insécurité liée au site d'implantation de l'établissement scolaire, etc...

Le tableau N° 2 reprend ces écoles et les critères qui ont contribué à leur choix.

N°	Nom	de	Effectifs	Réseau	Particularités
----	-----	----	-----------	--------	----------------

	l'établissement scolaire/Commune	F	G		
1	EP NYAMUGO/Kadutu	219	238	Catholique	Proximité d'une route très fréquentée, de la plus grand marché de la ville, des débits de boissons et des salles de projection des films...
2	CS LUNE/Bagira	458	422	Privée agréée	Il héberge quatre établissements sur un espace réduit. Ils sont séparés par une servitude fortement fréquentée
3	Lycée Mère Armanda/Kabare	171	154	Catholique	Isolé, il subit des attaques par des voleurs armés.
4	EP BOBOZO/Bagira	273	261	Catholique	Proximité d'un camp des FARDC, d'une route nationale et des marchés pirates.
5	Institut BAHATI/Kadutu	399	456	Catholique	Situation au carrefour d'une route très fréquentée
6	CS LAPEREAUX/Ibanda	211	198	Privée agréée	Proximité du Rwanda et d'une route fréquentée dans un quartier surpeuplé.
		1731	1729		

En ce qui concerne l'échantillonnage, nous avons utilisé la taille des échantillons probabilistes d'un degré de précision de 5% et un degré de confiance de 95%. Au minimum, nous avons considéré 30 unités dans chaque établissement scolaire, toutes catégories confondues. (DEPELTEAU, 2005).

Les données encodées ont été saisies et traitées à l'aide du logiciel SPSS. Les divers résultats sont présentés sous forme de graphiques et de tableaux accompagnés de commentaires explicatifs.

Les **objectifs** visés dans cette étude sont :

- L'*objectif global* qui est de constituer une base de données fiable pour orienter les stratégies de la lutte contre l'insécurité dans les écoles de la Province du Sud Kivu.
- Parmi les *objectifs spécifiques* nous citerons entre autres les éléments suivants :
 - . Constituer une documentation fouillée sur les facteurs de l'insécurité dans les écoles.
 - . Faire une analyse objective sur les causes et les conséquences de l'insécurité dans les écoles.
 - . Etablir les niveaux de responsabilités de l'insécurité dans les écoles
 - . Identifier les forces et les faiblesses du leadership scolaire et la gouvernance locale en matière de protection.
 - . Socialiser les résultats de l'enquête avec les parties prenantes sur a base du rapport d'enquête.
 - . Proposer des pistes de solutions et des mécanismes de la sauvegarde de la sécurité dans les écoles.

Nos **questions de recherche** étaient :

- Quelles sont les causes de l'insécurité enregistrée dans les différentes écoles de la ville de Bukavu ?
- Comment résoudre les problèmes causés par cette insécurité ?

Les **hypothèses** de recherche étaient formulées de la manière suivante :

- L'insécurité dans les milieux scolaires de la ville de Bukavu serait causée par l'insuffisance des sentinelles, de surcroît ni formées et ni équipées en matière de sécurité scolaire
- La résolution des problèmes sécuritaires dans nos écoles passerait par la création d'une Agence de gardes scolaires

Nous avons vérifié ces deux hypothèses par le test statistique du chi-deux sous SPSS.

RESULTATS ET DISCUSSIONS

1. IDENTIFICATION DES ENQUETES

A. La **répartition des effectifs** dans les écoles ciblées

Dans toutes les écoles les hommes sont plus nombreux que les femmes, toutes catégories confondues. Même les élèves de sexe masculin dominant. L'impact sur des cas de vandalisme est fort probable.

La figure N° 1 ci-dessous indique que le Lycée Mère Armanda et l'EP Bobozo possèdent le plus grand nombre d'effectifs. Ces deux écoles sont gérées par l'Eglise catholique.

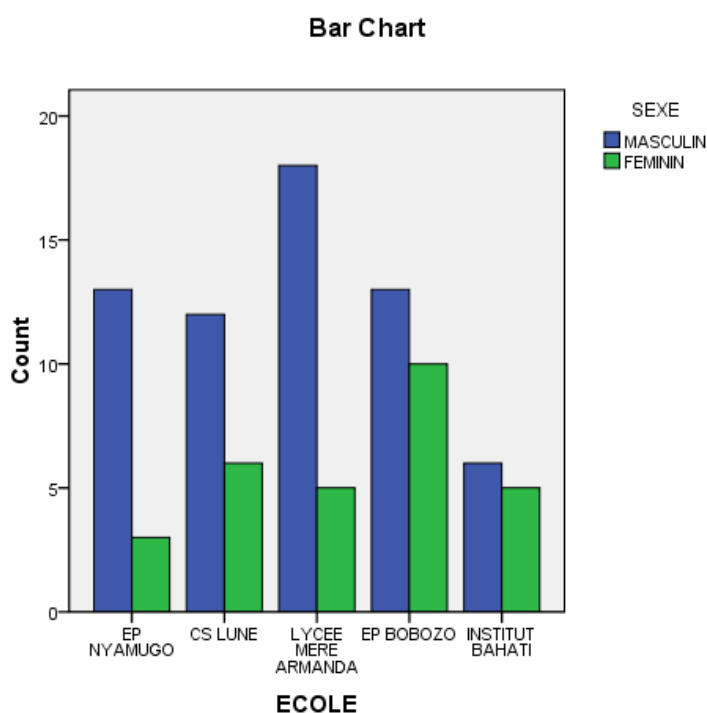


Figure 1: Répartition par sexe des enquêtés

B. En ce qui concerne le **niveau d'études** des personnes ayant fait l'objet des enquêtes, les résultats suivants ont été enregistrés

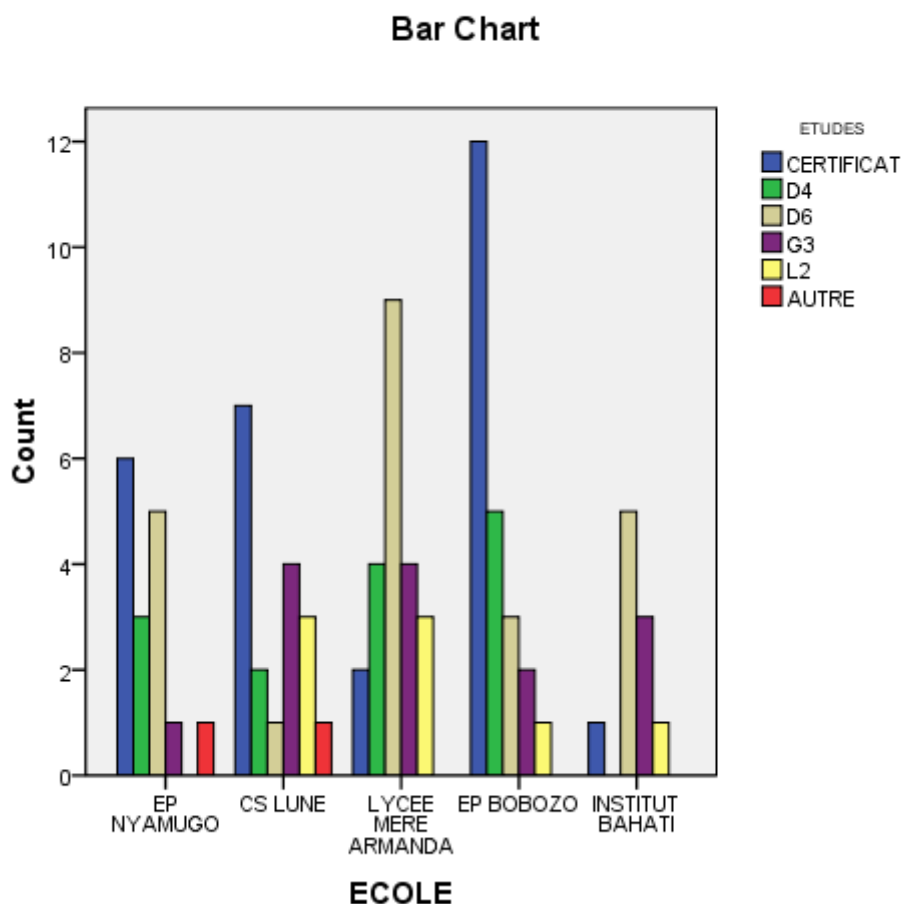


Figure 2: Le niveau d'étude des enquêtés

Les élèves en possession du Certificat ou moins et du Secondaire sont les plus nombreux car ils sont davantage concernés par l'insécurité dans les milieux scolaires. Ce sont eux qui en sont les victimes privilégiées.

C. En ce qui concerne **l'âge**, les résultats suivants ont été enregistrés :

AGE		
N	Valid	91

	Missing	0
Mean		38,98
Minimum		9
Maximum		77

L'âge minimal est de 9 ans correspondant à un élève du Primaire alors que l'âge maximal est de 77 ans, celui d'une Sentinelle. L'âge moyen est de 39 ans. Dans les détails, les enquêtés âgés de 14 ans, 18 ans, 30 ans et 56 ans constituent 25 % des effectifs, soit respectivement 5,5 % pour chaque tranche d'âge.

- D. Les valeurs de la tendance centrale et de la dispersion en rapport avec **l'ancienneté dans la fonction et le nombre d'années dans le voisinage** sont reprises dans le tableau N° 3 ci-dessous :

		ANCIENNETE	ANN_VOISIN
N	Valid	43	17
Mean		15,07	12,12
Median		9,00	6,00
Mode		3 ^a	6
Minimum		1	2
Maximum		46	33

Les moyennes de l’ancienneté dans la fonction et la durée de l’installation dans le voisinage proche de l’établissement scolaire sont respectivement de 15 et 12 ans. Ainsi les renseignements qui seront fournis sur l’insécurité dans les écoles sont fiables car donnés par des personnes qui vivent les réalités quotidiennes des apprenants.

Analyse des résultats par catégories des enquêtés

A. Les **élèves**

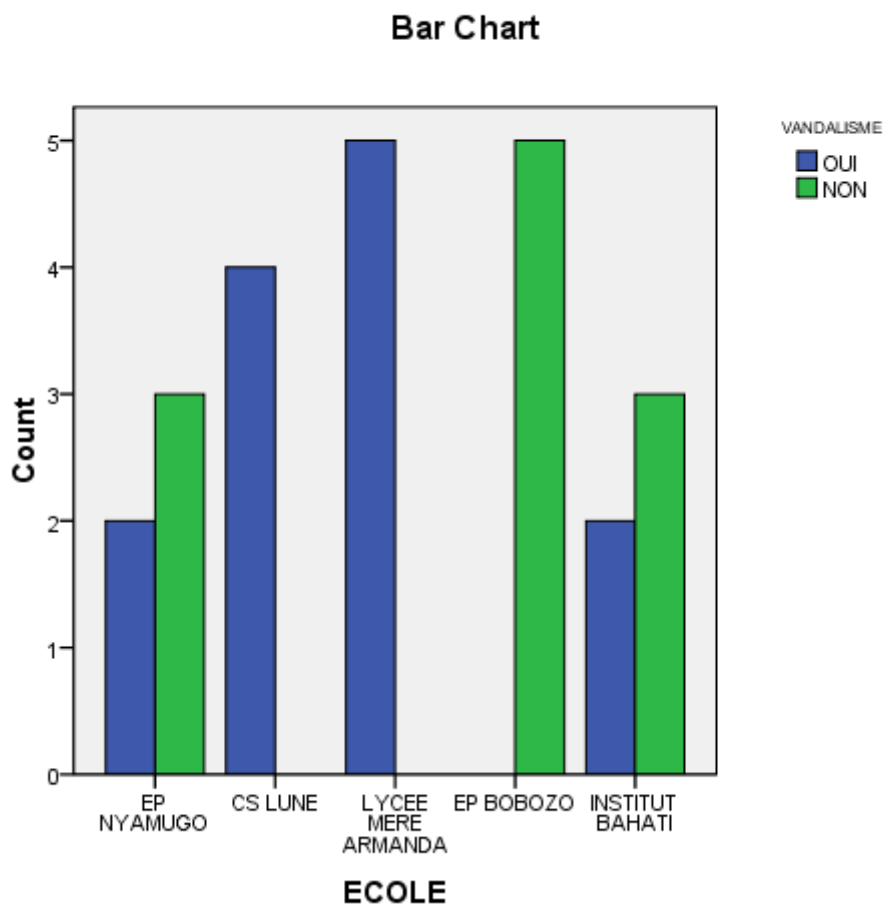
- Question 1 : *Existe-t-il des cas de vandalisme dans l’école que vous fréquentez ?*

FONCTION * VANDALISME Crosstabulation

		VANDALISME		Total
		OUI	NON	
FONCTION	ELEVE Count	13	11	24
	% within FONCTION	54,2%	45,8%	100,0%
	% within VANDALISME	100,0%	100,0%	100,0%
	% of Total	54,2%	45,8%	100,0%

Le vandalisme est un problème réel dans les écoles de la ville de Bukavu et environs car 54,2% des élèves reconnaissent son existence.

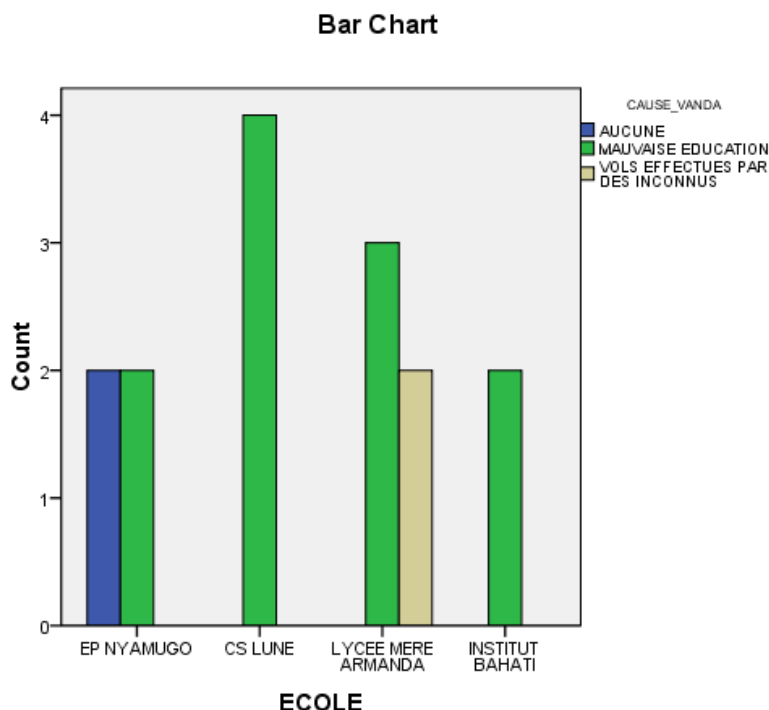
En ce qui concerne chaque école, les résultats se présentent dans le graphique ci-dessous



Ces cas de vandalisme semblent être plus courants dans les écoles secondaires (CS LUNE et LYCEE MERE ARMANDA) par rapport aux écoles primaires.

L'EP Bobozo, par exemple, n'a rapporté aucun cas de vandalisme contrairement à l'EP Nyamugo.

Question 2 : *Quelles sont les causes du vandalisme dans ton école ?*



Les indications du graphique ci-dessus montrent que la cause principale du vandalisme dans les écoles de Bukavu est la mauvaise éducation des élèves vandales. Serait-elle liée à un mauvais recrutement des élèves ?, aux insuffisances de la discipline ou au manque de clôture à l'école ? Dans certains cas, le vandalisme est le fait des individus venus de l'extérieur¹. Dans le Lycée Armand, ce sont surtout des voleurs inconnus qui sont à la base du vandalisme.

- Question 3 : Les élèves filles dans ton école sont-elles harcelées ?

HARC_FILLES

	Fréquence	Percent	Valide Percent	Cumulative Percent
--	-----------	---------	----------------	--------------------

¹ Quelques cas de vandalisme à l'EP NYAMUGO ont été imputés aux enfants des rues communément appelés "maibobo", d'autres aux voleurs agissant nuitamment.

Valide	OUI	3	3,3	12,0	12,0
	NON	22	24,2	88,0	100,0
	Total	25	27,5	100,0	

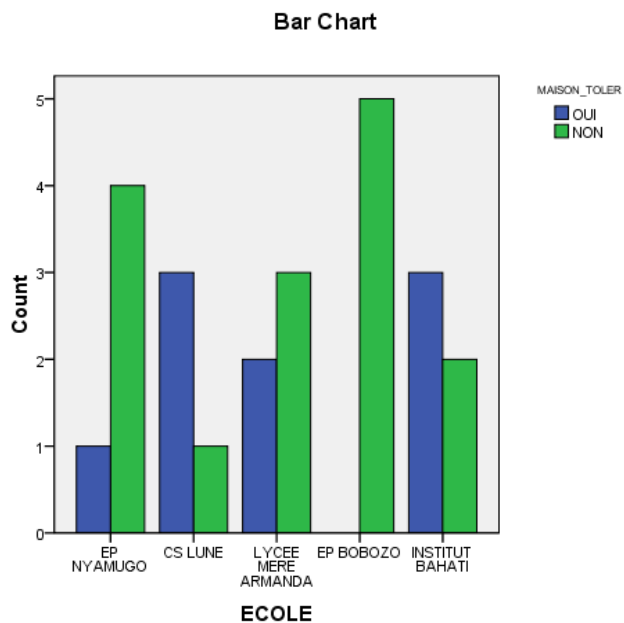
Au vu de ces résultats, il semble que le harcèlement n'est pas un problème majeur de l'insécurité dans nos écoles. En effet, seulement 12% des élèves reconnaissent leur existence. Toutefois, à cause de la délicatesse de ce sujet, certains élèves avaient répondu que des cas graves de harcèlements ne sont pas rapportés.

- Question 4 : *Qui les harcèle ?*

		Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Personne	40,0	40,0
	les garçons	40,0	80,0
	les enseignants	20,0	100,0
	Total	100,0	

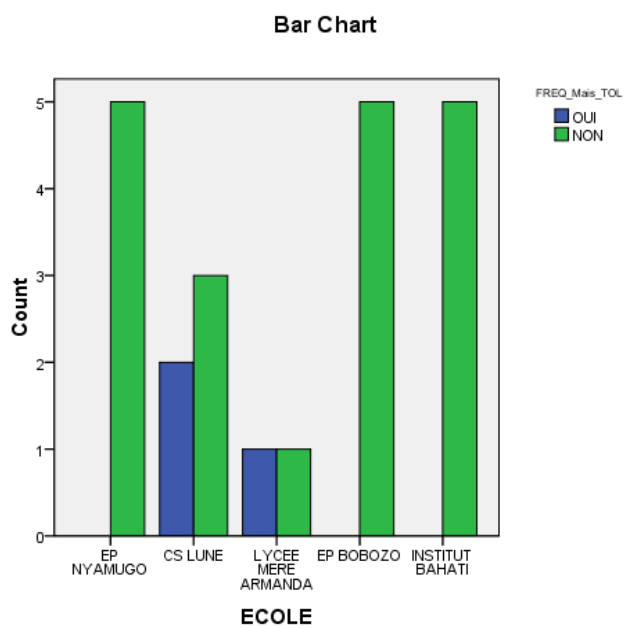
Il semble que les garçons, dans les écoles mixtes, soient les principaux harceleurs de leurs condisciples féminins, soit 40% des cas de harcèlement. Malheureusement, 1/5^e des cas est du fait des enseignants malgré la sévérité de la loi congolaise dans ce cas précis.

- Question 5 : *Existe-t-il des maisons de tolérance dans le voisinage de l'école ?*



- Toutes les écoles sont dans un environnement moral malsain, excepté l'EP Bobozo.

- Question 6 : *Les fréquente-vous ?*



La fréquentation des maisons de tolérance par les élèves est une réalité dans les milieux scolaires de Bukavu et de son hinterland. Ce fait est reconnu par les élèves du CS LUNE et du Lycée Mère Armanda.

- Question 7 : *Vous êtes-vous déjà battu avec l'un de vos camarades à l'école ?*

BATTU_Ecole

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	OUI	3	3,3	14,3	14,3
	NON	18	19,8	85,7	100,0
	Total	21	23,1	100,0	
Missing	System	70	76,9		
Total		91	100,0		

- Question 8 : *Quelle était la raison de cette bataille ?*

		Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	AUCUNE	60,0	60,0
	IL M'A VOLE	20,0	80,0
	NON MENTIONNE	20,0	100,0
	Total	100,0	

Les vols des objets classiques et, dans certains cas de l'argent entre élèves constituent la cause majeure des combats entre élèves. Cette forme d'insécurité scolaire concerne 20 % des cas qui ont fait l'objet de cette enquête.

- Question 9 : *Un enseignant vous a-t-il déjà demandé de lui payer une boisson pour avoir de bonnes notes dans son cours ?*
- Question 10 : *Cas d'insécurité en classe et à l'école*

		Frequency	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	OUI	55	74,3	74,3
	NON	19	25,7	100,0
	Total	74	N100,0	

74% des cas d'insécurité existent dans les classes et dans les écoles de la ville de Bukavu

Question 11: *Cause de l'insécurité*¹

	Valide Percent	Cumulative Percent
maladies dues aux fenêtres cassées ou saletés	5,5	5,5
beaucoup d'accidents	5,5	10,9
existence de beaucoup de buvettes	7,3	18,2
proximité d'une grande route et d'un grand marché (maibobo)	3,6	21,8
manque de clôture entraîne des vols nocturnes	7,3	29,1
conflits entre parents-enseignants et directeur pour non paiement des frais scolaires	5,5	34,5
Aucune	1,8	36,4
Vols	54,5	90,9

¹ Nous avons inclus les raisons données par les autres catégories d'enquêtés à cause de leur similitude

indiscipline + élèves fumeurs et ou buveurs + élèves très âgés	3,6	94,5
manque d'encadrement d la jeunesse	1,8	96,4
gaz lacrymogènes des policiers lors des matches	3,6	100,0
TOTAL	100,0	

61,8% des cas d'insécurité dans les écoles de Bukavu et ses environs sont constitués par des cas de vols. Les autres causes les plus importantes sont le manque de clôture qu'on peut relier aux cas de vols, l'existence de beaucoup de buvettes dans les milieux d'implantation de l'école, les conflits générés entre le personnel de l'école et certains parents en rapport avec l'acquittement des primes scolaires.

Il faut également souligner l'état de certains bâtiments dont les fenêtres sont cassées, le comportement des policiers qui jettent des gaz lacrymogènes vers les écoles lors des manifestations violentes de la population, des élèves fumeurs et ivrognes mais aussi la proximité d'une grande route à l'origine des accidents.

La répartition de ces causes dans les écoles ciblées se présente de la manière suivante :

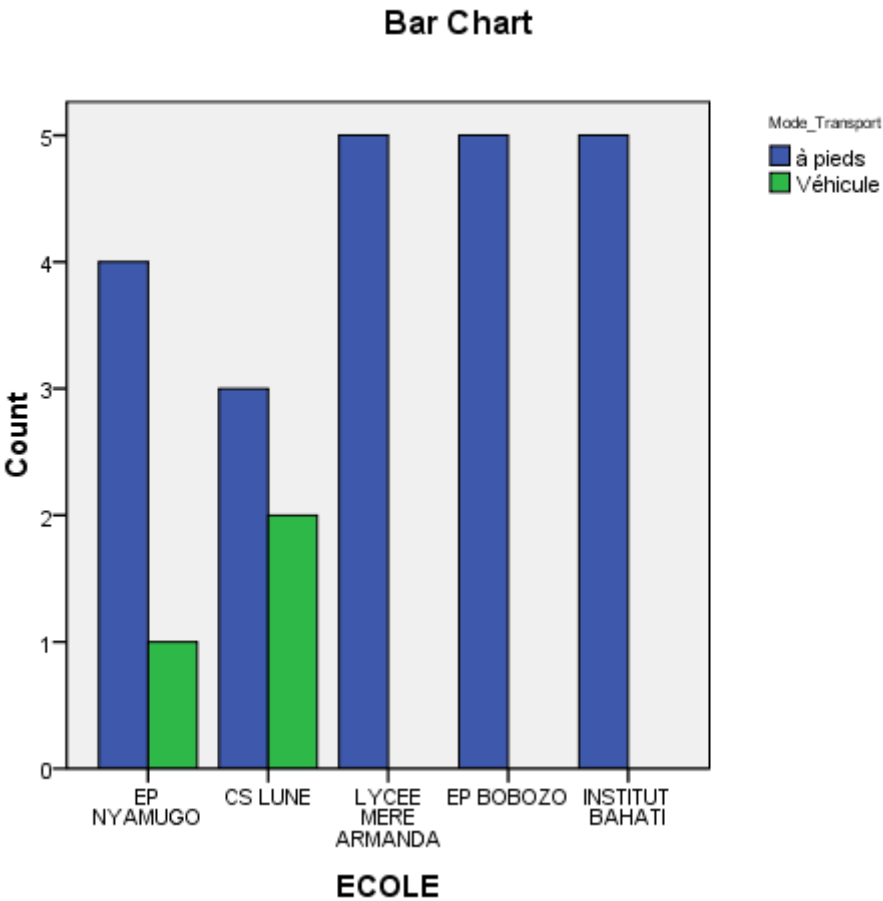
- Question 12: *Mode de transport utilisé par l'élève*

ECOLE * Mode_Transport Crosstabulation					
			Mode_Transport		Total
			à pieds	Véhicule	
ECOLE	EP NYAMUGO				
		% within ECOLE	80,0%	20,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	18,2%	33,3%	20,0%
		% of Total	16,0%	4,0%	20,0%

	CS LUNE				
		% within ECOLE	60,0%	40,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	13,6%	66,7%	20,0%
		% of Total	12,0%	8,0%	20,0%
	LYCEE MERE ARMANDA				
		% within ECOLE	100,0%	,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	22,7%	,0%	20,0%
		% of Total	20,0%	,0%	20,0%
	EP BOBOZO				
		% within ECOLE	100,0%	,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	22,7%	,0%	20,0%
		% of Total	20,0%	,0%	20,0%
	INSTITUT BAHATI				
		% within ECOLE	100,0%	,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	22,7%	,0%	20,0%
		% of Total	20,0%	,0%	20,0%
	Total	Count	22	3	25
		% within ECOLE	88,0%	12,0%	100,0%
		% within Mode_Transport	100,0%	100,0%	100,0%

	% of Total	88,0%	12,0%	100,0%
--	------------	-------	-------	--------

Les résultats sur le mode de transport montrent que 88% des élèves enquêtés se rendent à pied dans leurs écoles. Il est à noter qu’une partie importante des élèves du CS LUNE sont véhiculés, soit 40 %. Les accidents potentiels liés à cette situation constituent une source sûre d’insécurité dans toutes les écoles de Bukavu et environs



- Question 13 et 14: *Types d’Accident subit par les camarades*

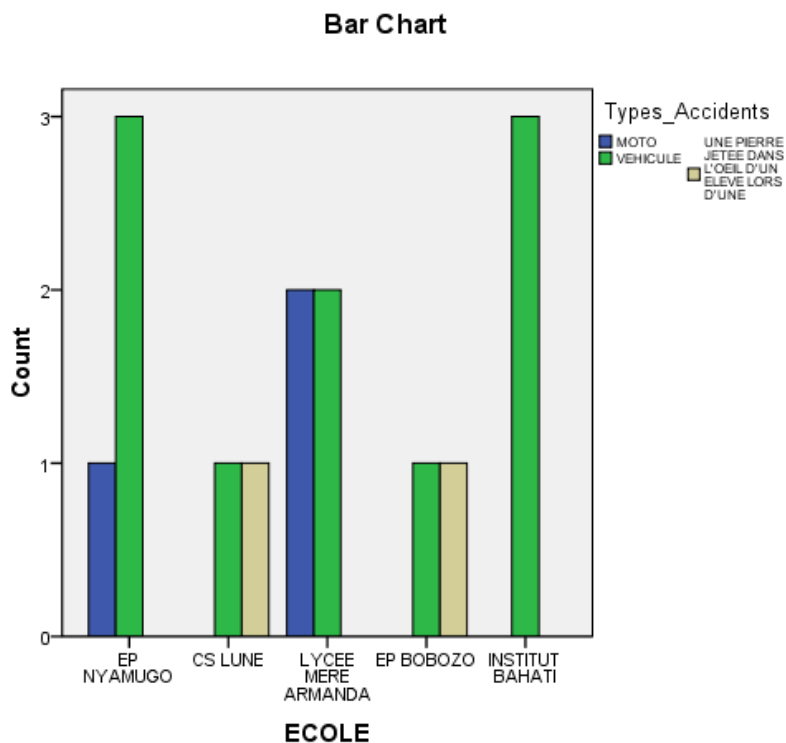
- Question 14: *Types d'accidents*

Accident_Camarades					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	OUI	14	15,4	56,0	56,0
	NON	11	12,1	44,0	100,0
	Total	25	27,5	100,0	
Total		91	100,0		

Les 56% des cas d'accidents répertoriés se présentent de la manière suivante :

Types_Accidents					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	MOTO	3	3,3	20,0	20,0
	VEHICULE	8	8,8	53,3	73,3
	UNE PIERRE JETEE DANS L'OEIL D'UN ELEVE LORS D'UNE BATAILLE	2	2,2	13,3	86,7
	VELO	2	2,2	13,3	100,0
	Total	15	16,5	100,0	

Les accidents de véhicules et de motos sont les plus importantes soit respectivement 53,3% et 20% des cas enregistrés. En ce qui concerne la situation dans chaque école, le graphique ci-dessous permet de souligner les éléments suivants :



Toutes les écoles connaissent des cas d'accidents automobiles particulièrement à l'Institut Bahati et à l'EP Nyamugo. Cette dernière école étant située à proximité d'une grande route à circulation très intense.

B. Les enseignants

- Question 1 : Comment gérez-vous les cas d'insécurité que vous enregistrez auprès de vos élèves ?

-

Coment_ENS_Gere

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
valid	aide des autorites locales	2	2,2	9,5	9,5

création d'un espace vert et d'un rideau d'arbres	1	1,1	4,8	14,3
surveillance des élèves en classe; accompagnes a la sortie	5	5,5	23,8	38,1
conseils-dialogue-tolérance et pardon	5	5,5	23,8	61,9
collaboration entre parents et école	6	6,6	28,6	90,5
je ne sais pas	2	2,2	9,5	100,0
TOTAL	21	23,1	100,0	
missing System	70	76,9		
Total	91	100,0		

- Question 2 : *Quelles recommandations faites vous aux autorités scolaires pour y remédier ?*

Les éducateurs recommandent la construction des clôtures en matériaux durables pour 36% des cas et la création d'une Agence chargée de la sécurité dans les écoles pour 21% des recommandations.

Toutefois, les autres recommandations ne sont pas négligeables, notamment le renforcement des agents de la discipline (11%) , la sensibilisation des jeunes (11%) et le soutien des autorités politico-administratives du milieu d'implantation de l'école (10%).

- Question 3 : *Etes-vous favorable pour la création d'une Agence des gardes scolaires dans votre établissement ?*

CREATION_AGS					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent

Valid	OUI	19	20,9	76,0	76,0
	NON	6	6,6	24,0	100,0
	Total	25	27,5	100,0	

La majorité des enseignants, soit 76% sont favorables à la création d'une Agence de gardes scolaires dans les établissements d'enseignement. C'est un besoin réel qui se fait sentir.

C. Les membres de la Direction

Il s'agit des chefs d'établissements et de leurs collaborateurs immédiats, en l'occurrence le Directeurs des études et de discipline pour le Secondaire, le Directeur adjoint et le Surnuméraire pour le Primaire.

- Question 1 : Quel est le nombre d'exclusions d'élèves enregistrées dans votre établissement l'année scolaire passée ?
- Question 2 : Quelles sont les causes de ces exclusions ?
Toutes les Directions du Secondaire reconnaissent que c'est la mauvaise conduite générale des élèves (100%) qui conduisent à leur exclusion définitive de l'école. Parmi les causes les plus citées, on a les coups et les blessures que des élèves portés sur la violence donnent à d'autres élèves et des cas d'immoralité sexuelle scandaleuse.
- Question 3 : Etes-vous favorable à la création d'une Agence de gardes scolaires au sein de votre établissement ?

Direction favorable à la création d'une Agence des gardes scolaires	
	Valid Percent
OUI	80
NON	20

Le graphique ci-dessus indique que 80% des membres des Directions des établissements scolaires dans la ville de Bukavu et ses environs sont favorables à la création d'une Agence des gardes scolaires pour assurer la sécurité des apprenants.

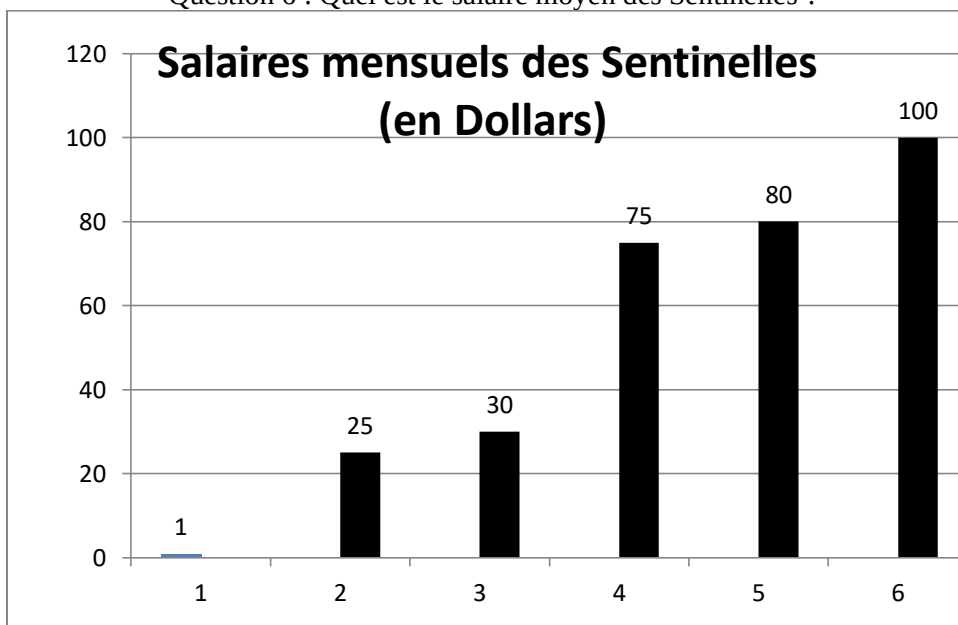
- Question 4 : *Votre école possède t-elle des sentinelles ?*
Toutes les écoles enquêtées possèdent des Sentinelles soit 100

- Question 5 : Quel est leur âge moyen ?

	AGES	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	40	16,7	16,7
	60	33,3	50,0
	64	16,7	66,7
	65	16,7	83,3
	70	16,7	100,0
	Total	100,0	

Les sentinelles ont un âge moyen de 59,83 ans. La moins âgée a 40 ans et la plus âgée a 70 ans.

- Question 6 : Quel est le salaire moyen des Sentinelles ?



Les salaires des Sentinelles dans les écoles de Bukavu et ses environs varient entre 25 et 100 Dollars américains soit une moyenne de 65 Dollars.

- Question 7 : Quel est leur horaire de travail ?

-

		Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	8H à 17h	16,7	16,7
	18H à 7H	83,3	100,0
	Total	100,0	

Les Sentinelles sont des gardiens de la sécurité nocturne dans les écoles de Bukavu car 83,3% d'entre eux travaillent de 18H à 7H du matin. Seule la sécurité des biens les intéressent car les ouvriers prennent la relève le lendemain matin pour des menus travaux d'entretien ou de planton. Les apprenants sont dans leurs classes respectives.

- Question 8 : Quel est le niveau d'étude de vos sentinelles ?

Les Sentinelles des écoles de Bukavu sont illettrées et analphabètes à 68 % des cas. Tous les autres ont le certificat de l'école primaire et parfois moins de 6 ans d'études primaires.

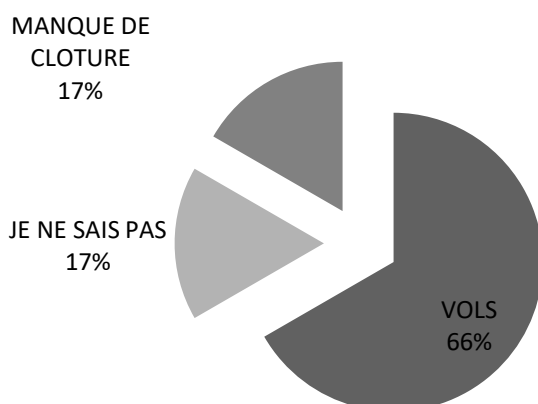
D. Les Sentinelles

- Question 1 : Quelles sont les causes des attaques nocturnes dans cette école ?

causes des attaques nocturnes

	Valid Percent
VOLS	66,6
JE NE SAIS PAS	16,6
MANQUE DE CLOTURE	16,7

causes des attaques nocturnes



Dans les écoles de Bukavu, les vols sont la principale cause de l'insécurité (66% des cas), suivi par le manque de clôtures des terrains scolaires.

Question 2 : Comment réagissez-vous quand vous êtes attaqué ?
réactions des sentinelles

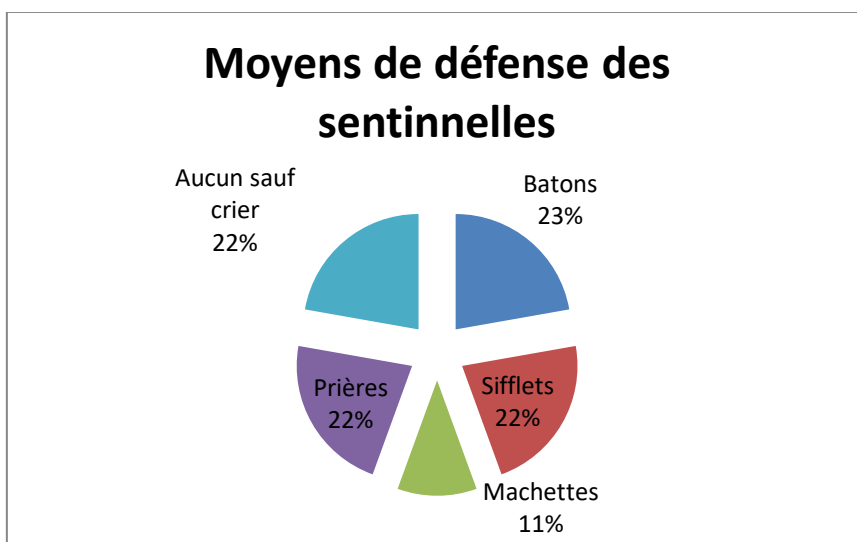
	Valid Percent
Jets des projectiles	14,3
Battre le tambour et Siffler	42,8
Rapport donné à l'autorité	42,8

La plus part des Sentinelles ne sont pas armés pour faire face à l'insécurité dans les milieux scolaires de Bukavu et environs. Le battement du tambour et le sifflement en cas d'attaques nocturnes ne sont pas suffisants pour dissuader les voleurs.

- Question 3 : Quels sont les moyens de défense en cas d'attaque. ?
moyens de défense des sentinelles

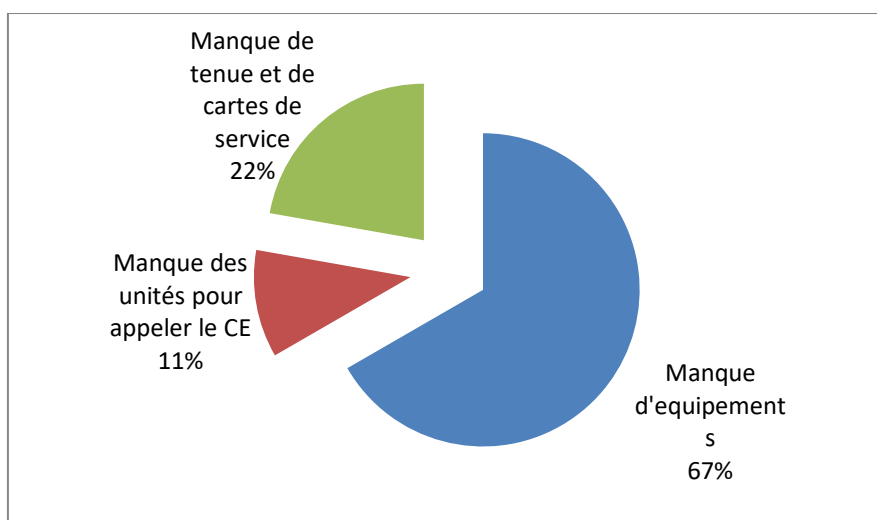
	Valid Percent
Bâtons	22,2
Sifflets	22,2

Machettes	11,1
Prières	22,2
Aucun sauf crier	22,2



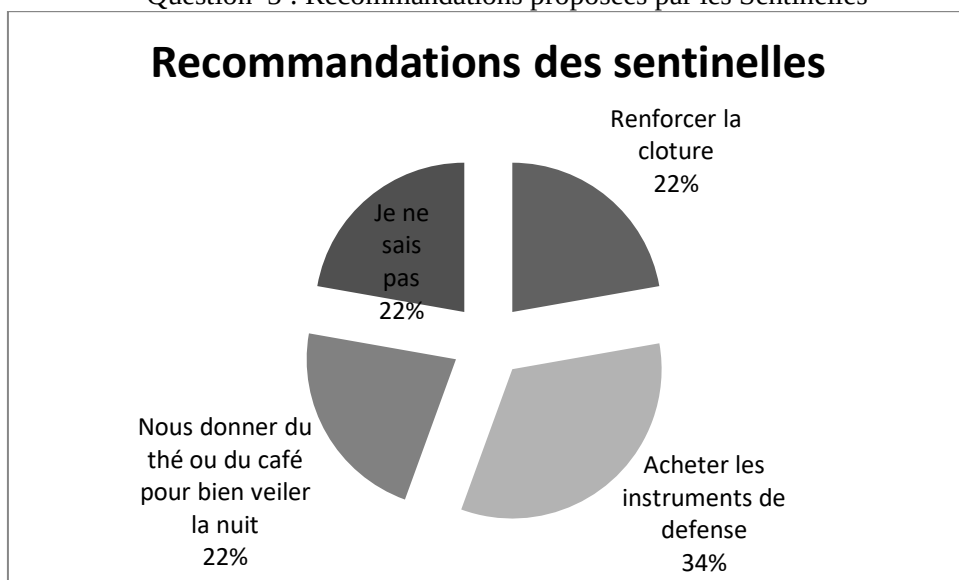
La répartition des moyens de défense comprend ex-æquo les bâtons (23%), les cris (22%), les prières (22%) et les sifflets (22%). L'emploi des machettes comme moyen de défense n'est pas courant car il ne concerne que 11% des cas.

Question 4 : difficultés rencontrées par sentinelles



Le manque d'équipement pour se protéger en cas d'insécurité est la principale difficulté des vigiles scolaires, soit 67% de l'ensemble de difficultés.

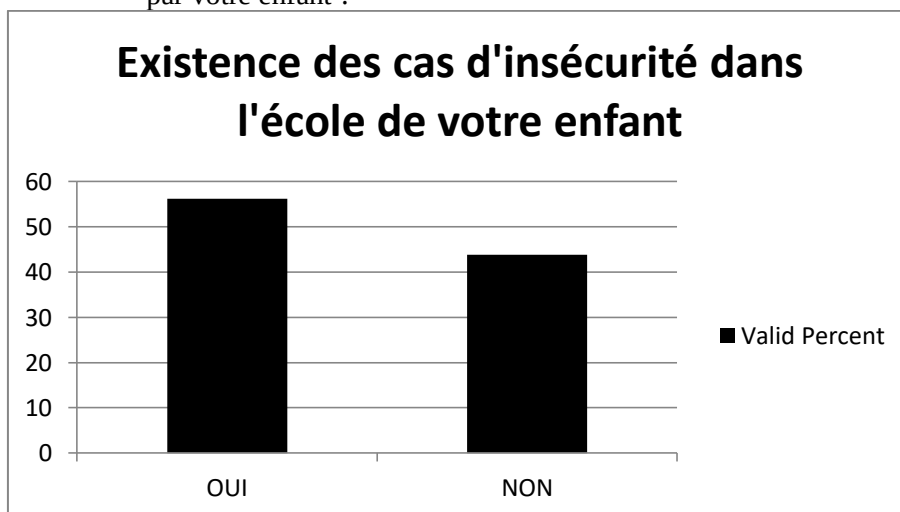
- Question 5 : Recommandations proposées par les Sentinelles



L'achat des instruments de défense constitue en cas d'attaque par les voleurs est la plus grande préoccupation des Sentinelles (34%).

E. Les parents d'élèves

- Question 1 : Existe-t-il des cas d'insécurité dans l'école fréquentée par votre enfant ?

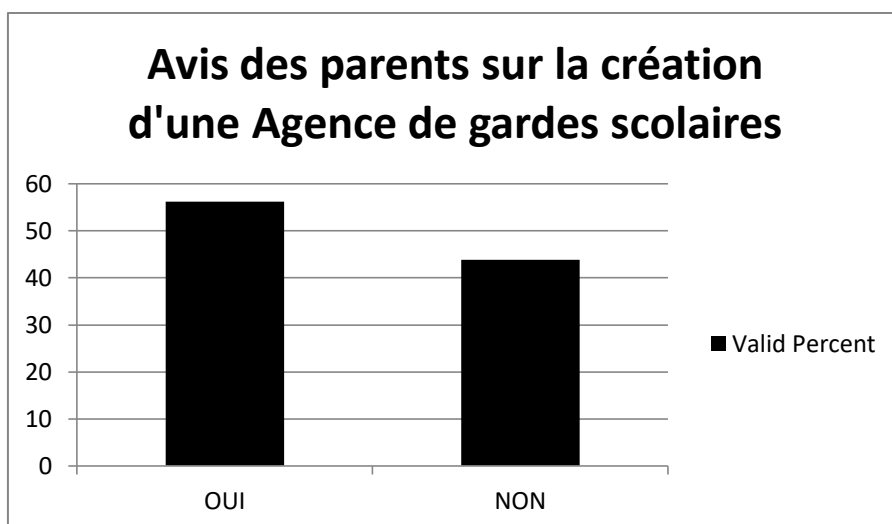


La plus grande partie de parents, soit 56% d'entre eux, reconnaissent l'existence des cas d'insécurité dans les écoles fréquentées par leurs progénitures.

- Question 2 : Quels types d'insécurité selon les parents

		Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Le renvoi des enfants	26,7	26,7
	Fréquentations des salles de cinéma	33,3	60,0
	Risques d'accidents routiers	6,7	66,7
	Vols	33,3	100,0
	TOTAL	100,0	

- Les parents s'inquiètent de la présence et de la fréquentation des salles de cinéma par leurs enfants (33%) et des cas de vols dans les milieux scolaires fréquentés par leurs enfants (33%). C'est une source potentielle d'insécurité dans le voisinage des écoles. Le renvoi de leurs enfants (26,7% des cas), surtout pour le non paiement de la prime est la deuxième source d'inquiétude des parents sur la sécurité de leurs enfants exposés à toutes sortes de dangers sur le chemin de retour à la maison.
- Question 3 : Etes-vous favorable à la création d'une Agence des gardes scolaires ?



Ce graphique indique que 71,4% des parents d'élèves reconnaissent l'utilité de la création d'une Agence des gardes scolaires pour sécuriser leurs enfants.

- Question 4 : Recommandations des parents

		Valid Percent
Valid	limiter les renvois et prévenir les parents avant les renvois	33,3
	que l'état prenne ses responsabilités	33,3
	clôturer l'école	33,3

Les parents recommandent principalement de limiter les fréquents renvois de leurs enfants pour le non-paiement ou le retard de paiement des primes scolaires, le soutien de l'Etat et la clôture des enceintes scolaires.

F. Les personnes vivant dans le voisinage de l'école

- Question 1 : Vous sentez-vous en sécurité dans le voisinage de cette école ?

-

VOISIN _Insécurisé

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	OUI	7	7,7	50,0	50,0
	NON	7	7,7	50,0	100,0
	Total	14	15,4	100,0	

La moitié des ménages vivant dans le voisinage des écoles de la ville de Bukavu se sentent en sécurité. L'autre moitié est insécurisée.

- Question 2 : Connaissez-vous des cas d'enlèvement d'enfant opéré dans cette école dont vous êtes voisin ?

ELEVES_enlevés_avis_Voisin					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	14	100	100,0	100,0
	OUI	0	0	100	100

Selon les voisins des écoles de Bukavu, aucun cas d'enlèvement d'enfant n'a eu lieu dans les écoles qui les entourent.

- Question 3 : Quelles recommandations faites vous aux autorités scolaires et administratives pour améliorer la sécurité dans les milieux scolaires ?

		Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Implication active de la Direction scolaire	40,0	40,0
	Engager beaucoup de Sentinelles	6,7	46,7

Implication active de l'Etat	20,0	66,7
Clôturer l'école	33,3	100,0

Les voisins des écoles de la ville de Bukavu recommandent l'implication active de la Direction scolaire (40%) et la clôture des écoles (33,3%) dans la gestion de la sécurité dans les établissements scolaires. La part de l'Etat congolais est de 20%

CONCLUSION

Cet article qui portait sur la Gestion de la sécurité dans les écoles du Sud Kivu, spécialement celles de la ville de Bukavu a été écrit suite à un constat régulier de nombreux cas d'insécurité enregistrés dans les écoles de la place. Il s'agissait essentiellement, des attaques nocturnes accompagnées des vols et d'autres actes de vandalisme malgré la disponibilité dans les écoles des gardiens.

Partant de ce constat, deux questions avaient guidé nos recherches :

- Quelles étaient les causes de l'insécurité enregistrée dans les différentes écoles de la ville de Bukavu ?
- Comment résoudre les problèmes causés par cette insécurité ?

Les **hypothèses** de recherche étaient formulées de la manière suivante :

- L'insécurité dans les milieux scolaires de la ville de Bukavu serait causée par l'insuffisance des sentinelles, de surcroît ni formées et ni équipées en matière de sécurité scolaire
- La résolution des problèmes sécuritaires dans nos écoles passerait par la création d'une Agence de gardes scolaires

Cette étude a abouti aux principaux **résultats suivants** :

- Le vandalisme est un problème réel dans les écoles de la ville de Bukavu et environs car 54,2% des élèves reconnaissent son existence. Ces cas de vandalisme semblent être plus courants dans les écoles secondaires (CS LUNE et LYCEE MERE ARMANDA) par rapport aux écoles primaires.

L'EP Bobozo, par exemple, n'a rapporté aucun cas de vandalisme contrairement à l'EP Nyamugo.

- le harcèlement n'est pas un problème majeur de l'insécurité dans nos écoles. En effet, seulement 12% des élèves reconnaissent leur existence. Toutefois, à cause de la délicatesse de ce sujet, certains élèves avaient répondu que des cas graves de harcèlements ne sont pas rapportés.

- Les garçons, dans les écoles mixtes, sont les principaux harceleurs de leurs condisciples féminins, soit 40% des cas de harcèlement. Malheureusement, 1/5^e des cas est du fait des enseignants malgré la sévérité de la loi congolaise dans ce cas précis.
- Toutes les écoles sont dans un environnement moral malsain, excepté l'EP Bobozo.
- La fréquentation des maisons de tolérance par les élèves est une réalité dans les milieux scolaires de Bukavu et de son hinterland. Ce fait est reconnu par les élèves du CS LUNE et du Lycée Mère Armanda.
- Les vols des objets classiques et, dans certains cas de l'argent entre élèves constituent la cause majeure des combats entre élèves. Cette forme d'insécurité scolaire concerne 20 % des cas qui ont fait l'objet de cette enquête.
- 74% des cas d'insécurité existent dans les classes et dans les écoles de la ville de Bukavu
- 61,8% des cas d'insécurité dans les écoles de Bukavu et ses environs sont constitués par des cas de vols. Les autres causes les plus importantes sont le manque de clôture qu'on peut relier aux cas de vols, l'existence de beaucoup de buvettes dans les milieux d'implantation de l'école, les conflits générés entre le personnel de l'école et certains parents en rapport avec l'acquittement des primes scolaires.
- Les résultats sur le mode de transport montrent que 88% des élèves enquêtés se rendent à pied dans leurs écoles. Il est à noter qu'une partie importante des élèves du CS LUNE sont véhiculés, soit 40 %. Les accidents potentiels liés à cette situation constituent une source sûre d'insécurité dans toutes les écoles de Bukavu et environs.
- Toutes les écoles connaissent des cas d'accidents automobiles particulièrement à l'Institut Bahati et à l'EP Nyamugo. Cette dernière école étant située à proximité d'une grande route à circulation très intense.
- Les éducateurs recommandent la construction des clôtures en matériaux durables pour 36% des cas et la création d'une Agence chargée de la sécurité dans les écoles pour 21% des recommandations. Toutefois, les autres recommandations ne sont pas négligeables, notamment le renforcement des agents de la discipline (11%), la sensibilisation des jeunes (11%) et le soutien des autorités politico-administratives du milieu d'implantation de l'école (10%).
- La majorité des enseignants, soit 76% sont favorables à la création d'une Agence de gardes scolaires dans les établissements d'enseignement. C'est un besoin réel qui se fait sentir.

- Toutes les Directions du Secondaire reconnaissent que c'est la mauvaise conduite générale des élèves (100%) qui conduisent à leur exclusion définitive de l'école. Parmi les causes les plus citées, on a les coups et les blessures que des élèves portés sur la violence donnent à d'autres élèves et des cas d'immoralité sexuelle scandaleuse.
- 80% des membres des Directions des établissements scolaires dans la ville de Bukavu et ses environs sont favorables à la création d'une Agence des gardes scolaires pour assurer la sécurité des apprenants.
 - Toutes les écoles enquêtées possèdent des Sentinelles soit 100%
 - Les sentinelles ont un âge moyen de 59,83 ans. La moins âgée a 40 ans et la plus âgée a 70 ans et sont mal payées.
 - Les salaires des Sentinelles dans les écoles de Bukavu et ses environs varient entre 25 et 100 Dollars américains soit une moyenne de 65 Dollars.
 Les Sentinelles des écoles de Bukavu sont illettrées et analphabètes à 68 % des cas. Tous les autres ont le certificat de l'école primaire et parfois moins de 6 ans d'études primaires.
 - Dans les écoles de Bukavu, les vols sont la principale cause de l'insécurité (66% des cas), suivi par le manque de clôtures des terrains scolaires.
 - La plus part des Sentinelles ne sont pas armés pour faire face à l'insécurité dans les milieux scolaires de Bukavu et environs. Le battement du tambour et le sifflement en cas d'attaques nocturnes ne sont pas suffisants pour dissuader les voleurs Elles ont des moyens de défense rudimentaires pour autant qu'ils existent.
 - La répartition des moyens de défense comprend ex-æquo les bâtons (23%), les cris (22%), les prières (22%) et les sifflets (22%). L'emploi des machettes comme moyen de défense n'est pas courant car il ne concerne que 11% des cas.
 - Le manque d'équipement pour se protéger en cas d'insécurité est la principale difficulté des vigiles scolaires, soit 67% de l'ensemble de difficultés.
 L'achat des instruments de défense constitue en cas d'attaque par les voleurs est la plus grande préoccupation des Sentinelles (34%).
 - Les parents s'inquiètent de la présence et de la fréquentation des salles de cinéma par leurs enfants (33%) et des cas de vols dans les milieux scolaires fréquentés par leurs enfants (33%). C'est une source potentielle d'insécurité dans le voisinage des écoles. Le renvoi de leurs enfants (26,7% des cas), surtout pour le non-paiement de la prime est la deuxième source d'inquiétude des parents sur la sécurité de leurs enfants exposés à toutes sortes de dangers sur le chemin de retour à la maison.

- 71,4% des parents d'élèves reconnaissent l'utilité de la création d'une Agence des gardes scolaires pour sécuriser leurs enfants.
- La moitié des ménages vivant dans le voisinage des écoles de la ville de Bukavu se sentent en sécurité. L'autre moitié est insécurisée.
- Les voisins des écoles de la ville de Bukavu recommandent l'implication active de la Direction scolaire (40%) et la clôture des écoles (33,3%) dans la gestion de la sécurité dans les établissements scolaires. La part de l'Etat congolais est de 20%

Les hypothèses de départ ont été vérifiées car l'insécurité dans les milieux scolaires de la ville de Bukavu est causée par l'insuffisance des sentinelles démotivées par un salaire dérisoire, de surcroît ni formées et ni équipées en matière de sécurité scolaire.

La résolution des problèmes sécuritaires dans nos écoles passe par la création d'une Agence de gardes scolaires dont le plan d'action et les modalités de fonctionnement seront fixés par l'ensemble de partenaires éducatifs.

BIBLIOGRAPHIE

1. MINISTERE FRANÇAIS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, Sécurité des écoles et des lycées. Le guide des parents d'élèves. Paris, 2015.
2. MINISTERE FRANÇAIS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, Sécurité des écoles. Le guide des directeurs des écoles
3. MINISTERE FRANÇAIS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, La sécurité dans les établissements scolaires
4. ACADEMIE DES VERSAILLES, Sécurité des écoles. Annexe sur les spécificités liées aux élèves plus jeunes.
5. MINISTERE FRANÇAIS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, Sécurité des écoles et des lycées. Le guide des Chefs d'établissement. Paris, 2015
6. TAKAYUKI Nakamura, Méthodes de gestion de la sécurité scolaire au Japon, Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, de la Science et des Technologies
7. SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE, Vigilances, attentats, les bons réflexes. Guide à destination des Chefs d'établissement, des Inspecteurs de l'éducation nationale et des Directeurs d'écoles
8. BOUCHAMANA TAMANA et alii, Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien : ce qu'en pensent les directions d'écoles.
9. La prévention de la radicalisation en milieu scolaire : repérage, signalement et suivi des jeunes en risque de basculement dans la radicalisation, Revue EDUCATION ET FRANCOPHONIE, volume XXXII 1 Printemps 2004

CONSEILS DE REDACTION DES ARTICLES

1. Structure du texte

Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

Classification

JEL

Elle est disponible à l'adresse: <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

Introduction

- La problématique: l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- La méthode: l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion: l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion

L'auteur résumé en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

2. Conseils techniques

Mise en page:

- - Document Word, Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- - Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, entête 1,25

cm, bas de page 1,25 cm; Style et volume:

663

0

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres:

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Mention des auteurs:
Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénom, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé et mots-clés:
Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (***Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words***). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

Notes et citations:
Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page.

Tableaux, schémas, figures:
Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques:
- Dans le texte : les citations de référence apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et

la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur

différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

664

Les Cahiers du CEDIMES

Historique des "Cahiers du Cedimes"

2007:

- ➤ □□ Vol. 1, n°1 : *Economie du développement* ▪ *Changements organisationnels. Perspectives européennes* ▪ *Transformations économiques et*

sociales actuelles

- ➤ □ □ Vol. 1, n°2 : *Economie de la transition* ▪ *Politiques monétaires et croissance* ▪

Transformations économiques et sociales actuelles

2008:

- ➤ □ □ Vol. 2, n°1 : *Géopolitique de la mondialisation* ▪ *Mondialisation, culture, entreprises* ▪ *Transformations sociales en Europe*
- ➤ □ □ Vol. 2, n°2 : *Pauvreté et développement* ▪ *Reformes agraires* ▪ *Finance et gouvernance*

2009:

- ➤ □ □ Vol. 3, n°1 : *Analyses macroéconomiques* ▪ *Stratégies des firmes* ▪ *Tourisme et développement durable*
 - ➤ □ □ Vol. 3, n°2 : *Développement durable* ▪ *Finance et développement*
- 2010:**
- ➤ □ □ Vol. 4, n°1 : *La crise économique et ses conséquences*
 - ➤ □ □ Vol. 4, n°2 : *Développement durable et responsabilité sociale des entreprises*
 - ➤ □ □ Vol. 4, n°3 : *Microéconomie du développement*
 - ➤ □ □ Vol. 4, n°4 : *Logistique, transports et développement*

2011:

- ➤ □ □ Vol. 5, n°1 : *TIC Mobiles et développement*
- ➤ □ □ Vol. 5, n°2 : *Management interculturel et performance d'entreprise*
- ➤ □ □ Vol. 5, n°3 : *Le développement durable en manque de communication*
- ➤ □ □ Vol. 5, n°4 : *Les processus de développement dans le monde : Prix Cedimes 2011*

2012:

- ➤ □ □ Vol. 6, n°1 : *Varia*
- ➤ □ □ Vol. 6, n°2 : *Chine*

2013:

- ➤ □ □ Vol. 7, n°1 : *Les limites de la mondialisation*
- ➤ □ □ Vol. 7, n°2 : *Développement et structures territoriales*

665

0

2014:

- ➤ □ □ Vol. 8, n°1 : *Education, formation, citoyenneté*
- ➤ □ □ Vol. 8, n°2 : *Economie et gouvernance*

2015:

- ➤ □ □ Vol. 9, n°1 : *La Grèce et l'euro*
- ➤ □ □ Vol. 9, n°2 : *Ressources, commerce, commercialisation*

2016:

- ➤ □ □ Vol. 10, n°1 : *Varia*
- ➤ □ □ Vol. 10, n°2 : *Reforme(s) et développement en Algérie*

2017:

- ➤ □ □ Vol. 11, n°1 : *Langage et développement*
- ➤ □ □ Vol. 11, n°2 : *Chômage*

2018: Vol 12

- ➤ □ □ Vol. 12, n°1 : *Modernisation et développement d'innovation des systèmes économiques : problèmes, stratégies, changements structurels*

n° 2 Développement durable

n° 3 Systèmes éducatifs et enseignement/apprentissage du français en Afrique : Regards

n° 4 performance des organisations vers quel modèle de création de valeur ?

Adresse Internet de la revue:

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes/numeros-publies>

Procédure à suivre pour publier

* Envoi du document en français ou en anglais par mail à M. Marc RICHEVAUX (Rédacteur en Chef) : marc.richevaux@numericable.fr ou marc.richevaux@yahoo.fr ou au rédacteur en chef invité du numéro thématique (voir les appels à articles en cours sur le site www.cedimes.com).

* Les documents envoyés doivent respecter les conseils de rédaction indiqués dans la revue.

* L'auteur est invité à rejoindre le réseau CEDIMES si ce n'est pas encore le cas.

* Notification des résultats de l'évaluation à l'auteur qui doit effectuer les modifications demandées (le cas échéant).

* La parution du nouveau numéro est annoncée sur le site Internet du CEDIMES.

Les Cahiers du CEDIMES

